

EN ILE-DE-FRANCE

aden

Tout le cinéma et une sélection de sorties

ITALIE

Assassinat d'un conseiller du gouvernement p. 4

GIBRALTAR

Les habitants hostiles à une cosouveraineté anglo-espagnole p. 2

11 SEPTEMBRE

Thèses extravagantes sur le Net p. 23 et notre éditorial p. 18

INFORMATIQUE

Téléphones portables, jeux vidéo, nouvelles cibles des virus p. 26

VOYAGES

Sur les routes de l'AOC comté p. 28 et 29

IMMOBILIER

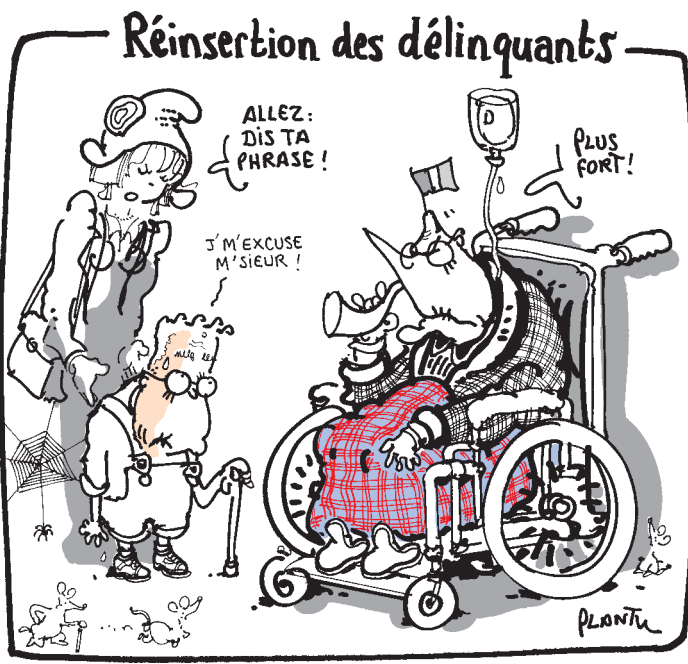
Les prix s'envolent, les Français achètent

Notre supplément

International.....	2	Communication.....	23
Union européenne.....	5	Marchés.....	24
France.....	6	Aujourd'hui.....	26
Société.....	10	Météorologie.....	30
Régions.....	13	Jeux.....	30
Carnet.....	14	Culture.....	31
Abonnements.....	14	Kiosque.....	15
Horizons.....	15	Radio-Télévision.....	35
Entreprises.....	20	Annonces-Immobilier	36

Comment la violence s'empare des mineurs

QUELS sont les mécanismes de la violence des jeunes ? Dans une étude fondée sur des entretiens, des observations ethnographiques et des enquêtes de victimation, le directeur de l'Observatoire européen de la violence scolaire, Eric Debarbieux, démonte avec précision cette « oppression quotidienne » fondée sur la loi du plus fort. Répétition des actes, harcèlement continu, accumulation de « micro-violences » : ces faits permettent, selon lui, aux jeunes des quartiers de construire un pouvoir, « pouvoir sur les plus faibles et sur les pairs, réputation dans le collège ou dans la rue, occupation de l'espace et du territoire ». Cette étude relève aussi les comportements machistes de ces adolescents. « Le problème de la délinquance ne sera jamais réglé par les seuls services de sécurité », souligne M. Debarbieux dans un entretien au Monde. Il faut réoccuper l'espace public pour qu'il ne soit plus déserté. »



► Un rapport démonte les mécanismes de la « loi du plus fort » dans les quartiers

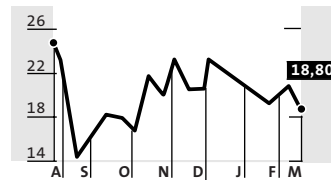
► Son auteur, Eric Debarbieux, critique « l'hystérie collective » sur l'insécurité

► L'histoire de Cyrielle, 13 ans, rackettée par Astrid « la guerrière »

Lire page 10

UNE FUSION À RISQUE

Action Hewlett-Packard depuis l'annonce de la fusion le 3/09/2001, en dollars à New York



Source : Bloomberg 2001-2002

HP-Compaq : une fusion à l'arraché

CARLY FIORINA, la PDG de Hewlett-Packard, a proclamé sa victoire à l'issue de l'assemblée générale de l'entreprise consacrée à la fusion avec son concurrent Compaq. Mais le vote est très serré et les résultats définitifs ne seront connus que dans deux à trois semaines. Le principal opposant à ce projet, Walter Hewlett, fils de l'un des fondateurs, ne reconnaît pas sa défaite. Cette fusion donnera naissance au numéro deux de l'informatique, derrière IBM. 15 000 emplois sont menacés.

Lire page 21

Chirac-Jospin, la bataille des impôts

RÉDUCTION d'un tiers de l'impôt sur le revenu d'ici à 2007, dont 5 % dès 2002 pour Jacques Chirac. Diminution de moitié de la taxe d'habitation sur cinq ans, allègement de la fiscalité des revenus financiers, prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu pour Lionel Jospin. Le président et le premier ministre s'affrontent sur leurs priorités fiscales que *Le Monde* passe au crible.

La mesure-phare de Jacques Chirac correspond à une réduction de 15 milliards d'euros en cinq ans de l'impôt sur le revenu. Or un peu plus de la moitié des foyers fiscaux

sont imposables sur le revenu (17,2 millions sur 32,9 millions). Sa proposition concerne donc, globalement, la moitié des Français la plus aisée. Lionel Jospin s'adresse plutôt aux revenus modestes en proposant de réduire la taxe d'habitation - « impôt le plus archaïque et le plus injuste » - payée par plus de 20 millions de foyers fiscaux. Le premier ministre a l'ambition, pour l'impôt sur le revenu, de consacrer autant à ceux qui y sont assujettis qu'à ceux qui ne le sont pas : 5 milliards d'euros en moins sur cinq ans, et autant consacrés à la prime pour l'emploi.

Jacques Chirac et Lionel Jospin proposent tous les deux de ramener de taux de l'impôt sur les sociétés au niveau européen. Mais le premier ministre créerait une sorte de « pacte pour l'emploi » qui lierait la baisse d'impôts des entreprises à la création d'emplois.

Dominique Strauss-Kahn évalue à 55 milliards d'euros le coût du programme de Jacques Chirac. Le RPR doit publier, jeudi 21 mars, une expertise critique du projet de Lionel Jospin.

Nos informations pages 6 à 9
Carnet de campagne page 37

ENQUÊTE

Femmes du Pakistan, victimes des « meurtres d'honneur »



SAMIA voulait divorcer, un tueur à gages l'a abattue d'une balle dans la tête. Khalida, mariée depuis treize ans, refusait d'être vendue à un autre homme, son mari l'a brûlée. Au Pakistan, les femmes soupçonnées d'adultère sont victimes de « meurtres d'honneur » qui cachent des assassinats purs et simples.

Lire page 15

Six mois après l'explosion d'AZF, la chimie revient à Toulouse

TOULOUSE

de notre correspondant régional
Six mois après l'explosion du hangar de nitrates d'AZF, la chimie s'apprête à faire son retour à Toulouse. Alors que la ville peine à se relever de ses plaies - trente morts et 1,5 milliard d'euros de dégâts -, l'autorisation de reprise d'activité va être accordée à deux des six entreprises du site chimique. Le préfet, qui n'attend plus qu'un dernier avis - consultatif - du comité départemental d'hygiène, est prêt à signer les arrêtés. « En étroite concertation avec le cabinet du premier ministre », il a accumulé les précautions : expertises, études de danger, requalification, mesures « correctives et préventives », sécurités renforcées. Le choix des autorités pourrait être politiquement explosif au sein d'une population traumatisée qui, si l'on en croit deux sondages



récents, rejette aux deux tiers un redémarrage des industries à risque.

Pour l'instant, le retour de la chimie reste modeste. AZF semble définitivement condamnée. Lionel Jospin refuse toujours d'accorder l'autorisation de redémarrer, même partiellement, à la SNPE, qui fabrique le carburant d'Ariane et des missiles. Seules les deux plus petites entreprises du site sont concernées : la finlandaise Raisio, et Isochem, filiale pharmaceutique de la SNPE. Elles ne représentent qu'une soixantaine d'emplois sur les 1 100 salariés du site. Le gaz qui fait peur, le phosgène (un succédané du gaz moutarde), est interdit. Et pour cause. Si, le 21 septembre, les canalisations de phosgène avaient cédé lors de l'explosion, c'est sans doute par milliers que les morts se seraient comptés à Toulouse.

Selon les études, les risques « d'effets mortels ou irréversibles » sont confinés au sein de Raisio et d'Isochem, sans menace pour les populations riveraines. Le risque est néanmoins toujours là, principalement en cas d'incendie, et Isochem demeurera classée Seveso bas. Mais le signal est donné et il satisfait les industriels, les syndicats et les milieux socio-professionnels.

En revanche, du côté des opposants à la réouverture du site, c'est la mobilisation. Deux manifestations vont dérouler leurs logiques opposées, auxquelles les candidats à la présidentielle sont sommés de se plier. La première a lieu jeudi 21, à l'appel de l'intersyndicale du pôle chimique. Elle privilégiera l'emploi. Samedi 23, une myriade d'associations de quartier, de parents d'élèves et d'entreprises sinistrées, soutenues par les Verts et l'extrême gauche, appellent à exiger « plus jamais ça » dans la rue (notre photo, le 21 janvier 2002).

Jean-Paul Besset

ARCHITECTURE

Au bon chic stalinien à Moscou



A VOIR tous les gratte-ciel monumentaux aux colonnades kitsch qui fleurissent actuellement à Moscou, il y aurait comme un grand vent de nostalgie stalinienne dans la capitale russe.

Lire page 31

ANALYSE

La fin du tout-libéral en Europe

IL Y A DEUX manières de juger les conclusions du sommet européen de Barcelone. La première consiste à estimer que Jacques Chirac et Lionel Jospin ont, contre l'avis de leurs quatorze partenaires, refusé de libéraliser le marché de l'énergie aux particuliers pour des raisons électorales : à quelques semaines de l'élection présidentielle, aucun des deux ne pouvait se permettre de donner le sentiment qu'il bradait les services publics « à la française ». La seconde consiste à constater que la « victoire » française n'est pas que dilatoire, mais traduit le début de la fin du tout-libéral en Europe.

Le processus de libéralisation engagé depuis quinze ans pour créer le marché unique arrive à son terme. La concurrence a été établie

dans presque tous les secteurs, y compris la banque, le pétrole, les industries de défense, les transports aériens, jugés naguère intouchables. Les derniers domaines à libéraliser concernent des secteurs longtemps considérés comme des « monopoles naturels », ceux qui nécessitent la construction d'un réseau où l'effet de taille justifiait l'absence de concurrence, en clair les services publics. C'étaient hier les télécommunications, mais les révolutions technologiques y ont changé la donne. Ce sont aujourd'hui les chemins de fer et l'énergie. Or, dans ces secteurs, le modèle libéral n'a pas fait la preuve de son efficacité, comme en témoignent la faillite des chemins de fer britanniques ou les coupures d'électricité en Californie.

Les arguments des Français en faveur des services publics à Barcelone n'étaient pas qu'électorales. Ils ont un fondement économique. La SNCF coûte cher au contribuable, mais aucun pays ne parvient à avoir des transports pour les passagers aussi efficaces que le TGV. L'expérience ruineuse pour ses bailleurs de fonds d'une infrastructure comme le tunnel sous la Manche montre que l'utilité de ce type d'investissement ne peut se mesurer uniquement à son taux de rendement. Les salariés d'EDF bénéficient d'avantages acquis surprenants, mais l'électricité reste, en France, une des moins chères en Europe.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 18

La poule aux œufs d'or a deux ans.

Voir en dernière page.



ING DIRECT
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

INTERNATIONAL

GIBRALTAR

UNE MANIFESTATION, réunissant, lundi 18 mars, quelque 20 000 personnes à Gibraltar, a vivement rejeté l'idée d'une « **COSOUVERAINETÉ** » sur le Rocher que la Grande-Bretagne occupe depuis trois

siècles. Depuis juillet 2001, Londres et Madrid ont repris leurs négociations sur l'avenir du territoire, avec pour objectif de parvenir, cet été, à une « **DÉCLARATION DE PRINCIPES** » conjointe, redé-

nissant le statut de Gibraltar. Le résultat de leurs pourparlers, en vertu des garanties constitutionnelles données à la dernière colonie britannique en Europe, reste cependant suspendu à l'approbation, par

RÉFÉRENDUM, des habitants de Gibraltar. Le chef du gouvernement local, Peter Caruana, affirme que « la cosouveraineté est un concept absurde, irréaliste, qui a échoué partout ».

Le drapeau de la révolte flotte sur Gibraltar

Quelque 20 000 manifestants, sur 30 000 habitants, ont manifesté lundi 18 mars dans la colonie britannique pour protester contre l'idée de souveraineté partagée sur le Rocher, que sont en train de négocier Madrid et Londres. Ils s'estiment trahis

GIBRALTAR

de notre envoyé spécial

Une mer de drapeaux au pied du Rocher : ils sont quinze mille, peut-être plus, à brandir l'Union Jack et la bannière nationale – une forteresse couleur brique sur fond blanc – devant le port de Gibraltar. Au moins deux habitants sur trois. Une foule calme, mais résolue à exprimer ses craintes. Il y a dans la douceur de l'air de ce lundi 18 mars des effluves d'amertume, comme un soupçon de trahison.

Les pancartes expriment le ressentiment de la population, tout entier dirigé vers la lointaine – et si proche – Angleterre. « *Nous ne nous rendrons jamais.* » « *Blair, garde ton fric, Gibraltar n'est pas à vendre.* » « *Comment oses-tu nous brader ?* » Les plus extrêmes s'égarèrent : « *Blair, aimes-tu ce que tu vois dans ton miroir ?* » « *Avec un Blair comme ami, pas besoin d'un Ben Laden comme ennemi.* »

Juché sur un autobus rouge à impériale, le chef du gouvernement de Gibraltar, Peter Caruana, harangue la foule, près d'une large bande-roule qui résume la position des autorités et le sentiment de la grande majorité des citoyens : « *Non à des concessions de principe contre notre volonté, oui à un dialogue raisonnable.* » « *Nous condamnons comme une trahison de notre droit à l'autodétermination, martèle le premier*

ministre, toute déclaration ou tout accord qui donnerait à l'Espagne, et contre nos souhaits, une souveraineté de principe sur Gibraltar. »

STATUT PRIVILÉGIÉ

Depuis quatre mois, l'inquiétude n'a cessé de grandir à l'ombre du Rocher. Les Gibraltariens ont peu à peu acquis la conviction que la Grande-Bretagne entendait solder, à leurs dépens, la querelle tricentenaire qui l'oppose à l'Espagne. Depuis quelques semaines, ils n'ont plus aucun doute : en concoquant avec Madrid une formule de « cosouveraineté », que les deux capitales aimeraient officialiser avant l'été, Londres est en train de les lâcher. Comme les onze autres territoires dépendant de la Couronne, Gibraltar, dernière colonie britannique en Europe, est voué à s'auto-déterminer. Ce droit, le Rocher le revendique, pour défendre le statu quo. Avec ses pubs, ses *fish and chips* et ses nombreux canons, qui guettent un imaginaire ennemi, avec ses statues, son culte du passé (de la bataille de Trafalgar à l'évacuation de 1940), son attachement au mode de vie à l'anglaise, sa certitude de posséder un droit divin sur cette minuscule enclave stratégique (6,5 km²), avec son niveau de vie et son statut fiscal privilégiés, la population de Gibraltar nourrit de longue date sa différence, qu'ac-



ANTON MEREZ/REUTERS

Un manifestant à Gibraltar, mardi 19 mars, brandit deux affiches : l'une, sous le titre « deux drapeaux, une victime », montre des mains liées par des cordes aux couleurs nationales, espagnoles et britanniques ; l'autre, le fauteuil piégé de Gibraltar à la table des négociations, avec comme légende « la chaise vide ».

compagne une mentalité d'assiégée.

Elle garde en mémoire l'enfermement imposé par l'Espagne franquiste, qui boucla sa frontière de 1969 à 1985. Pour rendre visite à leur famille restée du côté espagnol, les Gibraltariens étaient alors contraints de voyager douze heures, via Tanger et Algésiras. Ces épreuves humiliantes contribuent à renforcer la névrose d'un peuple replié sur lui-même, cramponné à ses traditions et à ses avantages. Il est maintenu dans une situation d'assistés par des gouvernements qui, au nom du plein emploi, entretiennent artificiellement à son profit des services publics pléthoriques et inefficaces, tandis que les travaux moins nobles

ou réellement productifs sont effectués par un millier d'Espagnols et le double de Marocains.

Aujourd'hui, après avoir longtemps refusé de discuter de Gibraltar avec l'Espagne, puis ouvert en 1984 des pourparlers (le processus de Bruxelles) restés sans suite, le Royaume-Uni veut aboutir à un compromis avec Madrid, en lui concédant – sous une forme encore mal définie – un partage de souveraineté, qui serait surtout symbolique. Tony Blair a ses raisons : il est lassé de cette querelle qui irrite ses relations avec le gouvernement de Madrid, dont il partage le credo libéral, l'Espagne faisant obstacle à toute directive européenne susceptible de conforter cette souveraineté de Gibraltar, qu'elle ne reconnaît pas.

« Gib », comme on dit ici, ne peut, bien sûr, empêcher un arrangement anglo-espagnol, sauf à revendiquer – épilogue impensable – une indépendance que la population refuse, et que Madrid récuserait. Le Royaume-Uni ne peut, à l'inverse, ni ne veut abandonner Gibraltar, où il a de gros intérêts stratégiques, notamment une base navale où les sous-marins nucléaires sont les bienvenus, chose assez rare aujourd'hui dans le monde. Pareille tentative serait d'ailleurs illégale, la Constitution de Gibraltar (1969) stipulant qu'un changement de souveraineté ne peut avoir lieu qu'avec l'accord « librement et démocratiquement exprimé » des habitants.

Quant à un éventuel référendum, nul ne doute qu'il se solderait par un

rejet massif de toute formule de cosouveraineté. En outre, sur ce territoire minuscule où tout le monde se connaît, la pression sociale est si forte qu'elle freine l'éclosion d'un authentique débat sur cette question, dont la classe politique a fait son unique cheval de bataille. Londres, au demeurant, n'organisera pas une consultation dont l'échec serait connu d'avance. Lors du précédent référendum sur ce sujet, en 1967, 44 électeurs seulement avaient voté pour le rattachement de Gibraltar à l'Espagne, et plus de 12 000 contre.

« CONCESSIONS SYMBOLIQUES »

Alors, pourquoi tant de craintes ? Réponse de Peter Caruana : « *La proposition de cosouveraineté n'entrera pas dans les faits, mais elle survivra à un éventuel référendum, et elle restera là, suspendue au-dessus de nous comme une épée de Damoclès.* » Vision inacceptable pour le chef ministre comme pour l'un de ses prédécesseurs, l'intraitable Joe Bassano, qui parle toujours de l'« *Espagne fasciste* ». Tout le monde ne partage pas cette intransigeance : « *Le statu quo n'est plus tenable, observe un intellectuel. Refuser toute discussion est une erreur, car les choses se décideront sans nous et nous resterons à la merci des tracasseries espagnoles. Mieux vaudrait faire une concession symbolique à Madrid et bénéficier de tous les avantages économiques et sociaux qu'entraînerait la normalisation politique dans le cadre d'un développement régional.* » Peu de Gibraltariens sont prêts, pour l'instant, à entendre ce langage.

Jean-Pierre Langellier

TROIS QUESTIONS À... PETER CARUANA

1 Pourquoi, en tant que chef de gouvernement de Gibraltar, boycottez-vous les pourparlers entre la Grande-Bretagne et l'Espagne sur l'avenir de votre pays ?

Nous ne pratiquons pas la politique de la « chaise vide ». Nous avons seulement posé comme condition que l'on ne décide pas de notre sort au-dessus de notre tête. Nous ne voulons pas nous asseoir dans un fauteuil piégé. Nous voulons un dialogue et un ordre du jour ouverts qui respectent la volonté du peuple de Gibraltar. Ce n'est pas ce qu'on nous offre. Ce qu'on nous propose d'approuver, c'est une affaire déjà conclue. Londres et Madrid négocient une déclaration de principes sur un partage de souveraineté. Ensuite, notre peuple devrait se prononcer non pas sur ce statut lui-même, mais sur son application.

2 Pourquoi n'acceptez-vous pas de faire une concession de souveraineté purement symbolique à Madrid ?

Il n'est pas question pour nous de choisir entre une souveraineté entière, partielle, ou partagée. Nous ne voulons pas être espagnols. Le Foreign Office le sait très bien. Gibraltar est l'objet d'une querelle qui remonte au XVIII^e siècle.

de. Il faut lui apporter une réponse du XXI^e siècle. Au lieu de cela, deux gouvernements décident en secret du sort d'un peuple. Aujourd'hui, aucune formule n'est à la fois acceptable par l'Espagne et par le peuple de Gibraltar. La cosouveraineté est un concept absurde, irréaliste, qui a échoué partout.

3 Que pensez-vous de la récente déclaration des Quinze, favorable aux négociations entre Londres et Madrid ?

L'Espagne, obsédée par Gibraltar, a profité du fait qu'elle assurait la présidence de l'Union pour obtenir, avec le soutien de Londres, l'appui des Quinze à un processus non démocratique. Nous regrettons profondément que le communiqué de Barcelone n'ait fait aucune référence aux souhaits des Gibraltariens. On dit que l'UE nous fournirait une aide, si nous acceptions un accord entre Londres et Madrid. Mais notre souveraineté n'est pas à vendre. Nous n'avons pas besoin d'un lubrifiant financier. Gibraltar est économiquement prospère. Cette prospérité est une réalité, indépendante de notre avenir politique.

Propos recueillis par J.-P. L.

L'Union européenne s'engage à soutenir financièrement un accord

BRUXELLES

de notre bureau européen

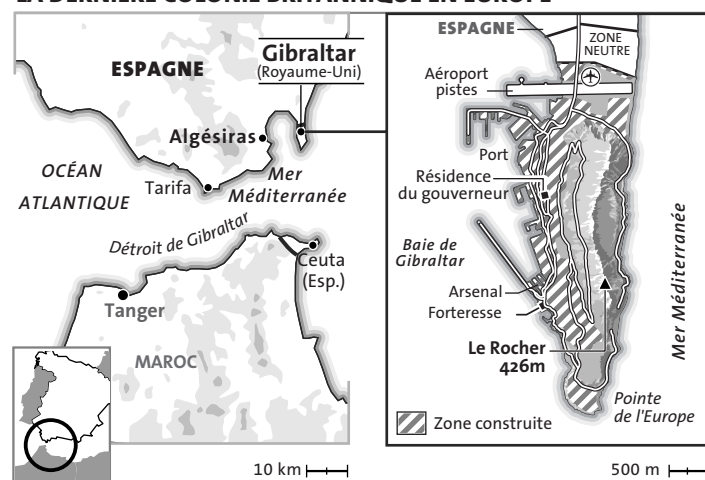
L'Union européenne met tout son poids dans la balance pour convaincre les gouvernements britannique et espagnol d'aboutir à un accord sur Gibraltar. Lors de leur sommet de Barcelone, les chefs d'Etat et de gouvernement ont, pour la première fois, apporté un soutien explicite à Londres et Madrid, se félicitant d'une relance du « processus [de négociations] de Bruxelles », mis en place en novembre 1984, et invitant la Commission européenne « à étudier comment l'Union pourrait apporter sa contribution à tout accord qui viendrait à être conclu ». En clair : entendez-vous et l'Europe vous aidera, financièrement.

UN MONTANT À DÉTERMINER

Jusqu'à présent, les Quinze s'étaient gardés de se mêler de ce différend potentiellement explosif entre deux Etats membres, estimant que l'approche bilatérale était la seule possible. Mais, en raison de l'évolution des relations, la question du montant de l'aide financière de la Commission sera abordée au cours d'une réunion, jeudi 21 mars à Bruxelles, entre représentants des ministères des affaires étrangères espagnol et britannique et experts de la Commission.

Dans le cadre de la politique régionale (fonds structurels), Gibraltar bénéficie déjà d'une aide de 8,38 millions d'euros pour la période

LA DERNIÈRE COLONIE BRITANNIQUE EN EUROPE



2000-2006. Il est prématuré d'évaluer les montants supplémentaires dont pourrait bénéficier le Rocher, mais Peter Hain, ministre britannique des affaires européennes, a parlé d'environ 65 millions d'euros, et certains experts avancent celui de 50 millions d'euros. A la Commission, on estime ces sommes très exagérées. Une référence possible serait celle d'un programme Urban, qui s'adresse aux quartiers défavorisés des grandes villes de l'Union, parce que le seuil de population est comparable (20 000 à 30 000 personnes pour Urban, alors que Gibraltar compte 28 000 habitants). Mais cette comparaison a ses limi-

tes. Le programme spécial que l'Union mettrait en œuvre devra profiter non seulement à Gibraltar, mais aussi à la région espagnole moyenne, autrement dit au Campo, la zone la plus méridionale de l'Andalousie, qui aux abords d'Algésiras encerclé Gibraltar. La nature des projets qui pourraient profiter de la solidarité communautaire est plus évidente : les transports, le port et l'aéroport, une station d'épuration des eaux, différents projets d'infrastructure, mais aussi des aides aux PME. La ligne directrice sera de favoriser le « développement économique intégré », c'est-à-dire l'intégration régionale de Gibraltar.

L'Irlande du Nord pourrait servir de référence. Depuis 1995, la Commission a mis en place les programmes « Peace », pour « la paix et la réconciliation en Irlande du Nord et dans la région frontalière ». Le programme « Peace II » (2000-2004) est doté de 531 millions d'euros, dont 425 millions d'euros pour l'Irlande du Nord et 106 millions d'euros pour le Sud. Reste l'approche plus « politique » : la Commission a annoncé sa décision, mardi 19 mars, de clore l'enquête qu'elle avait ouverte à la suite de plaintes sur des restrictions qui seraient en place à la frontière entre l'Espagne et Gibraltar.

Selon les plaignants, les autorités espagnoles auraient instauré des contrôles au point de passage de La Linea qui seraient incompatibles avec le droit communautaire. Apparemment, il n'en est rien. Décision qu'il faut rapprocher de l'annonce, également jeudi, du gouvernement espagnol d'ouvrir une voie supplémentaire afin de rendre le trafic plus fluide. Bref, à sa manière, la Commission n'hésite pas à agir pour influencer un résultat positif des négociations anglo-espagnoles. Le cas de Gibraltar s'apparente ainsi à celui de la négociation sur Chypre : en cas d'accord entre les deux parties de l'île, l'Union accorderait une aide de 206 millions d'euros à la partie nord de l'île...

Laurent Zecchini

Cartier

C H E R C H E C A R T I E R

Cartier souhaite acquérir bijoux, montres et autres objets de sa création, antérieurs à 1965.

Nos spécialistes vous recevront sur rendez-vous en toute confidentialité. Veuillez contacter : Thierry Bousquet - Tél : 01 49 26 35 08 Bernhard Berger - Tél : 01 49 26 17 29 Cartier - 11 rue de la Paix - 75002 Paris



Broche « Palmier » en platine, rubis et diamants. Cartier Paris, 1957.

Du traité d'Utrecht à un « accord global »

● **L'Histoire.** Gibraltar fut conquis par les Anglais en 1704, puis cédé « à perpétuité » par l'Espagne en 1713, lors du traité d'Utrecht. L'enclave était censée servir seulement de base militaire et non de colonie de peuplement, une promesse vite oubliée par Londres. L'Espagne a tenté à plusieurs reprises, en vain, de récupérer le Rocher par les armes. En juin 1969, le général Franco ferma la frontière entre l'Espagne et Gibraltar, rouverte seize ans plus tard. En novembre 1984, Madrid et Londres entamèrent à Bruxelles une série de pourparlers

pour surmonter leurs divergences. C'est ce processus qui, après un gel de quatre ans, a été relancé à Londres, en juillet 2001, avec pour objectif d'aboutir à un « accord global » d'ici à août 2002.

● **Les institutions.** Lors d'un référendum, le 10 septembre 1967, 99,6 % des habitants de Gibraltar se sont prononcés pour le maintien des liens avec la Grande-Bretagne et contre le rattachement à l'Espagne. La Constitution de 1969 a institué un Parlement de quinze membres et confié à un gouvernement local la gestion du territoire, à l'exclusion

des affaires de défense, de sécurité intérieure et de diplomatie, placées sous la responsabilité d'un gouverneur nommé par la reine. Dans le préambule de la Constitution, Londres s'engage à ne restituer la souveraineté du territoire à un Etat tiers qu'avec l'accord « librement et démocratiquement exprimé » des habitants. C'est en riposte à ce texte que Franco ferma la frontière. Gibraltar, comme la Grande-Bretagne, appartient à l'UE depuis 1973, bénéficiant de certaines exemptions fiscales et douanières.

● **Les négociations.** L'« accord global » porterait sur une cosouveraineté anglo-espagnole, formule que le Foreign Office s'est cependant refusé à confirmer. Selon Londres, l'accord consistera en « une déclaration politique » et non pas en « un traité bilatéral », qui resterait « au stade d'une proposition » dans l'hypothèse où les Gibraltariens la rejetteraient par référendum. Le 18 mars, Tony Blair a déclaré qu'un accord sur le statut de la colonie « serait aussi dans l'intérêt des habitants de Gibraltar ». Il a rejeté toute idée de « marchandage » ou de « complot ».

La tournée de M. Cheney confirme un tournant américain au Proche-Orient

L'administration Bush souhaiterait apaiser le conflit israélo-palestinien pour se concentrer sur l'Irak

WASHINGTON

de notre correspondant

Le voyage du vice-président, Richard Cheney, au Proche-Orient commence à être perçu par les milieux politiques et diplomatiques de Washington comme un tournant dans la politique de l'administration Bush au Proche-Orient et, peut-être, un moment important dans l'histoire du conflit entre Israéliens et Palestiniens. Les déclarations du président George W. Bush, critiquant les initiatives du gouvernement israélien (*Le Monde* du 16 mars), sont largement reconnues à présent comme destinées à faire passer le message principal dont M. Cheney était porteur : la priorité donnée au règlement du problème irakien. Il était clair que les interlocuteurs arabes du vice-président ne pourraient accepter cette hiérarchie des urgences, au moment où la violence atteignait un niveau extrême entre Israéliens et Palestiniens.

Certes, M. Cheney n'a pas dérogé à l'alliance privilégiée qui demeure de rigueur entre les Etats-Unis et Israël et, plus particulièrement, entre l'administration et la droite israélienne. Mardi 19 mars, il a réaffirmé, à Jérusalem, que la responsabilité de la violence incombe aux Palestiniens. « Je ne peux pas souligner assez combien il sera important, cette semaine, pour le président Arafat, de faire les gestes nécessaires pour que le cessez-le-feu démarre », a déclaré le vice-président. Cependant, le même homme qui, après l'affaire du cargo *Karine-A*, intercepté par les Israéliens, alors que, selon Israël, il livrait à l'Autorité palestinienne des armes achetées avec l'aide du Hezbollah et de l'Iran, avait estimé que Yasser Arafat avait partie liée avec le terrorisme et n'était pas un interlocuteur respectable, envisage aujourd'hui de le rencontrer.

PAS « HORS JEU »

M. Cheney a déclaré, en effet, qu'il est prêt à s'entretenir avec le président de l'Autorité palestinienne si un cessez-le-feu devient effectif. Il est vrai qu'il y met des conditions particulièrement sévères pour le chef palestinien. Celui-ci, a-t-il dit, doit « parler personnellement à son peuple de la nécessité de mettre fin à la violence et au terrorisme, donner des instructions claires à ses services de sécurité de faire respecter le cessez-le-feu et suivre de près les efforts faits pour assurer la mise en œuvre du plan ».

Le plan auquel se réfère le vice-président est celui qui avait été conçu par le directeur de l'Agence centrale de renseignement, la CIA, George Tenet, lors de la mission qui lui avait été confiée il y aura bientôt un an. Les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils sont prêts à envoyer sur place des fonctionnaires de la CIA pour en surveiller l'application, si les Israéliens et les Palestiniens l'adoptent, et pour contrôler, aussi, la réalité des mesures de sécurité prises par l'Autorité palestinienne à l'encontre des organisations qui pratiquent le terrorisme.

Le fait que M. Cheney envisage

de rencontrer M. Arafat donne la mesure du changement qui s'est opéré dans la politique américaine. Jamais le président Bush, non plus que le vice-président Cheney, n'ont serré la main du dirigeant de l'OLP, alors que Bill Clinton le considérait, dans la suite du processus d'Oslo, comme le représentant légitime des légitimes revendications palestiniennes.

Lorsque, en novembre 2001, M. Bush s'était prononcé à l'ONU pour la création d'un Etat palestinien, il avait néanmoins refusé de s'entretenir avec M. Arafat, qui participait pourtant à l'Assemblée générale. Après les attentats anti-israéliens de décembre, les dirigeants américains avaient désigné M. Arafat comme celui auquel il incombait de démontrer sa fiabilité en combattant résolument les orga-

Jacques Chirac et l'Irak

Dans un entretien publié, mercredi 20 mars, par *l'International Herald Tribune*, le président Jacques Chirac estime que l'Irak serait « bien avisé de prendre au sérieux les demandes du Conseil de sécurité et l'offre de dialogue du secrétaire général (de l'ONU). Le retour des inspecteurs du désarmement est une précondition nécessaire, essentielle et inévitable », a-t-il ajouté, estimant que ce retour écarterait le risque de frappes militaires contre Bagdad. Dans le cas contraire, c'est au Conseil de sécurité de décider ce qui doit être fait, insiste-t-il, la France étant « complètement ouverte à toute solution pour peu qu'elle soit approuvée par le Conseil ». Selon lui, la France est un « allié fidèle » des Etats-Unis, toujours présent « lorsque des choses importantes sont en jeu. Ce qui ne signifie pas qu'elle accepte ou adopte toutes les positions prises par l'un ou l'autre de ses alliés, y compris les Américains. Et lorsqu'il s'agit de solidarité, la France n'a jamais failli ».

nisations responsables d'actions suicides contre des civils. L'affaire du *Karine-A* avait transformé en franche hostilité la méfiance de l'administration Bush vis-à-vis de M. Arafat. Toutefois, le président avait refusé de le considérer comme « hors jeu », selon la formule de M. Sharon. M. Cheney, lui, ne se cachait pas de juger que le dirigeant palestinien avait partie liée avec lui.

La raison déterminante de l'évolution américaine est la nécessité où se trouvent M. Bush et son équipe de faire accepter à leurs alliés arabes leur volonté d'en finir avec Saddam Hussein. Le président est revenu sur le sujet, lundi 18 mars, lors d'un déplacement dans le Missouri, en soulignant que les Etats-Unis ne permettront pas aux « dirigeants les plus dangereux du monde d'avoir les armes les plus dangereuses et de [les] prendre en otage, avec leurs amis et leurs alliés ». M. Bush s'est dit désireux de discuter avec les alliés ara-

bes des Etats-Unis, afin de les convaincre ; mais, a-t-il ajouté, « ce que j'ai dit au sujet de l'axe du Mal, je le pense et je ne peux pas être plus franc que je l'ai été ». Le fait que le prince héritier d'Arabie saoudite, Abdullah Ben Abdel Aziz, ait accepté l'invitation de M. Bush, transmise par M. Cheney, à venir le rencontrer au Texas d'ici l'été semble indiquer que, s'agissant de l'Irak, les discussions ont été positives.

Alors que le gouvernement américain va, au sujet du conflit israélo-palestinien, dans le sens des souhaits exprimés depuis plusieurs mois par le prince, la question de l'idéologie diffusée dans ce pays et exportée par lui a été de nouveau posée à l'occasion de la publication par le journal *Al-Riyad* d'un article reprenant le mensonge du « crime rituel », hérité de l'antisémitisme européen du Moyen-Age, à l'encontre des juifs. Ceux-ci étaient alors accusés de fabriquer les pains azyymes de la Pâque avec le sang d'un enfant chrétien. M. Cheney a demandé fermement que les dirigeants saoudiens cessent de tolérer ce genre de propagande.

Patrick Jarreau

La Colombie pleure Mgr Duarte, archevêque de Cali assassiné

Les groupes armés ont démenti toute implication dans le meurtre

BOGOTA

de notre correspondante

Plus de vingt mille personnes et soixante-dix évêques de Colombie et de pays voisins ont assisté, mardi 19 mars à Cali, aux obsèques de Mgr Isaías Duarte, archevêque du diocèse, assassiné, samedi 16, par deux jeunes tueurs à gages. Le prélat venait de marier une soixantaine de couples d'un quartier pauvre de Cali et les vidéos filmées pendant la cérémonie auraient permis d'identifier un des tueurs dans l'assistance. « Pire que le crime de l'archevêque serait l'impunité », a déclaré mardi soir le procureur de la République, Edgardo Maya, en enjoignant les enquêteurs, qui privilégient la piste des trafiquants de drogue, de s'abstenir de toute déclaration prématurée.

Tôt le matin, portant œillets et mouchoirs blancs, banderoles et drapeaux colombiens, des milliers de fidèles avaient commencé à remplir la place devant la cathédrale Saint-Pierre. Une fine pluie tombait sur la troisième ville de Colombie : « Ce sont les anges qui pleurent. C'était un homme bon », sanglote une vieille dame au micro d'une radio locale, alors que son

voisin affirme qu'on peut « être athée, mais bouleversé par l'effondrement moral du pays ». Un grand portrait de Mgr Duarte couvrait la façade de la cathédrale, portant le titre : « L'apôtre de la paix ». Mille cinq cents policiers avaient été déployés pour garantir la sécurité de l'office présidé par le cardinal Pedro Rubiano, archevêque de Bogota et primat de Colombie.

UNE LETTRE DE CONDOLÉANCES

L'émotion a tourné à la colère lorsque le chef de l'Etat, Andrés Pastrana, a voulu prendre la parole. Son bref discours a été couvert par les sifflements et les huées de la foule. Beaucoup de Colombiens sont convaincus que Mgr Duarte a signé son arrêt de mort en déclarant, peu avant les élections législatives du 10 mars, que « l'argent maudit de la drogue » finançait certaines campagnes électorales. Et personne n'a oublié qu'Andrés Pastrana l'avait alors sommé de fournir des noms sous peine de passer pour « quelqu'un qui cache la main après avoir jeté la pierre ».

Alors que le conflit armé est au centre de l'actuelle campagne électorale, le prélat avait voulu rappeler

que les relations entre la mafia et le milieu politique sont loin d'être éclaircies. Depuis le démantèlement des grands cartels - Medellin puis Cali - au début des années 1990, le trafic de drogue est passé aux mains de dizaines de petites organisations, plus discrètes mais aussi efficaces.

Dès dimanche, les chefs paramilitaires des Autodéfenses unies de Colombie (AUC) rendaient publique une lettre de condoléances à la conférence épiscopale, accusant les dirigeants de l'Armée de libération nationale (ELN, la deuxième guérilla du pays) d'avoir perdu le contrôle de certains de leurs bataillons. Le lendemain, un communiqué de l'ELN démentait ces accusations, en imputant la responsabilité du crime « aux ennemis de la paix ». Pour sa part, Pablo Catatumbo, dirigeant local des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), soulignait que « le traître assassinat politique ne fait pas partie des méthodes des FARC ». Le guérillero a, lui, invité les autorités de suivre la piste de Diego Montoya, un trafiquant de la région...

Marie Delcas

Un attentat-suicide fait quatre morts dans le nord d'Israël

UN KAMIKAZE a fait exploser une charge qu'il transportait dans un autobus, mercredi 20 mars, près de la ville arabe israélienne d'Oum El-Fahem, dans le nord d'Israël, faisant quatre morts et une trentaine de blessés parmi les passagers. L'autobus reliait Tel-Aviv à la ville de Nazareth. La majorité des passagers étaient des Arabes israéliens, a déclaré un porte-parole de la compagnie de transports Egged. L'attentat a été commis avant une réunion de la haute commission de sécurité israélo-palestinienne sous la présidence de l'émissaire américain, Anthony Zinni. Israël a accusé le président palestinien, Yasser Arafat, de ne pas avoir donné d'ordres pour empêcher les attaques anti-israéliennes.

La direction palestinienne, réunie, mardi, sous la présidence de M. Arafat, avait annoncé qu'elle « s'engage à œuvrer pour la consolidation du cessez-le-feu et l'applica-

tion à la lettre des recommandations du plan Tenet et du rapport Mitchell ». Elle a accusé Israël, « malgré le redéploiement de son armée et de ses chars, de renforcer le blocus des villes, villages et camps de réfugiés palestiniens, mener des incursions et tuer, terroriser et enlever les citoyens sous de faux prétextes ».

UN « DÉPART CONDITIONNÉ »

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, s'est déclaré prêt à permettre à Yasser Arafat de se rendre à l'étranger sous conditions : « Le départ d'Arafat est conditionné à l'application du plan Tenet » de cessez-le-feu, a déclaré M. Sharon.

« S'il s'avère que durant son séjour à l'étranger il se livre à des incitations à la violence et qu'il y ait des actions terroristes en son absence, le gouvernement se réunira et devra prendre une décision et je n'exclus aucune possibilité », a affirmé M. Sharon. - (AFP.)



CANALI

L'assassinat de Marco Biagi, conseiller du gouvernement, suscite une vive émotion en Italie

Ce meurtre n'a pas été revendiqué mais rappelle celui de Massimo D'Antona, également consultant du pouvoir de l'époque, exécuté par les Brigades rouges il y a trois ans

ROME

correspondance

Marco Biagi, économiste et consultant du ministère du travail, a été assassiné, mardi 19 mars, peu après 20 h 30, en plein centre de Bologne, alors qu'il rentrait chez lui. Deux personnes l'ont exécuté froidement de deux balles dans la nuque avant de s'éloigner à moto. L'Italie s'est soudain retrouvée plongée dans l'horreur qu'elle a si souvent connue, celle du terrorisme. Cet assassinat rappelle en tout cas celui du 20 mai 1999, lorsque Massimo D'Antona, lui aussi consultant du ministre du travail de l'époque, avait été exécuté en pleine rue, à Rome. Le meurtre avait été revendiqué par les Brigades rouges-Parti communiste combattant. L'enquête, toujours en cours, n'a donné aucun résultat. L'attentat contre Marco Biagi n'a pas encore été officiellement revendiqué. La police privilégie la piste du terrorisme. Deux étoiles à cinq branches, inscrite chacune dans un cercle, symbole des Brigades rouges, ont été retrouvées dont l'une sur la porte d'entrée du domicile de la victime. On ignore pour le moment si elle est récente ou non.

Le président du conseil, Silvio Berlusconi, a exprimé sa douleur et a fait appel au sens de responsabilité de chacun « afin que soit brisée la chaîne de la haine et de mensonge qui nourrit l'inhumaine idéologie et arme la main des assassins ».

L'attentat intervient dans un débat social provoqué par le projet de réforme de l'article 18 du statut des salariés. En cas de licenciement injustifié, le salarié a droit à la réintégration automatique dans son poste de travail. Le gouvernement prévoit de suspendre cette norme pour une période d'essai. Elle serait remplacée par un dédommagement finan-



PAOLO FERRARI/AP

Le professeur Marco Biagi, consultant au ministère du travail, a été assassiné, mardi soir devant son domicile à Bologne. Deux tueurs à moto l'ont exécuté de deux balles dans la nuque alors qu'il descendait de son vélo. Cet assassinat n'a pas été revendiqué dans l'immédiat mais deux étoiles à cinq branches, inscrite dans un cercle, symbole des Brigades rouges, ont été retrouvées, l'une sur la porte du domicile, l'autre à quelques mètres.

cière. Cette initiative, qui a pour but de rendre plus flexible le marché de l'emploi, est vivement condamnée par les syndicats, qui considèrent qu'il s'agit du premier pas vers le démantèlement de droits acquis. Les confédérations syndicales sont sur le pied de guerre. La CGIL, la principale d'entre elles, a prévu, à Rome, samedi 23 mars, une mobilisation de masse.

CHOIX DES VICTIMES

Des questions se posent sur le moment choisi par les terroristes qui, encore une fois, interviennent brutalement dans le processus démocratique du pays. Certains rappellent que l'Italie fut le pays de « la stratégie de la tension » lorsque le terrorisme fut utilisé pour bloquer

des revendications syndicales ou un changement politique. Pour Sergio Cofferati, secrétaire général de la CGIL, cet attentat est la preuve que le terrorisme, même s'il n'a plus les dimensions des années 1970, est capable de choisir avec grande précision ses cibles. La liste des victimes qui servent l'Etat comme Marco Biagi aujourd'hui, Massimo D'Antona hier, mais aussi Roberto Ruffilli en 1988 et Ezio Tarantelli en 1985, deux économistes eux aussi assassinés. Des personnalités peu connues du grand public, choisies en raison de leur rôle dans le dialogue social ou les réformes à mettre en place.

Marco Biagi avait collaboré aussi bien avec les gouvernements de centre-gauche que celui de centre-droit

et il écrivait régulièrement dans les journaux. Son dernier article, paru mardi, le jour de sa mort, a été publié dans le quotidien économique *Il Sole 24 ore*. Il parlait des résultats du conseil européen de Barcelone et faisait remarquer que les objectifs du gouvernement italien dans sa révision de l'article 18 répondaient à la modernisation et la flexibilité du marché de l'emploi recherchées en Europe. Agé de 52 ans, Marco Biagi, marié et père de deux enfants, était un ami de Romano Prodi, avec lequel il faisait souvent de la bicyclette. Le professeur Biagi revenait de Modène, où il enseignait le droit. Il a trouvé la mort en descendant de son vélo.

Salvatore Aloise

Le Zimbabwe suspendu du Commonwealth au moins pour une année

LE ZIMBABWE a été suspendu du Commonwealth pour une année au minimum, au motif que « les conditions [du scrutin présidentiel] organisé il y a une dizaine de jours n'avaient pas suffisamment permis aux électeurs d'exprimer librement leur pensée », a annoncé, mardi 19 mars, à Londres, le premier ministre australien, John Howard.

La décision - rare sans être exceptionnelle - a été prise après plusieurs heures de discussion par une tröika qui réunissait le chef de l'Etat sud-africain, Thabo Mbeki, son homologue du Nigeria, le président Olusegun Obasanjo, et le premier ministre australien. Elle s'appuie sur le rapport des observateurs du Commonwealth dépêchés au Zimbabwe pour l'élection présidentielle officiellement remportée par le président sortant Robert Mugabe, soixante-dix-huit ans, face à Morgan Tsvangirai, cinquante ans, le chef de l'opposition.

Si le document n'a pas été rendu public, le chef de la mission du Commonwealth, le général Abubakar, avait stigmatisé lors d'une conférence de presse à Harare, la capitale du Zimbabwe, « la violence et l'intimidation [qui] ont créé un climat de peur et de suspicion » pendant le scrutin. La suspension du Zimbabwe est « une mauvaise décision », qui a été prise sur la base d'« un mauvais rapport (...) plein de déformations », a com-

menté le ministre zimbabwéen de l'intérieur, Jonathan Moyo. A l'inverse, le parti de M. Tsvangirai, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC), s'est félicité du verdict qui doit être considéré comme « un appel sans ambiguïté de la part de la communauté internationale au respect des règles de la démocratie ».

INTERDITS DE SÉJOUR

C'est à Londres que la satisfaction est la plus évidente. Après son échec, début mars, pour obtenir des sanctions du Commonwealth à l'encontre de l'ancienne Rhodésie, le premier ministre Tony Blair, avec le soutien de l'Australie et du Canada, a obtenu gain de cause. L'exclusion est « la conséquence logique et naturelle des rapports accablants des observateurs du Commonwealth », a commenté, mardi, le secrétaire du Foreign Office, Jack Straw. Washington campe sur une position identique. Un responsable américain a d'ailleurs indiqué, mardi, que la liste des dirigeants du Zimbabwe interdits de séjour aux Etats-Unis s'était enrichie de six noms supplémentaires.

La décision de suspendre le Zimbabwe a causé une certaine surprise. A l'issue de leur rencontre séparée avec le président Mugabe et son rival, il y a quelques jours à Harare, les présidents d'Afrique du Sud et du Nigeria s'étaient montrés très

prudents, reflétant le peu d'enthousiasme des pays africains du Commonwealth pour sanctionner le Zimbabwe. Les deux chefs d'Etat avaient plaidé en faveur d'un gouvernement d'union nationale, seule possibilité selon eux d'obtenir une aide économique de la communauté internationale. Le Zimbabwe « a besoin d'assistance pour sortir de ses difficultés économiques », avait insisté M. Obasanjo avant d'évoquer les pénuries alimentaires et la sécheresse qui frappent le pays.

L'assassinat d'un huitième fermier blanc non loin de Harare moins de vingt-quatre heures après la cérémonie d'investiture du président Mugabe (dont c'est le cinquième mandat) a probablement accentué les pressions britanniques pour obtenir la suspension du Zimbabwe.

Un événement va permettre de jauger la réaction du président Mugabe. Une grève nationale de trois jours a en effet été décidée à compter de mercredi par le ZCTU (Zimbabwe Congress of Trade Unions) - la principale fédération syndicale du pays - naguère dirigé par M. Tsvangirai. Le ZCTU entend protester contre les violences et les mesures d'intimidation à l'encontre de ses adhérents depuis la fin du scrutin. Selon la législation en vigueur, ce type de grève est « politique » et à ce titre illégal.

Jean-Pierre Tuquoi

Corruption : la saison des procès bat son plein en Indonésie

Tommy Suharto, le fils de l'ex-dictateur, est poursuivi pour avoir tué un juge qui l'avait inculpé

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

Une saison de procès cruciaux bat son plein à Djakarta. Le plus en vue, qui s'est ouvert, mercredi 20 mars, avant d'être reporté à la semaine prochaine, concerne le flamboyant Tommy Suharto, fils cadet de l'ancien dictateur, inculpé dans le meurtre du juge qui l'avait condamné en septembre 2000 à dix-huit mois de prison pour corruption. Le procès d'Akbar Tandjung, président de l'Assemblée nationale, déclaré « suspect » de détournement de fonds et placé en détention préventive, s'ouvrira le 25 mars. Toujours en liberté et en fonctions, le gouverneur de la Banque centrale, Syahril Sabirin, fait de son côté appel d'une condamnation à trois ans de prison pour corruption.

La liste est beaucoup plus longue. Devant un parterre d'amiraux et de généraux venus manifester leur solidarité, cinq officiers ont été accusés, mardi, d'avoir au

moins « ignoré » les violences commises, sous leur commandement, à Timor-Oriental en 1999. Le même jour s'est ouvert le procès d'un ancien ministre inculpé dans le scandale dans lequel se débat Akbar Tandjung. Enfin, Hashim Djojohadikusumo, proéminent homme d'affaires et parent par alliance de Suharto, est détenu depuis le 13 mars dans une enquête sur des malversations.

GÂTÉPAR LES GEÔLIERS

L'Indonésie a quelques raisons de vouloir faire le ménage. La présidente Megawati Sukarnoputri, nommée en juillet 2001, n'a pas caché son irritation lorsqu'une récente enquête a placé son pays au premier rang de la corruption. L'armée souhaite le rétablissement d'une aide militaire suspendue par le Sénat américain depuis les exactions dont le Timor-Oriental a été victime voilà plus de deux ans. La justice, dont l'ineptie et la corruption sont régulièrement

dénoncées par les défenseurs des droits de l'homme, a besoin de sortir de son discrédit.

Mais la classe dirigeante qui a géré le pays sous le règne de Suharto, de 1966 à 1998, demeure très influente. « Capturé » le 28 novembre, Tommy Suharto était le plus en vue des enfants du dictateur ; se déplaçant en Rolls-Royce, il avait été l'actionnaire majoritaire de Lamborghini et obtenu plusieurs monopoles. Il est à présent gâté par ses geôliers : appartement privé avec salon et salle de bains, visites à toute heure, protection assurée par dix gardes. L'accusation se concentre sur son inculpation dans le meurtre d'un juge au mois d'août 2001, mais encore faudra-t-il qu'elle dispose de suffisamment de preuves.

Akbar Tandjung, qui a joué un rôle crucial dans l'élimination des deux prédécesseurs de Megawati à la tête de l'Etat, est le patron du Golkar - un mouvement qui a été le relais du pouvoir sous Suharto et qui demeure la deuxième forma-

tion au sein de l'Assemblée élue en 1999. Quelle que soit l'issue du procès, sa carrière politique (notamment la perspective de sa candidature à l'élection présidentielle de 2004) en a pris un sérieux coup.

Reste enfin le procès des violences au Timor-Oriental : seuls des exécutants, dont trois généraux, figurent parmi les dix-huit inculpés traduits devant un tribunal *ad hoc*. Les exactions commises par des miliciens recrutés par l'armée avaient fait des centaines de victimes, détruit les deux tiers des constructions du territoire et forcé plus de deux cent mille personnes à se rendre dans la moitié occidentale et indonésienne de l'île.

Ces procès sont donc accueillis par un public que des précédents ont rendu sceptique, comme le test d'une présidence qui s'est engagée à lutter contre la corruption et l'impunité dont bénéficient riches et puissants.

Jean-Claude Pomonti

Premiers incidents au Kirghizstan depuis l'arrivée des Américains

BICHKEK. Les autorités kirghizes ont remis en liberté, mardi 19 mars, Azimbek Beknazarov, un député d'opposition dont le procès avait entraîné deux jours de sanglants affrontements entre policiers et manifestant demandant sa libération, dans le sud du pays. M. Beknazarov (député à la Chambre basse du Parlement) avait été arrêté en janvier pour abus de pouvoir. Cette arrestation a été condamnée par les défenseurs des droits de l'homme qui jugent cette affaire politique, le parlementaire ayant critiqué à plusieurs reprises les autorités. Le président kirghiz, Askar Akaïev, a accusé des « personnalités politiques bien connues » d'avoir cherché à déstabiliser cette ex-République soviétique d'Asie centrale.

Washington qui a fait du Kirghizstan l'un de ses alliés après le 11 septembre 2001 a souligné, embarrassée, que « le respect des droits de l'homme constitue une part essentielle de la lutte contre le terrorisme ».

Des soldats américains attaqués en Afghanistan

KABOUL. Les soldats américains déployés sur l'aérodrome de Khost (est de l'Afghanistan) ont été attaqués durant la nuit de mardi 19 à mercredi 20 mars, a annoncé le porte-parole de l'armée américaine, le commandant Brian Hilferty, sur la base de Bagram (nord de Kaboul). « Des terroristes ont fait usage de mitrailleuses, de lance-grenades et de mortiers pour attaquer les forces de la coalition à Khost. Nous avons riposté », a-t-il déclaré, sans faire état de victimes. La province de Khost jouxte celle de Paktia, qui a été le théâtre récent de la plus importante bataille de la guerre d'Afghanistan. Autrefois tout puissant à Khost, l'ancien ministre taliban des frontières, le commandant Jalaludin Haqqani, garde de nombreux partisans dans cette région secouée des affrontements tribaux. - (Corresp.)

Une série d'attentats au Pakistan

ISLAMABAD. Deux jours après l'attentat contre un temple protestant de l'enclave diplomatique de la capitale, le régime du président Pervez Musharraf a suspendu de leurs fonctions le chef de la police d'Islamabad, Zahir Ahmed, et trois autres responsables policiers. Parallèlement, la ville de Lahore (Est) a connu des assassinats qui soulignent aussi les risques de déstabilisation du pays. Mercredi 20 mars, des assaillants non identifiés ont lancé des grenades et ouvert le feu sur le dirigeant local du Parti populaire pakistanais, de Benazir Bhutto, tuant ses deux gardes du corps et le blessant. La veille, toujours à Lahore, un professeur sunnite et son chauffeur, ainsi qu'un dirigeant de la communauté chiite (minoritaire), ont été assassinés par des tireurs inconnus se déplaçant en moto. - (AFP, Reuters.)

Le général serbe Momcilo Perisic présente sa démission

BELGRADE. Le vice-

premier ministre serbe, Momcilo Perisic

(photo), impliqué dans

un scandale d'espionnage,

a présenté sa démission,

mardi 19 mars. La veille,

le premier ministre serbe,

Zoran Djindjic, lui

avait demandé de quitter

le gouvernement

et de renoncer à son

immunité parlementaire

pour permettre que

la lumière soit faite

sur cette affaire. « J'accorde

mon plein soutien

au gouvernement de Serbie

mais, en dépit de ma démission,

mon combat pour une meilleure

Serbie ne s'achèvera pas d'une

manière aussi monstrueuse. Je défendrai

mon innocence », a écrit M. Perisic.

Ancien chef d'état-major de

l'armée yougoslave sous Slobodan

Milosevic, il avait été arrêté

jeudi soir dans un restaurant,

où il se trouvait en

compagnie de John David Neighbor,

premier secrétaire de l'ambassade

des Etats-Unis à Belgrade. Il

est accusé d'avoir transmis à

ce diplomate des informations

classées secret défense. - (Reuters.)



REUTERS

Madagascar : l'armée exige une rencontre au sommet

ANTANANARIVO. A la demande « des forces armées légalistes », sous le commandement du général Ismaïl Mounibou, une rencontre entre le président sortant, Didier Ratsiraka, et l'opposant Marc Ravalomanana, qui s'est autoproclamé président à la suite du premier tour de l'élection présidentielle, est « prévue sous 24 ou 48 heures », a-t-on appris, mardi 19 mars, de source politique sûre à Antananarivo. Les deux hommes auraient « accepté » la requête du chef d'état-major général de l'armée.

Le général Mounibou a expliqué à M. Ravalomanana, au cours d'un entretien, que « les officiers des forces armées et de la gendarmerie qu'il avait ralliés à sa cause ne disposaient d'aucun commandement, d'aucune troupe et n'avaient accès à aucun matériel militaire », a affirmé la même source. Depuis le scrutin du 16 décembre, deux rencontres prévues entre M. Ratsiraka et M. Ravalomanana ont été annulées au dernier moment. - (AFP.)

Washington livrera un bouclier antimissile à la Corée du Sud

WASHINGTON. Le Pentagone a annoncé, mardi 19 mars, qu'il se proposait, après accord du Congrès, de vendre à la Corée du Sud trois frégates qui embarquent le système Aegis (bouclier, en grec) de lutte anti-aérienne et antimissile. Ce contrat est de 1,2 milliard de dollars (1,3 milliard d'euros). Le ministère américain de la défense a précisé que Seoul en avait exprimé le besoin face à la menace nord-coréenne constituée, notamment, par le déploiement de quelque 500 missiles sol-sol Scud (d'une portée de 300 à 500 kilomètres) et d'une cinquantaine de missiles sol-sol Nodong 1 et 2 (d'une portée de 1 300 kilomètres), en attendant la mise au point de missiles plus perfectionnés, comme les Taepodong 1 et 2.

Le système Aegis sera installé sur des frégates de 6 000 tonnes. Une fois approuvée, ce devrait être la première exportation d'un tel bouclier. - (AFP, Reuters.)

Les réfugiés du « Monica » relancent le débat sur une politique unifiée de l'UE

La Grèce réclame une police commune

BRUXELLES

de notre bureau européen

L'arrivée, lundi 18 mars, de 928 demandeurs d'asile kurdes irakiens dans le port de Catane, en Sicile, a causé une onde de choc qui, partie d'Italie, a rapidement atteint Bruxelles. La Grèce, elle-même confrontée à de graves problèmes d'afflux de clandestins en raison de l'ampleur de son domaine maritime, a relancé la question d'une politique européenne solidaire. Son premier ministre, Costas Simitis, a indiqué mardi 19 mars à Athènes qu'il en ferait la priorité de la présidence grecque de l'Union au début 2003, réaffirmant son soutien à la création d'une police commune des

Le parcours erratique du bateau

C'est la marine française qui a repéré le *Monica*, dimanche 10 mars, et signalé sa présence aux autorités italiennes. Selon ces dernières, le cargo aurait quitté le Liban une semaine plus tôt, avec à son bord quelques membres « intéressants et importants de la criminalité internationale ». Le cargo a arboré sept pavillons et porté onze noms différents depuis 1988. Il a notamment appartenu à une compagnie détenue par le milliardaire britannique Lord Ashcroft.

Construit vers 1975, en Hongrie, ce bateau aurait servi à diverses activités illicites, affirme la revue des affaires maritimes *Lloyds List*. Connu jusqu'au 3 mars sous le nom de *Lujin*, il battait pavillon des Iles Tonga depuis quelques mois. Le *Karine A*, qui transportait 50 tonnes de munitions lorsqu'il a été intercepté par des commandos israéliens, en janvier, arborait le même pavillon.

frontières, dont l'idée fait son chemin. « *Le Monica aurait pu accoster sur nos côtes, l'UE a besoin d'une approche globale, d'une politique unifiée sur l'immigration et l'asile* », a-t-il souligné devant son parlement au cours du débat sur la ratification du Traité de Nice.

En Italie, où l'extrême droite du gouvernement réclame l'adoption urgente de la nouvelle loi en cours d'élaboration sur l'immigration clandestine, le leader de la Ligue du Nord, Umberto Bossi, numéro trois du cabinet Berlusconi, en a profité pour reprendre ses attaques contre les institutions européennes. « *L'Europe doit faire sa part du travail. Il faut reporter sur l'Europe les coûts du retour des clandestins. On nous a laissés seuls face à la Méditerranée* », a déclaré à *La Repubblica* M. Bossi. Il estime que l'Italie, « troisième contributeur européen », devait exiger que l'Union paie les coûts de la défense des frontières extérieures.

La question du partage des réfugiés est évoquée dans les instances communautaires à chaque nouvel afflux. L'Allemagne et l'Autriche l'ont soulevée à maintes reprises lors des guerres en ex-Yougoslavie,

qui avaient provoqué d'importants afflux de réfugiés sur leurs territoires, mais se sont heurtées à des refus polis, notamment de la France. On rappelle à Bruxelles que, pour la question des réfugiés, chaque Etat-membre dit vouloir une politique commune, mais personne n'est prêt à accomplir les efforts nécessaires afin d'y parvenir. « *Les Etats membres découvrent la nécessité d'une action commune lorsqu'ils sont directement confrontés à un problème grave, pas avant* », explique Wenceslas de Lobkowicz, auteur de « L'Europe et la sécurité intérieure ».

Personne, à Bruxelles, ne nie cependant les difficultés auxquelles est confronté un pays comme l'Italie, qui compte 7 600 km de côtes et a vu débarquer, l'an dernier, vingt mille clandestins, souvent guidés par des organisations criminelles albanaises ou turques qui ont trouvé là une source importante de profits : les passagers du *Monica* avaient acquitté de 2 000 à 4 000 dollars à leurs passeurs, comme les Kurdes de l'*East Sea*, le bateau échoué sur le côté varoise, en février 2001.

SITUATIONS D'URGENCE

Le 30 mai, les ministres des affaires intérieures des Quinze ont rendez-vous à Rome pour débattre des moyens à mettre en œuvre pour créer une police commune des frontières, qu'aussi bien Jacques Chirac et Lionel Jospin réclament dans leurs propositions européennes dans le cadre de la campagne présidentielle. Le gouvernement italien souhaite que la réunion de Rome évoque l'immigration clandestine. A cette occasion sera présentée une étude financée par l'Union et confiée... à l'Italie.

Les dossiers « immigration » (politique d'asile, procédures et conditions d'accueil, statut de résident de longue durée, regroupement familial, etc.), en partie intégrés dans les politiques communes par le traité d'Amsterdam, ont fait l'objet de propositions de la Commission mais tardent à être tranchés. Pour affronter les situations d'urgence, les Quinze ne disposent à l'heure actuelle que de rares instruments, dont une directive sur la protection temporaire qui prévoit qu'en cas d'afflux massif de réfugiés, le Conseil peut déclencher une procédure d'accueil au niveau des Quinze, chaque Etat-membre délivrant des autorisations provisoires de séjour. L'arrivée de mille clandestins dans un Etat-membre n'est toutefois pas considérée comme une « urgence ».

Autre instrument : le Fonds européen pour les réfugiés, créé en septembre 2000 et qui peut cofinancer des projets d'accueil des demandeurs d'asile, des mesures d'intégration mais aussi des aides ponctuelles en cas d'afflux massif et imprévu. Problème : le Fonds n'a été doté que de 216 millions d'euros pour la période 2001-2004.

Jean-Pierre Stroobants

ÉCHOS

■ **INTÉRIM. Les travailleurs intérimaires, dont l'activité représente aujourd'hui 1,5 % de l'emploi en Europe**, vont-ils enfin disposer de règles identiques, qu'ils soient embauchés au Royaume-Uni ou au Portugal ? Sous la houlette d'Anna Diamantopoulou, commissaire en charge de l'emploi et des affaires sociales, et malgré la résistance de collègues hostiles à une législation sociale communautaire, la Commission devrait soumettre, mercredi 20 mars, au Conseil et au Parlement une proposition de directive en ce sens. Elle propose notamment qu'un travailleur intérimaire ne puisse pas être traité de manière moins favorable qu'un travailleur comparable de l'entreprise qui l'emploie

■ **CORRUPTION : le fait de suborner des responsables de l'Union européenne et de la police européenne devient officiellement un délit aux Etats-Unis**, en vertu d'une ordonnance publiée, mardi 19 mars, à Washington. La Commission, le Parlement et la Cour européenne de justice figurent

désormais au nombre des institutions protégées par la législation anticorruption américaine. « *Aujourd'hui, vous commettriez un délit en soudoyant un responsable gouvernemental étranger. Cette mesure criminalise les actions de cette nature appliquées à des responsables de ces institutions* », a dit Claire Buchan, porte-parole de la Maison Blanche, en précisant que c'est l'Union européenne qui avait demandé à être protégée par la législation américaine.

■ **ACIER : les Etats-Unis n'ont pas pris d'engagements sur les compensations** que réclame l'Union européenne pour répliquer à la décision de Washington d'imposer de lourdes taxes sur les importations d'acier, qui devaient entrer en vigueur, mercredi 20 mars. La délégation européenne a présenté un montant de compensations de l'ordre de 2,5 milliards d'euros. Les négociations sur les compensations doivent durer 30 jours à compter du dépôt du recours européen, le 7 mars, soit jusqu'au 6 avril.

L'euthanasie à la Cour européenne de Strasbourg

Diane Pretty, une Anglaise de 44 ans totalement paralysée par une sclérose latérale, est venue défendre à Strasbourg sa volonté de mourir dans la dignité

BRUXELLES

de notre bureau européen

Diane Pretty voulait se montrer aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme, à qui elle demande le droit de « mourir dans la dignité ». Aussi a-t-elle assisté en personne, dans son fauteuil roulant, à l'audience sur la recevabilité de son affaire, mardi 19 mars à Strasbourg, après avoir fait un difficile voyage de douze heures, assistée de trois infirmiers et de son mari, depuis Luton, une ville du nord de Londres.

Cette Anglaise de 44 ans est victime d'une paralysie des muscles due à une « sclérose latérale amyotrophique » en phase terminale. Nourrie par un tube, et clouée dans un fauteuil roulant, elle ne peut plus parler. Mais ses facultés intellectuelles ne sont pas atteintes, et elle communique au moyen d'un petit ordinateur fixé à l'accoureur de sa chaise roulante sur lequel était écrit, mardi, « *I just want my rights* » (je ne réclame que mes droits).

Ayant pour seule perspective d'avenir une agonie lente par étouffement, M^{me} Pretty veut choisir le moment de sa mort, pour s'epar-

ner « *la douleur et la perte de dignité* » qui accompagneraient un décès naturel. Compte tenu de son état, Diane Pretty ne peut se suicider sans l'intervention d'autrui. Brian, son mari, est prêt à l'aider. Mais il encourt une peine de quatorze ans de prison, le suicide assisté étant un crime au Royaume-Uni.

de la requête, les magistrats ont décidé de traiter cette affaire par priorité sur les autres dossiers (*Le Monde* du 29 janvier).

DROITS FONDAMENTAUX

Lors de l'audience, Philippe Havers, le défenseur de Diane Pretty, a expliqué qu'en empêchant sa

veut vivre ou mourir, et comporte donc un corollaire, le « droit de mourir ». Il a affirmé que le refus du gouvernement britannique de prévoir une disposition légale autorisant le suicide assisté constitue une atteinte à la liberté de conscience. Il a fait valoir que l'interdiction du suicide assisté entraîne une discrimination entre personnes valides, qui ont la possibilité d'attenter à leurs jours, et personnes invalides.

Le représentant du gouvernement britannique, Jonathan Crow, a fait remarquer que la Convention européenne des droits de l'homme ne confère aucunement le droit au suicide, contrairement à ce que soutient le conseil de M^{me} Pretty, et invoqué le droit à une marge d'appréciation dans chacun des pays européens.

C'est la première fois que la Cour se penche sur l'euthanasie volontaire. Elle devrait rendre sa décision dans un délai d'un mois. Elle peut refuser de se prononcer, comme elle vient de le faire à propos de l'adoption d'enfants par des couples homosexuels.

Rafaële Rivais

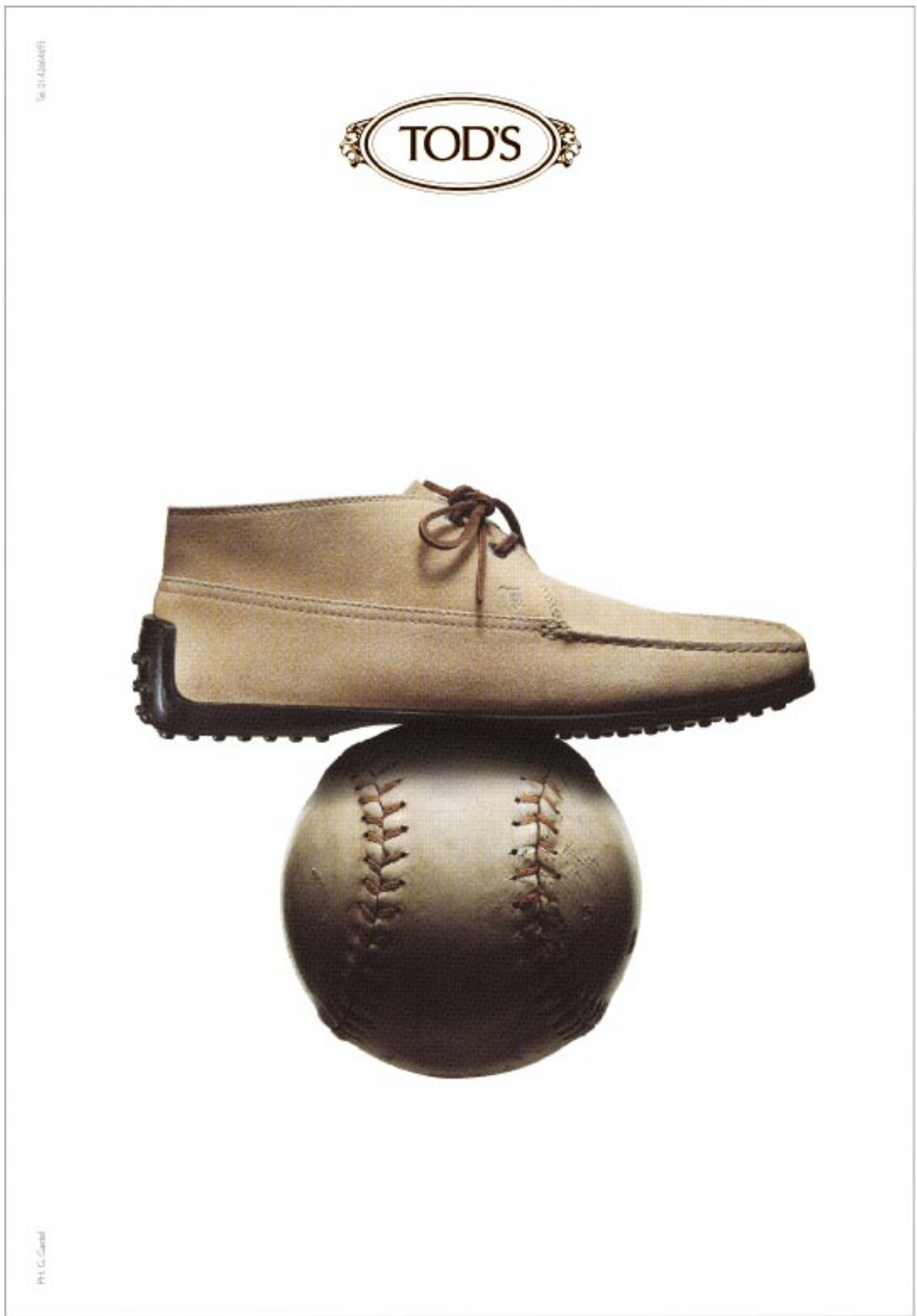
Un jugement qui vaudrait pour l'Europe

Si la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg donnait raison à Diane Pretty, le Royaume-Uni serait obligé de réviser sa législation. Mais la jurisprudence de la Cour vaudrait aussi dans les quarante-deux autres Etats membres du Conseil de l'Europe.

Actuellement, seuls les Pays-Bas ont dépénalisé l'euthanasie, et la Belgique est en passe de le faire. L'aide au suicide est tolérée au Danemark, et n'est pas considérée comme un délit en Allemagne et en Suisse. L'Espagne a ramené de vingt à trois ans de prison la peine pour euthanasie, en 1996. En France, l'euthanasie est associée à un homicide volontaire.

Diane Pretty a demandé en vain à la justice anglaise qu'elle lui donne l'assurance que Brian ne serait pas poursuivi. En novembre 2001, la Chambre des Lords, juridiction suprême de son pays, la lui a refusée. M^{me} Pretty a alors saisi la Cour européenne des droits de l'homme, en décembre 2001. En raison du caractère dramatique et urgent

clientele de choisir le moment de sa mort, le gouvernement britannique viole plusieurs droits fondamentaux garantis par la Convention européenne des droits de l'homme, notamment « l'interdiction de traitements inhumains et dégradants ». L'avocat a fait valoir que « le droit à la vie » donne à chaque individu le droit de décider s'il



FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Les deux principaux candidats à l'élection présidentielle s'opposent sur leurs **PRIORITÉS FISCALES**. M. Chirac privilégie une réduction d'un tiers de l'impôt sur le revenu d'ici à 2007 et la poursuite de la

baisse des charges sociales. M. Jospin propose un allègement de moitié de la taxe d'habitation sur cinq ans, un alourdissement de la fiscalité de l'épargne et l'examen du **PRÉLEVEMENT À LA SOURCE** de

l'impôt sur le revenu. Dominique Strauss-Kahn évalue à **55 MILLIARDS D'EUROS** le coût du programme de M. Chirac, qu'il juge « hors de l'épure » imposée par Bruxelles. Le RPR devait publier, jeudi

21 mars, une **EXPERTISE CRITIQUE** sur le projet de M. Jospin. L'économiste Thomas Piketty estime pour sa part qu'il faut privilégier la poursuite et l'extension de la baisse des charges sociales sur les salaires.

M. Chirac et M. Jospin s'opposent sur leurs priorités fiscales

Le président-candidat privilégie une forte baisse de l'impôt sur le revenu et des charges sociales. Le premier ministre prône une réduction de moitié de la taxe d'habitation et un alourdissement de la fiscalité de l'épargne. Leurs visions divergent aussi sur la fiscalité des entreprises

COMMENT se différencier l'un de l'autre ? Depuis leur entrée en campagne présidentielle, Jacques Chirac et Lionel Jospin se posent la question. Sur l'insécurité, ils tiennent peu ou prou le même discours. Ils défendent tous deux le développement de la formation au cours de la vie professionnelle. Quant au dialogue social, les deux favoris dans la course à l'Élysée en font la promotion depuis plusieurs semaines. Mais il y a un sujet sur lequel leurs programmes respectifs diffèrent nettement, même si leurs oppositions en la matière apparaissent plus marquées en

1995 : ce sont les propositions fiscales. Tous deux proposent, certes, d'importantes baisses d'impôts, dont l'ampleur est comparable – même s'ils se livrent aujourd'hui à une bataille de chiffres : 18 milliards d'euros pour le programme de M. Jospin, 24 milliards d'euros pour celui de M. Chirac. Mais les diminutions d'impôts qu'ils proposent sont loin d'être de même nature.

La mesure phare de M. Chirac est la réduction d'un tiers de l'impôt sur le revenu (IR) en cinq ans – ce qui représente plus de 15 milliards d'euros –, dont 5 % dès 2002.

Cette mesure vise la moitié des Français les plus aisés. L'année dernière, sur 32,9 millions de foyers fiscaux, seuls 17,2 millions étaient imposables. Pour les autres, M. Chirac n'a rien prévu. Si ce n'est d'alléger la TVA sur les hôtels-restaurants. Cette mesure représenterait un cadeau fiscal de moins de 4 milliards d'euros et profiterait aux clients de ce secteur. Le président-candidat évoque également une « remise à plat » de la taxe d'habitation, sans toutefois livrer plus de précision.

Lionel Jospin, lui, veut cibler les revenus modestes. Il fait de la réduction de moitié de la taxe d'habitation – pour quelque 4,3 milliards d'euros – sur cinq ans sa principale mesure. « La taxe d'habitation est l'impôt le plus archaïque et le plus injuste », argumente-t-il dans son programme. Celle-ci est en effet assise sur des valeurs locatives établies en 1970 qui sont aujourd'hui totalement déconnectées du marché immobilier et du revenu des contribuables. Conséquence : la taxe est « plus élevée à Sarcelles qu'à Neuilly », rappelle volontiers Dominique Strauss-Kahn.

A droite comme à gauche, on s'accorde aujourd'hui à estimer que la révision des valeurs locatives est impossible, compte tenu des transferts qu'elle induirait entre contribuables. Même si les exonérations et les dégrèvements se sont multipliés ces dernières années pour tenter de corriger ces écarts, la taxe d'habitation reste

payée par plus de 20 millions de foyers fiscaux.

Le premier ministre, en candidat désireux de « réconcilier les classes moyennes et les classes populaires », paraît vouloir n'oublier personne. Il souhaite aussi rassembler une majorité politique qui n'a pas unanimement apprécié son choix de baisser – de 8,7 milliards d'euros – l'impôt sur le revenu entre 2000 et 2003, quitte à briser un tabou socialiste en abaissant le taux supérieur. Dans son programme, M. Jospin a donc décidé de consacrer autant à ceux qui payent l'impôt sur le revenu qu'à ceux qui en sont exonérés.

Aussi préconise-t-il une diminution de 5 milliards d'euros sur la législature à venir, assortie d'une augmentation du même montant, et sur la même période, de la prime pour l'emploi (PPE).

VERSEMENTS ANNUELS DE LA PPE

Mise en place en 2001, la PPE est un crédit d'impôt que l'Etat accorde aux salariés dont la rémunération se situe entre 0,3 et 1,4 fois le smic. En 2002 comme en 2001, la PPE représentera 2,26 milliards d'euros. Elle concerne plus de 8 millions de foyers fiscaux et près de 10 millions de personnes, dont

environ 70 % ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu. M. Jospin souhaite accompagner la montée en puissance de cet instrument fiscal d'une refonte destinée à en faire davantage profiter les salariés à temps partiel – il s'agit aussi que son montant diminue moins vite en fonction du salaire.

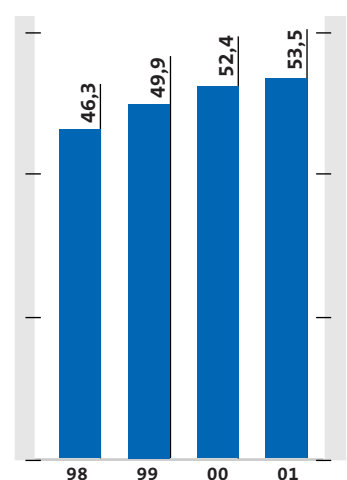
Qui plus est, alors qu'elle est actuellement versée une fois par an, au mois de septembre, la PPE fera l'objet, à l'avenir, de plusieurs versements annuels. Et si la retenue à la source était mise en place, elle pourrait même apparaître en complément sur la feuille de salaire au même titre que l'impôt sur le revenu apparaîtrait en déduction. Après avoir allégé les charges pour baisser le coût du travail à l'occasion de la mise en place des 35 heures, M. Jospin souhaite ainsi, d'une certaine manière, accroître le salaire net des salariés.

Et pour ne pas être accusé de prôner la même politique que M. Chirac, le candidat socialiste ajoute à ses engagements une augmentation de la fiscalité de l'épargne, qui, pour l'essentiel, est dérogatoire par rapport à l'impôt sur le revenu. Il s'agit de « rééquilibrer la fiscalité en faveur des revenus du travail » qui « restent en France sensiblement plus taxés que ceux de la rente », explique-t-il dans son programme, reprenant un thème cher à M. Strauss-Kahn. Le premier ministre-candidat propose donc d'augmenter l'imposition du prélèvement libératoire sur les intérêts des obligations, aujourd'hui de 25 %, et celle des plus-values mobilières – actuellement de 26 %. Cet alourdissement, qu'il ne chiffre pas, serait compensé par un allègement – « euro pour euro » précise-t-il – de l'impôt sur le revenu dans la baisse prévue de 5 milliards d'euros sur la législature. Mais compte tenu des différences d'assiette entre ces impôts – les revenus du travail sont effectivement bien plus importants que ceux des obligations ou des plus-values mobilières –, une hausse des taxes sur les prélèvements libératoires et sur les plus-values mobilières ne saurait représenter une baisse significative de l'impôt sur le revenu.

Concernant la fiscalité des entreprises, MM. Jospin et Chirac ont également une approche différente. Tous deux se déclarent, certes, favorables à une harmonisation européenne de l'impôt sur les sociétés ; mais alors que le chef de l'Etat se limite à cette affirmation, le chef du gouvernement semble vouloir la nuancer. Il s'apprête à promouvoir une sorte de « pacte pour l'emploi » qui lierait la baisse des impôts pour les entreprises à la création d'emplois.

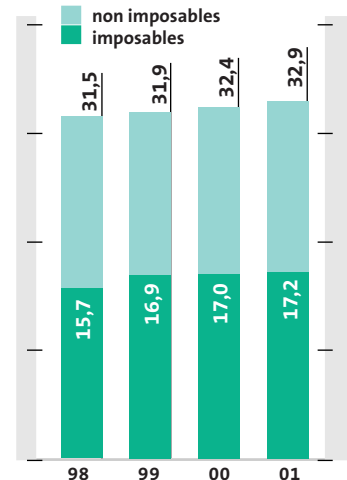
LA MOITIÉ DES FRANÇAIS EXONÉRÉS D'IMPÔT SUR LE REVENU

Recette de l'impôt sur le revenu, en milliards d'euros



Source : Bercy

Foyers concernés par l'impôt en millions



L'impôt sur le revenu rapporte toujours plus

L'impôt sur le revenu (IR) a beau être allégé, il rapporte toujours plus d'argent à l'Etat. En 2001, il a ainsi représenté 53,5 milliards d'euros, contre 52,4 milliards d'euros l'année précédente. Au total, ce sont 17,2 millions de foyers fiscaux qui l'ont acquitté, contre 17 millions en 2000. Depuis que Lionel Jospin est à Matignon, ces chiffres ne cessent d'augmenter : en 1998, l'IR rapportait 46,3 milliards d'euros et concernait 15,7 millions de foyers fiscaux.

Pourtant, les contribuables ont bénéficié d'une première baisse de l'IR en 2000, de 1,7 milliard d'euros. En 2001, le mouvement s'est poursuivi avec une réduction de 3,6 milliards d'euros. La mise en place de la prime pour l'emploi a également permis à certains contribuables d'en être exonérés. Mais cela n'a pas suffi pour empêcher le rendement global de l'IR d'augmenter. Assis sur les revenus 2000, il s'est nourri de l'excellente conjoncture économique : cette année-là, plus de 500 000 emplois ont été créés, multipliant les clients pour l'IR.

La bataille sur le chiffrage des deux programmes a commencé

LES LIEUTENANTS de Lionel Jospin se sont livrés, mardi 19 mars au siège de campagne socialiste, à un exercice délicat, celui du chiffrage des programmes, qu'il s'agit de « candidater du RPR » ou de celui du PS. François Hollande ayant affirmé d'emblée que la première différence concernait la « crédibilité » et « la capacité de mettre en œuvre les projets », Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn, tous deux porte-parole de M. Jospin, ont fait leurs calculs. Pour l'ancien ministre de l'économie, la facture des propositions de M. Chirac sur cinq ans s'élève à « 55 milliards d'euros, c'est-à-dire deux fois la marge de manœuvre disponible », alors que l'entourage de M. Chirac chiffre son programme à 28 milliards d'euros.

Fiches en mains, « DSK » a explicité son calcul : 17 milliards d'euros pour la baisse d'un tiers de l'impôt sur le revenu ; 9 milliards pour la réduction de l'impôt sur les sociétés ; 2 milliards pour la diminution de la TVA dans la restauration si elle ne s'applique pas, comme l'a préconisé Nicolas Sarkozy, sur les boissons ; 7 milliards pour la baisse des charges sociales. A cette perte de recettes de 35 milliards pour l'Etat, M. Strauss-Kahn ajoute 20 milliards pour les « dépenses nouvelles » découlant du projet de M. Chirac (dont 13 à 14 milliards de dépenses militaires). Une équation qu'il juge impossible à résoudre si la France veut respec-

ter son engagement – réitéré par MM. Chirac et Jospin au sommet de Barcelone, le 16 mars – d'arriver à l'équilibre des comptes publics en 2004.

Sur les propositions de M. Jospin, sa démonstration s'est avérée plus laborieuse. Dans l'hypothèse d'une croissance de 3 % par an durant le quinquennat et d'une augmentation de 1,5 % en volume des dépenses publiques, resterait une marge de manœuvre de 3,75 % du produit intérieur brut (PIB) sur cinq ans. En retirant deux points pour respecter les engagements européens de la France, cette marge est ramenée à 1,75 % (26 milliards d'euros). M. Jospin avait précisé, le 18 mars, qu'elle serait ainsi répartie : 18 milliards de baisses d'impôts et 8 milliards de dépenses nouvelles.

« UNE ÉCONOMIE DÉRISOIRE »

Sur le détail, les lieutenants de M. Jospin avancent que plusieurs propositions – « compte-formation », retraites, égalité professionnelle – ne seront arrêtées qu'après des négociations avec les partenaires sociaux, dans le cadre d'une « conférence économique et sociale », en début de législature, d'autres, comme le « contrat d'autonomie » pour les jeunes, seront examinées par une « conférence de la jeunesse » avec les associations, notamment familiales. Sur cette prestation, M^{me} Aubry a

fait état de « trois hypothèses » – sans les présenter –, selon les parts respectives de l'Etat et des régions, et a évoqué un « redéploiement » de 14,5 milliards d'euros de dépenses. « On ne peut pas nous reprocher une méthode autoritaire et nous demander un chiffrage quand la mesure envisagée doit faire l'objet au préalable de négociations », a-elle affirmé.

Le camp chiracien, dont la réplique était encore en cours de préparation, mercredi, justifiait ce délai par « l'imprécision d'un certain nombre de propositions du candidat socialiste ». Les réponses chiffrées devaient être apportées, jeudi 21 mars, par le secrétaire général adjoint du RPR chargé du projet, Jean-François Copé. Celui-ci s'était déjà employé, lundi, lors d'une réunion des « hussards » chiraciens, à démontrer que la réduction de moitié de la taxe d'habitation aboutirait à « une économie dérisoire » pour le contribuable (*Le Monde* du 20 mars). Selon les chiffres communiqués par le ministère des finances, son produit s'est élevé à 11,6 milliards d'euros en 2001. Elle a été acquittée par 20,5 millions de contribuables, dont 8,5 millions ont bénéficié d'allègements. Selon les calculs de M. Copé, la proposition de M. Jospin se concrétiserait par une baisse d'impôt de l'ordre de « 15 euros par an et par Français ».

Michel Noblecourt et Jean-Louis Saux

Virginie Malingre

Le prélèvement à la source, une révolution difficile à faire

Le premier ministre-candidat estime qu'il est « plus juste » que le régime d'imposition actuel

LIONEL JOSPIN a confirmé, mardi 20 mars, sur France 3, son « engagement » d'instaurer le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu (IR), en rappelant que la France est « le seul pays européen » à ne pas avoir un tel système. « Il est plus juste, a-t-il souligné, car il s'applique au moment même où l'on a touché ses revenus. » Mais sa mise en œuvre ne se ferait pas sans difficulté. Si le système de prélèvement était modifié en 2003, par exemple, les Français paieraient cette année-là un impôt sur leurs revenus perçus en 2003 après avoir payé, en 2002, un impôt assis sur leurs revenus 2001. Les revenus de 2002 ne seraient donc pas imposés, et l'on voit mal l'Etat se priver d'une recette de plus de 50 milliards d'euros.

Cette réforme permettrait aux contribuables dont les revenus varient fortement d'adapter immédiatement leur situation fiscale

alors qu'aujourd'hui, les acomptes versés sont calculés à partir de l'IR payé l'année précédente, et donc des revenus perçus deux ans avant. « Notre impôt sur le revenu est mal adapté aux accidents de la vie professionnelle (chômage, baisse de revenus) ou familiale (changement de statut, séparation) », reconnaît M. Jospin dans son projet. Pour le gouvernement, cette réforme permettrait aussi de répercuter immédiatement les baisses d'impôt sur les ménages. Enfin, le prélèvement à la source l'aiderait à baisser le coût de collecte des impôts, l'un des plus élevés au monde.

PROBLÈME DE CONFIDENTIALITÉ

Ce serait alors aux entreprises d'assurer la retenue à la source, posant ainsi un problème de confidentialité. Pour savoir à quel taux prélever l'impôt, l'employeur devrait connaître la situation familiale de son employé, ses autres

revenus et ceux de son conjoint. Mais l'Allemagne, comme d'autres pays, a su régler ce problème.

Christian Sautter, alors ministre de l'économie, avait bien tenté de préparer le terrain de cette réforme avec son projet de modernisation de l'administration fiscale. Mais les grèves en série qu'il avait ainsi déclenchées l'ont contraint à démissionner en mars 2000. Les syndicats restent opposés à la mise en place de la retenue à la source, qui menacerait une partie des effectifs de l'administration fiscale.

Pour le Syndicat national unifié des impôts (Snui), majoritaire à la direction générale des impôts, « cette réforme aurait pour conséquence d'introduire des distorsions selon la nature des revenus », puisque les particuliers paieraient un impôt sur le revenu de l'année en cours, tandis que les professionnels paieraient un impôt différé. Surtout, elle « privatiserait le recou-

vrement de l'impôt sur le revenu en confiant à des entreprises le soin de le collecter avec, à la clef, un risque de perte de recettes en cas de faillite ou de fraude », poursuit le Snui.

Force ouvrière, majoritaire à la direction générale de la comptabilité publique, avance les mêmes arguments. Elle rappelle aussi « qu'aujourd'hui, tout contribuable peut adhérer au prélèvement mensuel de l'impôt en ayant la possibilité de moduler ses mensualités en fonction de sa situation fiscale » et que ce mode de paiement a été choisi par 9 millions de contribuables, soit « la moitié de ceux assujettis à l'impôt sur le revenu ». « Les éléments ci-dessus sous-entendent que de nombreux contribuables français ne souhaitent pas entrer dans un système de perception automatique mensuel de leur impôt sur le revenu », poursuit FO.

V. Ma.

10 jours exceptionnels
du 15 au 25 mars 2002

Venez découvrir la collection des canapés Steiner à des prix d'exception

Topper
Espace Steiner
63, rue de la Convention - 75015 Paris - Tél. 01 45 77 80 40
M^o Boucicaut - Parking gratuit

Ouverture exceptionnelle les dimanches 17 et 24 mars 2002

Thomas Piketty, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

« Il faut poursuivre et étendre la baisse des charges sociales »



Que pensez-vous des propositions économiques de Jacques Chirac ?

Chirac a le mérite de dire que l'allègement des charges sociales est une priorité. Il n'a pas tort. La baisse des charges est la politique la plus importante menée par tous les gouvernements, de droite comme de gauche, pour créer des emplois. Mais il ne propose rien de très précis à ce sujet, et il annonce dans le même temps qu'il va baisser massivement l'impôt sur le revenu (IR), l'impôt sur les sociétés, la taxe d'habitation, la TVA, les droits de mutation, etc., tout cela en augmentant les dépenses de sécurité, de formation, de santé...

Que pensez-vous des propositions de Lionel Jospin en matière d'emploi ?

La mesure phare proposée par Jospin en faveur de l'emploi, c'est la formation tout au long de la vie. Il s'agit sans conteste d'une réforme très importante, qui permettra notamment aux salariés des PME d'accéder à la formation professionnelle. Mais cette réforme ne peut agir que dans le long terme, et ce n'est pas cela qui permettra de réduire de 900 000 le nombre de chômeurs d'ici à 2007. Il y a un énorme non-dit dans le programme de Jospin : le mot « charges sociales » n'est jamais prononcé, comme si la gauche n'assumait pas ce qu'elle a fait depuis 1997. Car, pour accompagner la mise en place des 35 heures,

Deux programmes jugés réalisables

Interrogés par *Le Figaro* (daté 19 mars), deux économistes – Michel Didier, directeur de Rexecode (proche du patronat), et Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (également éditorialiste associé au *Monde*) – jugent que les programmes des deux candidats sont réalisables, sur la base d'une croissance moyenne de 2,5 % à 3 % par an. M. Didier estime que « le plan Chirac est possible, à condition de faire des économies ailleurs ». Il serait, selon lui, plus coûteux que celui de M. Jospin, même s'il est difficile d'apprécier le coût de certaines mesures du premier ministre-candidat.

M. Fitoussi juge que le projet du président-candidat est « financièrement réalisable », mais que cela rendrait impossible l'engagement européen d'équilibrer les comptes publics en 2004. Compte tenu des engagements pris par M. Jospin, il estime que le candidat socialiste devra, lui aussi, « s'accommoder des remontrances de Bruxelles ».

Jospin a pérennisé et amplifié le dispositif d'allègement des charges initié par Balladur en 1993 et renforcé par Juppé en 1996. Il y a une sorte de régression dans ce débat. J'ai l'impression de me retrouver en 1997, quand la droite avait initié les allègements de charges et que la gauche les diabolisait.

Peut-être M. Jospin considère-t-il qu'il est allé au bout de ce qu'il pouvait faire en la matière...

Peut-être. Mais, dans ce cas, il faut qu'il dise dans quelle mesure il va stabiliser ces dispositifs. Certaines baisses de charges sont inconditionnelles. D'autres dépendent du passage aux 35 heures, d'autres encore de la date de passage aux 35 heures. Que va-t-il en rester ? Même si on ne veut pas en faire plus, il est important d'afficher un cadre prévisible. Les allègements de charges, c'est pour qu'un entrepreneur évite de remplacer les caissiers

res par des machines. Il ne va pas casser sa machine pour un allègement de charge dont il ne sait pas ce qu'il va devenir.

Pensez-vous qu'il faille encore faire plus de baisses de charges ?

Oui. Au niveau du smic, on en a déjà beaucoup fait, c'est vrai. Mais il va y avoir la question des smic multiples, dont le niveau varie selon la date de passage de l'employeur aux 35 heures. Le gouvernement s'est engagé à ce qu'ils disparaissent en 2005, ce qui se traduira par une augmentation importante du salaire minimum. Et donc par une hausse du coût du travail peu qualifié, qu'il faudra compenser. Mais, de manière plus générale, l'enjeu est ailleurs. C'est-à-dire ?

Il faut lutter contre le développement des trappes à bas salaires. En abaissant le coût du travail comme on l'a fait, on est passé d'une trappe à chômage à une trappe à bas salaires. Les entreprises n'augmentent pas les salaires de peur de perdre les allègements de charges, qui sont maximaux pour un salarié qui gagne le smic et diminue ensuite pour ne plus rien représenter pour celui qui gagne 1,8 fois le smic. Les allègements de charges diminuent

« On est passé d'une trappe à chômage à une trappe à bas salaires »

très vite. Les employeurs n'ont donc pas intérêt à faire évoluer leurs travailleurs peu qualifiés. Il faut relever le seuil de 1,8 smic et faire en sorte que les baisses de charges disparaissent moins vite.

Vous avez l'air de penser que M. Chirac ne baissera pas les charges comme il le dit ?

On ne peut pas tout faire. Le programme de Chirac manque cruellement de crédibilité. A chaque fois qu'on a baissé les charges, on a aussi allégé l'IR, s'empêchant d'aller au bout de la logique des baisses de charges. Ça a été le cas en 1993 et en 1996. Aujourd'hui, Chirac propose de baisser d'un tiers l'IR...

Vous pensez que ça ne serait pas bon économiquement ?

Chirac dit qu'une telle mesure redynamiserait l'économie. En théorie, c'est séduisant. Mais en pratique, ça ne fonctionne pas. En Allemagne, Schröder avait tout mis en 1998 sur la baisse de l'IR. Quatre ans plus tard, tout le monde est d'accord pour dire que ça n'a rien réglé des problèmes de l'Allemagne, qui songe à alléger ses charges sociales.

M. Jospin propose également une baisse de l'IR.

Il est flou sur le sujet. Dans son programme, il ne parle pas de la poursuite du plan Fabius de baisse de l'IR, qui est censé aller jusqu'en 2003. Il a annoncé oralement une baisse de 10 % de l'IR sur la législature, mais ce n'est pas mentionné dans le projet écrit.

Il parle de relever la fiscalité de l'épargne et de compenser cette hausse par une baisse de l'IR. Ne craignez-vous pas de voir l'épargne quitter la France ?

Non. En France, on a accumulé les dispositifs d'exonération de l'épargne. La détaxation des revenus de capitaux mobiliers a atteint des proportions ahurissantes. Pour prendre un seul exemple, les stock-options : depuis la réforme Fabius sur leur fiscalité, on a le régime le plus généreux non seulement d'Europe, mais aussi de l'OCDE. Sur ce point, donc, Jospin a choisi la bonne approche : il faut commencer par s'attaquer aux niches fiscales avant de réduire les taux d'imposition.

Et la proposition de M. Jospin de réduire de moitié la taxe d'habitation ?

On s'arrête au milieu du gué. La taxe d'habitation est effectivement un impôt injuste et archaïque. Mais il est bizarre de dire cela et de ne pas le supprimer. Il faudrait une vraie réforme de la taxe d'habitation, pour la transformer en un impôt sur le revenu local. Cela fait un siècle qu'on court après cette réforme.

Propos recueillis par Virginie Malingre

L'influence de Dominique Strauss-Kahn apparaît dans le contenu des engagements de M. Jospin

Sans souscrire à la proposition de supprimer la taxe d'habitation, avancée par son ancien ministre de l'économie, le candidat socialiste semble avoir arbitrè en sa faveur contre Laurent Fabius

LE TEXTE des « engagements » du candidat Lionel Jospin porte sans conteste la marque de Dominique Strauss-Kahn, consacrant définitivement son retour au côté de Lionel Jospin. Après un long purgatoire judiciaire, qui l'avait éloigné durant deux ans de l'avant-scène politique, l'ancien ministre de l'économie s'était relancé, au mois de janvier, en publiant un livre de réflexions, *La Flamme et la Cendre* (Grasset), dont le premier ministre fut l'un des premiers lecteurs. Nombre des idées qui y sont exposées apparaissent désormais dans le programme de M. Jospin – que M. Strauss-Kahn a défendu en personne, lundi soir 18 mars, sur France 2, face à Nicolas Sarkozy (RPR).

Le chapitre sur la fiscalité en constitue l'illustration la plus visible. Dans son livre, M. Strauss-Kahn préconisait la suppression de la taxe d'habitation. M. Jospin n'a pas fait sien ce projet, mais il a décidé, contre l'avis de Laurent Fabius, successeur de M. Strauss-Kahn à Bercy, de la réduire de moitié – sans toutefois écarter la perspective de baisses de l'impôt sur le revenu. Cet arbitrage apparaît clairement comme le choix d'une ligne contre une autre – au



Dominique Strauss-Kahn, lors du premier meeting de campagne du Parti socialiste au Pré-Saint-Gervais, le 25 février.

point que M. Fabius a tenté, jusqu'au dernier moment, de convaincre le candidat de reculer.

L'influence de « DSK » apparaît aussi dans l'inflexion du discours social de M. Jospin, qui s'est traduit par l'appel à une grande « conférence sociale ». Le chapitre du livre de l'ex-ministre sur « la loi et le contrat », qui défendait les 35 heures mais « regrettait » la concertation insuffisante qui les aurait entou-

rées, a visiblement contribué à forger l'argumentaire du candidat – tel qu'il s'annonçait dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* du 2 mars : après le temps de la loi, l'heure est à la négociation. Egalement reprise par M. Jospin, l'introduction des salariés dans les conseils de surveillance des entreprises avait été intégrée au « projet » du PS – rédigé sous la conduite de Martine Aubry –, mais c'était sur l'insis-

tance du courant jospino-rocardien, dont M. Strauss-Kahn est, de fait, l'un des éléments moteurs. La recherche d'« accords majoritaires » fondant une nouvelle représentativité des syndicats au sein des entreprises est, elle aussi, en droite ligne des suggestions de « DSK » comme c'est aussi le cas, par exemple, de l'idée d'un « gouvernement économique européen » dont les décisions, notamment en matière fiscale, seraient prises « à la majorité qualifiée et non plus à l'unanimité » des membres de l'Union. Moins attendues, deux « inventions » de M. Strauss-Kahn figurent dans le projet du candidat : une « charte internationale sur l'eau », pour protéger les populations de la pénurie ; un emprunt européen pour financer l'aide aux pays méditerranéens.

Si M. Jospin est resté très en deçà de son lieutenant en matière institutionnelle, il l'a rejoint, enfin, sur la proposition du mandat parlementaire unique – lancée auparavant par Jack Lang –, sur le droit de vote des étrangers – que le PS souhaite lui aussi – et sur plusieurs aspects de la réforme de l'Etat.

Hervé Gattegno

Elue Compagnie aérienne de l'année - Asie Centrale

Pour participer www.srilankan.lk/amical

Gagnez un voyage pour 2 personnes au Sri Lanka et aux Maldives!

Où pourriez-vous trouver une montagne les pieds dans l'eau?

Sri Lanka Maldives. Lorsque vous aurez fini de contempler la vie sous-marine, essayez l'ascension des luxuriantes collines de théiers de Kandy. Le signe particulier de SriLankan Airlines ? Plusieurs séjours en un. Balades sur les plages de sable d'or des Maldives et Trekking à travers le Sri Lanka, une île aux multiples facettes... Des safaris dans la jungle, aux visites de vestiges archéologiques, en passant par la découverte de ses villes cosmopolites. Une vue impressionnante au-dessous et au-dessus du niveau de la mer.

Et si vous partiez pour des vacances inoubliables à bord du premier vol direct pour le Sri Lanka et les Maldives ?

Pour toute information, appelez Sri Lankan Airlines au 01 42 97 43 44 ou contactez votre agence de voyages.
www.srilankan.lk
pardzul@srilankan.fr

Notre monde, c'est vous

*Des gratuits sans obligation d'achat, valable du 01/03/02 au 30/04/02. Lets à gagner d'une valeur de 3 500 €. Tarifs : 2 billets d'avion A/R en classe affaires pour le Sri Lanka et les Maldives. Séjour de 7j ou équivalent. Voyages soumis à conditions particulières. Pour plus d'informations consultez le règlement complet sur le site www.srilankan.lk/amical.

En Corse, Jean-Pierre Chevènement compare les « indépendantistes » à des « révisionnistes »

Jets d'œufs, slogans hostiles et manifestations ont accompagné le candidat pendant son périple de Bastia à Ajaccio. Il estime que les accords de Matignon sont « une bombe à retardement »

AJACCIO et BASTIA
de notre envoyée spéciale

Ce déplacement en Corse avait une haute portée symbolique pour celui qui, en août 2000, avait démis-

■ **REPORTAGE**

A Ajaccio, quelques manifestants ont perturbé sa réunion publique

sionné du poste de ministre de l'intérieur pour marquer son désaccord avec le processus de Matignon. Et Jean-Pierre Chevènement comptait bien sur cette tournée pour faire entendre sa singularité. « Mon score au soir du premier tour, confiait-il, mardi 19 mars, dans l'avion qui l'emmenait à Bastia, sera, pour les Corses, un moyen de dire ce qu'ils pensent au fond. » M. Chevènement l'a répété tout au long de cette journée : le processus de Matignon engagé par M. Jospin est un « échec », une « erreur » et « une bombe à retarde-

ment dont le minuteur est réglé sur 2004 », date prévue par le gouvernement pour le référendum sur le statut de l'île et la révision constitutionnelle conférant des pouvoirs législatifs à la Corse. Les auteurs de cette « erreur » n'ont pas été épargnés : Jacques Chirac, qui a « laissé faire », mais surtout Lionel Jospin, coupable d'avoir opéré « un virage à 180 degrés, sur le sujet, à l'automne 1999 ».

Déclaré « indésirable », dans une tribune de l'hebdomadaire indépendantiste *U Ribombu*, l'ancien ministre de l'intérieur avait répliqué, sur France 3 Corse, qu'il n'était pas « intimidé » par ces menaces. Il l'a redit dès son arrivée à Bastia, mardi, en apprenant que le FNLC venait de revendiquer cinq attentats commis ces dernières semaines en Corse. Réplique cinglante du candidat à l'Elysée sur le tarmac de l'aéroport de Bastia : « Les fascistes, ce sont eux. Eux qui, par la violence, tentent d'empêcher l'expression de la démocratie. »

Accueilli, le matin, à Bastia, par le maire (PRG) de la ville, l'ancien ministre Emile Zuccarelli, le sénateur Nicolas Alfonsi et par un imposant dispositif policier, l'an-

ancien ministre de l'intérieur a fait mine d'ignorer les banderoles accrochées sur le parcours menant de l'aéroport la ville, « *Chevènement fora* [dehors] », « *Chevènement facho* » et « *Zuccarelli collabo* ». Les jets d'œufs et les détonations de pétards ont commencé alors qu'il venait d'arriver dans le foyer du théâtre où l'attendaient une centaine de partisans de M. Zuccarelli et, dehors, une vingtaine de manifestants très jeunes, encadrés par des moins jeunes, dont deux ont été interpellés.

Dans une atmosphère de camp retranché, le maire de Belfort s'est dit « heureux et fier » de cette rencontre et il a souhaité « renouveler » le « serment de Bastia » des résistants corsés qui avaient juré fidélité à la France, « pour qu'aujourd'hui la Corse reste dans la République ». C'est protégé par une cinquantaine de gardes mobiles qu'il est sorti pour reprendre la route de l'aéroport.

Direction Ajaccio, où l'attendait un nouveau comité d'accueil, plus musclé, devant la salle des Congrès où son comité de soutien avait réuni environ 400 personnes. Quelques manifestants infiltrés

dans la salle ont d'abord tenté d'interrompre François Filoni, le chef de file local du Mouvement des citoyens (MDC). « Ça suffit, bande de lâches ! », leur a lancé, en corse, le sénateur Alfonsi, sous l'œil impassible du maire de Belfort. « *Chevènement président !* », a scandé la salle, tandis que les manifestants, à l'extérieur, étaient dispersés par des gardes mobiles, en faction dans les locaux, après quelques jets d'œufs et de pavés.

« Les indépendantistes sont des révisionnistes qui veulent revisiter notre histoire commune », a lancé M. Chevènement. Ils veulent « ethniciser la société française, vous assigner à résidence communautariste. » « Les indépendantistes, a-t-il poursuivi, veulent effacer des tableaux le général Bonaparte et sa famille comme en d'autres temps, à

Jacques Chirac dans l'île le 16 avril

Jacques Chirac se rendra sur l'île le 16 avril, annonce *Corse-Matin* dans son édition du 20 mars. Mardi matin, sur Europe 1, le président de la République avait indiqué qu'il irait « certainement en Corse avant le premier tour ». M. Chirac, qui n'est pas venu en Corse depuis mai 1988, hormis une visite éclair lors des obsèques du préfet Erignac, en février 1998, se rendra sur l'île, qui avait majoritairement voté pour lui en 1995, une semaine après le discours sur la décentralisation qu'il doit prononcer le 9 avril, à Poitiers, au côté, notamment, de Jean-Pierre Raffarin. Sur Europe 1, M. Chirac avait expliqué que « la Corse est une région comme une autre, qui doit s'inscrire dans le projet général de décentralisation, de transfert de compétences bénéficiant à toutes les régions ».

Moscou, on effaçait les portraits de Léon Trotski. » « Le terrorisme est la rançon de la faiblesse. Et le pire est sans doute à venir avec le référendum de 2004 », a-t-il répété, avant de conclure : « Voter Chevènement, ce n'est pas voter pour moi, les hommes passent, c'est voter pour une cause, celle de la Corse dans la République. »

Très remonté, le candidat s'est ensuite exprimé ensuite au journal de 20 heures, sur France 2. Evoquant les programmes de M. Chirac et de M. Jospin, il s'empare. « C'est Darty contre Auchan ! Jacques Séguéla contre Claude Chirac ! Leur programme commun, c'est celui du Conseil européen de Barcelone. La privatisation annoncée d'EDF et la retraite à 63 ans ! »

Christine Garin

Alain Madelin veut rassembler la droite autour de la réforme des régions

Le candidat libéral se situe « à côté » de M. Chirac

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Il n'est pas facile à un candidat en panne dans les sondages de résister à l'appel des caméras de télévision.

■ **REPORTAGE**

Le président de DL s'est invité au meeting du candidat du MDC

Trois semaines après que François Bayrou eut volé la vedette aux chiraquiens en s'invitant à la convention toulousaine de l'Union en mouvement, Alain Madelin, crédité lui aussi de 3 % à 4 % d'intentions de vote, a effectué un bref passage inopiné dans un meeting d'un de ses concurrents. A 20 heures, mardi 19 mars, après avoir tenu une réunion publique devant quelque 200 personnes dans une salle de cinéma d'Ajaccio, le président de Démocratie libérale a décidé de parcourir à pied les 500 mètres le séparant du Palais des congrès, où Jean-Pierre Chevènement achevait son propre meeting, que des militants indépendantistes corsés avaient perturbé.

Se frayant un chemin parmi les supporters de l'ancien ministre de l'intérieur, le député européen a pénétré dans la salle au moment où était entonnée *La Marseillaise*. « Je ne suis pas venu au meeting de Chevènement. Je suis venu face à une violence qui tendait à interdire le meeting de Chevènement. Or je défends la liberté d'expression. Il n'y a pas de zone interdite à un candidat dans un débat démocratique », a-t-il indiqué au milieu d'une nuée de journalistes. Guidé par le député européen (PRG) Michel Scarbonchi, M. Madelin s'est trouvé devant une porte close, derrière laquelle M. Chevènement préparait une intervention en duplex à la télévision. L'ancien président du MDC n'a guère été sensible au « soutien » qu'était venu lui apporter le candidat libéral : « M. Madelin, qui a parlé devant très peu de personnes, a cru ensuite devoir parasiter mon meeting », a-t-il souligné lors de son entretien sur France 2.

Plus tôt dans la soirée, l'ancien ministre de l'« antérieur », selon l'expression de M. Madelin, avait déjà été la cible principale du candidat libéral. « M. Chevènement est, à mes yeux, l'homme qui s'est trompé sur tout », a lancé M. Madelin, évoquant tour à tour celui qui « proposait la dictature du prolétariat », qui fut « ministre d'une école jacobine uniforme et ultrasyndicalisée », puis « ministre de la défense ami de

l'Irak », et qui exprimerait aujourd'hui la « nostalgie d'un dirigisme, d'un étatisme, d'un jacobinisme perdus ». M. Madelin a également fustigé la « politique Jospin-Chevènement » qui, de l'assassinat du préfet Erignac à la « tragi-comédie » de l'affaire des pilotes, aurait « contraint » le gouvernement à se tourner vers les élus corsés au moment de lancer le processus de Matignon.

Le député européen a défendu sa propre analyse du dossier corse. Réaffirmant son soutien passé à un processus qui « allait dans le bon sens » en dépit de ses « deux vices de construction » – il n'a été prévu que « pour la seule Corse », et « a donné le sentiment d'être conclu pour acheter la paix » avec les nationalistes —, M. Madelin s'est félicité de ce qu'il a permis, selon lui, de « déverrouiller le jacobinisme français ». « Comment la gauche pourrait-elle désormais faire obstacle à une réforme concernant les autres régions ? », s'est-il interrogé, déplorant par ailleurs qu'aucune mention de la Corse ne figure dans le projet du premier ministre. M. Madelin a fait de cette réforme régionale « une condition forte du



« Je ne comprends pas comment Jospin peut être aussi mauvais alors qu'il a un boulevard devant lui »
ALAIN MADELIN

pacte de rassemblement et de confiance pour le deuxième tour » de l'élection présidentielle : « Je demande à Jacques Chirac et à François Bayrou de s'engager dans la même direction. Ce projet peut être le plus grand dénominateur commun d'une opposition rassemblée pour gagner. »

Devant les journalistes qui l'accompagnaient au cours de ce déplacement en Corse, M. Madelin, qui se disait jusqu'à présent candidat « à la place » de Jacques Chirac, s'est défini comme candidat « à côté » du chef de l'Etat. « Je suis bien obligé de constater qu'il est candidat, et qu'il occupe de la place », explique le président de DL pour justifier cet ajustement sémantique. Le candidat libéral a toutefois laissé filtrer les réserves que lui inspire la campagne chiraquienne : « Les socialistes ont une formidable envie de gagner et une machine extraordinaire. Je ne comprends pas comment Jospin, qui a réussi à passer entre les gouttes pendant les cinq années de la cohabitation, peut être aussi mauvais en campagne, alors qu'il a un boulevard devant lui. »

Jean-Baptiste de Montvalon

Les nationalistes séduits par les chasseurs de CPNT

Contrairement à l'élection de 1995, ils ne soutiennent pas Jacques Chirac

« JE NE VOTE JAMAIS à une élection française », répond invariablement Jean-Guy Talamoni, le chef de file des nationalistes corsés, lorsqu'on l'interroge à la veille d'un scrutin national. Les dirigeants de son mouvement et les piliers des militants indépendantistes sont comme lui. L'électorat nationaliste – près du quart des quelque 100 000 électeurs corsés au premier tour des élections territoriales de 1999, un record – cherche, en revanche, un vote refuge.

Les responsables d'Indipendenza ne donneront pas de consigne de vote, même si M. Talamoni veut faire entendre une musique différente de celle de 1995. A l'époque, l'ancien chef d'A Cuncolta, François Santoni, assassiné en août 2001, ne cachait pas ses amitiés pour Jacques Chirac. Et les colonnes de l'hebdomadaire *U Ribombu* résonnaient d'appels à peine voilés à voter pour lui.

Rien de tel cette fois-ci. Mais pas non plus d'invitation à rallier Lionel Jospin, initiateur du « processus » de Matignon, auquel les nationalistes ont « suspendu » leur participation. Dans une tribune confiée depuis sa prison au *Ribombu*, le 21 février, l'ancien secrétaire national d'A Cuncolta Charles Pieri en appelait en termes vifs à conti-

nuer la lutte contre l'« envahisseur » et « comprenait » le dynamisme des maisons de gendarmes – dont quatre ont été revendiqués par le FLNC lors de la visite de Jean-Pierre Chevènement. Fait inédit, le colonel Roland Gilles, commandant de la légion de gendarmerie de Corse, lui avait répondu, le 7 mars, dans l'hebdomadaire, que « les gendarmes de Corse sont à leur place ».

Chacun peut juger sur pièces, puisque les candidats se rendent tous, ou presque, sur l'île. En expliquant à Bastia, le 9 février, qu'elle n'est « pas choquée par une demande d'amnistie », la porte-parole de LO, Arlette Laguiller, a heureusement surpris les familles de prisonniers. Noël Mamère, en revanche, a décidé de renoncer à son déplacement. Depuis l'épisode mouvementé de la succession d'Alain Lipietz, « chouchou » des Verdi Corsi, le candidat des Verts, hostile à l'amnistie des assassins du préfet Erignac, n'a pas les faveurs de la famille nationaliste.

Pour les indépendantistes, ce pourrait donc être... Jean Saint-Josse. Le *Ribombu* soigne particulièrement la revendication des chasseurs. « Les raisons de la colère », titrait l'hebdomadaire nationaliste, en janvier, s'indignant de la « recu-

lade » du gouvernement qui, in extremis, en décembre 2001, avait supprimé dans le projet de loi sur la Corse la disposition prévoyant que les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse dans l'île soient une compétence de la collectivité territoriale. M. Talamoni, qui avait soutenu ouvertement Dominique Voynet en 1995, participait récemment à un rassemblement de chasseurs à Bastia. « D'habitude, nous donnions l'essentiel de nos signatures d'élus aux écologistes – moitié Verts, moitié Waechter. Cette fois, la moitié ira sans doute aux chasseurs », confirme l'avocat bastiais.

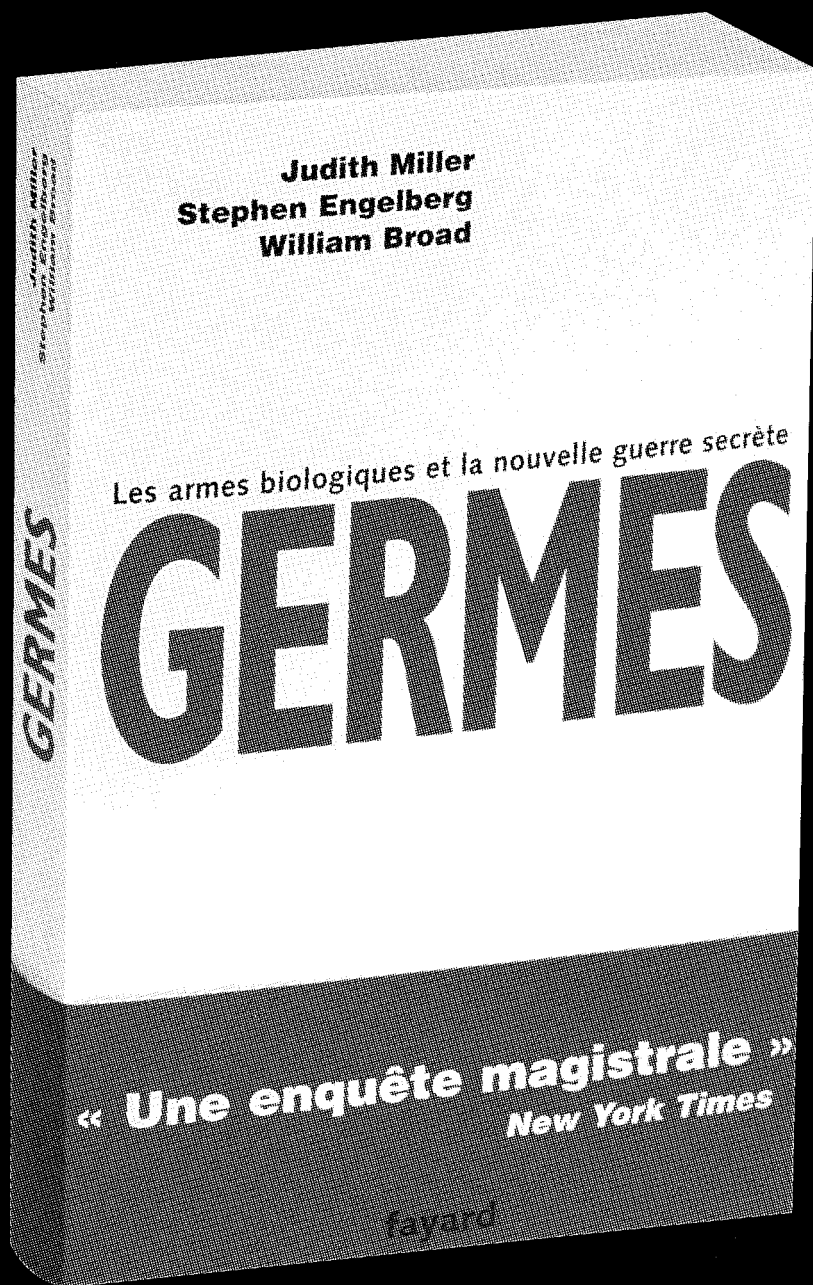
Ariane Chemin

SCIENCES PO

► **Stages intensifs**
Stage spécial « bac+1 » à Pâques
Stage spécial « bac+0 » en été
► **Classes préparatoires annuelles « pilotes »**
De 35 à 40% d'admis à l'IEP de Paris
Plus de 70% d'admis aux IEP de Paris et province

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

La vérité sur la menace bioterroriste



FAYARD
www.editions-fayard.fr

Lionel Jospin se dit « désolé » de ses propos sur l'âge de Jacques Chirac

Sur France 3, le premier ministre affirme : « Ce n'est pas moi. Cela ne me ressemble pas »

LA REPENTANCE de Lionel Jospin est venue quand on ne l'attendait plus. Mardi 19 mars, sur France 3, le premier ministre-candidat est revenu de lui-même, sans attendre que la question lui soit posée, sur son déplacement à la Réunion et sur ses propos dans l'avion de retour, le 10 mars, quand il avait qualifié Jacques Chirac de « vieilli, fatigué, gagné par une certaine usure ». « J'ai porté un jugement, j'ai parlé d'usure, de choses de ce genre », a-t-il commencé à expliquer, avant de poursuivre sa confession à haute voix : « Je ne pensais pas que cela serait projeté devant l'ensemble des Français comme si c'était une déclaration publique. Ce n'était pas une déclaration publique. (...) En tout cas, et puis c'est devenu un fait politique et que ça a été compris comme cela, je veux dire très simplement que je suis désolé si cela a été entendu de cette façon. Ce n'est pas moi, cela ne me ressemble pas. » Comme Elise Lucet lui demandait s'il regrette ces propos, M. Jospin a signifié qu'il n'irait pas au-delà de son sou-

dain *mea-culpa* : « Je viens de vous dire dans les termes qui me sont venus à l'esprit ce que je pensais. »

Pour le candidat socialiste, cette repentance veut dire à la fois que l'incident est clos et qu'il ne devrait plus tenir de tels propos dans la suite de la campagne. Ses déclarations aériennes avaient provoqué un véritable tollé à droite. Le 11 mars, sur France 2, alors que le premier ministre avait confirmé ses propos sur France-Info sans rien retrancher, M. Chirac avait répliqué vivement : « C'est une technique qui s'apparente un peu au délit d'opinion, même presque au délit de sale gueule. » Il avait ajouté n'avoir « pas le souvenir » des déclarations qu'il avait faites pendant la campagne présidentielle de 1988, et que M. Jospin avait rappelées, sur l'âge de François Mitterrand.

Les propos de M. Jospin, s'inscrivant dans une stratégie visant à rompre avec la cohabitation et à décrédibiliser le président de la République-candidat, avaient aussi suscité un évident embarras

de M. Jospin avaient fait des dégâts, notamment auprès de la population du troisième âge. Le candidat du PS, pressé dans ce sens par plusieurs de ses proches, a donc jugé qu'il était urgent de rectifier le tir. Mercredi 20 mars, sur France 2, Alain Juppé a observé que M. Jospin « s'est rendu compte qu'il était allé réellement trop loin ». « Il a vu que ça ne passait pas, il fait machine arrière », a ajouté l'ancien premier ministre, en espérant « qu'on va quitter ce terrain-là pour se placer sur le terrain des idées ».

Sur France 3, M. Jospin a aussi répondu à M. Chirac, qui avait estimé, le matin sur Europe 1, qu'il n'aurait pas de majorité autour de son projet, la gauche plurielle étant « éclatée » : « Je ne vois pas pourquoi la majorité qui existe aujourd'hui se déferait justement [en cas de victoire] après l'élection présidentielle. » A son tour, il a reproché à la droite d'être « très morcelée ».

Michel Noblecourt

Arlette Laguiller fait ses confidences à « Gala »

ARLETTE LAGUILLER cède à son tour à la mode « people », en livrant quelques pans de sa vie privée à l'hebdomadaire *Gala*. Elle confie notamment : « Contrairement à ce que certains pourraient imaginer, je ne suis pas lesbienne. Mais si je l'étais, je le dirais : ça ne me gênerait pas. Je n'ai aucun préjugé à ce sujet. » Autre révélation : « J'ai dans ma vie un homme que j'aime, mais je le cache. J'assume toute seule ma féminité », ajoute la candidate de Lutte ouvrière, en précisant : « Je n'ai pas d'enfants. C'est un choix. Il est difficile pour une femme de mener de front des responsabilités politiques et une vie familiale (...). J'adore cependant les enfants. Elever des enfants, je sais ce que c'est. Et aujourd'hui, il y a suffisamment de camarades qui en ont pour que je puisse biberonner ou dorloter. »



Lionel Jospin en baisse, selon BVA et l'IFOP

DEUX NOUVEAUX SONDAGES indiquent que Lionel Jospin sortirait vainqueur d'un duel contre Jacques Chirac, mais le président sortant progresse au premier tour. Selon une enquête réalisée du 14 au 16 mars par BVA pour *Paris-Match* (échantillon de 1 026 personnes), M. Jospin obtiendrait 51 % des voix au second tour. Au premier tour, les intentions de vote en faveur de M. Chirac progressent de 4 points, passant de 21 % à 25 %, tandis que M. Jospin passe de 24 % à 22 %. Selon l'IFOP, le premier ministre perd également 2 points au premier tour (de 21 % à 19 %) et M. Chirac reste stable à 22 %. Selon ce sondage réalisé les 15 et 16 mars (échantillon de 933 personnes) et publié par *L'Express*, M. Jospin emporterait au second tour avec 51,5 % des voix.

DÉPÊCHES

■ **RETRAITES** : Laurent Fabius, conseiller spécial de Lionel Jospin dans la campagne présidentielle, a évoqué, mercredi 20 mars sur RTL, des « sacrifices à opérer » en matière de retraites. Interrogé sur une éventuelle augmentation de la durée de cotisations dans le secteur public, le ministre de l'économie a estimé qu'« il y aura une harmonisation entre le public et le privé ».

■ **RECOURS** : Jean-Marie Le Pen a décidé de déposer un référé, mercredi 20 mars, devant le tribunal administratif « pour sommer le Conseil constitutionnel de remplir sa mission ». Le candidat du Front national estime que la loi sur le parrainage des candidats par les maires est « manipulée par un certain nombre de candidats pour tenter d'empêcher les Français de choisir leur président de la République ».

■ **CONJONCTURE** : la consommation des ménages se redresse légèrement. Sur les seuls produits manufacturés, elle a augmenté de 0,4 % en février (16,9 millions d'euros), après une baisse de 0,5 % en janvier, selon les données corrigées publiées, mercredi 20 mars, par l'Insee. Pour les douze derniers mois, la consommation des ménages a progressé de 1 %. Les dépenses en biens d'équipement du logement rebondissent nettement (+ 1,6 %), tandis que les achats d'automobiles enregistrent un nouveau recul (- 1,1 %).

■ **GUERRE D'ALGÉRIE** : plusieurs dizaines de milliers d'anciens combattants d'Afrique du Nord (20 000 selon la police) ont défilé, mardi 19 mars à Paris, entre l'esplanade des Invalides et la place de l'Étoile, pour célébrer le 40^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, à l'appel de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc (Fnaca). Les représentants de chaque région française ont déposé des gerbes de fleurs devant la tombe du Soldat inconnu, en présence du secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants, Jacques Floch, et du maire de Paris, Bertrand Delanoë.

■ **INSÉCURITÉ** : Olivier Besancenot, candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), a estimé, mercredi 20 mars sur Europe 1, que « l'extrême droite est en train de faire un retour en force, parce qu'il y a une dérive sécuritaire ». « Du coup, a-t-il ajouté, Le Pen n'a pratiquement plus un mot à dire pour rafler la mise politique. »

Le président-candidat s'invite au commissariat de police de Clichy pour soutenir les policiers après un attentat à la grenade

LE COMMISSARIAT de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) a eu un visiteur inattendu. Quelques heures après qu'une grenade eut été jetée dans les locaux de police, sans faire de victimes, le président de la République, Jacques Chirac, s'est rendu sur place, mardi 19 mars, pour exprimer son « indignation ».

Informé de l'incident par sa fille et conseillère en communication, Claude Chirac, le candidat, après son déplacement à Argenteuil (Val-d'Oise) a fait un détour par Clichy. « Je suis venu en ma qualité de chef de l'Etat pour apporter ma solidarité aux forces de l'ordre et dire mon indignation devant un acte criminel qui aurait pu tuer », a déclaré M. Chirac à la sortie du commissariat, qu'il avait visité aux côtés de son conseiller, l'ancien préfet de police de Paris Philippe Massoni. Il s'était également entretenu avec une délégation de policiers d'Alliance, le deuxième syndicat chez les gardiens de la paix.

« RÉCUPÉRATION POLITICIENNE »

La venue impromptue de M. Chirac à Clichy-la-Garenne a suscité de vives critiques de l'UNSA-police (majoritaire chez les gardiens de la paix, proche de la gauche). « La police nationale n'est pas un instrument politique », a dénoncé le secrétaire général, Joaquin Masanet. « J'aurais souhaité que le président-candidat, à moins que ce ne soit l'inverse, le candidat-président, soit aussi aux Tarterêts, à Corbeil, cette nuit où des CRS se sont fait tirer dessus », a ajouté M. Masanet en réitérant son désaveu d'« une récupération politicienne ».

Les autres syndicats s'en sont tenus à la condamnation d'« un

acte qui s'apparente à du terrorisme », selon Dominique Achispon, le secrétaire général du Syndicat national des officiers de police (SNOP, majoritaire). « On ne peut considérer cela comme un simple fait divers. Cela témoigne du climat de plus en plus lourd auquel sont confrontés nos collègues », a indiqué Bruno Beschizza, secrétaire général de Synergie-officiers, tan-

pour tentative d'assassinat. Les faits se sont produits dans la nuit de lundi à mardi, peu avant 5 heures. Une grenade a été lancée à l'intérieur du commissariat par une fenêtre entrouverte de la salle de rédaction de procédure. L'engin, de fabrication yougoslave, modèle M. 75, est une grenade défensive contenant, outre l'explosif, des petites billes de métal qui sont pro-

Sous les quolibets de la CGT à Argenteuil

Jacques Chirac avait choisi Argenteuil, ville communiste conquise il y a un an par le RPR, pour son troisième déplacement en banlieue parisienne. Il y a été accueilli par ses partisans, mais aussi par une quinzaine de manifestants CGT criant « Supermembre ! », « Va-t-en, y a rien à voler ici ! » et « On veut des pièces jaunes ! » Brandissant des pancartes pour la défense du service public ou contre la fermeture des centres de vacances municipaux, ils l'ont accompagné tout au long de sa promenade, avenue Lénine. Des partisans de Robert Hue distribuaient, sur le même chemin, des tracts en faveur du candidat communiste à l'élection présidentielle, sous les huées des sympathisants chiraquiens. Déjeunant avec des représentants d'associations, le président-candidat a réaffirmé qu'« on ne peut séparer la prévention de la dissuasion et de la sanction » dans la lutte contre l'insécurité.

dis que le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN) souhaitait « que chacun comprenne qu'au-delà de la police c'est à la République que qu'on s'est attaqué à Clichy ».

Le procureur de la République de Nanterre (Hauts-de-Seine), Yves Bot, qui s'était également rendu sur place, a confié l'enquête en flagrance à la brigade criminelle

jetées au moment de la déflagration. Ce type d'armes est assez rare ; selon les enquêteurs, il ne serait apparu qu'une quinzaine de fois pendant les dix dernières années.

L'ENGIN AURAIT PU TUER

L'explosion n'a fait que des dégâts matériels, alors qu'un policier était assis dans la pièce au

moment des faits. Protégé par une vitre de séparation, il n'a pas été blessé, de même que ses collègues qui étaient dans la salle voisine avec une personne en garde à vue. La grenade, sur laquelle des expertises scientifiques et techniques sont en cours, aurait pu tuer ou blesser grièvement, estime une source policière. Selon les premières constatations, la fenêtre par laquelle a été lancé l'engin était située à environ deux mètres de hauteur. Elle ne permettait pas à l'agresseur de voir à l'intérieur et de se rendre compte si la pièce était occupée ou non.

Faute de piste clairement identifiable, les policiers de Clichy font des violences urbaines le motif le plus plausible de l'agression. Ils ont évoqué plusieurs incidents récents avec des jeunes gens, dont certains avaient proféré des menaces à leur encontre.

Une rivalité oppose depuis plusieurs semaines des bandes de Clichy à celles de Villeneuve-la-Garenne, la cité du quartier nord à celle de la Sablière. Il y a quelques jours, plusieurs personnes ont été interpellées à Clichy par les policiers de la brigade anticriminalité (BAC) locale. A l'issue de leur garde à vue, aucune d'entre elles n'avait cependant été déférée au parquet.

Pascal Ceaux

Le premier ministre charge Charles Josselin de « marquer » le chef de l'Etat à Monterrey

Le ministre veillera à la défense du bilan du gouvernement Jospin

MONTERREY (Mexique) de notre envoyée spéciale

La voix de la France à l'étranger est unique, mais ce n'est pas une raison pour en laisser le monopole à Jacques Chirac. Surtout à quelques semaines du premier tour du scrutin présidentiel, surtout sur un thème sur lequel le candidat Jospin aime à croire qu'il a quelques longueurs d'avance sur son principal concurrent : la « mondialisation à visage humain ». Et les organisateurs de la conférence de Monterrey sur le financement du développement ont, sans le savoir, bien fait les choses. « Le découpage en deux temps de la conférence, d'abord autour des ministres, puis des chefs d'Etat, n'est évidemment pas lié à notre actualité électorale », s'amuse Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Mais il aurait vraiment été dommage de ne pas en profiter.

En service commandé, le seul représentant du gouvernement à exactement deux jours pour rappeler le bilan Jospin et défendre quelques idées chères au candidat du Parti socialiste avant que l'arrivée du chef de l'Etat, jeudi 21 mars, ne le prive de tribune, protocole obli-

ge. M. Chirac ne s'est pas privé de faire savoir l'importance qu'il accordait à la conférence de Monterrey. Les trente-sept journalistes français attendus ici pour le suivre dans ce déplacement éclair en sont, s'il en était besoin, une preuve supplémentaire.

ATTENTION AU COUP FRANC

En attendant, M. Josselin occupe la scène. Lors de sa première journée à Monterrey, mardi, il a, pêle-mêle, défendu l'idée d'un Conseil de sécurité économique, mentionné l'engagement de la France en faveur de la création d'une taxe internationale pour financer les besoins des pays pauvres, rappelé d'Etat, n'est évidemment pas lié à notre actualité électorale », s'amuse Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Mais il aurait vraiment été dommage de ne pas en profiter.

Jeu 21 mars, M. Josselin ira

accueillir M. Chirac à l'aéroport. C'est le chef de l'Etat lui-même qui en a fait la demande. A partir de ce moment, le président de la République en exercice parlera seul au nom de la France.

Personne, dans le camp du premier ministre, ne se risque à faire de pronostics sur le « coup » que pourrait préparer le candidat Chirac, qui sera le premier chef d'Etat à prendre la parole en séance plénière. Il n'est pas question d'organiser de « contre »-conférence de presse. Ce ne serait pas conforme à la règle républicaine. Pour autant, nul ne s'interdit, non plus, de « siffler le coup franc » si d'aventure le chef de l'Etat mettait à profit ce rendez-vous international pour « récupérer » ou « déformer » un bilan qui n'est pas le sien. Et, comme dans un match, où rien n'est joué jusqu'à la fin, M. Josselin compte bien « marquer » le président jusqu'à la dernière minute. Pour être sûr d'être le dernier à quitter Monterrey, il a prévu de rentrer par l'avion de réserve qui suit toujours celui du président, un Falcon 900.

Laurence Caramel

PÉTITION

APPEL AUX CITOYENS, AUX ASSOCIATIONS ANTIRACISTES ET AUX POUVOIRS PUBLICS

La recrudescence des agressions contre les Juifs et l'attaque de leurs lieux de culte et d'enseignement demeurent pour nous, citoyens républicains, inexplicables et injustifiables.

Toute tentative d'explication ou de justification d'un crime raciste est une forme de compréhension que nous réfutons : elle constitue en soi une atteinte aux droits humains ainsi qu'à la dignité de la personne humaine. De telles agressions quelle qu'en soit l'origine sont condamnables, comme toutes celles qui visent ou atteignent des individus, des groupes ou des lieux de culte à raison de leur origine ou de la religion qui y est pratiquée qu'il s'agisse de synagogue, d'église ou de mosquée. Nous appelons nos concitoyens, toutes confessions confondues, à un sursaut républicain.

Nous pensons que le contrat social et le pacte républicain sont menacés lorsque des individus sont inquiétés en raison de leur appartenance religieuse.

Les Français de confession juive sont citoyens français et doivent bénéficier de la protection des personnes et de leurs biens sans être pris en otage par les effets d'une guerre qui se déroule à 4000 km du Val d'Oise, du Val de Marne, de la Seine Saint-Denis, de Rouen ou d'ailleurs en France.

Nous appelons à la constitution d'un collectif d'associations antiracistes qui vise à restaurer le pacte républicain dans un état de droit pour chaque citoyen et citoyenne.

Mobilisez-vous ! Rejoignez les associations antiracistes. Faites signer et renvoyez cette pétition à MEMOIRE 2000 55 Avenue Marceau - 75116 Paris. Ou signer en ligne à : www.memoire2000.asso.fr/petition

La liste des 300 signataires est consultable en permanence sur le site : www.memoire2000.asso.fr/petition Elle sera diffusée dans le prochain numéro du journal « Mémoire 2000 » qui doit paraître au début du mois d'avril.

MÉDAILLE D'OR 2001 concours NF ameublement

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDES

MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible fixes ou relevables - toutes dimensions.

SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC

Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO

247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}

01.42.08.71.00 - 7/17

5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

SOCIÉTÉ

DÉLINQUANCE

Dans un rapport remis à l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure, Eric Debarbieux, universitaire et directeur de l'Observatoire européen de la violence scolaire, démonte **LES MÉCANISMES** de la violence

des jeunes. Intitulé *L'Oppression quotidienne*, l'ouvrage explique que **LA RÉPÉTITION DES ACTES**, le harcèlement continu et les micro-violences permettent de construire un pouvoir fondé sur la loi du plus fort. Eric

Debarbieux affirme également que l'exclusion des « **NOYAUX DURS** » d'élèves difficiles dans les établissements scolaires, souvent demandée par les enseignants, ne résoudrait rien. Interrogé par *Le Monde*, le

chercheur dénonce « **L'HYSTÉRIE COLLECTIVE sur le thème de l'insécurité** » qui marque la campagne électorale. Histoire d'Astrid et Cyrielle, un tandem dominante/dominée dans un collège de Marseille.

Une étude démonte un à un les mécanismes de la violence des mineurs

Pour l'universitaire Eric Debarbieux, la répétition continue des « micro-violences » et leur visibilité permettent aux jeunes des quartiers de construire jour après jour un pouvoir fondé sur la loi du plus fort. Cette logique de territoire s'accompagne de comportements machistes

LE TITRE – *L'Oppression quotidienne* – se veut volontiers provocateur, mais la démarche est scientifique : dans un rapport sur la délinquance des mineurs, remis à l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (Ihesi), Eric Debarbieux démonte les mécanismes de la violence des jeunes, en offrant une nouvelle grille de lecture des rapports de forces dans les quartiers. Directeur de l'Observatoire européen de la violence scolaire, et professeur en sciences de l'éducation à Bordeaux, M. Debarbieux a conduit avec une équipe de six chercheurs une étude de trois ans à partir d'entretiens, d'observations ethnographiques et d'enquêtes de victimation. L'objectif de l'équipe était de parvenir à « comprendre comment un certain nombre de "quartiers" en France, "s'arrangent avec la délinquance des mineurs" ». Se plaçant du point de vue des victimes, mais aussi de celui des agresseurs et de l'ensemble des jeunes, ils tentent de décrire « ce que les adolescents rencontrés désignent sous le nom de "loi du plus fort" ».

Le rapport s'ouvre sur deux exemples très différents de comportements violents adoptés par des mineurs. Celui d'une rue d'un arrondissement du nord de Paris, « tenue » par un groupe d'une quinzaine d'adolescents, qui multiplient les nuisances sonores, les squats des escaliers, les visites de boîtes aux lettres, les tags sur les murs, etc. En raison de l'ensemble de ces « petits délits, très rarement pénalisés », l'espace public est « contrôlé par une minorité plus ou moins violente entraînant la majorité [des habitants] à se calfeutrer chez soi la nuit tombée ». L'autre exemple est la description de « la souffrance individuelle d'une adolescente », qui a subi brimades et racketts pendant



des mois de la part d'une autre jeune fille. Dans ces deux expériences « si dissemblables », Eric Debarbieux voit un « principe unificateur » : celui d'une « oppression quotidienne » qui fonde « la domination ».

► **La répétition des actes** : selon Eric Debarbieux, elle est au cœur de la logique délinquante. C'est par la répétition de ces petits faits, petites agressions ou micro-violences, que le jeune, seul ou en groupe, assoit sa domination sur les autres. M. Debarbieux parle d'un « mécanisme de harcèlement », qui permet la « construction d'un pouvoir : pouvoir sur les plus faibles et sur les pairs, réputation dans le collège ou dans la rue, occupation de l'espace et du territoire ». Ce harcèlement quotidien, « ces "micro-violences" qui forment la trame de ce que nous nommons "l'oppression quotidienne" », provoquent, chez les victi-

mes, des « mécanismes de repli sur soi, d'impuissance, d'angoisse » et finalement, « d'abandon de l'espace public ».

Certains habitants deviennent ainsi de simples « passants », développant des stratégies d'évitement des lieux occupés par les jeunes. Créant « du vide par du désordre », cette conquête du territoire permet, dans certains cas, de créer des économies parallèles, notamment autour du trafic de haschich. « Pour les victimes, la délinquance est une oppression qui a réussi, dans l'espace et la durée, note l'étude. Elle est le triomphe d'une loi du plus fort, et le signe d'un abandon des institutions protectrices ».

► **La loi du plus fort** : ce thème est apparu central dans toutes les enquêtes menées par l'équipe. La loi du plus fort est une expression utilisée par l'ensemble des adolescents rencontrés, de Marseille à

Tourcoing en passant par Paris et Bordeaux. Elle se joue dans les événements qui échappent ordinairement aux yeux des adultes et ce, « par la construction d'une hiérarchie basée sur la force, largement imprégnée de modèles masculins machistes ». La « violence verbale » est une des marques « de cette prise de pouvoir », tout comme les vêtements de marque, qui signent la domination par « la possession d'éléments socialement prisés ».

La loi du plus fort ne prend sens que par rapport à la figure du « faible », celui qui se fait embêter, racketter et brimer régulièrement. « Dans un fonctionnement qui favorise les tchatcheurs, les introvertis, les timides, sont méprisés et victimés », explique M. Debarbieux. Les faibles sont ainsi rapidement identifiables : quand on les pousse, ils ne répondent pas, ou pis, demandent pardon et s'excusent. Ces « tests de sélection », qui débouchent rapidement sur des brimades, sont pratiqués en groupe, afin d'affirmer la vulnérabilité du faible et la force du fort.

► **Le machisme ordinaire** : il constitue « l'arrière-plan » de la loi du plus fort. Les jeunes répondent en effet à un « code des garçons », qui fonctionne de manière « impérialiste comme véritable construction de l'honneur ». L'adolescent se doit de faire preuve de force de caractère, afin de surmonter toute une série de situations décisives comme les insultes, les ragots, les mauvais regards, ou les bagarres, les « steaks » (gifles sur la nuque) ou les vols et racketts. « Lors de ces situations sociales, l'individu offensé est exposé au jugement des autres pairs, qui vont évaluer en lui sa force de caractère », explique le chercheur. Ce que résume Soufy, 12 ans, de Marseille : « Ben, je fais comme d'habitude, si il y a quelqu'un qui me frap-

pe, qui me touche, et ben je le touche, s'il me tue tant pis, mais je ne me laisse pas faire. »

Largement dominant dans les quartiers, le code des garçons rejoints aussi sur la socialisation féminine : les filles adoptent ce qu'elles appellent le « style à la crapule » consistant à donner « une image plutôt masculine de soi-même en portant des survêtements, des baskets ». Choisir un look de garçon,

dans la hiérarchie du quartier ». Il faut être visible pour être reconnu comme dominant par les pairs, par les faibles, par les autres forts et par les institutions. Le jugement des autres étant permanent, il faut, pour « garder sa place au sommet de la hiérarchie », que la délinquance s'inscrive dans « la répétition et la continuité ». D'où le harcèlement, permanent des victimes. Exprimé autrement par les adolescents :

A Evreux : « Nous apprendrons de cette tragédie »

Près de 2 000 personnes ont manifesté, mardi 19 mars, à Evreux (Eure) à la mémoire du père de famille battu à mort le 8 mars par des jeunes, alors qu'il venait leur demander des comptes à la suite d'une tentative de rackett subie par son fils. Patrice Bègue, 38 ans, est décédé deux jours plus tard ; trois jeunes, dont un mineur, ont été écroués (*Le Monde* du 18 mars).

Sous la pluie, des enseignants, des élèves et des parents venus de cinq lycées ont observé une minute de silence et déposé des fleurs. Un élève a brièvement pris la parole pour condamner la violence : « Nous apprendrons de cette tragédie et nous apprendrons suffisamment pour faire en sorte que jamais cela se reproduise. » Dans la soirée, le président Jacques Chirac a reçu à leur demande les membres de la famille Bègue. L'Élysée n'a souhaité faire aucun commentaire. Le président s'était déjà entretenu par téléphone avec la famille avant les obsèques, célébrées vendredi 15 mars à Beaumont-le-Roger.

c'est aussi une manière de se protéger des agressions sexuelles. Le « machisme féminin est sans aucun doute une des manières de résister à la domination masculine », analyse M. Debarbieux. Une logique expliquée par Astrid, considérée comme une « guerrière » par ses pairs : « Comment on peut être forte ? Par les bagarres, par la manière de s'habiller, par la manière de se comporter face aux adultes – comme des garçons, quoi ! »

► **La visibilité** : paradoxalement, la violence des jeunes ne cherche pas à se cacher : elle n'a de sens que si elle est visible. Pour l'équipe de chercheurs, le « fort » a besoin « d'un public, qui valide la place

« pour faire son mac » ou « faire sa reine », il faut une cour et des « bouffons ».

Le phénomène doit être toutefois relativisé. « Le fort doit toujours aller plus loin, il n'y a pas de retrait possible pour lui, tant qu'il veut garder cette place. » En ce sens, il est instrumentalisé par ceux qu'il protège. Eric Debarbieux explique ainsi que la majorité des adolescents, bien que concernés par la loi du plus fort, savent aussi l'utiliser « en se gardant de deux pièges » : être agressé et briguer une place dans la hiérarchie.

Luc Bronner et Cécile Prieur

Selon l'étude, exclure les « noyaux durs » des établissements ne servirait à rien

QUE FAIRE de cette minorité d'élèves en rupture, ces fameux « 5 à 10 % » de perturbateurs, ces « noyaux durs » qui accumulent les sanctions dans les établissements scolaires ? Faut-il les éloigner ? Les exclure définitivement ? Faut-il prévoir une réponse d'ordre psychologique, voire psychiatrique ? Dans sa volonté de déconstruire les « évidences », d'étudier ce qui semble aller de soi, Eric Debarbieux s'est penché sur ces questions extrêmement sensibles dans les écoles et les collèges.

« On suppose communément que l'expulsion de ce groupe restreint hors de l'école, sinon du quartier, règlera les difficultés principales de la vie quotidienne », énonce-t-il. Contre une opinion répandue dans les salles des professeurs, le chercheur réfute cette « métaphore du déchet » et l'idée que l'existence d'un « noyau dur » serait systéma-

tique. En comparant des collèges similaires, tous difficiles, il montre une très forte disparité des situations : la proportion d'élèves « en grande rupture », qui se considèrent eux-mêmes comme des délinquants, varie de un à dix ; la proportion d'élèves perturbateurs mais qui ne sont pas forcément délinquants varie, elle, de un à quatre.

Eric Debarbieux en conclut à l'existence d'un « effet établissement » en termes de discipline. En clair, tous les collèges n'obtiennent pas les mêmes résultats, bien qu'ils soient confrontés à des situations identiques. Cette constatation est primordiale. En montrant l'existence de ces disparités, il relativise l'hypothèse d'un « noyau dur » préexistant obligatoirement à l'entrée dans le monde scolaire. Du même coup, il souligne le rôle de l'école, qui peut réduire ou aggraver les comportements déviants. « Il serait ridicule de

dire que l'école en soi fabrique la délinquance. Mais certaines organisations locales défaillantes peuvent contribuer à une cofabrication de celle-ci », écrit le chercheur, reprenant une thèse déjà développée par la sociologue Agnès van Zanten (*Le Monde* du 6 février 2001). En première ligne figure la constitution de classes réservées aux mauvais élèves. « C'est autour de cette ségrégation interne et d'un fort sentiment d'injustice quant à la punition que se cristallise un fort groupe d'opposants, qui dérivent progressivement vers la délinquance », note M. Debarbieux. Choisir d'éliminer ces « noyaux durs » par l'exclusion ne résoudrait rien, ajoute-t-il, dans la mesure où cette solution ne met pas fin à leurs mécanismes de construction.

L. Br.

Eric Debarbieux, directeur de l'Observatoire européen de la violence scolaire

« La campagne électorale sur la délinquance est parfois nauséabonde »

L'insécurité est l'une des questions clés de l'élection présidentielle. Quel regard portez-vous sur cette campagne ?

Je trouve que la campagne actuelle sur le thème de la délinquance est parfois nauséabonde. Qu'on parle des problèmes de violence, qu'on trouve inadmissible ce que j'appelle l'oppression quotidienne de la délinquance me paraît normal. Ce n'est pas, en effet, parce que les discours sont simplistes et que les propos sont exagérés qu'il faudrait oublier le thème de l'insécurité et ce que vivent les victimes, qui sont d'abord les habitants des quartiers populaires. C'est important d'en parler.

Je suis extrêmement critique, en revanche, sur les discours actuels et l'hystérie collective sur le thème de l'insécurité – hystérie qui conduit certains médias et certains hommes politiques à faire des « coups ». Un débat serein est incompatible avec la guerre électorale qui se mène autour des problèmes d'insécurité.

Or, aujourd'hui, tout se résume à une seule question : qui, de la droi-

te ou de la gauche, sera apparemment le plus répressif ? Je n'ai rien contre la répression. Il est normal que les délinquants paient le prix de leur faute. Mais n'oublions pas qu'il n'y a pas de solution simple : ce qui importe, c'est d'intégrer concrètement la répression et la prévention.



« Où est le supposé « tout éducatif » quand il n'y a que 3 500 éducateurs ? »

ÉRIC DEBARBIEUX

Que pensez-vous des propositions émises par les principaux candidats à la présidence ?

L'idée d'un renforcement des moyens de la justice et de la police me semble positive. En revanche, la volonté d'éloigner les mineurs délinquants, en les dirigeant vers des centres fermés, par exemple, me paraît dangereuse. En les enfermant, on contribuerait à les conforter dans la délinquance, à fabriquer des noyaux durs. Le problème ne

réside pas dans le traitement individuel de ces jeunes mais dans la réponse aux groupes qui se soude autour de la délinquance.

Les débats se sont focalisés sur la révision de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance juvénile et le durcissement des mesures répressives. Mais où est le supposé « tout éducatif » quand il n'y a que 3 500 éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ?

Le thème de la « démission parentale » revient régulièrement dans les débats sur l'insécurité. Adhère-t-on à cette analyse ?

La délinquance et la violence n'ont pas qu'une seule cause. Ce serait une simplification terrifiante. Les facteurs de risque sont multiples et peuvent effectivement être liés à la famille, mais aussi au fonctionnement des institutions ou à la psychologie des individus. Les parents de délinquants que nous avons rencontrés ne sont pas démissionnaires. Ils ne savent plus quoi faire – ce qui n'est pas la même chose – et se trouvent démunis. Cette impuissance est la même

que celle de certains professionnels, enseignants, travailleurs sociaux ou policiers. Cette impuissance est bien collective et ne doit pas conduire à culpabiliser les seuls parents.

Vous décrivez le triomphe de « la loi du plus fort » dans certains quartiers. Comment la société peut-elle répondre ?

Le problème de la délinquance ne sera jamais réglé par les seuls services de sécurité. Il peut y avoir des mesures techniques, par l'amélioration de la fermeture des immeubles ou la vidéosurveillance, mais elles sont évidemment imparfaites.

Il faut surtout réoccuper l'espace public pour qu'il ne soit plus déserté. Ça signifie multiplier les « gardiens », qui ne soient pas uniquement des professionnels spécialisés mais aussi des habitants des quartiers. C'est une politique de long terme qui nécessite des choix pour l'avenir – et non des choix électoraux circonstanciels.

Propos recueillis par Luc Bronner

Cyrielle, 13 ans, rackettée par Astrid la « guerrière »

AUX YEUX de ses camarades de classe, Astrid est une « guerrière ». Exclue à plusieurs reprises depuis son entrée au collège, cette élève de cinquième, âgée de 13 ans, toujours vêtue d'un survêtement, doit son surnom à son insolence et son goût de la bagarre. « Elle frappe tous les garçons, des filles aussi », résume Alice, l'une de ses copines. Pendant deux ans, Cyrielle a subi en continu les brimades et le rackett de cette adolescente de 40 kilos, qui a peu à peu créé autour de sa victime un climat d'oppression. Ce récit qui figure dans le rapport d'Eric Debarbieux, a été composé – avec des prénoms modifiés – à partir de témoignages recueillis dans un établissement marseillais par deux sociologues. Il montre comment « de petites brimades en vols sans gravité », une jeune fille se retrouve peu à peu dominée sans pouvoir puiser en elle-même les forces suffisantes pour s'en sortir.

Tout commence en sixième, par quelques pièces de monnaie. Parce qu'elle a peur, Cyrielle apporte toujours les 5 ou 10 francs que lui réclame Astrid, sans le dire à sa mère. Bientôt, la « guerrière » oblige Cyrielle à se battre avec sa copine, « pour rien ». « Je voulais pas, je voulais continuer à travailler, mais elle ne me laissait pas », se souvient la jeune fille d'origine turque, qui finit par se plaindre à la principale du collège. Astrid est exclue une semaine. Quand elle revient, la situation empire, avec les insultes racistes, et les premiers vols : « Elle m'a demandé ma règle et je la lui ai passée, elle ne me l'a pas rendue, elle me l'a volée. » Les feuilles de cahier arrachées, les affaires qui disparaissent de sa table quand elle se rend au tableau, les insultes systématiques quand elle entre en classe, le climat d'oppression s'installe peu à peu dans la répétition continue du rackett et des offenses symboliques. « Elle continue à faire des choses, toujours sur moi, jamais aux

autres », se désespère la collégienne. Parfois, Astrid lance des objets sur les professeurs en faisant porter le chapeau à Cyrielle, la « fayotte », qui devient le bouc émissaire de sa classe, les autres élèves se mettant elles aussi à la harceler continuellement. Car Astrid sait s'entourer d'autres filles pour menacer sa victime et mieux l'effrayer. Le harcèlement continue bientôt à l'extérieur du collège, dans le bus comme dans son quartier, où Cyrielle est accusée de vols commis par son bureau. Astrid se déplace même plusieurs fois au domicile de sa victime pour la racketter. « Pourquoi tu fais ça ? lui crie Cyrielle. Tu peux le demander à quelqu'un d'autre. Pourquoi c'est toujours à moi ? »

STATUT DE SOUFFRE-DOULEUR

La réponse, la tourmenteuse l'a confiée lors d'un entretien, en prêtant ses actes à d'autres. « Y'a des filles qui sont gentilles, qui se laissent faire, c'est à elles qu'ils s'attaquent. Dans ma classe, y'en a qu'une, Cyrielle, parce que ça se voit sur sa figure qu'elle était sage, gentille, elle insultait pas, elle restait comme une image. » Les deux enquêtrices apprendront par la suite qu'Astrid était elle-même régulièrement battue par son père, au point de se retrouver « couchée au sol », selon son professeur de mathématiques, qui était obligé de la renvoyer à chaque cours pour pouvoir faire classe.

L'année suivante, Astrid s'est à nouveau retrouvée dans la classe de Cyrielle, qui a endossé pour la deuxième année son statut de souffre-douleur. Informée de la situation, l'administration – professeurs, conseiller d'éducation – n'a pas pris la mesure de la souffrance de l'adolescente. « Bien souvent, agresseurs et victimes ont un temps qui n'est pas le même que celui des services locaux de l'Etat, ici la direction d'un collège », constate l'auteur.

Alexandre Garcia

Un premier bilan positif pour les étudiants de Sciences-Po issus de lycées défavorisés

Choisis par leurs professeurs dans 7 lycées situés en zone d'éducation prioritaire (ZEP), ces 17 élèves dispensés de concours ont des résultats comparables à ceux de leurs camarades

QUELQUES MURMURES en début d'année universitaire, et encore... L'intégration à l'Institut d'études politiques de Paris (IEP) des 17 premiers étudiants issus des « conventions éducation prioritaire » passées en 2001 avec des lycées défavorisés n'a pas déclenché de séisme. Elèves, professeurs des lycées concernés et direction de l'IEP étaient pourtant attendus au tournant : selon leurs détracteurs, ces « conventions ZEP », qui permettent de sélectionner des candidats en les dispensant de concours, risquaient de rompre le principe de l'égalité républicaine, de faire baisser le niveau de Sciences-Po et de provoquer le déshonneur des étudiants ainsi reçus, voire de les envoyer au casse-pipe.

Les premiers éléments d'information rendus publics par l'IEP mercredi 20 mars apparaissent positifs. Le véritable bilan, tempère l'Institut, n'interviendra qu'à l'issue des cinq années d'études à l'école. « Mais le dogme du concours, comme seule manière de recruter de façon égalitaire et efficace des élèves, a pris un coup », affirme Richard Descoings, directeur de l'IEP.

Encadrés par un tuteur, soutenus financièrement, les « étudiants ZEP » déclarent se sentir bien à Sciences-Po et avoir le sentiment d'y être correctement intégrés. Sur les

dix-sept, cinq ont été élus délégués de classe. En outre, si tous reconnaissent que la charge de travail leur a posé problème, leurs résultats sont comparables à ceux des autres étudiants. Quatorze d'entre eux ont validé assez de crédits d'enseignement pour réussir leur premier semestre. Selon les matières, leurs notes vont de 3/20 à 17/20 (de 1/20 à 19/20 pour les étudiants admis sur concours). La direction de l'école, qui avait à l'issue des épreuves d'admission affirmé avoir fait « six vrais paris », indique que seuls deux étudiants sont en difficulté. Traditionnellement, précise l'administration, environ 10 % des effectifs d'une promotion entrante se trouvent en difficulté à l'issue du premier semestre.

Pour Sciences-Po, d'autres indicateurs témoignent de la réussite de l'expérience. D'abord, « la grande bourrasque de débats qui s'est produite au printemps 2001 n'a pas eu d'effets négatifs sur les effectifs de la rentrée 2002 » : les candidatures à l'entrée du premier cycle ont crû de plus de 20 %. Autre motif de réjouissance pour l'équipe de M. Descoings, l'UNI, syndicat de droite qui, lors des élections étudiantes, avait fondé sa campagne sur la contestation du projet ZEP, a perdu un siège au conseil de direction. Enfin, dans le contrat quadriennal, en cours de signature

entre l'établissement et l'Etat, l'éducation nationale encourage l'IEP à poursuivre et intensifier sa politique de diversification sociale par le truchement des conventions ZEP.

« TOUT À FAIT ÉPANOUIS »

Dans les lycées partenaires, les professeurs des premiers lauréats ne tarissent pas d'éloges. « Les miens sont tout à fait épanouis », remarque Samuel Hadjouel, proviseur du lycée Jean-Zay d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Ça tourne. Le dispositif est entré dans les mœurs. « Ils sont très compétitifs », entend-on au lycée Blanqui de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). « Cette réussite immédiate signifie aussi que les professeurs qui ont repéré, accompagné et sélectionné nos élèves ont bien fait leur travail », ajoute son homologue de Fameck (Moselle), Gilbert Lang.

Les élèves de la promotion suivante sont en train de passer les épreuves d'admissibilité dans leurs lycées. A la rentrée 2002, ces étudiants ne seront plus issus de 7, mais de 13 lycées classés en ZEP ou zone sensible, sur les 44 que compte le territoire. Ils resteront cependant originaires de la région parisienne et de l'est de la France : devant l'hostilité de certains IEP de province, M. Descoings n'a pas signé de contrat comme il en avait l'intention, avec des

lycées des régions d'Aix-Marseille et de Bordeaux. Ce « violent sujet de désaccord » épargne les académies de Lille, de Montpellier et de Rouen, avec qui une coopération est envisagée pour la rentrée 2003.

L'« esprit ZEP » n'a pas été dévoyé, affirment encore les responsables des lycées concernés. « Des enfants de milieux plutôt favorisés sont venus nous demander de préparer Sciences-Po », explique Stéphane du Crest, proviseur du lycée l'Essouriau des Ulis (Essonne). Nous avons tenu bon en rappelant que les conventions comportaient un filtre destiné à promouvoir les « élèves socialement méritants ».

Dans cet établissement, trois jeunes se sont donc vu répondre : « Pour vous, c'est le concours. » Au grand dam de leurs parents. « Ils ont laissé leur enfant en ZEP, joué le jeu de la carte scolaire, et ne voyaient pas pourquoi ils ne pourraient pas bénéficier du partenariat », poursuit M. du Crest. Le lycée de Fameck a pour sa part enregistré sa première demande de dérogation positive : « Cet élève sera passé au tamis comme les autres », affirme Gilbert Lang. Un élève ayant choisi l'établissement, parmi 1 250... « c'est un début ! », se réjouit M. le proviseur.

Nathalie Guibert

« On a prouvé qu'un recrutement différent pouvait marcher »

► **Hélène (venue du lycée Auguste-Blanqui de Saint-Ouen). Nous avons changé son prénom à sa demande car après plusieurs interviews, elle se sentait gênée de sa nouvelle notoriété : « On a commencé à me voir partout. »**

■ TÉMOIGNAGES

Helena, Aurélia, Julien, trois jeunes plutôt satisfaits de leur expérience et de leurs bons résultats

« Les débuts ont été très difficiles, j'ai eu du mal à me mettre en marche, et je ne me suis vraiment sentie à l'aise qu'au bout de deux mois. J'ai été étonnée du rapport, beaucoup plus proche qu'au lycée, entre les profs et les élèves : les profs donnent leur numéro de téléphone, leur adresse e-mail. Les débats et les échanges qu'on peut avoir en classe sont intéressants, vivants. J'ai aussi été très étonnée de voir qu'autant d'étudiants venaient de l'étranger, de Turquie, de partout... c'est très enrichissant.

» Au début, j'appréhendais le contact avec les autres, avec tout ce qu'on avait lu dans la presse, l'expression « boat people » que certains avaient employée. J'avais peur d'aller vers les autres. Petit à petit, j'ai commencé à m'avancer et j'ai vu que les autres étudiants n'étaient pas si différents de nous. La difficulté et le travail sont les mêmes pour tout le monde. Quand on a dit qu'on était ZEP, les autres ont répondu « ah

bon ! ». C'est tout. Comme dans toutes les écoles, on trouve des jeunes avec qui on a des affinités, d'autres avec qui ce n'est pas le cas. Je ne sais pas ce que font les parents des autres, on n'en parle jamais : ça aide à nous rapprocher. Je connais pas mal de monde, maintenant. Quant à nos résultats, c'est une sorte de revanche... je ne sais pas quoi dire. On a prouvé qu'un recrutement différent pouvait marcher. »

► **Aurélia (venue du lycée Saint-Exupéry de Fameck).**

« Ce qui m'a surpris, c'est la charge de travail qu'on a, tout de suite. On ne sait pas par où commencer. Je me suis dit que je n'y arriverais jamais. Je ne m'attendais pas à avoir du boulot à ce point. C'est énorme, même pour ceux qui avaient l'habitude de travailler au lycée. Après, c'est juste une histoire d'organisation : au deuxième semestre, on a acquis une méthode de travail. A la Cité U, nous sommes cinq filles des conventions ZEP dans la même maison. On a beaucoup travaillé ensemble. Maintenant, c'est quasiment chacun de son côté.

» Le plus difficile, ce sont certaines matières nouvelles, comme les « institutions politiques comparées ». Ou bien l'histoire : on voit tout le XIX^e siècle en un semestre, c'est énorme ! L'encadrement a été très très bon, chacun avait son tuteur. Avec lui, j'ai pris trois heures par semaine pour travailler mon français, le style, la syntaxe ou la construction d'un plan. J'avais un style assez lourd. Je n'ai pas encore rattrapé mes difficultés, mais ça coule un peu plus. De ce point de vue, je suis jalouse de ceux qui sont entrés par concours : c'est fabuleux, comme ils écrivent !

» L'intégration s'est très bien passée. Je pen-

sais qu'on aurait des réflexions. Parfois, on était un peu remarqués, parce qu'on avait tout le temps des journalistes autour de nous ! Nous avons dit qu'on était issus des conventions ZEP : on nous a plutôt demandé comment ça s'était passé. Les affiches hostiles, dans le hall, ont duré toute la moitié du premier semestre, puis elles ont disparu. »

► **Julien (venu du lycée Félix-Mayer de Creutzwald).**

« Je suis très content d'être ici. Pour moi, c'est un autre départ, ma vie à Sciences-Po et ma vie à côté forment un tout, je n'en retire que des choses bonnes. Je vis à la Cité U avec deux autres étudiants ZEP, on se voit tout le temps, on vit presque en communauté. Au niveau des résultats, la moyenne est la même pour nous et le reste de la promo. Pour nous, c'est une fierté !

» Sur le plan du travail, il y a eu une longue période d'adaptation. En terminale, j'y arrivais sans donner le maximum de moi-même. Quand on n'a pas l'habitude d'en faire plus que ce qu'on vous demande, ce n'est pas évident, mais ça, c'est un point commun à tous les étudiants de première année. Heureusement, dans une école comme celle-là, on est vraiment soutenu par les profs. L'accueil par les autres élèves s'est bien fait car il n'était pas marqué sur notre front qu'on venait des ZEP. Et même quand c'était dit, ça a été très bien pris. A Sciences-Po, il y a plein d'élèves doués qui viennent de petits lycées de province et qui sont comme nous. Il y a cependant une catégorie d'élèves envers lesquels je resterai distant. Ils n'ont pas la même éducation, la même mentalité. »

N. G.

La politique des visas en France vivement critiquée

Un rapport destiné au premier ministre dénonce les mauvaises conditions d'accueil dans les consulats

LE HAUT CONSEIL à la coopération internationale (HCCI) a rendu, mardi 19 mars, un avis sur la politique des visas qui doit être remis à Lionel Jospin. Le rapporteur de cette instance consultative placée auprès du premier ministre, Guy Labertit, par ailleurs responsable de la coopération internationale de la Fondation Jean Jaurès, proche du PS, souligne les dysfonctionnements des procédures d'octroi des visas, tant dans l'administration centrale, localisée à Nantes, que dans les consulats à l'étranger. Passant au crible l'ensemble de la politique française de délivrance de visas, le rapport dresse un constat sévère : « les procédures restent complexes » et « les conditions d'accueil nuisent à la recherche d'un meilleur rayonnement de la France ».

Dès sa prise de fonctions, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, avait affiché sa volonté d'ouvrir plus largement les frontières françaises. Des instructions avaient été envoyées à l'été 1997 aux consulats afin d'assouplir les conditions d'obtention de visas pour certaines catégories d'étrangers et des crédits avaient été débloqués pour améliorer l'accueil dans les services. Le nombre de visas a, depuis, connu

une augmentation notable, passant de 1,8 million délivrés en 1996 à 2,1 millions en 2000. Pourtant, les consignes d'« ouverture » ne sont pas passées partout. Alors que la délivrance des visas doit répondre à des critères précis, notamment en termes de ressources disponibles, d'hébergement prévu et d'absence de « risque migratoire », le rapport souligne que les consulats conservent un « large pouvoir discrétionnaire ».

« TRACASSERIES ADMINISTRATIVES »

Le rapporteur met en avant trois types de problèmes. Le premier concerne l'accueil dans les consulats de France. Reprenant les critiques avancées par le député (PS) de l'Essonne, Yves Tavernier, en 1999, le HCCI dénonce les « conditions d'accueil tout à fait déplorables », dans les services consulaires : longues files d'attente extérieures, « parfois dès le milieu de la nuit, au soleil ou sous la pluie », agressions et racket... Les demandeurs sont soumis à des « tracasseries administratives excessives », surtout dans les consulats d'Afrique, et à des délais de réponse trop longs. Les chercheurs, personnalités invitées, ou acteurs économiques se rendant régulièrement en France se plai-

gnent du parcours de combattant à effectuer pour obtenir le précieux sésame. Le niveau de ressources financières exigé constitue le deuxième obstacle relevé par le HCCI. Le ministère des affaires étrangères demande, par exemple, que tout étudiant étranger désirant poursuivre ses études en France dispose d'un minimum de 426 euros par mois ou d'une prise en charge par un tiers. La politique des bourses en France est par ailleurs « beaucoup moins généreuse que celle d'autres pays », souligne le rapport. « Un étudiant qui ne dispose d'aucun soutien financier sur notre territoire ne pourra pas venir faire ses études en France », insiste le HCCI qui déplore qu'un grand nombre d'étudiants francophones partent vers d'autres lieux.

Enfin, le manque de formation des agents consulaires a frappé le rapporteur. « Il est triste de constater que l'image de la France peut être ternie par le comportement d'agents souvent surmenés mais trop peu qualifiés », remarque la note du HCCI. M. Labertit dénonce, comme le fit Yves Tavernier voici trois ans, le trop grand nombre de « recrutés de droit local » aux dépens d'agents titulaires, leur faible taux d'encadrement :

ces défauts sont « à l'origine de certaines pratiques néfastes ». Depuis deux ans, le Quai d'Orsay a dû avouer que certaines ambassades avaient été le théâtre de trafics de visas, voire de collaboration avec des réseaux de prostitution (*Le Monde* du 27 août 2001).

Ces dysfonctionnements appellent des réponses rapides du gouvernement, estime le HCCI. En premier lieu, en réformant les procédures de délivrance des visas : mise à disposition de formulaires de demande dans les services de coopération ou par courrier, visas de 5 ans pour les personnalités et acteurs économiques ; guichets spécifiques pour les étudiants, chercheurs et hommes d'affaires ; augmentation du nombre de bourses et permission de présenter un contrat de travail comme caution pour les étudiants étrangers. Le rapport recommande un « fort investissement financier » pour la construction de locaux « adaptés ». Enfin, une « profonde réforme du personnel » chargé des visas dans les consulats en prévoyant un recrutement « plus homogène » de fonctionnaires.

Sylvia Zappi

Michel ONFRAY

Esthétique du Pôle Nord

« Un livre formidable. Poétique. Lyrique.

Ab, si seulement les philosophes osaient plus souvent ce genre de livres ! »

François Busnel, *L'Express*

« Un beau texte intime. »

Philippe Lançon, *Libération*

« Ecrivain à la fois voluptueux et radical, admiratif et impitoyable, classique et révolté, aimable et mordant. »

Bernard Pivot, *Le Journal du Dimanche*

« Je tiens à exprimer mon admiration pour la dimension épique et le souffle poétique de cet ouvrage. »

Jean Malaurie, *Le Monde des livres*

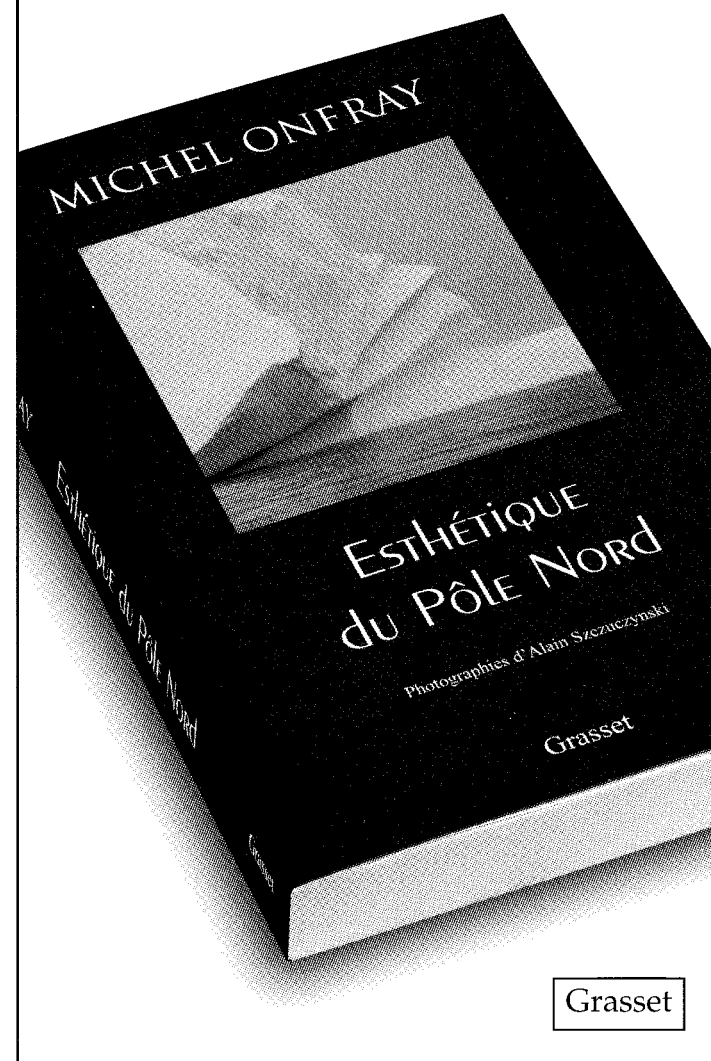
« Magnifique.

Affûté comme le couteau. »

Evelyne Bloch-Dano, *Marie-Claire*

« Michel Onfray est la mauvaise conscience de notre temps. »

Anne-Marie Koenig, *Le Magazine littéraire*



Grasset

Disparues de l'Yonne : de lourdes sanctions sont requises devant le CSM contre trois magistrats

Le représentant de la garde des sceaux a dénoncé la « passivité extrême » de l'ancien procureur d'Auxerre, absent de l'audience. La défense a fustigé une « gestion médiatique »

LE REPRÉSENTANT de la chancellerie a été sévère pour trois des quatre magistrats poursuivis, mardi 19 mars, devant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), après l'enlèvement des enquêtes sur les disparues de l'Yonne. Les magistrats ont répondu sur le même ton, et vivement mis en cause la chancellerie : « *La poursuite disciplinaire ne doit pas être un mode de gestion médiatique de l'image du garde des sceaux* », a coupé Valéry Turcey, président de l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire).

Le Conseil supérieur rendra quatre avis, un par magistrat, à la garde des sceaux « *d'ici à la fin du mois* ». Les avis du CSM ne sont pas rendus publics, mais ils sont généralement suivis par le ministre, qui fera connaître les sanctions qu'elle a décidées.

Le directeur des services judiciaires, André Gariazzo, qui conduit les poursuites au nom de la garde des sceaux, a souligné « *la passivité extrême* » de René Meyer, ancien procureur d'Auxerre, d'ailleurs

absent : il est en vacances. « *Il a gravement et de façon répétée manqué à son rôle d'animation du parquet* », a estimé le directeur, qui a demandé le maximum pour ce retraité, c'est-à-dire peu : le retrait de l'honorariat du magistrat, qui continuera à toucher son traitement. La sanction réclamée contre Daniel Stilinovic, accusé de s'être « *débarrassé* » du rapport du gendarme Jambert, est plus lourde : André Gariazzo a demandé la révocation, avec maintien des droits à pension. Pour le substitut Bertrand Daillie, même s'il a « *négligé une autre piste de recherche* », la chancellerie estime « *qu'il agissait sous la dépendance d'un procureur* » et n'a pas réclamé de peine. Contre son procureur de l'époque Jacques Cazals, en revanche, le directeur a demandé la rétrogradation au second grade, c'est-à-dire la baisse d'un échelon dans la hiérarchie judiciaire.

Les six défenseurs des prévenus ont répondu sensiblement la même chose, pendant six heures. Naïma Rudloff, déléguée Force

ouvrière, a commencé par prévenir le CSM que sa décision « *serait lourde de conséquences dans les juridictions* », surtout si l'on est « *trahé devant le conseil de discipline* », comme Daniel Stilinovic, « *pour un courrier qui n'est pas arrivé à un juge* ». Elle a juré au CSM qu'au lendemain de sa décision, « *il n'y aura plus de classement sans suite dans les parquets* », désormais dépourvu de relations hiérarchiques, jusqu'à l'apocalypse administrative finale. Elle a surtout dénoncé « *la responsabilité collective* » du parquet d'Auxerre inscrite dans les poursuites, alors que les magistrats ne peuvent être sanctionnés qu'à titre individuel. Elle a insisté sur cette « *intrusion du disciplinaire dans le champ juridictionnel* », et donc, a tranché M^e Maurice Lantourne, « *la moitié des réquisitions sont hors sujet* ».

CORPORATISME ÉTRIQUE

Tous les défenseurs se sont demandé pourquoi un des magistrats chargés du secteur d'Auxerre n'était pas poursuivi ; pourquoi la

chancellerie avait convoqué deux procureurs sur trois et pas un procureur général. Le rapport Jambert a été versé au juge d'instruction le 24 avril 1984, qui n'en a rien fait, sans pour autant être inquiété.

« *Pourquoi eux, pourquoi maintenant ?* », a relevé Valéry Turcey, qui ne nie évidemment pas que les affaires de l'Yonne aient été « *un sinistre, un naufrage judiciaire* ». Les arguments portent, et les poursuites semblent effectivement « *mal ficelées* ». Mais les magistrats ne se rendent même pas compte de la terrible image qu'ils renvoient, y compris l'ancien procureur général et premier président de la Cour de cassation, Pierre Truche, plus patelin que jamais. Une image de corporatisme étriqué, lourd de mépris pour « *une certaine presse* », « *la vindicte populaire* », les représentants de commerce ou les secrétaires du tribunal. Avec des hommages mécaniques pour « *les victimes* », mais pas un discret mot d'excuse pour ce désastre.

Franck Johannès

Le réseau de trafiquants de drogue des Sables-d'Olonne a été démantelé

UN COUP DE CHANCE météorologique, une solide documentation criminelle et une grosse enquête de voisinage... C'est à ces trois éléments que les enquêteurs de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (Octris) attribuent la rapidité avec laquelle ils ont pu identifier et interpeller, avec le concours des services régionaux de police judiciaire de Marseille et d'Angers, tous les membres du réseau qui avait importé, avec des moyens colossaux, les 333 kilos de cocaïne saisis le 27 février sur une plage des Sables-d'Olonne (Vendée).

En une quinzaine de jours, cinq trafiquants de nationalité française ont été identifiés et arrêtés en Vendée, dans les Bouches-du-Rhône et à Paris. Le premier, âgé d'une trentaine d'années et originaire du sud de la France, avait été interpellé le 27 février aux Sables-d'Olonne, après avoir été aperçu en compagnie de trois autres hommes en train de débarquer par très mauvais temps des sacs d'une vedette rapide échouée sur la plage. Placé en garde à vue, le malfaiteur avait reconnu appartenir à un réseau de trafic de drogue, avant d'indiquer l'endroit où avaient été grossièrement dissimulés les sacs de cocaïne, représentant une valeur marchande de 76 millions d'euros (*Le Monde* du 5 mars).

Celui que les enquêteurs considèrent comme l'organisateur du trafic a été interpellé le 13 mars, dans un hôtel parisien, au cours d'une opération lancée par l'Octris. Celle-ci s'est égale-

ment déroulée dans le sud de la France, où trois personnes âgées de 23 à 40 ans ont été appréhendées, les 14 et 15 mars, à Marseille (Bouches-du-Rhône) et à Saint-Maximin (Var). Selon des sources proches de l'enquête, cette équipe aurait été recrutée pour des commanditaires de l'île antillaise de Saint-Martin dans le but d'acheminer la cocaïne en provenance de Colombie.

Parmi les trois suspects interpellés dans le sud de la France figure un Marseillais qui s'était rendu à Saint-Martin et avait été chargé de recruter une équipe technique en France, ainsi que le pilote de la vedette et un mécanicien. « *On pense qu'ils ont déjà transporté de la drogue dans la mer des Antilles, entre la côte colombienne et les Bahamas* », indique un policier. Quant au premier suspect arrêté le 27 février, un coiffeur de la région de Toulouse, il serait le propriétaire de la vedette.

PRISE D'OTAGES

« *Tous les membres de l'équipe française ont été arrêtés* », assure un enquêteur, selon lequel les suspects appartiennent à un réseau opérant également aux Etats-Unis et dans les Caraïbes, dans des affaires portant à chaque fois sur « *plusieurs centaines de kilos de cocaïne* ».

Aucune arme ni drogue n'ont été saisies lors des arrestations. Les suspects, qui sont « *connus, mais pas pour des faits très importants* », doivent être présentés jeudi 21 mars au juge d'instruction des Sables-d'Olonne, Didier Gallot. Selon le

magistrat, cette affaire montre comment la France, « *qui avait autrefois, par l'excellence de ses chimistes, le monopole de la transformation de la drogue* », se distingue désormais par « *sa maîtrise de la logistique* ». Des moyens considérables ont en effet été déployés par une équipe très mobile pour le bon acheminement de la drogue, transportée par voilier puis par une vedette rapide, alors qu'une base arrière était déjà préparée dans une villa de Mimizan-Plage (Landes) pour le stockage de la marchandise.

Les trois suspects interpellés dans le Sud ont enfin affirmé aux enquêteurs qu'ils n'avaient pas participé à la prise d'otages organisée dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 mars. Un commando de cinq ou six hommes armés et cagoulés avait alors envahi la brigade de gendarmerie des Sables-d'Olonne puis séquestré une jeune gendarme de 20 ans pour récupérer la drogue saisie une semaine plus tôt. Les gangsters, bredouilles, avaient abandonné leur victime saine et sauve.

La cocaïne a été incinérée dès le lendemain, au cours d'une opération très médiatisée. « *Notez bien que tout est détruit* » avait alors lancé le juge Gallot à l'adresse des importateurs encore en liberté, avant d'expliquer qu'il était sans doute « *vital pour eux de récupérer le produit* » pour solder les comptes avec « *des gens habitués à découper les autres vivants* ».

Alexandre Garcia

Six associations réclament un « Grenelle du logement »

Elles estiment qu'il manque 1 million d'habitations pour « une véritable couverture logement universelle »

ELLES ne s'étaient pourtant pas concertées avec le premier ministre... Six associations ont présenté, mardi 19 mars, leur « *contribution pour une véritable couverture logement universelle* » (CLU), cette idée nouvelle qui figure parmi les dix principaux engagements pris, la veille, par Lionel Jospin dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle. Lundi, le candidat socialiste avait, en effet, exprimé le souhait que soit mise en place, « *dans les cinq ans* », la CLU ; ce dispositif, dont l'objectif est d'aider les ménages en difficulté à trouver un toit ou à le conserver, s'inscrit dans la perspective d'avoir « *zéro SDF d'ici à 2007* » (*Le Monde* du 20 mars).

ATD-Quart Monde, la Confédération générale du logement, Droit au logement (DAL), Familles de France, la Fapil (Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement) et Médecins du monde ont donc eu du « *clair* » en s'exprimant, à point nommé, sur un dossier devenu l'un des thèmes phares de la campagne de M. Jospin.

Les six associations approuvent le principe de la CLU, mais elles en ont une conception à la fois plus large et plus ciblée que Marie-Noëlle Lienemann. La secrétaire d'Etat au logement, qui a suggéré à M. Jospin de reprendre l'idée de CLU dans son programme, avait dévoilé, le 31 janvier, sa vision globale du dispositif : faciliter l'accès des locataires à un logement et garantir leur maintien dans les lieux s'ils ne parviennent plus à régler la quittance ; protéger les propriétaires bailleurs contre les risques d'impayés et couvrir les travaux engagés pour réparer une habitation endommagée par un occupant malveillant (*Le Monde* du 2 février).

UN PLAN QUINQUENNAL

Cette vision de la CLU n'a pas convaincu toutes les associations : elle ne met pas assez l'accent sur les mal-logés et les sans-logis, estimait, par exemple, le DAL. « *La CLU ? C'est le ciel, les nuages et les étoiles* », grinçait Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole de l'association, en songeant aux familles qui campent boulevard de la République, à Paris, depuis plusieurs semaines.

Mardi, les six associations ont donc focalisé leurs propos sur un

public ciblé : « *Les personnes en situation d'exclusion par le logement* », au nombre de 3 millions d'après le dernier rapport de la Fondation Abbé-Pierre (*Le Monde* du 6 mars). Pour que la CLU soit efficace, l'offre de logements à des loyers accessibles doit être développée, a déclaré André Gachet, président de la Fapil. Aujourd'hui, il manque grosso modo 1 million d'habitations pour « *résoudre le problème* », selon Paul Bouchet, président d'ATD-Quart Monde. Les six associations ont donc demandé aux prétendants à la magistrature suprême de « *s'engager dans un plan quinquennal* » qui assurerait, chaque année, la production de 200 000 logements destinés aux familles en difficulté.

Pour définir ce programme, Paul Bouchet appelle à un « *Grenelle du logement* » qui réunirait l'Etat, les collectivités locales, les bailleurs sociaux et privés - et le monde associatif. Dans le cadre de ces négociations, « *la bande des six* » soumettrait notamment deux propositions originales. L'une, appelée « *conventionnement de solidarité* », s'appliquerait aux propriétaires privés détenant plus de cinq logements et qui ont fait de la gestion de leur patrimoine une profession ; ceux-ci seraient tenus de louer 20 % de leur bien à des ménages modestes.

D'après Jean-Baptiste Eyraud, les bailleurs privés seraient disposés à débattre d'un tel mécanisme, s'il est assorti de « *compensations* » (déductions fiscales, aides financières...). Des pratiques similaires ont déjà cours ici et là, a souligné André Gachet, en citant l'exemple du Rhône où une centaine de logements, appartenant à des propriétaires privés, sont réservés à des RMistes grâce à des partenariats entre associations, propriétaires et collectivités locales.

Les six associations souhaiteraient, d'autre part, que dans chaque nouveau programme immobilier, 10 % des résidences aient « *une vocation sociale* ». Ajoutés au conventionnement de solidarité, de tels quotas permettraient, selon elles, d'accroître l'offre de logements et favoriseraient la mixité sociale en faisant revenir dans les centres-villes des populations aux ressources modestes.

Bertrand Bissuel

Mgr di Falco est visé par une plainte pour pédophilie

L'évêque auxiliaire de Paris a saisi la justice pour dénonciation calomnieuse

MONSEIGNEUR Jean-Michel di Falco, évêque auxiliaire de Paris, a déposé, début mars, une plainte avec constitution de partie civile pour dénonciation calomnieuse, afin de se défendre d'une accusation de pédophilie. En novem-

bre 2001, un intermittent du spectacle de 41 ans a déposé contre lui une plainte pour « *agressions sexuelles et viols sur mineur de quinze ans par personne ayant autorité* » devant le substitut chargé des mineurs au tribunal de Paris. Le

parquet a ouvert une enquête préliminaire, qui a conduit à l'audition de plusieurs témoins par la brigade des mineurs de Paris.

Cette affaire a été révélée par la revue catholique contestataire *Golias* et par le site Internet de l'hebdomadaire *L'Express*. Les faits qui sont reprochés à Jean-Michel di Falco auraient eu lieu entre 1972 et 1975, quand le prêtre était aumônier des classes élémentaires de l'école Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris. L'évêque auxiliaire de Paris rejette catégoriquement ces accusations. Selon son avocat, Me Paul Lombard, la plainte déposée contre Mgr di Falco constitue « *une grande première dans l'histoire de la diffamation en France : on utilise la justice pour faire du battage médiatique* ». Il fait valoir que les faits sont prescrits car le délai pour porter plainte dans les cas de viols sur mineurs, qui est de dix ans à partir de la majorité de la victime, est largement dépassé dans cette affaire.

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Pour répondre à la question de la prescription, l'avocat du plaignant, Me Jean-Baptiste Moquet, met en avant une jurisprudence en matière d'abus de biens sociaux, qui permet de faire courir la prescription à partir du jour de la révélation des faits. Selon lui, son client n'a pris conscience qu'en 1995, à l'occasion de la médiatisation des affaires de pédophilie, qu'il avait été victime d'une relation non consentie.

En mars 2001, le plaignant a envoyé à l'archevêque de Paris, le

cardinal Jean-Marie Lustiger, une lettre retraçant les faits dont il aurait été victime. Ce dernier lui a alors suggéré de prendre contact avec le Père Henri Madelin, ancien provincial des jésuites. L'homme a été reçu à trois reprises par le religieux. Dans un communiqué diffusé mardi 19 mars, l'archevêché de Paris affirme que « *les entretiens, qui se sont succédé d'avril à juin 2001, et l'analyse de la crédibilité de l'accusation n'ont conduit à mettre en cause ni l'intégrité, ni la conduite de Mgr di Falco* ».

Selon Me Moquet, le Père Madelin aurait déclaré au plaignant, à l'issue du troisième entretien, que l'archevêché de Paris allait « *stopper la carrière de di Falco* ». Cette interprétation est contestée par l'archevêché, qui convient que l'évêque auxiliaire de Paris « *a laissé une part importante de ses responsabilités parisiennes pour se consacrer en priorité à la création et au développement de radios francophones* », mais affirme que cette évolution de carrière est « *sans lien avec la lettre de mars 2001* ». Interrogé par l'AFP, le Père Madelin s'est refusé à tout commentaire, en précisant toutefois qu'il « *se retrouve tout à fait* » dans le communiqué de l'archevêché.

Né le 25 novembre 1941 à Marseille (Bouches-du-Rhône), Jean-Michel di Falco a assumé la charge de porte-parole de l'épiscopat, de 1987 à 1996, avant d'être nommé, en 1997, évêque auxiliaire de Paris.

Xavier Ternisien

L'épreuve de géographie du Capes annulée

LE MINISTÈRE de l'éducation nationale a décidé, mardi 19 mars, d'annuler l'épreuve de géographie du Capes externe, après les incidents qui ont eu lieu dans un centre d'examen de Rungis (Val-de-Marne) jeudi 14 mars (*Le Monde* du 16 mars). Les 8 800 candidats inscrits dans toute la France, concourant pour 1 203 postes d'enseignants d'histoire-géographie, devront recomposer le 22 avril. Jeudi 14 mars, près de 80 candidats sur les 1 200 convoqués pour les académies de Paris, Créteil, Versailles, sont arrivés en retard après un incident sur la ligne C du RER. Bien que le début de l'épreuve ait été différé d'une heure, le délai n'a pas suffi et les retardataires ont perturbé l'épreuve. « *Les copies ne peuvent être corrigées en respectant le principe d'égalité de traitement des candidats* », a conclu le président du jury. Le ministère, jugeant qu'il y a eu fraude et que le comportement des candidats perturbateurs a été « *inqualifiable* », annonce qu'il va déposer une plainte auprès du procureur de la République.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Marthe Mondoloni a été mise en examen, mardi 19 mars, pour « *financement irrégulier de campagne électorale* » et « *complicité de corruption active* » par le juge Philippe Courroye, dans l'enquête sur le financement présumé illégal de la campagne pour les élections européennes de Charles Pasqua en 1999. Elle avait été placée en garde à vue la veille à la brigade financière.

■ **Les juges d'instruction Jean-Paul Valat et Philippe Coirre ont mis fin, lundi 18 mars, à leurs investigations sur les faux électeurs du 3^e arrondissement de Paris** après 13 ans d'enquête. Quinze personnes, soupçonnées d'avoir favorisé l'inscription sur les listes électorales de personnes qui n'y résidaient pas, sont poursuivies depuis mai 2000 dans cette affaire. Parmi elles figurent notamment le sénateur (DL) Jacques Dominati, ancien maire du 3^e arrondissement, ses deux fils Laurent et Philippe et l'ancien bras droit de Jean Tiberi à la fédération RPR de Paris, Guy Legris (*Le Monde* du 31 mai 2000).

■ **AFFAIRES** : l'enquête sur les **marchés publics d'Ile-de-France a été validée, mercredi 20 mars**, par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. La chambre a rejeté la demande de l'ex-ministre (RPR), Michel Roussin, qui visait à faire annuler le volet concernant les voyages effectués par Jacques Chirac de 1992 à 1995 et payés en espèces.

■ **SANTÉ** : la **Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML)** ont annoncé, mardi 19 mars, une opération « *Les ponts sans toubibs* » pour quatre week-ends compris entre le 29 mars et le 21 mai. Outre la grève des gardes de nuit et de week-ends, les médecins libéraux, généralistes et spécialistes, sont invités à fermer leurs cabinets lors des ponts de Pâques, du 1^{er} mai, de l'Ascension et de la Pentecôte.

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique

Histoire(s) d'immigration

- Voyage au bout de la peur avec les clandestins du Sahel, par **Ali Bensaâd**.
- Sur la piste de l'esclavage moderne, par **Thierry Parisot**.
- Timidement, l'armée s'ouvre aux Beurs, par **Karim Bourtel**.
- Retour de l'« immigré utile », par **Alain Morice**.
- De la flexibilité du travailleur étranger, par **Marie Cegarra**.
- Pour un droit de vote universel, par **Monique Chemillier-Gendreau**.
- De l'usage des régularisations, par **Emmanuel Vaillant**.
- Embauches au faciès, par **Nasser Negrouche**.
- En Belgique, un arsenal répressif contre les étrangers, par **Laurence Vanpaeschen**.
- Apartheid sous plastique à El Ejido, par **Victor Angel Lluch**.
- Les rêves déçus des Turcs de Solingen, par **Brigitte Pätzold**.

Bibliographie et sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €

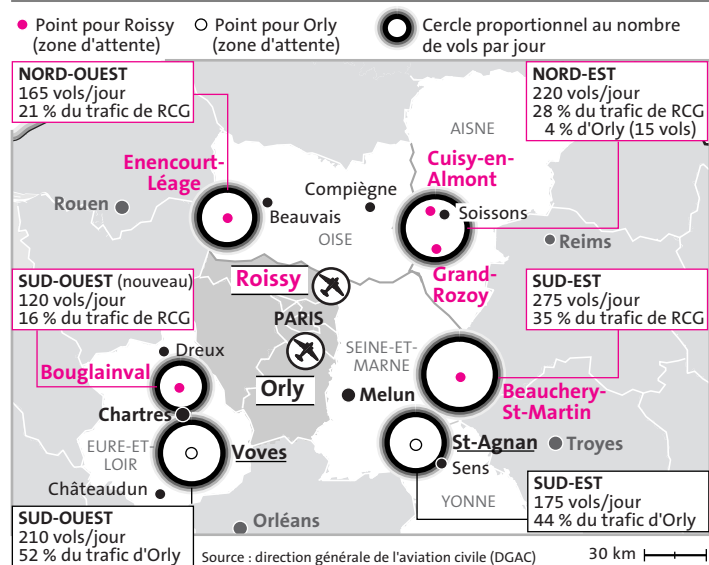
La réorganisation du ciel francilien renforce l'aéroport de Roissy

La mise en service, le 21 mars, d'un nouveau couloir aérien en Ile-de-France, pour desservir Charles-de-Gaulle, tente de répondre aux questions de sécurité aérienne et de lutter contre les nuisances sonores. Elle provoque la colère des résidents

LES AVIONS sont de plus en plus nombreux à sillonner le ciel francilien. Depuis l'ouverture en 1974 de Roissy-Charles-de-Gaulle, le trafic des aéroports d'Ile-de-France a enregistré une progression de 30 %, passant de 226 500 à 730 637 mouvements par an. On estime que les nuisances sonores de cette circulation aérienne affectent 1,5 million d'habitants.

Depuis vingt-huit ans, le système de régulation des avions qui atterrissent et décollent des aéroports franciliens emprunte les mêmes trajectoires. C'est cette carte du ciel qui, à compter du 21 mars, va connaître une modification importante avec de nouveaux couloirs et l'ouverture d'un nouveau point de passage pour desservir l'aéroport de Roissy. Pour la direction générale de l'aviation civile (DGAC), cette évolution était devenue indispensable tant pour des questions de sécurité aérienne que d'environnement. La croissance continue du trafic aérien au cours des dernières années conduit, en effet, à une saturation du ciel francilien. Et le recul de 3,9 % de la fréquentation des aéroports français et de 3,6 % de ceux de la région parisienne, à

1 180 VOLS PAR JOUR POUR LES DEUX AÉROPORTS PARISIENS



la suite des attentats du 11 septembre à New York, ne change pas grand-chose à cette situation.

La réorganisation de la circulation aérienne au-dessus de l'Ile-de-France devrait, selon l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (Acnusa), permettre à plus de 500 000 personnes de ne plus être assourdis par le vrombissement des réacteurs. Mais ce dispositif a aussi pour but d'améliorer l'approche de Roissy dans la perspective de la mise en service de la quatrième piste, prévue en d'avril. Il est vrai que l'approche de l'aéroport Charles-de-Gaulle devenait de plus en plus complexe à gérer. Seuls trois points de passage à 3 000 mètres d'altitude le desservent actuellement : l'un, au nord-est, au-dessus de Cuisy-en-Almont et de Grand-Rozoy (Aisne), où se concentrent 220 vols par jour (28 % du trafic), l'autre, au sud-est, au-dessus de Beauchery-Saint-Martin (Seine-et-Marne) avec 275 vols (35 % du trafic), et enfin, dans le nord-ouest, à Enencourt-Léage (Oise) avec 165 vols (21 % du trafic).

Aujourd'hui, la situation de ce secteur nord-ouest est devenue critique avec des retards de quarante-cinq à soixante minutes par vol aux heures de pointe du matin. « Avec 9 000 heures de retards par an, Roissy se situe au sixième rang

des aéroports européens en matière d'accessibilité », précise Jean-Pierre Desbenoit, de la direction de la navigation aérienne (DNA). Pour désengorger ce secteur d'Enencourt-Léage, point de départ et d'arrivée des vols en pro-

venance du Sud-Ouest, les autorités aéronautiques ont décidé de créer un quatrième moyen d'accès. Ce nouveau couloir aérien, situé au sud-ouest, à Bouglainval (Eure-et-Loir), accueillera 120 vols par jour, soit 14 % du trafic.

Cette amélioration de l'approche de Roissy n'a pu se réaliser qu'au détriment de l'activité d'Orly. Celui-ci conserve ses deux points de passage traditionnels : l'un, au sud-est, à Saint-Agnan (Yonne), et l'autre, au sud-ouest, à Voves (Eure-et-Loir), mais il a été contraint de déplacer son principal couloir d'approche. En effet, avec la nouvelle organisation, les avions se rendant à Roissy vont emprunter le couloir qui desservait Orly, le long du périphérique sud de Paris.

Du coup, Orly a dû rechercher un nouveau moyen d'accès, que la DGAC propose de situer au nord du département de l'Essonne. L'annonce de ce tracé au printemps 2001 a soulevé la protestation de quelque 400 000 habitants de l'Essonne (Le Monde du 22 mai 2001). Face à cette fronde, le ministère des transports s'est tourné vers un organisme européen indépendant, Eurocontrol. Celui-ci a proposé un

couloir qui, coupant presque par son milieu l'Essonne d'est en ouest, survole des zones moins urbanisées mais concerne cependant près de 300 000 personnes.

Cette décision provoque aussi la colère des résidents. « Cet itinéraire est tout à la fois une aberration

Les avions vont emprunter le couloir qui desservait Orly, le long du périphérique sud de Paris

écologique, car il survole des sites protégés, et un non-sens technique. En effet, il n'y a pas de développement prévu d'Orly puisqu'un décret ministériel du 6 octobre 1994 y limite les mouvements à 250 000 vols par an et un arrêté de 1968 instaure la suspension des vols entre 23 heures et 6 heures », explique Sylvie Barrault, juriste et enseignante à Paris-XI, qui habite, depuis une vingtaine d'années, la

commune de Lardy. En décembre 2001, son association - Contre les couloirs en centre-Essonne - a organisé un référendum d'initiative populaire dans 23 communes. Les habitants ont refusé le couloir avec 99 % de « non ».

Cette nouvelle organisation conforte l'idée que ce dispositif renforce le développement de Roissy-Charles-de-Gaulle. Car en dépit des promesses de Jean-Claude Gaysot, ministre des transports, de ne pas dépasser le chiffre de 55 millions de passagers par an, des travaux de développement sont réalisés à Roissy depuis 1999. La mise en service du terminal E au printemps 2003, notamment, permettra d'accueillir 9 millions de passagers supplémentaires et l'extension de l'aérogare T 9, réservée aux trafics saisonniers et aux charters, portera sa capacité d'accueil de 2 à 3,5 millions de passagers. Enfin, le dispositif de deux « doubles » de pistes parallèles donnera, comme le révèle le rapport d'activité de la société Aéroports de Paris (ADP), « une capacité nettement améliorée ».

Dominique Buffier

Ile-de-France : 71 millions de passagers en 2001

En 1992, Roissy et Orly recevaient chacun 25,2 millions de passagers. A partir de 1995, l'écart s'est creusé entre les deux aéroports.

● Roissy (quatre pistes).

- Mouvements d'avion :

de 325 000 en 1995

à 515 000 en 2001.

- Passagers : de 28 millions en 1995 à 48 millions en 2001.

- Fret : 1,6 million de tonnes en 2001.

● Orly (deux pistes).

- Mouvements d'avions :

de 232 700 en 1995

à 216 000 en 2001.

- Passagers : de 26,5 millions en 1995 à 23 millions en 2001.

- Fret : 114 000 tonnes en 2001.

● Le Bourget (1 piste)

L'aéroport d'affaires

a enregistré 53 000 mouvements et 80 000 passagers en 2000.

TGV Lyon-Turin : inauguration du chantier du tunnel sous les Alpes

CHAMBÉRY, LYON
de nos correspondants

Jean-Claude Gaysot, ministre des transports, et son homologue italien, Pietro Lunardi, ont inauguré, mardi 19 mars, le chantier du tunnel de 52 kilomètres entre Saint-Jean-de-Maurienne et Bussoleno (Italie). Cet ouvrage préfigure la liaison transalpine Lyon-Turin, qui permettra le feroutage, en 2012, soit trois ans plus tôt que l'échéance initialement fixée. Le coût total est estimé à 13 milliards d'euros.

D'ici là, la voie classique Ambérieu-Modane-Italie devra absorber une partie de l'augmentation du trafic fret, notamment grâce au transport de camions sur des wagons surbaissés pivotants de type Modalohr. Cette « autoroute ferroviaire », qui sera lancée à titre expérimental avant la fin de l'année 2002 entre la plate-forme de chargement de Bourgneuf-Aiton (Savoie) et Orbassano-Turin (Italie), suppose des travaux d'élargissement des tunnels ferroviaires afin de les mettre au gabarit nécessaire au passage des convois. A ce moment-là, un service régulier de vingt à trente navettes par jour poura, selon M. Gaysot, soulager la route d'environ 300 000 poids lourds par an, soit près de 20 % du trafic actuel.

Des habitants et des élus de la vallée de la Maurienne, fréquentée les jours de pointe par 7 000 poids lourds roulant en direction du tunnel du Fréjus, ont profité de cette visite ministérielle pour protester contre les lenteurs de la réouverture du tunnel du Mont-Blanc aux camions. « Il est inacceptable qu'après les investissements réalisés au Mont-Blanc, on ne

débouche pas sur un partage équitable du trafic », estime ainsi Marc Tournabien, maire (DVG) de Saint-Julien-Montdenis et président du syndicat du Pays de Maurienne regroupant soixante-deux communes (42 000 habitants). « L'objectif reste de transférer progressivement 35 % du trafic du Fréjus sur le Mont-Blanc », a tenté de rassurer Jean-Claude Gaysot.

Dans la matinée, M. Gaysot, Anne-Marie Comparini, présidente (UDF) de la région Rhône-Alpes, les cinq départements et les villes concernés avaient signé, à Lyon, un protocole d'intention sur les modalités du financement de la première tranche de la liaison TGV Lyon-Turin, dont le coût est évalué à 1,84 milliard d'euros, ainsi que du tunnel de Chartreuse, estimé à 915 millions d'euros. Hors participation de Réseau ferré de France (RFF) et de l'Union européenne, cette voie ferrée sera financée pour moitié par l'Etat et les collectivités locales. Chaque apportera 586,9 millions d'euros. La région Rhône-Alpes sera le plus gros pourvoyeur avec 411,6 millions d'euros,

Les collectivités ont subordonné leur participation financière à « l'avancement conjoint des deux opérations fret et voyageurs ». Par ailleurs, la région a accepté d'augmenter sa participation de 45,73 millions d'euros en échange de l'électrification de la ligne Gières-Montméliand et l'aménagement de la gare de Chambéry.

Philippe Révil
et Sophie Landrin

Dell | Entreprises

On a toujours une raison de choisir un Dell.

Raison n°15 : la puissance.
Grâce au processeur Intel® Pentium® 4,
le Dimension 4400 développe tout son potentiel.

DELL™ DIMENSION™ 4400
Processeur Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz

- Châssis minitour
- Chipset Intel® 845D à 400 MHz
- 256 Ko de mémoire cache
- 128 Mo de mémoire PC266 DDR RAM
- Disque dur 20 Go
- Carte vidéo ATI Rage Ultra AGP 4x, 16 Mo de SDRAM
- Moniteur 15" Couleur
- Lecteur de CD ROM 20/48x
- Son intégré 64 Voix
- 4 ports USB dont 2 en façade
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- Garantie européenne :
- 1 an, service aller-retour atelier

799 € HT
955,60 € TTC

5 241,10 F^{HT} - Réf. 170-D0331
Possibilité de financement : contactez-nous

DELL™ INSPIRON™ 8200
Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep™ améliorée

- Chipset Intel® 845MP - Bus principal 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- 128 Mo de mémoire DDR-RAM 266 MHz PC2100
- Disque dur 20 Go
- Ecran à matrice active 15" SXGA+ (1400x1050)
- Contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go Graphics AGP 4x avec 32 Mo de SDRAM (DDR)
- Lecteur DVD ROM 8x et lecteur de disquettes intégrés
- Contrôleur audio Cirrus Logic CS4205
- 2 enceintes stéréo intégrées
- Modem 56K V90 et chipset réseau 10/100 intégrés
- 2 ports USB, 1 PS/2, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video, 1 sortie IEEE 1394
- Double système de pointage Touchpad & Stick point
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- 1 an de garantie aller et retour atelier

2 299 € TTC
2 749,60 € HT

15 080,45 F^{HT} - Réf. 170-10320
Possibilité de financement : contactez-nous

Les PC et les portables Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

PROMOTIONS DELL EN DIRECT ^(d) JUSQU'AU 31/03/02	PROMOTION INSPIRON LECTEUR DVD à 1€ ^(e) (1,19€ € ^(f)) sur l'Inspiron 2500 i0304	PROMOTION DIMENSION ^(b) 100 € ^(e) (119,60 € ^(f)) de RÉDUCTION pour l'achat d'un Dimension et d'une Lexmark i3	PROMOTION INTERNET ^(c) JUSQU'À 40 € ^(e) (47,84 € ^(f)) de réduction sur www.dell.fr
--	--	---	---

Offres valables jusqu'au 31/03/02, dans la limite des composants et pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Offres soumises aux conditions générales de ventes et de services de Dell. (a) Prix achat séparé de la sacoche : 47,84 € TTC (40 € HT). (b) Prix achat séparé de l'imprimante Lexmark i3 : 238 € TTC (199 € HT). (c) -40 € HT soit -47,84 € TTC sur Dimension 8200 et Inspiron 4100. (d) Voir www.dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. Offres réservées aux entreprises.

De lundi au vendredi de 8h30 à 19h
0 825 387 236
0,150 € TTC / MN
Fax : 0 825 004 701

Choisissez et achetez sur :
www.dell.fr
24h sur 24h, 7j sur 7

« MEURTRES D'HONNEUR »

DANS le bureau de l'avocate Hina Jilani, il y a un impact de balle qui dit la longue histoire des violences contre les femmes du Pakistan. La jeune Samia a été tuée

dans cette pièce, sous les yeux de sa mère et de son oncle, qui ont commandité l'assassinat. Ne supportant plus les brutalités de son mari, elle était retournée vivre chez ses parents après avoir été précipitée par son époux du haut d'un escalier, alors qu'elle était enceinte. Le 6 avril 1999, à l'âge de 29 ans, elle avait pris sa décision : divorcer. Mais la famille de Samia Sarwar refusait. Un tueur à gages a surgi dans le cabinet de l'avocate, en même temps que les deux parents de la jeune femme. Une balle dans la tête. Au Pakistan, on appelle cela un « crime d'honneur ». « Je n'oublierai jamais le calme de sa mère quand elle est sortie du bureau, se rappelle M^e Jilani. Elle avait l'air tellement sûre d'avoir raison. »

Ce mardi 5 mars 2002 est un jour important pour l'avocate féministe de Lahore. Pour la première fois, trois ans après les faits, elle a été autorisée à témoigner sur l'affaire devant la justice. La victoire semble minuscule : « Personne n'a jamais été en prison, alors que nous avons déposé plainte contre le père, la mère et l'oncle de Samia, explique M^e Jilani. Le tueur à gages avait été tué en bas de l'immeuble, après avoir échangé des tirs avec un gardien. Puis la mère et l'oncle – le seul inculpé – ont trouvé un compromis devant la justice. Dans le cas des crimes d'honneur, ce type d'arrangement entre les victimes et les accusés garantit l'impunité. C'est une incitation au meurtre. »

Le dossier de l'assassinat est donc clos. Alors l'avocate s'accroche à un fil : son cabinet a porté plainte pour « kidnapping », car l'une de ses collaboratrices au cabinet AGHS de Lahore avait été prise en otage par le tueur. Voilà pourquoi, mardi, M^e Jilani a enfin pu témoigner en justice.

Dans ce pays de 142 millions d'habitants (musulmans à 97 %, largement marqués par les traditions tribales), les batailles entre les tenants des coutumes patriarcales et les partisans d'une société libérale sont d'une férocité difficile à imaginer. Au nom de Samia, la chambre de commerce de Peshawar (Nord-Ouest), alors présidée par son père, a fait alliance avec des mouvements islamistes pour affirmer que cette mort ne pouvait être un crime, puisqu'elle relevait des coutumes tribales et islamiques.

LES militants de l'égalité des sexes ont soutenu le combat de M^e Jilani, qui est aujourd'hui représentante spéciale de l'ONU pour les défenseurs des droits de l'homme, et de sa sœur, M^e Asma Jahangir, rapporteur spécial à la commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève. Des fatwas ont été lancées par des religieux de Peshawar contre les deux sœurs et leurs têtes ont été mises à prix.

« Les auteurs de cette campagne sont ceux qui, avant les attentats du 11 septembre, sortaient des madrasas les plus radicales du Pakistan et soutenaient les talibans », assure M^e Jilani. Enfin, le père de Samia a porté plainte contre les deux avocates, en les accusant d'avoir enlevé et tué sa fille. Cette procédure est toujours pendante devant la justice de Peshawar.

Au Pakistan, les centaines de crimes d'honneur recensés chaque année sont aussi appelés des « karo kari » (une kari est une femme « noire », c'est-à-dire adultère ; un karo est un homme « noir »). Cette coutume préislamique tire ses racines des mœurs toujours en vigueur dans les sociétés tribales des provinces excentrées du Baloutchistan et du Nord-Ouest – les plus touchées, relativement à leur nombre d'habitants –, mais aussi du Pendjab et du Sindh. Un simple soupçon d'adultère justifie le meurtre d'une femme par ses proches parents, sans qu'aucune preuve de relation sexuelle illicite soit nécessaire. La victime est en fait placée en position d'accusée par la société. « Je n'ai jamais entendu un seul homme accusé d'avoir tué sa femme ou sa fille par honneur exprimer le moindre regret. Au contraire, ils affirment leur fierté », témoigne un autre avocat de Lahore, M^e Naeem Anjum, qui a eu l'occasion d'en interroger une dizaine.

Si les femmes sont de loin les premières victimes, il arrive que l'homme karo soit aussi assassiné. De l'avis de tous les observateurs rencontrés ici, Occidentaux ou Pakistanais, une grande partie des hommes de ce pays, issus ou non des tribus, et de toutes classes sociales, justifient les crimes d'honneur. Même si chacun sait que de nombreux karo kari masquent en réali-



Cette femme brûlée attend d'être examinée par un médecin de l'hôpital Mayo.

AU PAKISTAN

Dans ce pays musulman marqué par les traditions tribales, les femmes soupçonnées d'adultère sont victimes de crimes dits « d'honneur », qui cachent des assassinats purs et simples

té des questions de dettes, de dot, d'héritage ou de garde d'enfants. Il est très fréquent que la femme entende échapper à un mariage arrangé par ses parents, alors que la liberté de choix du conjoint est reconnue par la loi à l'âge de 18 ans. Nombre de crimes d'honneur visent celles qui se sont enfuies avec l'élu de leur cœur, épousé loin de leur famille pour échapper aux menaces de mort. Sans fondement religieux, ces meurtres ont sans doute été favorisés par la montée de l'intégrisme musulman et bénéficient d'une large mansuétude des autorités. « Cela n'a rien à voir avec l'islam, proteste M. Shujaullah, responsable à Islamabad de la Commission des droits de l'homme au Pakistan. Pour une femme adultère, le Coran prévoit la lapidation, si et seulement si, quatre personnes peuvent en témoigner. »

La comptabilité des karo kari est difficile à établir, mais tout indique que le Pakistan se trouve en tête des pays concernés par de tels assassinats au nom de l'honneur. Dans un rapport de juin 2000, Amnesty International a estimé à « plu-

qu'une cinquantaine de jeunes filles non mariées ont été tuées. En outre, la presse a rendu compte de 223 morts de femmes brûlées vives, dans des circonstances relevant de violences domestiques apparemment déguisées en accidents (vêtements enflammés, explosions de cuisinière). Sans épuiser la réalité, les chiffres disponibles font état d'une aggravation, ces deux dernières années. Dans une étude publiée en janvier, la Commission des droits de l'homme au Pakistan (une ONG indépendante) estime que les karo kari commis au cours des neuf premiers mois de 2001 s'élevaient à 700 cas environ, au lieu de 850 l'année précédente.

Les journaux pakistanais se font l'écho de cas édifiants. Le 12 décembre, dans un village proche de Mansehra, un homme, son épouse, sa fille, son père et son neveu ont été tués par six hommes armés. Le mari était revenu avec ses proches dans la région pour célébrer la fête de l'Eid-ul-Fitr avec des parents. Cinq ans plus tôt, il s'en était enfui avec sa future épouse, qui avait obtenu l'annulation de son premier

me a tué sa femme, mère de leurs quatre enfants, à laquelle il reprochait d'avoir une relation avec un voisin. Dans ces deux derniers cas, la police a ouvert une enquête.

Quelques signes positifs se font jour. Commentant la couverture des crimes d'honneur dans la presse, le président du Réseau des journalistes du Sindh (SNJ), Kanwal Sindh, relève un changement d'attitude : « Dans les années 1980 et au début des années 1990, les journalistes n'osaient pas citer le nom des personnes concernées. Désormais, les noms sont publiés dans 80 % des affaires. »

SELON le journaliste Manzoor Solangi, de la revue Dawn, les parents sont plus nombreux à dénoncer les allégations de karo kari : « Pour près de la moitié des cas recensés dans le Sindh, les proches de la victime ont déclaré à la police que l'assassinat était injustement présenté comme un cas d'adultère. » Président du Pakistan, le général Pervez Moucharraf s'est jusqu'à présent contenté de répéter une évidence légale : les crimes d'honneur doivent être considérés comme des crimes.

Mais les traditions sont têtues. La mansuétude de la police et de la justice est patente. Non seulement les arrestations des meurtriers restent peu nombreuses, mais les tribunaux leur accordent généralement des circonstances atténuantes et les condamnent à des peines souvent limitées à quelques années de prison. « Dans ce genre d'affaires, les magistrats essaient avant tout d'obtenir une réconciliation des parties. Et la majorité des juges ont tendance à ne pas considérer la victime comme une victime », note M^e Naeem Anjum. Pourtant, plusieurs femmes ont été assassinées par leurs parents dans l'enceinte même de tribunaux où elles venaient réclamer un divorce.

Sous son voile noir ajusté pour ne laisser voir que l'ovale du visage, la jolie Tahira, 20 ans, a été mariée par ses parents au fils de son oncle, un militaire quinquagé-

naire à la retraite. C'était il y a un an, et les époux n'ont passé qu'une semaine ensemble. « Dès la première nuit, il m'a battue. Il ne voulait pas non plus que l'on se marie », explique-t-elle dans un mélange de punjabi et d'ourdou, traduit par une responsable de l'organisation Dastak (Frapper à la porte) qui l'a recueillie dans un refuge pour femmes de Lahore. Après cette semaine, Tahira est retournée vivre chez ses parents, qui l'ont forcée à retourner auprès du mari. « Il m'a battue. Je n'avais plus d'autre choix que le suicide ou la fuite », dit sa voix douce et rapide. Elle a quitté sa ville de Chouround, près de la frontière indienne. « Ma mère est très méchante. Un jour, elle est venue avec trois hommes habillés en blanc et armés de fusils. Elle m'a dit que si je continuais à défier la famille elle allait me tuer. » Tuer sa fille ? « Ma voisine a voulu se marier contre l'avis de ses parents. Son père l'a tuée au fusil, sur un champ un peu à l'écart de Chouround, où il l'a enterrée. Là-bas, tout le monde le sait. »

Au refuge de Dastak, Robina Shaheen s'occupe à présent d'une soixantaine de femmes. « Des femmes fuyant des mariages forcés, des femmes menacées de mort par leurs parents. Nous recevons aussi des femmes battues, brûlées, violées, vitriolées ou mutilées par leurs maris. » Elle montre des photographies de ses pensionnaires. Un visage au nez coupé. « Le mari de Razia voulait épouser une autre femme. Elle protestait, elle disait qu'elle était encore jeune et belle. Il l'a défigurée. » Un visage gravement brûlé, à partir des joues : « Khalida a été mariée treize ans avec un époux joueur et héroïnomanie, qui a voulu la vendre à un autre homme. Elle a refusé, et il l'a brûlée. » Un visage affreusement ravagé. « Raheman voulait divorcer. Son mari lui a jeté de l'acide, pour qu'elle ne puisse pas se remarier. » Avec les avocats du cabinet AGHS, l'association Dastak tente d'obtenir des réparations judiciaires pour ces femmes qui ont peu d'argent. « Sans condamnations pénales, tout ça va continuer », prédit M^e Hina Jilani. Dans son chapitre consacré à la situation des femmes, le dernier rapport de la Commission des droits de l'homme au Pakistan a constaté « une augmentation des cas de mutilations, de brûlures à l'acide et de crimes d'honneur » en 2001.

Khalida a été mariée treize ans avec un époux joueur et héroïnomanie, qui a voulu la vendre à un autre homme. Elle a refusé, et il l'a brûlée

sieurs centaines » le nombre de Pakistanais qui en sont victimes chaque année. Il suffit de lire la presse locale pour avoir une idée de l'ampleur des brutalités. En janvier 2002, l'organisation Madadgaar (qui associe les Juristes pour les droits de l'homme et l'aide légale à l'Unicef) a publié une étude fondée sur les articles de vingt-deux journaux nationaux ou provinciaux. En 2001, 753 karo kari ont été recensés (dont 304 meurtres commis par les maris, 154 par les frères de la victime). Dans les trois quarts des cas, la femme assassinée était une épouse, tandis

qu'un mariage par un tribunal de Karachi, où le couple s'était marié et installé. Le 22 janvier, près de Daharki, une femme mariée a été tuée par son oncle, qui lui a reproché d'être une kari ; le mari de la victime a voulu déposer plainte à la police, qui a refusé d'enregistrer sa déposition. Le même jour, dans la même région, une adolescente de quinze ans a été tuée par son père : toujours l'honneur. Le 20 janvier, dans les environs de Larkana, un homme a tué sa fille et un homme qui se trouvait avec elle, avant de s'enfuir. Le même jour, dans la même région, un hom-

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ LA TRIBUNE

Pascal Aubert

La vigueur du redémarrage de la machine économique outre-Atlantique est en train de prendre tout le monde par surprise. Y compris Alan Greenspan, le maître de la Réserve fédérale. En l'espace de quelques semaines, la plupart des grands indicateurs macroéconomiques sont passés du rouge au vert avec la même soudaineté qu'ils avaient fait le chemin en sens inverse, fin 2000. Il n'en faut pas davantage pour passer d'un excès à un autre. Le pessimisme extrême fait place chez certains à l'euphorie. Pour que la reprise ne se limite pas à une montée de sève printanière, le seul ronronnement du moteur de la consommation ne sera pas suffisant. Les entreprises vont devoir prendre le relais en investissant. L'engrenage est délicat et peu compatible avec l'aventurisme en vogue à Washington. Avant d'aller vitrifier les réparations de Saddam Hussein, George W. Bush devrait se souvenir que les Américains n'ont jamais pardonné à son père d'avoir préféré gagner la guerre du Golfe plutôt que la bataille de la croissance.

■ L'HUMANITÉ

Pierre Laurent

La présentation par Lionel Jospin de ses « engagements » laisse place à deux interprétations. Certains relèvent qu'attendu au centre le candidat socialiste a plutôt exposé des « réformes ciblées à gauche ». D'autres notent qu'en dépit de quelques innovations qui sont absentes du projet Chirac les « convergences » l'emportent. Manifestement, le propos de début de campagne, plaçant délibérément le curseur au centre, a été corrigé. La couverture-logement universelle ou la réduction de moitié de la taxe d'habitation sont soigneusement mises en avant à cet effet. Le candidat Jospin tient compte d'une critique qui monte à gauche contre la tentation de « blairiser » le paysage politique national. Cette correction d'affichage ne dissipe pourtant pas le malaise que fait naître la comparaison des projets. L'origine principale du malaise tient à l'ambiguïté fondamentale entretenue sur les moyens et les ressorts d'une véritable politique de gauche.

■ LA CROIX

Bruno Frappat

Tout ce qui intéresse les Français figure dans les plaquettes des cohabitants candidats, Jacques Chirac et Lionel Jospin. Pas un secteur, pas une corporation, par un thème porteur, pas un dossier qui ne soit traité : le « ratissage » est ample. Et, pourtant, il y a dans ces panoplies concurrentielles un oubli de taille et partagé. Aucun des deux candidats prépositionnés en vue du second tour n'a eu l'idée, ou l'envie, ou la hardiesse, ou la sagesse d'aborder les chantiers de la bioéthique. Les bouleversements – anthropologiques, juridiques, médicaux, familiaux, identitaires – qui sont devant nous sont-ils vertigineux au point que ni l'un ni l'autre n'aient eu le courage d'y risquer une pensée. Ce silence est une négligence et un ratage de la politique.

AU COURRIER DES LECTEURS

ERREUR DE FRAPPE

Ainsi nous devons recommencer une des deux épreuves de l'agrégation de français parce qu'une erreur de frappe s'est glissée dans le sujet sur Marivaux (*Le Monde* du 1^{er} mars). (...)

Quand on a choisi un temps partiel pour préparer ce concours exigeant, que l'on a organisé huit mois intenses de travail en fonction d'une date précise, que le rythme annuel a été mesuré et cadencé, la petite cause, une faute de frappe, engendre des effets tels que des formes d'injustice semblent prendre la place de l'équité au nom de laquelle l'épreuve est refaite.

Certes, un agrégatif doit affronter l'imprévu, certes, le XVIII^e peut ressortir pour la troisième fois, certes, l'agrégation récompense les têtes et les corps les plus solides sans tenir compte d'une stratégie individuelle de l'économie et du pari, mais, pour que l'épreuve de remplacement ne pénalise pas ceux

PASSE D'ARMES à la tonalité inhabituelle dans le quotidien d'Etat ivoirien *Fraternité Matin*, traditionnellement prudent, mais dont le principal mérite est d'ouvrir, sans faux-fuyant, le débat sur l'avenir d'Air Afrique. Ce symbole du panafricanisme économique est en faillite à cause d'une dette astronomique, et les responsables politiques des onze pays membres ont promis de le ramener à la vie. Un défi qui devrait tester la consistance des convictions de dirigeants engagés dans un ambitieux projet visant à créer une union africaine, inspiré de la construction européenne.

Tout est parti d'une déclaration du président sénégalais lors du sommet franco-africain organisé pour le soutien au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) organisé à Paris. Pourtant impliqué dans les initiatives pour sauver Air Afri-



que, Abdoulaye Wade a indiqué que le destin de la compagnie ne l'intéressait plus parce qu'il y avait investi en vain 20 milliards de francs CFA (environ 30 millions d'euros). Mais aussi parce que sa petite compagnie nationale, Air Sénégal International, fonctionne très bien. De tels propos ne pouvaient passer inaperçus au moment où certains s'interrogent devant le développement de microentreprises incompatibles avec l'esprit communautaire. D'autant que les relations entre le président sénégalais et son homologue ivoirien, Laurent Gbagbo, ne sont pas toujours au beau fixe.

Dans un article intitulé « Wade balkanise », Jean-Baptiste Akrou, éditeur de *Fraternité Matin*, un ami de M. Gbagbo qui sait aussi se montrer critique, a ouvert le feu : « La démarche de Wade est dangereuse et à combattre pour plusieurs raisons. Elle relève du repli sur soi et de l'égoïsme à courte vue. (...) Air Sénégal International, qui fait aujourd'hui la fierté du président Wade, entre dans la logique des autres pays qui parlent d'intégration et de solidarité africaine en ne pensant qu'à leurs pays, à leurs intérêts. »

« CHACUN POUR SOI »

La Côte d'Ivoire est le pilier économique de l'Afrique de l'Ouest francophone. Pour cela, et à cause de récents remous politiques qui ont exacerbé le nationalisme de beaucoup, ses voisins la soupçonnent de vouloir jouer en solo. « Qu'auraient dit les autres pays

membres d'Air Afrique si une telle intervention avait été faite par le président Gbagbo ? Qu'aurions-nous entendu si Air Ivoire avait pris l'initiative de conquérir le trafic international le premier ? Pour sûr, on aurait reproché à ce pays (...) de se croquer sur lui, fort de sa puissance financière, jaloux de ses atouts, arrogant, xénophobe, égoïste et suffisant. Or notre pays, conscient de ses devoirs de solidarité, ne veut pas être un îlot de prospérité dans un océan de misère. »

Rappelant le militantisme panafricain d'Abdoulaye Wade, auteur d'un livre-plaidoyer, *Un destin pour l'Afrique*, alors qu'il était dans l'opposition, l'éditorialiste conclut, amer : « Maintenant que les chantres de l'intégration ont tracé les sillons du chacun pour soi, ne va-t-on pas assister à la négation des idéaux fédérateurs ? Quelle crédibilité peut avoir le Nepad si chaque chef d'Etat ne

considère que ses intérêts immédiats ? » Piqué au vif, le conseiller spécial à la communication de M. Wade a fait usage de son droit de réponse pour rassurer et défendre la position de son gouvernement. « Oui, [Air Afrique] est un outil indispensable d'intégration. Oui, il doit vivre, mais autrement, car il a été mal géré et il faut en tirer les conséquences. (...) Non, Air Sénégal ne peut prospérer sur les cendres d'Air Afrique. »

Et de conclure, tout de même beau joueur : « Je vous sais gré de votre panafricanisme ombrageux. Sans doute devant les dangers qui guettent la difficile intégration régionale faut-il que se multiplient les Jean-Baptiste Akrou. Doivent-ils seulement éviter les excès qui détruisent sans construire ? »

Théophile Kouamouo

★ www.fratmat.co.ci

L'élection portugaise vue par la presse européenne

L'étroit succès de José Manuel Durao Barroso renforce la ligne centriste au sein de l'UE

LE PORTUGAL entraînera-t-il dans sa mouvance la France et l'Allemagne, faisant ainsi virer l'Union européenne à droite ? Les quotidiens européens interprètent différemment l'impact de la courte victoire du PSD, parti de centre droit de José Manuel Durao Barroso, au scrutin de dimanche. « A qui le tour ? », se demande la *Frankfurter Rundschau*, pour qui la défaite des socialistes portugais, au pouvoir depuis 1995, « doit servir

d'avertissement aux camarades de Paris, Berlin et Stockholm ». Conduits par Antonio Guterres, qui fut au départ le « Tony Blair portugais », les socialistes lusitaniens ont perdu de vue leurs orientations : « A la fin, ils ne pratiquaient plus de politique de gauche. D'ailleurs, ils n'avaient plus de politique du tout », écrit ce quotidien allemand de gauche.

Son concurrent de droite, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*,

est paradoxalement moins alarmiste : « Voir dans la victoire du centre droit à Lisbonne un pas de plus dans le virage à droite de l'Europe serait exagérément simplificateur. Les raisons pour lesquelles le PS a été défait étaient avant tout intérieures : un ralentissement économique sévère, une incapacité à appliquer les réformes qui s'imposaient ces dernières années, la démission précipitée du premier ministre Antonio Guterres » après les désastres

municipales de décembre. Quotidien américain de Paris, l'*International Herald Tribune*, affiche la même prudence. « Le jeu paraît trop serré à l'issue du scrutin portugais pour y voir l'annonce du sort qui sera réservé aux partis de gauche au pouvoir en France et en Allemagne. On ne peut pas non plus y discerner le signe avant-coureur de changements politiques dans l'UE. »

UN SOUTIEN POUR TONY BLAIR

Pour le *Wall Street Journal Europe*, en revanche, les choses sont d'ores et déjà claires : « Le Portugal, pays socialiste "sûr", a confirmé le virage européen à droite. (...) Désormais, la majorité au sein du conseil des ministres de l'UE penche du côté des adeptes de la libéralisation économique. » Et d'annoncer, pour s'en réjouir, les diminutions d'impôts, les privatisations et les coupures budgétaires dans le secteur public promises par M. Durao Barroso, qui aura néanmoins fort à faire avec son opposition de gauche. Un futur scénario à la française ? Le président-candidat Jacques Chirac « a été le premier dirigeant étranger à féliciter le nouvel élu », relève ce quotidien des affaires.

A Londres, *The Independent* estime que « le Portugal renforce la conviction que l'Europe va dans la même direction que Tony Blair » en matière de libre concurrence. Dorénavant, le premier ministre britannique est encore « en meilleure position pour exploiter la nouvelle majorité de centre droit afin de maintenir la pression en faveur des dérégulations, tout en s'alliant avec des gouvernements de gauche pour rassurer les syndicats britanniques sur son engagement social ». Tout un équilibre centriste.

lemonde.fr pour *Le Monde*

vincent.truffly@lemonde.fr

« LOS ANGELES TIMES » (ETATS-UNIS)

With Our Afghan Allies



Ultimes réduits en Afghanistan. Avec nos alliés afghans. « Allez, on attaque ! – Et si on se fait tuer ? – Nous irons droit au paradis ! Ça ne vous dit pas, le paradis ? » Dessin de Jeff Danziger.

(« Courrier international » pour « Le Monde »).

qui se sont usés pour rien, une solution juste serait que les deux copies soient corrigées et la meilleure des deux notes retenue. N'est-ce pas pour le ministre de l'éducation nationale une occasion supplémentaire de défendre l'enseignement du français et de protéger tout simplement des enseignants qui mettent en jeu non seulement leur argent et leur santé, mais qui osent se remettre en question.

La préparation à l'agrégation, dont les élèves sont les premiers bénéficiaires, est un don de soi. Sa dimension collective appelle une réponse politique.

Jean-Marie Devineau
La Roche-sur-Yon

L'HEURE DU CONCOURS

Le Capes est un concours national, il se passe une fois par an, à une date et une heure dites, inscrites sur les convocations. Des milliers de candidats, environ 10 000, se sont donc présentés dans leur centre d'examen au jour et heures convenus. De plus, un grand nombre d'entre eux, dont je fais partie, ont fait l'effort de se donner les

moyens d'être à 9 heures dans leur salle d'examen. Les candidats de Rungis, eux, compte tenu des problèmes de transport, ont bénéficié d'une dérogation, d'un privilège, en ne commençant leur épreuve qu'à 10 heures (*Le Monde* du 16 mars). Ce qui veut dire que, techniquement, ils pouvaient connaître le sujet avant d'entrer composer...

Arriver à l'heure à une épreuve, c'est prévoir ! (...) Etudiant à Saint-Etienne j'étais convoqué à Lyon III. Comme nombre de mes camarades, j'ai, au prix d'un effort financier important, choisi de loger près du centre d'examen. Dans mon cas, les frais se chiffrent à 100 euros pour deux nuits d'hébergement, auxquels s'ajoutent les dépenses de nourriture et de transport. Malgré la faible distance entre les deux villes, j'ai préféré, comme beaucoup, ne pas prendre le risque d'un retard au vu des difficultés de circulation routière et des aléas de la SNCF sur ce parcours. (...)

Evidemment je comprends la colère de ces candidats et j'espère qu'une solution sera trouvée en

leur faveur. Mais, au nom de quoi, de quelle logique, les 10 000 candidats qui ont passé ce concours en toute honnêteté, en respectant les règles, justes ou injustes, seraient-ils pénalisés ? Mon inquiétude tient à la personnalité de notre ministre, Jack Lang : il ne manquera pas de consulter l'opinion publique, et n'hésitera pas à prendre une décision qui aille dans le « sens du vent ». Ce sentiment est d'autant plus fort que des élections majeures approchent.

William Nicolaïdis
courriel

WAHHABISME

Comme tout homme de bonne volonté désireux de voir la paix revenir en Palestine, je ne puis que me réjouir des initiatives du prince Abdullah d'Arabie saoudite et qu'approuver les termes de la lettre de gratitude que Jean Daniel lui adresse (*Le Monde* du 16 mars). Il est d'autant plus regrettable de lire sous la plume de Jean Daniel à propos de l'Arabie saoudite que ce pays est le berceau « de la secte rigoriste et puritaine des wahhabites ». En effet, le wahhabisme

n'est pas une secte : c'est un courant religieux de l'islam tout comme le méthodisme ou le jansénisme sont des courants de pensée dans le monde chrétien (ou le courant loubavitch dans la communauté juive). Le mouvement wahhabite, qui se caractérise par un purita-

nisme exigeant et une observance stricte de l'islam sunnite, n'a jamais répudié son appartenance à la communauté musulmane orthodoxe et ne saurait être mis au nombre des sectes.

Jean Martin
Versailles

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME – PREFECTURE DE L'EURE – PREFECTURE DU CALVADOS

PROJET « PORT 2000 »

Port autonome du Havre

AVIS

Par arrêté interpréfectoral du 27 février 2002, des prescriptions complémentaires ont été apportées à l'arrêté du 23 octobre 2000 autorisant le Port Autonome du Havre - Terre Plein de la Barre - B.P. n°1413 - 76067 Le Havre Cedex, à faire procéder à la réalisation des installations, ouvrages et travaux prévus dans le cadre du projet d'extension des infrastructures portuaires du Havre, dit « Port 2000 ».

Une ampliation de l'arrêté précité du 27 février 2002 est déposée à la disposition de tout intéressé, dans les mairies de :

- **département de la Seine-Maritime** : Vatteville-la-Rue, Villequier, Norville, Saint-Maurice d'Etelan, Petitville, Notre-Dame-de-Gravenchon, Lillebonne, Saint-Jean-de-Folleville, Tancarville, La Cerlangue, Saint-Vigor-d'Ymonville, Sandouville, Oudalle, Rogerville, Gonfreville-l'Orcher, Le Havre, Sainte-Adresse, Octeville-sur-Mer, Cauville, Heuqueville, Harfleury;
- **département de l'Eure** : Aizier, Vieux-Port, Trouville-la-Haule, Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, Quillebeuf-sur-Seine, Le Marais-Vernier, Saint-Samson-de-la-Roque, Conteville, Berville-sur-Mer, Fatouville-Grestain, Fiquetville-Equainville;
- **département du Calvados** : Ablon, La-Rivière-Saint-Sauveur, Honfleur, Vasouy, Pennedepie, Criquebeuf, Villerville, Trouville-sur-Mer, Deauville.

Le tandem franco-allemand malgré tout *par Rudolf von Thadden*

L'OUVERTURE de la Convention sur l'élaboration d'un dispositif constitutionnel européen est placée sous le signe d'une coopération franco-allemande peu brillante. Certes, pas une occasion officielle ne se passe sans que soit souligné le « rôle privilégié » du « couple franco-allemand ». Certes, les ministères des affaires étrangères se donnent tout le mal du monde pour dissiper l'impression de divergences entre les deux nations piliers du processus d'unité européenne, il n'empêche que l'opinion publique de chaque côté du Rhin n'accorde plus grande importance au rôle précurseur des deux pays amis. *Le Figaro* parlait même d'une mort annoncée du moteur franco-allemand.

Cet état de fait ne disparaîtra pas avec de simples déclarations d'amitié. D'autant moins que l'évolution politique a fait apparaître, depuis le 11 septembre de l'année passée, des champs magnétiques bien différents se dérobant aux synergies franco-allemandes. On a donc assisté partout à un renforcement de la conviction selon laquelle les Etats-Unis seraient la seule puissance à décider et les Etats européens n'auraient la possibilité d'agir que dans le cadre d'une alliance avec cette puissance mondiale. Quoi qu'il en soit, Français et Allemands ont, par conséquent, besoin de la coopération avec les Anglais, qui constituent un pont entre l'Europe et l'Amérique.

En outre, les Américains n'ont pas fait grand cas, au cours des derniers mois, de l'Union européenne, ce qui aura tout autant de conséquences pour l'avenir de la Convention. Lorsqu'il s'est agi du soutien européen dans la lutte contre le terrorisme en Afghanistan, c'est avant tout aux trois principaux Etats nations que l'on a fait appel, et Bruxelles a joué un rôle tout à fait secondaire.

Enfin, l'économie n'est pas nécessairement un stimulant dans la construction européenne dotée du moteur franco-allemand. Dans les

hautes sphères des entreprises, on pense en termes mondiaux et l'on ne mise sur les relations particulières unissant les deux grandes nations, piliers du processus d'unité européenne, que lorsque cela s'impose économiquement parlant, et que le succès y est assuré. De plus, la langue des affaires est l'anglais.

Dans ce contexte, ce n'est pas avec de simples constructions constitutionnelles que l'on parviendra à insuffler de la vie dans la Convention, et encore moins dans l'activité du moteur franco-allemand. La France est une nation trop politisée

tifs. Les Allemands doivent apprendre que les Français sont peu sensibles au concept de « fédéralisme », si apprécié chez eux, car celui-ci a été, au cours d'une phase importante de l'histoire française, à l'époque de la Révolution, une force de désintégration qui menaçait les acquis de la République démocratique. Et, à leur tour, les Français doivent comprendre que le « Bund », ou fédération, est un concept à connotation positive dans l'histoire allemande, et pas uniquement depuis 1945.

Il en est de même en ce qui concerne la réalité de l'Etat nation.

les autres nations – y compris les Français – ont faites avec leurs Etats nations. Pour ces derniers, l'Europe ne peut gagner de l'importance qu'en tant que complément à la nation, car leurs idées d'organisation nationale n'ont pas fait naufrage en 1945. A l'inverse, les Français courent le danger de méconnaître la réalité s'ils ne conservent pas en mémoire que l'ordre de l'Etat nation qui régnait en Europe en 1939 n'était pas en mesure de freiner la guerre d'agression menée par Hitler ni, après la guerre, de résister aux aspirations expansionnistes de Staline.

Une autre différence existe entre les Allemands et les Français dans leur compréhension des réalités constitutionnelles façonnées au cours de l'histoire, différence que l'on préfère ignorer dans le dialogue européen. On la trouve à l'interface entre l'Eglise et l'Etat. Alors que l'Allemagne est un Etat biconfessionnel dans lequel les Eglises sont des sujets de droit public et ont donc le droit de pratiquer un enseignement religieux dans les écoles, la France est un Etat laïque où les Eglises sont organisées selon le droit d'association et n'ont le droit de dispenser des cours d'instruction religieuse qu'à l'extérieur des écoles publiques. Enfin, cela entraîne également des comportements différents à l'égard des musul-

mans : en Allemagne, on mise majoritairement sur un dialogue interreligieux, où l'islam est introduit dans les cours d'instruction religieuse dans les écoles, alors qu'en France, on privilégie un dialogue interculturel qui tient à l'écart toutes les religions de l'enseignement scolaire.

RUDOLF VON THADDEN est coordinateur du gouvernement allemand pour la coopération franco-allemande.

Au vu de toutes ces différences et divergences, on se demande si les deux grands peuples voisins, vivant de part et d'autre du Rhin, devraient jouer un rôle privilégié dans la construction européenne, et si oui, pourquoi. Ne serait-il pas préférable de placer la barre un peu moins haut et de s'intégrer dans la discussion européenne générale qui va désormais trouver son expression dans le travail de la convention ? Il me semble que ce serait une erreur. Je dirais même que je suis convaincu du contraire. Ce n'est pas uniquement par leur taille et leur poids politique, mais aussi précisément grâce à leurs grandes différences que l'Allemagne et la France sont qualifiées et qu'elles ont vocation à jouer un rôle de précurseur dans la Convention et pour amorcer un compromis en matière

de Constitution qui convienne à tous. Si ces deux pays s'entendent, il y a de bonnes chances pour que d'autres Etats se rallient au résultat obtenu ; en revanche, s'ils n'y parviennent pas, tout développement positif qui suivra sera alors bloqué. Cela concerne, enfin, l'élargissement à l'Est de l'Union européenne, prévu prochainement, qui serait voué à l'échec si la France et l'Allemagne n'harmonisent pas leurs idées à propos des projets de Constitution souvent divergents.

Il ne fait aucun doute que des possibilités de rapprochement existent. Si les Allemands adoptent le concept d'une « fédération des Etats nations », qui fut proposé par MM. Delors et Jospin et accepté par M. Chirac, cela donnera naissance à un processus qui, à long terme, aboutira à une relativisation des structures de l'Etat nation et à un renforcement des régions et de l'Europe à la fois. Simultanément, ce processus encouragera des peuples las de leur histoire, tels que les Allemands, à prendre plus au sérieux leur appartenance nationale dans un esprit de responsabilité démocratique et de solidarité. Et si, en Europe, chaque pays devenait un peu plus critique de ses propres traditions et un peu plus réceptif aux qualités des autres, cela pourrait être même carrément agréable de vivre sur ce continent.

Ce n'est pas uniquement par leur taille et leur poids politique, mais aussi précisément grâce à leurs grandes différences, que l'Allemagne et la France ont vocation à jouer un rôle de précurseur dans la Convention

pour s'engager sur la voie d'une œuvre qui marquera son siècle, telle que l'Union européenne, au prix de renoncer à l'essentiel de son identité, bâtie au cours d'une longue histoire. Cela s'exprime aussi dans le fait que notre voisin de l'autre côté du Rhin et de la Sarre prend les grandes décisions au moyen d'un référendum national et pas seulement d'un vote au Parlement.

Quelles sont donc les questions à se poser lorsque ce partenariat franco-allemand, cette *special relationship* de l'Europe continentale, doit conserver son rang ? Il me semble qu'il faut tout d'abord renoncer aux harmonisations qui ne tiennent pas compte de l'histoire. Il sera bien plus important de mieux prendre en considération les différences de culture politique qui existent entre la France et l'Allemagne et de refuser tout projet de Constitution qui va à l'encontre du vécu historique des citoyens dans leurs pays respec-

Lorsque les Allemands voient aujourd'hui en Europe, presque comme si cela allait de soi, le dépassement tant souhaité des traditions de l'Etat nation, ils ne pensent alors pas aux expériences positives que

Crédit Agricole S.A. 2001 : une année d'exception

■ **Création et introduction en bourse de Crédit Agricole S.A.**

■ **Concrétisation de nombreuses initiatives stratégiques**

■ **Activité soutenue et bons résultats**

Banque de proximité en France

Croissance saine et solide des résultats

PNB* : 813 M€ (+0,1%)

RÉSULTAT NET : 486 M€ (+18,8%)**

Progression continue de l'activité commerciale

Amélioration des ratios de gestion

Croissance des filiales spécialisées

* Le PNB du pôle n'intègre pas l'activité des Caisses régionales, consolidées par mise en équivalence

Gestion d'actifs, assurances, banque privée

Progression continue

PNB : 1 532 M€ (+10,4%)

RÉSULTAT NET : 503 M€ (+11,8%)**

Progression satisfaisante des encours gérés

Élargissement de l'offre et croissance à l'international

Très bonnes performances des activités d'assurance

Banque de grande clientèle

Bonne résistance d'ensemble

PNB : 2 712 M€ (-8,9%)

RÉSULTAT NET : 428 M€ (-7,8%)**

Bonne résistance de l'activité, en dehors des métiers actions

Maîtrise des charges et du coût du risque

Progression des résultats de la Banque de financement

Banque de détail à l'étranger

Nouvelles avancées en Europe

PNB : 884 M€ (ns)

RÉSULTAT NET : 82 M€ (ns)**

** Avant amortissement des écarts d'acquisition

Crédit Agricole S.A. : une dynamique de croissance durable et rentable

Confirmation des objectifs :

résultat 2002 en croissance de 5 à 10 %

ROE de 14 % en 2004

Pour toute information :

www.credit-agricole-sa.fr

☑ N° Vert actionnaires : 0 800 000 777



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Pourquoi je ne manifesterai pas le 23 mars *par Gérard Huber*

AMI des peuples israélien et palestinien, je demande, comme les médecins, scientifiques, artistes, professionnels de la culture, avocats, magistrats et juristes (*Le Monde* du 13 mars), une paix juste et immédiate au Proche-Orient, qui passe par l'établissement d'un Etat palestinien à côté de l'Etat d'Israël. Mais je n'irai pas manifester le 23 mars et je tiens à expliquer pourquoi à l'opinion publique.

1. L'appel condamne comme « criminelle » la politique du gouvernement et de l'armée d'Israël, mais il n'a pas un mot pour expliquer que les « attentats aveugles », que Koffi Annan condamne comme « moralement répugnants », sont l'aboutissement de la politique de l'Autorité et de la guérilla palestiniennes. En d'autres termes, il introduit d'emblée une différence entre deux politiques, l'une qu'il dénonce, l'autre qu'il camoufle. Par ailleurs, cet appel explique ces meurtres de masses par suicides comme une réponse au désespoir, alors que les signataires savent très bien qu'ils résultent d'une mise en condition psychique délirante, décidée de longue date par certains responsables des mouvements palestiniens hostiles à la paix.

2. A en croire cet appel, il y a donc « crime » et « crime ». Ce raisonnement n'est pas nouveau. Il date de la « sale guerre » d'Algérie. Rappelons-nous tous ceux qui ont cru bien faire en taisant les ignominies du FLN, tandis qu'ils accablaient, à juste titre, les exactions de l'armée française. Quarante ans plus tard, nous voyons les résultats de cet aveuglement. La déshérence identitaire et culturelle de nombreux jeunes Français d'origine maghrébine

(pour ne parler ici que d'eux) n'est toujours pas prise en compte dans la politique de notre pays.

3. Pour masquer la démission de l'Etat français devant le travail politique et éducatif qu'il fallait faire, ces trente dernières années, afin de développer une société multiculturelle égalitaire, les signataires de l'appel instrumentalisent le conflit israélo-palestinien et font revenir la question du racisme. Ainsi, ils jettent une ombre sur les « Français d'origine arabe ou musulmane » et « d'origine juive » qui s'attribuèrent réciproquement la responsabilité de leurs propres malheurs. Ils prennent donc le risque de jeter de l'huile sur le feu, au motif qu'ils sauraient comment l'éteindre.

GÉRARD HUBER est psychanalyste.

4. Dans le même état d'esprit, pour masquer qu'ils ont tourné la page de la culpabilité historique de l'Etat envers les Français d'origine juive, ils se présentent comme ceux qui les autorisent à critiquer la politique israélienne, alors que nombre d'entre eux ne les ont pas attendus pour le faire.

5. Enfin, les signataires ont fait le choix de relancer la tradition intellectuelle de mobilisation de l'opinion publique sur un sujet de politique étrangère, au motif qu'il a des retombées néfastes sur les relations « entre Français juifs et arabes au sein de la République française » (laissant, d'ailleurs, curieusement de côté l'implication des chrétiens et des athées, comme s'ils n'existaient pas), mais ils se gardent bien de descendre dans la rue sur une question de politique intérieure pour dénoncer les actes antijuifs qui se sont multipliés en France ces derniers temps.

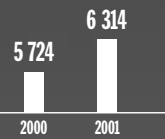
L'idéal de paix ne se partage pas.

Résultats 2001

(données pro forma)

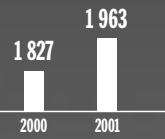
Produit net bancaire
(en millions d'euros)

+10,3%



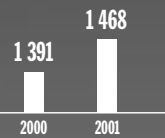
Résultat brut d'exploitation
(en millions d'euros)

+7,4%



Résultat net (part du Groupe)
(en millions d'euros)

+5,5%



Crédit Agricole S.A. est cotée au Premier Marché d'Euronext Paris (code Euroclear France : 4507)

Le Monde
ÉDITORIAL

Le Net et la rumeur

OUI, un avion s'est bel et bien écrasé sur le Pentagone, à Washington, le 11 septembre, après que deux autres eurent détruit les tours du World Trade Center à New York. Oui, le ministre américain de la défense a été attaqué par des terroristes qui avaient choisi de lancer contre lui un Boeing 757. Oui, cinquante-huit passagers et six membres d'équipage ont été tués pour avoir pris, ce jour-là, le vol 77 d'American Airlines en direction de Los Angeles.

On n'aurait pas besoin de rappeler ces quelques données, établies par les enquêtes les moins contestables, si une rumeur, propagée sur le Net par un petit groupe qui s'est donné le nom de Réseau Voltaire, ne soutenait la thèse contraire : pour lui, aucun avion n'a touché le Pentagone le 11 septembre et seule l'explosion d'une bombe déposée à l'intérieur du bâtiment a pu provoquer l'incendie meurtrier. On devine les implications de cette théorie, exposée depuis par Thierry Meyssan, seul animateur de l'autoproclamé « Réseau » Voltaire : si l'attaque est venue de l'intérieur, et non de l'extérieur, elle est le résultat d'un complot ourdi par les éléments les plus extrémistes de l'armée américaine, qui voulaient obtenir le feu vert du président pour se lancer à l'assaut de l'Afghanistan et bientôt de l'Irak. Selon la même logique, les attentats contre le World Trade Center auraient bénéficié de la complicité d'une partie de l'appareil d'Etat américain, et la piste Ben Laden ne serait qu'une fausse piste destinée à détourner les soupçons.

Cette thèse ne saurait être prise comme une hypothèse par-

mi d'autres : elle est tout simplement révisionniste, affirmant que l'histoire réelle que décrivent les médias et sur laquelle agissent les politiques n'est qu'un récit factice, totalement fabriqué et inventé. Comme le montre notre contre-enquête, c'est l'inverse qui est vrai : le Réseau Voltaire raconte, en l'espèce, n'importe quoi. Des témoins ont vu l'avion avant qu'il ne s'écrase sur le Pentagone, une photo a même montré un morceau de fuselage à une centaine de mètres de l'immeuble. Pour le reste, les experts expliquent que l'appareil s'est pulvérisé sous la violence du choc. La parole des experts n'est certes pas d'Évangile, et il est bon qu'elle soit contestée par les citoyens. Encore faut-il que cette contestation s'appuie sur des critères de rigueur où tous les faits sont pris en compte. Or la rumeur du 11 septembre laisse de côté tout ce qui ne va pas dans le sens que souhaitent ses propagateurs. Comme si la réalité n'était qu'affaire d'opinion et de jugement, comme si elle n'avait aucune consistance factuelle objective indépendamment des parti-pris subjectifs.

L'information est un travail, avec ses règles, ses apprentissages, ses vérifications. Grâce à la liberté qu'offre le Net, certains croient pouvoir s'en émanciper et propager le faux sans rencontrer les obstacles professionnels, déontologiques ou commerciaux qui sont ceux des autres médias. S'ils se font ainsi une notoriété, c'est hélas au détriment de la liberté, qu'ils discréditent, et de la démocratie, qu'ils rabaisent à un jeu d'ombres où le complot serait partout et la vérité nulle part. Pauvre Voltaire !

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolicton

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

PRÉCISIONS

GÜNTER GRASS. Dans le point de vue de Günter Grass intitulé « Schröder tel que je le vois » (*Le Monde* du 15 mars), l'écrivain allemand qualifiait le chancelier - et se qualifiait lui-même - de « révisionniste ». Des lecteurs nous prient de préciser que cet adjectif renvoie, en allemand, à la tradition réformiste de la social-démocratie (incarnée par Eduard Bernstein) par opposition au marxisme pur et dur, et non à la négation de la Shoah.

BARICCO. Le livre *Next* d'Alessandro Baricco, publié chez Albin Michel, dont *Le Monde* a publié en

exclusivité des extraits dans son édition du 19 mars, est traduit de l'italien par Françoise Brun.

RECTIFICATIF

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE. L'omission d'un mot a rendu incompréhensible le début du dernier paragraphe de la chronique de l'économie, « Contre la pauvreté : la mondialisation plus les aides » (*Le Monde* daté 17-18 mars). Au lieu de « Le 11 septembre aurait dû prendre... », il fallait lire : « Le 11 septembre aurait dû faire prendre conscience aux Etats-Unis, avec plus de conséquences, que le terrorisme se nourrit... », etc.

Bienveillance risquée des politiques pour le cinéma

« LA RÉPUBLIQUE nous aime, nous respecte et nous protège », se félicitait, sur la scène des Césars, en présence du premier ministre, l'un des porte-parole attitrés du cinéma français, Daniel Toscan du Plantier, au soir du 1^{er} mars. C'est vrai, et depuis longtemps. Dès l'entre-deux guerres, des représentants de la puissance publique ont considéré le cinéma comme un enjeu d'intérêt général et ont songé à le soutenir. Et, depuis la création du ministère des affaires culturelles d'André Malraux en 1958, l'action publique est considérable dans le secteur - essentiellement par des moyens législatifs, réglementaires et de médiation, et en recourant fort peu, contrairement à ce qu'on croit souvent, aux deniers publics. Cette sollicitude, qui dépasse les clivages gauche-droite, connaît aujourd'hui un regain d'intensité aux effets paradoxaux.

Elle s'est, par exemple, manifestée au cours d'un colloque à l'Assemblée nationale, le jour même (le 20 février) où Lionel Jospin annonçait sa candidature à la présidentielle. La commission parlementaire des affaires culturelles, familiales et sociales présentait le rapport établi sous la direction de Marcel Rogemont (PS, Ille-et-Vilaine) sous le titre « Quel avenir pour le cinéma français ? » Remarquable rapport qui fait un état des lieux et un condensé très diplomatique des revendications des lobbies du cinéma, agencé pour ne fâcher personne. Seule oubliée de ce bel unanimité, l'avance sur recettes, pourtant principal mécanisme d'intervention en faveur du cinéma de création, est épinglée de quelques adjectifs blessants par le rapport, faute d'avoir bénéficié sans doute d'autant d'avocats que les secteurs mieux défendus.

Depuis la « sortie » de Jean-Marie Messier le 17 décembre 2001 déclarant morte l'« exception culturelle », les ministres et des plus hautes autorités de l'Etat ont pris sa défense de manière à rassurer les professionnels du cinéma. On retrouve la même disposition d'esprit chez les candidats à la présidentielle. Interrogés par l'hebdomadaire professionnel *Le Film français* dans son édition du 1^{er} mars, de Robert Hue à Jean-Marie Le Pen en passant par Jean-Pierre Chevènement, Lionel Jospin, François Bayrou et Jacques Chirac, les divergences sont minimes, sinon purement cosmétiques.

Comme les professionnels, les politiques sont encouragés à un tel unanimité et à un tel optimisme par les bons résultats de l'an 2001, marqué par la hausse de tous les indicateurs (nombre d'entrées, part de marché du film français, succès à l'exportation, augmentation de la production...) mais aussi par plusieurs messages de reconnaissance de l'approche française à l'échelle internationale. Les représentants du cinéma coréen en ont donné un témoignage lors du colloque de l'Assemblée nationale.

LE RÔLE DE MODÈLE

Un autre colloque, organisé le 4 mars à l'Odéon sur le thème « Des images pour l'Europe », en a apporté des confirmations plus immédiatement sensibles sur le plan politique. Le ministre adjoint auprès du chancelier fédéral chargé de la culture et des médias - intitulé dont les circonvolutions disent la difficulté de faire exister le poste même de ministre de la culture en Allemagne comme dans de nombreux pays -, Julian Nida-Rümeling, est venu dire à la tribune le rôle de modèle que joue le système français pour les autorités de son pays.

Responsable de la culture et de l'éducation au sein de la Commission européenne, Vivianne Redding a, elle aussi, confirmé l'importance désormais reconnue de ce type de dispositifs dans les arènes supranationales, et affirmé la volonté de la Commission de les défendre lors de prochaines négociations. Ces soutiens, ces constats et ces projets sont réels. Ils marquent ici un engagement nouveau, là un appui accru, qu'il est juste de prendre en compte.

Pourtant, ce grand bal des amoureux du cinéma,

producteurs, créatifs, politiques, administratifs tous enlacés et dansant à l'unisson, fait parfois songer à ces images d'assemblées valant sur un volcan. Les périls sont pourtant considérables, et l'absence de prise en compte de leur réalité aussi inquiétante que la vision d'un ballet mécanique qui répéterait les gestes d'une danse joyeuse sans savoir que la musique a changé.

Les logiques induites par l'hyperconcentration du secteur audiovisuel et de la communication, auxquelles, dans le cas de la fusion Vivendi Universal Canal+, les pouvoirs publics n'ont rien trouvé à redire, en sont un des aspects. Quels que soient le passeport et la rhétorique dont use son PDG, Vivendi Universal n'est pas une entreprise française. Les transferts d'autorité à d'autres niveaux que ceux des Etats, et les termes des futures négociations - à commencer par celles de l'Organisation mondiale du commerce - en sont un autre.

TOUT LE MONDE EST CONTENT

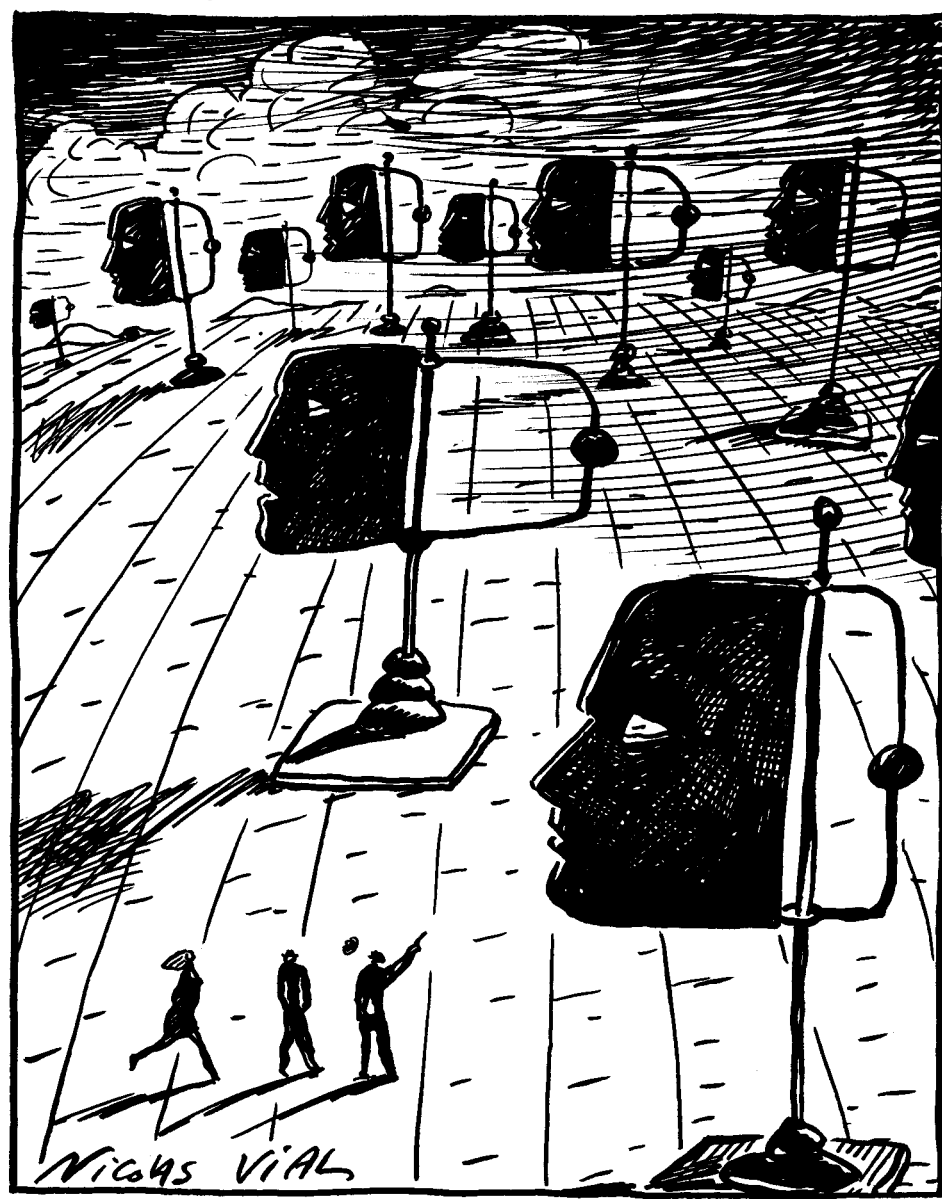
La mise en question des mécanismes de protection fondés sur les frontières nationales et les systèmes de quotas par des organismes internationaux, la redéfinition contemporaine des œuvres et des droits qui y sont attachés, l'existence d'instances d'autorisation et de contrôle, le rôle des régions, etc., sont autant d'approches nouvelles qui transforment en profondeur l'esprit des dispositifs

légaux et réglementaires, font et feront l'objet de conflits dans les arènes de négociation. Plus généralement, le bouleversement des modes de production, de diffusion et de consommation des images et des sons engendrés par les nouvelles technologies a presque tout changé d'un dossier qui continue d'être traité dans les termes dans lesquels le formulait Malraux il y a cinquante ans, ou encore Jack Lang dans les années 1980. Comme le disait, lors du colloque à l'Assemblée nationale, le député Michel Françaix, « les recettes du changement ne sont pas à la hauteur des défis ».

Une des raisons majeures de cet écart tient justement à cet unanimité apparemment réjouissante des politiques et des professionnels. Jusqu'au milieu des années 1990, la réglementation qui a fait la force du système français s'est construite dans un dialogue souvent musclé mené par la puissance publique fédérant les intérêts catégoriels, et les réorientant au nom d'un intérêt collectif supérieur, quitte à affronter ponctuellement tel ou tel secteur. La politique publique se résume désormais à enregistrer les desiderata des groupes de pression des professionnels. Cela vaut aux hommes publics un soutien chaleureux des hommes de spectacle. Tout le monde est content. Il n'est pas sûr que cela soit une bonne nouvelle.

Jean-Michel Frodon

Sondages PAR NICOLAS VIAL



La fin du tout-libéral en Europe

Suite de la première page

Même si une certaine dose de concurrence doit permettre aux entreprises de services publics de ne pas s'endormir, comme ils l'ont fait par le passé, sur leur rente de situation, la meilleure organisation économique pour ces grands réseaux n'est pas forcément à chercher du côté de la seule concurrence. Plutôt que de se précipiter pour « achever » le marché intérieur européen, la Commission devrait faire preuve de réflexion et de prudence. Une partie des commissaires l'a bien compris. La directive sur l'électricité, rédigée notamment par la commissaire espagnole Loyola de Palacio et son directeur général français François Lamoureux, ancien de l'équipe Delors, contient de multiples exigences de type service public : la concurrence doit garantir le service universel, protéger les consommateurs les plus faibles, s'accompagner d'une sécurité d'approvisionnement et de la garantie d'un niveau suffisant d'investissements.

Le même esprit anime les projets de Bruxelles sur le rail. Le tout-libéral a subi un autre revers à Barcelone, concernant cette fois la politique industrielle. Les interventions pesan-

tes des Américains contre le projet de navigation par satellite Galileo, concurrent de leur système GPS, ont fait l'effet d'un électrochoc sur nombre de responsables européens. Soucieux de ne pas être « vassalisés » technologiquement, selon l'expression de Jacques Chirac, les Quinze ont relancé à Barcelone ce projet, qui était moribond fin 2001. Ils veulent aussi que les investissements de recherche et développement atteignent 3 % du PIB en 2010. Le rejet, par principe, de toute politique industrielle n'est plus de mise. Sans doute, l'interventionnisme peut être inefficace - la énième aide de l'Etat français à la catastrophe française Bull en est un exemple. Mais les succès comme Airbus ou Ariane n'auraient jamais émergé sans aide publique. Les Etats-Unis ont montré à de nombreuses reprises, comme l'illustrent les multiples contentieux qu'ils ont - sur l'acier ou les aides fiscales à l'exportation - devant l'Organisation mondiale du commerce, qu'ils n'hésitent pas à mettre de côté le dogme libéral.

Fait essentiel, le plaidoyer pour la prise en compte des impératifs industriels en Europe a été fait non par les Français mais par Gerhard Schröder. Le chancelier allemand a multiplié, ces temps derniers, les attaques contre la Commission sur ce thème. A ses yeux, certains commissaires issus de petits pays veulent promouvoir un modèle économique européen fondé sur les services, qui aboutit à

saper les bases d'une Allemagne industrielle. Certes, la politique industrielle allemande a vieilli. Certes, la République fédérale pratique souvent un double langage : Berlin veut protéger Volkswagen contre les OPA étrangères, mais encourage Daimler à racheter l'américain Chrysler ; une attitude qui n'est pas si éloignée de celle d'EDF, intouchable en France mais conquérant en Europe. Mais le chancelier a fait mouche. Faudrait-il être plus royaliste que le roi, plus libéraux que les Américains ?

VAGUE DE PROTESTATIONS

La politique unidimensionnelle de certains commissaires en faveur de la concurrence est désormais contestée sur le fond. Des interrogations naissent à l'occasion de chaque directive parfois au sein même du collège de la Commission. Pascal Lamy, chargé du commerce extérieur, a contesté la volonté de son collègue Mario Monti de mettre fin aux concessions exclusives dans l'automobile. Cette industrie est vitale pour l'Europe, les marges y sont faibles, et donc fragiles, et, a souligné M. Lamy, les concessions exclusives existent au Japon et en Amérique. La contestation a porté aussi contre le rapport sur les offres publiques d'achat remises début janvier à la Commission, qui veut interdire aux entreprises européennes de se doter de règles de défense contre les raiders alors qu'elles sont monnaie courante outre-Atlantique. Le veto de Bruxelles au

rapprochement entre Schneider et Legrand à l'automne 2001 a soulevé une vague de protestations parmi les industriels parce qu'elle risque de conduire cette entreprise électrique sous pavillon américain. La Commission peut-elle balayer le sujet d'un revers de main en rétorquant qu'elle ne se soucie que de la concurrence ?

L'analyse de M. Schröder est que la Commission, composée de commissaires spécialisés par dossiers, manque de vision globale. L'un pense écologie et n'a cure de faire peser sur les entreprises des surcoûts, le second affaiblit les marges de celles-ci en mettant fin aux concessions exclusives, le troisième réduit les aides à l'ex-RDA, le quatrième exige une stricte maîtrise des dépenses budgétaires.

Français et Allemands se retrouvent sur une dénonciation de l'absence de politique cohérente de la Commission. Leur critique aboutit à une remise en cause de la stratégie suivie depuis quinze ans, de libéraliser l'Europe par Bruxelles. Politique, à vrai dire, bien commode pour des gouvernements qui n'osaient imposer directement les changements à leur population. Aujourd'hui, le bulldozer libéral arrive au bout du chemin et la reconstruction passe, forcément, par la rediscussion de l'objectif européen, c'est-à-dire de l'Europe politique. Reste à savoir si c'est la Commission qui l'incamera.

Arnaud Leparmentier

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0995-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05

Tél: 01-42-17-39-00 - Fax: 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

INFORMATIQUE

A l'issue d'une assemblée générale très disputée, Hewlett-Packard et Compaq, les deux groupes informatiques américains, vont fusionner et donner naissance à un **GÉANT MONDIAL** des ordinateurs, des

PC aux serveurs, au coude à coude avec le numéro un mondial IBM. La **BATAILLE** entre les actionnaires de Hewlett-Packard a été d'une rare intensité. Walter Hewlett, fils de l'un des fondateurs, est parvenu à

rallier une part importante des fonds de pension et des petits porteurs. D'une courte tête, à l'issue d'une véritable campagne électorale, **CARLY FIORINA** affirme avoir réussi à rallier une majorité à ses

vues. Mais certains contestent l'issue du scrutin dont le résultat définitif ne sera connu que dans plusieurs semaines. Cette **FUSION** aura des répercussions sociales en France, où les deux groupes sont présents.

Hewlett-Packard obtient à l'arraché la fusion avec Compaq

Au terme d'une campagne électorale inédite, Carly Fiorina, la PDG du groupe informatique, s'est autoproclamée victorieuse mardi, à l'issue de l'assemblée générale de ses actionnaires. Le décompte exact des votes devrait prendre plusieurs semaines. Le nouveau groupe talonnera alors IBM

CARLY FIORINA, la PDG de Hewlett-Packard, crie victoire. Walter Hewlett, « son opposition » à la fusion avec Compaq, conteste cette conclusion hâtive. Et le juge arbitre, la société privée IVS Associates, estime qu'il lui faudra deux à trois semaines pour dépouiller les votes des 900 000 actionnaires... La première campagne électorale de l'histoire de la finance américaine s'est terminée, mardi 19 mars, sur un scénario qui rappelle un peu celui de l'élection présidentielle américaine en Floride...

La direction de Hewlett-Packard (HP) dit s'appuyer sur des résultats préliminaires, à partir des votes par procuration et des premières intentions de vote exprimées en début de séance. Mais l'assemblée générale de ses actionnaires, à Cupertino (Californie), a été suffisamment houleuse pour que certains d'entre eux aient finalement décidé de changer leur vote en cours de séance, ce que permet la procédure américaine. Les marchés financiers ont néanmoins pris acte de la fusion, avec une baisse de 2,3 % de l'action HP et une hausse de 7,5 % de celle de Compaq, soit un quasi alignement sur les parités d'échange. Le vote des actionnaires de Compaq, mercredi, était, lui, largement acquis.

Même si, sauf surprise, sa victoire est confirmée, M^{me} Fiorina ne gardera pas un très bon souvenir de l'assemblée générale qui devait donner naissance à un géant de l'informatique mondiale de 80 milliards de dollars (90,92 milliards d'euros) de chiffre d'affaires. Près



de 2 500 actionnaires individuels et institutionnels avaient fait le déplacement – certains sont arrivés à 5 heures du matin pour occuper les premières loges – pour assister à l'ultime affrontement entre la PDG et l'un des membres de son conseil d'administration, Walter Hewlett, le fils de l'un des fondateurs de l'entreprise.

Alors que ce dernier a été plusieurs fois ovationné, M^{me} Fiorina a été huée et a essuyé les critiques de certains de ses salariés qui ont parfois annoncé publiquement leur démission en cas de vote positif pour la fusion. Une quinzaine de salariés français de Compaq

avaient fait le déplacement pour exprimer leurs inquiétudes sur l'emploi. M^{me} Fiorina a aussi eu la désagréable surprise d'apprendre que M. Hewlett, qui détient avec les autres actionnaires familiaux (les fondations Hewlett et Packard) 18 % du capital, n'avait pas l'intention d'abandonner son siège au conseil d'administration en cas de défaite. Il est toutefois probable que, forte de l'appui des autres membres du conseil, elle obtienne son départ.

La PDG du nouveau Hewlett-Packard aura en effet besoin d'une entreprise soudée pour réaliser un projet de consolidation risqué. Les

deux entreprises fusionnées sont largement similaires : elles sont des fabricants informatiques généralistes présents sur les ordinateurs personnels, les serveurs et les services.

Même si Hewlett-Packard bénéficie d'une histoire plus ancienne, alors que Compaq est une entreprise âgée de vingt ans, elles ont été victimes toutes deux de la stratégie de leurs concurrents. Le texan Dell a ainsi laminé les prix et les marges et s'est installé au premier rang mondial des PC en fabriquant à la demande, sans stock, et en vendant par téléphone ou Internet, sans réseau de distribution.

ÉCONOMIES D'ÉCHELLE

Après avoir échoué dans son entreprise de rachat du cabinet de conseil Pricewaterhouse, pour tenter d'imiter la stratégie d'IBM centrée sur les services, Carly Fiorina s'est ralliée à la thèse de la consolidation sur ses métiers traditionnels. Le rachat de Compaq permet à Hewlett-Packard de devenir le numéro un mondial des PC, le numéro un des serveurs fonctionnant sous logiciels Microsoft NT et le numéro un des serveurs sous Unix. Avec 80 milliards de chiffres d'affaires, le nouveau HP talonnera le géant IBM (86 milliards de dollars en 2001).

Pour améliorer la rentabilité de deux entreprises peu rentables, M^{me} Fiorina a promis des économies d'échelle. 15 000 suppressions d'emplois sont d'ores et déjà programmées (sur un total de 150 000 salariés) et 2,5 milliards de

dollars d'économie vont être réalisés (suppression des doublons, mise en commun de la recherche, rationalisation des filiales et des lignes de produits, etc.). Les risques de la fusion sont grands : compte tenu du regroupement des deux lignes de produits et des deux marques, la société admet qu'elle pourrait perdre 5 % de son chiffre d'affaires, et notamment 18 % des ventes d'ordinateurs grand public. Certains analystes parient sur une canibalisation bien plus grande.

rie du groupe, sa vache à lait traditionnelle. A elle seule, elle représente la totalité du bénéfice d'exploitation de la société (l'activité services compensant à peine les pertes de la fabrication des ordinateurs et des serveurs) et il suggère de concentrer les investissements sur cette activité et de désinvestir progressivement le secteur des ordinateurs personnels.

« L'espère que nous pourrions mettre les rancœurs de côté et trouver un terrain d'entente », a déclaré

Une procédure de décompte complexe

Carly Fiorina s'est empressée de crier victoire mais Walter Hewlett estime le vote trop serré pour en prévoir le résultat. De fait, le décompte, assuré par une société spécialisée, pourrait prendre jusqu'à trois semaines, étant donné la complexité des procédures de vote. En effet, les actionnaires pouvaient changer d'avis et donc voter plusieurs fois jusqu'à la clôture, le dernier vote étant seul valide. Par ailleurs, tous les actionnaires étaient invités à s'exprimer, y compris ceux dont les titres sont placés dans des fonds, qui pouvaient émettre un avis différent de celui de leur gérant. En outre, chaque partie est en droit de contester le résultat et d'exiger un nouveau décompte. Le dépouillement d'environ 900 000 bulletins est effectué manuellement, chaque carte étant classée par ordre alphabétique. Enfin, le résultat devra être certifié par des inspecteurs indépendants.

Walter Hewlett était radicalement opposé à cette orientation. Il doute de la possibilité de faire de la nouvelle entité un modèle économique rentable, uniquement sur la base des économies d'échelle. Et il pronostique des retards et des dysfonctionnements, comme dans toute mise en œuvre de ce type de fusions géantes. Il avait présenté une stratégie alternative centrée sur le développement de la branche imprimantes et image-

mardi Carly Fiorina qui s'adressait probablement davantage aux salariés dubitatifs qu'à son principal opposant. Le 2 avril – si le résultat définitif est proclamé d'ici là – M^{me} Fiorina a prévu de donner le signal du départ du nouveau groupe. Après une élection quasi présidentielle, elle sera alors soumise à un référendum permanent en Bourse...

Christophe Jakubyszyn

TROIS QUESTIONS À... WEBB MCKINNEY

1 Vous êtes le président de la « taskforce integration », une équipe de 600 personnes isolée dans une « clean room » au siège de HP Compaq, à Palo Alto, en Californie, pour préparer la fusion avec Compaq. Quel est votre calendrier ?

A priori, nous lancerons le nouveau Hewlett-Packard le 2 avril. Ce jour-là tout sera prêt : les unités opérationnelles, notre nouvelle gamme de produits, le calendrier desancements, les responsables de filiales. Je ne peux encore vous dévoiler l'utilisation respectives des marques Hewlett-Packard et Compaq, bien que les décisions aient été prises. Ensuite, nous resterons en place pendant au moins un an pour décliner la nouvelle organisation à tous les échelons.

2 Comment vous y prenez-vous pour faire la synthèse des cultures des deux groupes ?

Je me suis rendu compte que les valeurs et les principaux objectifs des deux sociétés étaient très proches : le service du client, l'optimisation des profits, l'épanouissement des salariés. On ne peut pas dire non plus qu'il y ait une mentalité d'ingénieurs (Hewlett) face à une mentalité de commerciaux (Compaq). On retrouve ces caractéristiques dans les deux entreprises selon les divisions (plus marketing dans les PC, plus technique dans les serveurs) et les pays.

Ce qui est très différent, ce sont les pratiques et les comportements de travail au sein de chaque entreprise. Le processus de décision est moins bureaucratique, plus rapide chez Compaq, mais il est parfois trop rapide, et donc

sujet à des remises en cause fréquentes. Autre exemple : chez Hewlett, un message urgent est laissé sur une boîte vocale ; chez Compaq, il doit être envoyé par courrier électronique. Pour bien communiquer, mieux vaut poser les règles communes au départ.

3 La fusion implique la suppression de 15 000 emplois. Quand et comment allez-vous faire le tri ? Quelles seront les conséquences en France ?

Nous sommes en train d'étudier avec les responsables de filiales les processus légaux dans chaque pays. Le processus devrait être achevé fin 2003. Mais il y a des décisions comme le choix des responsables pays qui devront être prises immédiatement, quasiment le premier jour de l'existence de la nouvelle société.

Selon les pays, nous serons très vigilants à respecter les lois locales, notamment sur la possibilité ou non de sélectionner les salariés. Pour la France [5 000 salariés pour Hewlett-Packard, 1 450 pour Compaq], nous devons étudier, comme partout, les mesures à prendre.

Propos recueillis par C. Ja.

Les actionnaires ont tranché à l'issue d'une véritable campagne

LE CHOIX entre deux visions, deux programmes, deux personnalités ; une surenchère de communication intense entre confrontation d'arguments et échange de coups bas... et, au bout du compte, un vote : la bataille autour de

ANALYSE

Comme les candidats politiques, Carly Fiorina et Walter Hewlett ont fait assaut de pédagogie

la fusion entre Hewlett-Packard (HP) et Compaq a été menée comme une campagne politique. Avec l'actionnaire pour ultime arbitre.

Or ce dernier est d'habitude plus mal loti encore que le citoyen appelé à donner son avis à chaque échéance électorale. Dans la vie des entreprises, le débat sur la stratégie reste normalement cantonné aux bureaux de la direction et à la salle du conseil d'administration. C'est aux dirigeants et grands actionnaires membres du conseil de prendre les décisions. Le rôle des plus petits propriétaires se limite à les entériner a posteriori lors des assemblées générales (AG) annuelles, qui ne sont, de fait, que des chambres d'enregistrement chargées d'acter des mesures techniques ou financières. Et le vote est plus une formalité qu'un véritable moyen d'expression. Ainsi, en France, le taux d'appro-

bation moyen des résolutions dans les AG de 2001 s'est monté, selon le cabinet Proxinvest, à 98,58 %. Or, dans l'affaire HP, des actionnaires rebelles représentant au départ 18 % du capital se sont opposés ouvertement au projet de fusion avec Compaq voulu par la direction au point de menacer de le faire échouer.

Les directions associent normalement leurs grands actionnaires aux opérations stratégiques et sondent l'approbation de certains autres (investisseurs institutionnels et associations de minoritaires influents) pour être sûrs de leur soutien. Les petits actionnaires n'ont alors plus qu'à s'aligner. Et quand ils s'opposent au management, c'est d'abord pour veiller à une meilleure valorisation de leurs titres.

PASSER OUTRE

En revanche, il n'existe que très peu de cas où deux entreprises, après l'annonce officielle de leur rapprochement et toutes choses égales par ailleurs, ont dû y renoncer sans la seule pression d'actionnaires récalcitrants : mi-1999, l'opérateur de télévision USA Networks avait abandonné sa fusion amicale avec le portail Lycos quand l'un des grands actionnaires de ce dernier, CMGI, avait émis des doutes sur le projet ; fin 1993, Volvo, pourtant très avancé avec Renault, avait lui aussi reculé devant la grogne de ses actionnaires suédois. Dans ces deux cas, les entreprises ont préféré jeter l'éponge avant de se risquer à un vote en AG.

Carly Fiorina, la présidente d'HP, a été, elle, prête à aller jusqu'au bout pour imposer son projet avec Compaq, même à passer outre le

« non » de son premier actionnaire, Walter Hewlett. Aucune des deux parties n'a plié et aucun compromis n'a abouti, au point de les obliger à s'en remettre aux actionnaires pour trancher. Cette confrontation, commune dans l'univers politique mais signe d'un dysfonctionnement dans le monde des affaires, a introduit une dynamique de démocratie dans la gestion d'entreprise. Comme les candidats politiques, Carly Fiorina et Walter Hewlett ont fait assaut de pédagogie, détaillé leur argumentaire et pris le temps d'écouter et de tâcher de convaincre chacun du quasi-million d'actionnaires institutionnels et particuliers de HP. Rarement débat sur une stratégie d'entreprise aura été aussi riche et approfondi, et la contradiction aussi bien mise au jour entre les intérêts financiers à court terme (le cours d'HP aurait progressé en cas d'échec car la société est en meilleure posture que Compaq) ou industriels à long terme (la fusion apporterait une taille critique et permettrait des synergies nécessaires).

Cette opération aura été pesée sous tous ses angles par ses dirigeants et ses actionnaires mais aussi par ses salariés, ses clients et ses fournisseurs ainsi que par les médias. De Hoechst-Rhône-Poulenc à Seita-Tabacalera, Vivendi-Universal ou France Télécom-Orange, bien des fusions françaises spectaculaires, approuvées haut la main en assemblée générale et depuis controversées, auraient mérité une telle attention de la part de leurs actionnaires... et un débat pas seulement technique mais aussi politique.

Gaëlle Macke

A Grenoble, les salariés dans l'attente des conséquences sur l'emploi

L'entreprise, qui affichait un taux de croissance ininterrompu depuis 1971, a déjà amorcé son recentrage

GRENOBLE

de notre correspondant

Pour les 2 440 salariés du site HP d'Eybens (Isère), près de Grenoble, la journée du 19 mars a été marquée par l'attente. « Les gens étaient étonnamment calmes », témoigne l'un d'eux. Régulièrement, quelqu'un allait jeter un coup d'œil sur le Net pour voir où en étaient les pourcentages. « Fusion ou pas, de toute façon, il y aura des licenciements », prédisait un salarié, avec le sentiment de s'être « fait avoir » : « Au départ, la direction nous a demandé de faire des efforts, mais à chaque fois, le pire était devant nous. » Ce fut d'abord, en septembre 2001, l'annonce de la suppression de 208 emplois à Eybens, qui

abrite le centre de conception mondial des PC professionnels, ainsi que de 31 postes sur le site de L'Isle-d'Abeau, dans le nord de l'Isère. S'agit-il de la confirmation de la cession de l'unité de production de L'Isle-d'Abeau (500 salariés sur les 900 du site) au sous-traitant californien Sanmina-SCI. Le tout sans licenciements secs ni délocalisation, mais sur la base du volontariat ou des départs en préretraite. La fusion avec Compaq risque d'avoir un impact plus grand. « A Grenoble, 500 à 600 emplois pourraient être concernés », évalue un ancien cadre.

Autant dire un séisme, au sein d'une entreprise qui avait affiché un taux de croissance ininterrompu depuis son implantation en 1971

dans l'agglomération grenobloise, au point de devenir le deuxième employeur privé du département, avec près de 3 500 salariés en 2000 et un rythme annuel d'embauches proche des 300 personnes à l'époque. Ce développement s'était accompagné d'une extension des sites. En 1998, L'Isle-d'Abeau avait doublé sa surface, passant de 40 000 à 80 000 m², pour un investissement de 200 millions de francs (30,49 millions d'euros) tandis qu'à Eybens un quatrième bâtiment avait été construit, portant à 70 000 m² la surface totale du site. HP a bénéficié pour ces aménagements de « 8 millions de francs de la part du conseil général de l'Isère », rappellent les élus communistes.

Entre-temps, la firme californienne avait amorcé un recentrage sur son cœur de métier, qui s'était traduit par la cession de deux activités (SCI obtient la fabrication de cartes en 1994 et G2S la réparation des cartes en 1999) et par le transfert de 300 emplois. « Bien qu'ayant abandonné toute fabrication, le site grenoblois avait néanmoins continué de créer des emplois », note une étude de l'Agence d'études et de promotion de l'Isère (AEPi).

UN SYSTÈME DE NOTATION

Selon un ancien cadre, le personnel est aujourd'hui divisé en deux camps : les anciens, attachés au « HP way », cette philosophie du management fondée sur la confian-

ce, l'autonomie et la liberté du salarié, et les nouveaux embauchés, qualifiés de « tueurs ». « Le temps où il faisait bon travailler à HP est fini », témoigne une salariée, se faisant l'écho du malaise ressenti au sein de l'entreprise, recherchée il y a peu par les jeunes diplômés. « En dépit de la taille du groupe, il régnait le même esprit que dans les start-up », témoigne un ancien.

La révélation par les syndicats d'un système de notation des salariés (*Le Monde* du 16 mars), en marge de l'affaire IBM, est venue accentuer le trouble. L'affaire sera évoquée le 4 avril devant le tribunal de grande instance.

Nicole Cabret

Recife
Paris

Stylos RECIFE

THE CONRAN SHOP Rive Gauche
117, rue du Bac - Paris 7^e
www.recife.fr - ☎ 01.41.15.97.77

Kingfisher à la veille de choix « stratégiques majeurs »

La filiale française Castorama aimerait parvenir à préserver son indépendance

KINGFISHER est au pied du mur. Le groupe britannique d'électroménager et de bricolage est pressé par les marchés financiers de renouer avec les taux de croissance d'antan. Mercredi 20 mars, à l'annonce de ses résultats, l'entreprise a annoncé laconiquement qu'elle examinait « des questions stratégiques majeures ». Pour l'exercice 2001, ses bénéfices avant impôts et résultats exceptionnels ont été de 560,1 millions de livres (904,97 millions d'euros), en hausse de 5,3 %.

La capitalisation du groupe britannique est toujours handicapée par l'incertitude qui pèse sur le dossier Castorama. Depuis 1998, Kingfisher détient 54,6 % de l'enseigne de bricolage française mais seulement 50 % des droits de vote. Il ne contrôle pas la chaîne, pourtant fusionnée avec sa filiale britannique B & Q. Le groupe a la possibilité depuis juillet 2001 d'exercer une option pour s'emparer du solde du capital.

Sentant monter la pression, le management français ne semble pas vouloir perdre son indépendance. « Je n'ai pas vendu Castorama, j'ai négocié l'acquisition de B & Q en échange d'une participation de Kingfisher dans Castorama », explique au Monde Jean-Hugues Loyez, le patron de l'enseigne de bricolage. Je comprends que Kingfisher se sente dans une situation préoccupante dans la mesure où il ne contrôle que la moitié d'un pôle bricolage qui réalise aujourd'hui près de 70 % de ses résultats. » L'enseigne française a vu en 2001 son chiffre d'affaires (9,52 milliards d'euros) augmenter de 12,9 % et son résultat net de 5 442 millions d'euros, croître de 12,5 %.

Plusieurs options sont envisagées. Une OPA serait la solution la plus simple. « Si reprendre les

actions de Castorama peut créer de la valeur pour nos actionnaires, nous le ferons », indiquait récemment le directeur général de Kingfisher, Geoffrey Mulcahy. Mais cela pourrait être trop cher pour Kingfisher, de même qu'une OPE : depuis l'entrée de Kingfisher dans Castorama, l'action du britannique a chuté de 30 %, celle de Castorama a doublé.

MACKAY CONTRE MULCAHY

Troisième solution envisagée, la séparation de Kingfisher en deux entités : d'un côté l'électroménager (Comet et Darty), de l'autre le bricolage (Castorama, B & Q et Hornbach). Celle-ci a la préférence de Francis Mackay, président de Kingfisher. Une vision pour le moins opposée à celle de M. Mulcahy, qui milite pour que Kingfisher garde ses deux activités, afin de « conforter son statut de leader européen du bricolage et de l'électrodomestique ». Les actionnaires auraient tout à gagner à une scission, qui « renforcerait la dimension spéculative des deux entités », souligne une étude de la banque Natexis.

Selon des sources proches du dossier, des contacts sont en cours entre Francis Mackay et le management de Castorama, qui pourrait s'entendre sur le dos de M. Mulcahy... Visiblement, le management de Castorama pousse à une séparation de Kingfisher en deux entités avec un Castorama coté à Londres et qui aurait un conseil d'administration unique.

En tout état de cause, précise M. Loyez, « Kingfisher et Castorama souhaitent trouver une solution amicale. Dans le secteur de la distribution, il est fondamental de s'appuyer sur les hommes et le management ». A bon entendeur...

Stéphane Lauer

Le Crédit agricole affiche des résultats en légère progression mais peu lisibles

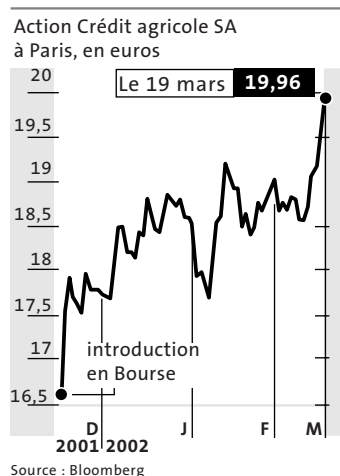
Les retraitements comptables de la nouvelle SA rendent peu transparents des comptes sur lesquels pèse la situation économique de l'Amérique latine

« **NOUS n'avons rien compris** » : tel était le sentiment partagé, mardi 19 mars, par plusieurs analystes financiers à l'issue de la présentation des comptes du Crédit agricole pour 2001. Trois mois après sa cotation, la structure cotée de la banque verte, Crédit agricole SA (CA SA), a annoncé un résultat net, part du groupe, en hausse de 5,5 %, à 1,468 milliard d'euros. Soit un rendement sur fonds propres de 13 % (Le Monde du 19 mars). « Nous avons montré une bonne maîtrise de nos risques malgré un environnement difficile », s'est félicité Jean Laurent, directeur général de CA SA.

Difficile d'interpréter les comptes de la banque, ou plutôt de la nouvelle structure, CA SA, créée le 29 novembre 2001, introduite à la Bourse de Paris le 14 décembre 2001, constituée de la Caisse nationale du CA, de ses filiales spécialisées (notamment Crédit agricole Indosuez, les sociétés d'assurance Prédica et Pacifica, et la société de crédit à la consommation Sofinco), et de 25 % des caisses régionales, qui contribuent à hauteur de 26 % au résultat. La préparation à l'introduction en Bourse a donné lieu à d'importants retraitements comptables, qui rendent difficile la lisibilité des comptes en 2001. Mais les dirigeants assurent que ce sera plus clair l'an prochain.

« Nous sommes dubitatifs sur la transparence de ces résultats en raison des éléments exceptionnels et de la baisse des provisions en banque de financement », résume Philippe Léonnard, analyste financier de la banque Fortis. Contre toute attente, et contrairement aux autres grandes banques, « le coût du risque a baissé » au Crédit agricole, de 46,4 % (à 371 millions d'euros). La banque l'explique par une politi-

20 % DE HAUSSE



que très prudente et une réduction de voilure aux Etats-Unis.

Il n'empêche, la Banque verte est l'une des rares à afficher des profits en hausse en 2001. Son produit net bancaire a progressé de 4,4 % à périmètre identique, à 6,3 milliards d'euros et son résultat brut d'exploitation de 2,2 %, à 1,96 milliard.

PERFORMANCES FRANÇAISES

Les dirigeants ont réaffirmé l'objectif d'un bénéfice 2002 en hausse de 5 % à 10 % et un rendement sur fonds propres de 14 % en 2004. Les analystes financiers saluent en outre les bonnes performances de la banque de détail en France. Le taux d'équipement de la clientèle est passé de 6,73 produits par client en 2000 à 7,06 produits par client en 2001.

M. Laurent s'est par ailleurs félicité des résultats de CAI, la filiale banque d'investissement, en recul limité (-9,9 %) malgré la conjoncture, réaffirmant implicitement sa confiance à Marc-Antoine Auth-

man, qui la dirige. Après plusieurs départs, ce dernier doit reconstruire son équipe de direction.

Une ombre au tableau, et elle est de taille : la banque de détail à l'étranger a fortement pesé sur les bénéfices. En Italie, d'abord. « Nous avons été un peu déçus par l'évolution des résultats de notre filiale à 15,2 % IntesaBci, sensiblement différente de ce que nous attendions », a souligné M. Laurent, en restant discret sur l'impact dans les comptes du Crédit agricole. IntesaBci, qui ne publiera ses résultats définitifs que le 28 mars, après plusieurs reports, a été très touchée par la détérioration de la situation économique en Amérique latine, qui va peser pour environ 750 millions d'euros sur son résultat en 2001. Pour autant, « nous n'entendons pas réduire notre position dans notre filiale italienne », indique M. Laurent.

Autre point noir, la Banque verte a provisionné dans ses résultats l'intégralité de son exposition sur sa filiale argentine à 70 %, Banco Biseil, soit environ 324 millions d'euros. Interrogé sur l'avenir du Crédit agricole en Argentine, Jean Laurent a indiqué qu'il se trouvait « dans une position d'attente ».

A propos du Crédit lyonnais, dont la Banque verte est le premier actionnaire avec 10 % du capital, M. Laurent s'est montré là encore très peu disert. « Nos relations sont excellentes. Je ne ferai pas plus de commentaires », a-t-il déclaré.

Le titre Crédit agricole SA a terminé la séance de mardi en hausse de 1,79 %, à 19,9 euros, soit 19,8 % de plus que lors de son introduction en Bourse à 16,60 euros. L'action bénéficie d'un « capital sympathie », notent les analystes.

Pascale Santi

L'AFER appelle ses adhérents à « réagir » contre son assureur

UN AN après la mise en examen de deux de ses fondateurs, Gérard Athias et André Le Saux, pour « abus de confiance », l'Association française d'épargne retraite (AFER), la plus importante association d'assurance-vie française, s'interroge sur ses liens avec la compagnie d'assurance CGU France et sur son indépendance. Tandis que l'inspection suit son cours, le nouveau président de l'AFER, Pierre-Marie Guillon, a rendu publique une lettre destinée aux anciens administrateurs de l'AFER, où il s'interroge sur la façon dont, à la fin des années 1980, M. Athias a décidé de modifier, sans passer par le vote du conseil d'administration de l'association, les conditions de résiliation du contrat collectif AFER en faveur de l'assureur (Abeille-vie, devenue depuis CGU France, filiale de CGNU). Afin de rassurer les 562 000 adhérents de l'association - dont l'encours se montait, fin 2001, à 26,5 milliards d'euros - M. Guillon a décidé, quinze jours avant l'assemblée générale du 3 avril, de leur envoyer un courrier où il n'hésite à appeler à une réaction forte face « à un assureur qui grignote notre indépendance ».

Interrogé sur ce nouveau rebondissement, M. Athias affirme que la nouvelle rédaction de la clause de résiliation n'était qu'une simple clarification des conditions, exigée par l'ancienne Direction des assurances. CGU France, qui a hérité du partenariat avec l'AFER en rachetant le groupe Abeille à la fin des années 1990, estime pour sa part que la modification de la clause de transférabilité, intervenue avant son rachat du groupe Abeille, n'avait rien changé sur le fond et avait clarifié les choses.

Lauence Delain

Dexia, nouvelle hausse significative des résultats en 2001

Résultat net part du groupe :
+ 42,5 % à 1 426 millions €

Résultat net par action :
+ 9,1 % à 1,25 €

Rendement des fonds propres : 18,7%

Forte progression de l'exploitation au 4^e trimestre 2001 comparée au 3^e trimestre 2001

Résultat brut d'exploitation : + 10,7 %
sous-jacent

Produit net bancaire : + 4 %
hors exceptionnels

Frais généraux : + 0,1 %
hors exceptionnels et coûts d'intégration

Des résultats 2001 en forte hausse

2001 marque le changement d'échelle de Dexia. Le résultat net part du groupe augmente de 42,5 %, à 1 426 millions d'€, du fait notamment des acquisitions stratégiques des 2 dernières années. A ce niveau de résultat, Dexia compte parmi les plus grands acteurs bancaires en Europe. Plus significative encore est la progression de 9,1 % du résultat net par action. 2001 a été ainsi la 5^e année consécutive de croissance significative de celui-ci depuis la création du groupe.

Le produit net bancaire (PNB) progresse de 51,7 % pour s'établir à 5 665 millions d'€, en raison notamment de l'accroissement du périmètre d'intégration (Financial Security Assurance aux Etats-Unis, banque Jabouchere et banque Kempen & Co aux Pays-Bas, Ely Fund Managers au Royaume-Uni et Artesia Banking Corporation en Belgique). A périmètre constant et hors revenus exceptionnels, la croissance du PNB est de 5,3 %. Dans l'environnement difficile qui a révalu en 2001 cette croissance sous-jacente est tout à fait satisfaisante.

Les charges d'exploitation augmentent de 63,9 % sur l'année à 3 371 millions d'€ et de 9,8 % hors effet périmètre, coûts exceptionnels et frais d'intégration d'Artesia Banking Corporation en Belgique. L'augmentation des frais généraux a été jugulée au 4^e trimestre 2001.

Le résultat brut d'exploitation (RBE) de l'année entière s'inscrit en augmentation de 36,7 % à 2 294 millions d'€. Il est resté stable (-0,3 %) à périmètre constant, hors éléments exceptionnels et coûts d'intégration. La tendance du RBE sous-jacent s'est fortement améliorée au 4^e trimestre 2001 (+10,7 %) grâce à une remontée des recettes (+4 %) et à la stabilisation des coûts (+0,1 %) par rapport au trimestre précédent.

Le coût du risque reste très faible, à 0,14 % du total des engagements envers la clientèle, malgré la dégradation de l'environnement. La rentabilité des fonds propres⁽¹⁾ s'établit à 18,7 % contre 17,7 % en 2000, en croissance pour la 5^e année consécutive.

Une bonne résistance des métiers dans une conjoncture globalement défavorable

Les activités de financement de l'équipement collectif et de rehaussement de crédit enregistrent une très bonne performance, avec une croissance totale du résultat de 71,6 % et une croissance sous-jacente de 9,9 % en 2001. Ceci confirme le très faible impact des cycles économiques sur ce métier qui signe la spécificité du groupe. Celui-ci représente 46 % du résultat net de Dexia en 2001 et dégage une forte rentabilité des fonds propres économiques (21,4 % contre 17,7 % en 2000).

Dans les services financiers de proximité, l'année 2001 connaît une évolution honorable face à une conjoncture médiocre. Le PNB du métier augmente de 58,1 %, ce fait en particulier de l'arrivée dans le périmètre des secteurs correspondants d'Artesia. L'activité d'assurance vie a été particulièrement performante avec une croissance sous-jacente de 49 % sur l'année. Le résultat total du métier a progressé de 38,5 % (+3,5 % sous-jacent). Il contribue au résultat net du groupe à hauteur de 15 %.

Dans les métiers de gestion financière (banque privée, gestion d'actifs, administration de fonds d'investissement et services de conseil et courtage actions), 2001 a été une année difficile, en raison de la mauvaise conjoncture boursière. Le RBE sous-jacent du métier a reculé de 34,8 % sous l'effet notamment d'une diminution des recettes de 13,6 % et le résultat net est en retrait de 18,9 %. Ce métier contribue au résultat net du groupe à hauteur de 18 %.

Les activités de trésorerie et marchés de capitaux - qui constituent des activités supports des métiers commerciaux de Dexia - ont connu une très bonne performance en 2001, avec un doublement de leur résultat d'ensemble et une progression de 37,4 % du résultat sous-jacent. Leur contribution au résultat net part du groupe s'élève à 21 %.

(1) Si le goodwill relatif à l'offre publique d'échange sur les actions de Dexia (B) en 1999, aux acquisitions de FSA et Jabouchere (en 2000) et à celles de Artesia BC, Kempen & Co et Groupe Financière Opale (en 2001) était porté à l'actif du bilan et amorti sur 20 ans, le RBE se serait élevé à 11,8 % en 2000 et 3,2 % en 2001.

Produit net bancaire

+ 51,7%

2000 3,7 milliards €
2001 5,7 milliards €

+ 5,3 % à périmètre constant,
hors éléments exceptionnels

Résultat net part du groupe

+ 42,5%

2000 1,0 milliard €
2001 1,4 milliard €

Résultat net par action

+ 9,1%

2000 1,15 €
2001 1,25 €

Rendement des fonds propres

2000 17,7 %
2001 18,7 %

« Ces bons résultats confirment le bien-fondé de la stratégie de Dexia, valeur de croissance prévisible, et de son portefeuille de métiers, qui garantissent une récurrence des revenus et un très faible niveau de risque. En 2002, nos priorités porteront sur la maîtrise des coûts et la réussite de l'intégration d'Artesia en Belgique qui constitue un projet essentiel pour notre groupe et est en bonne voie. »

Pierre Richard
Administrateur délégué,
Président du comité exécutif

Informations aux actionnaires Dexia

Assemblée générale des actionnaires :
le 7 mai 2002 à Bruxelles

Proposition de dividende brut :
0,48 € par action, +11,6 %
mise en paiement : 14 juin 2002

Information actionnaires et inscription
au Club des actionnaires :
N° Vert : 0 800 35 50 00

www.dexia.com

DEXIA

Une valeur européenne à suivre...

Gaz de France affiche des résultats records dans l'attente de sa privatisation partielle

Le groupe public a réalisé un bénéfice net de 891 millions d'euros en 2001. Il veut ouvrir son capital pour poursuivre ses acquisitions et accélérer sa mutation de distributeur en producteur de gaz

À PEINE rentré de Bratislava, où il a signé, lundi 18 mars, le contrat conclu par Gaz de France, l'allemand Ruhrgas et le russe Gazprom avec le gouvernement slovaque, en vue de la prise conjointe de 49 % de la compagnie gazière slovaque SPP pour 2,7 milliards de dollars – le plus gros investissement extérieur réalisé par Gaz de France à ce jour –, Pierre Gadonneix présentait, mercredi 20 mars, les résultats 2001 de l'entreprise publique qu'il préside. Des résultats records, avec un bénéfice net plus que doublé par rapport à 2000, à 891 millions d'euros, et un résultat opérationnel en hausse de 82 %, à 1,77 milliard, pour un chiffre d'affaires en croissance de 28 %, à 14,4 milliards d'euros. Et ce malgré une provision de 75 millions d'euros passée dans les comptes « correspondant à la totalité des engagements » de l'entreprise en Argentine.

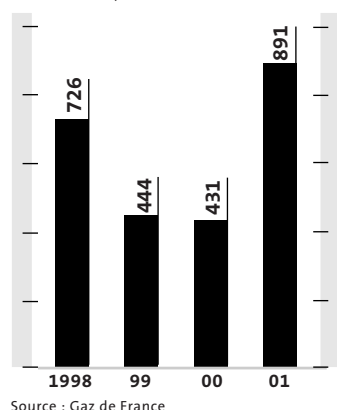
M. Gadonneix ne le cache pas, il entend, avec ces résultats, se remettre dans les starting-blocks d'une privatisation partielle de Gaz de France, dont il fut frustré voici près d'un an, au dernier moment, par

un Lionel Jospin soucieux de ménager son allié le Parti communiste. Le PDG avait tout prévu : il avait le soutien de Laurent Fabius, le ministre de l'économie, et, affirme-t-il, celui de toute l'entreprise, patiemment préparée à cette issue. Le changement de statut de GDF devait se faire en juin, dans la foulée de la transposition en droit français de la directive européenne imposant l'ouverture à la concurrence du marché du gaz. Une libéralisation dont M. Gadonneix n'a cessé de proclamer, notamment à Bruxelles, qu'elle était déjà entrée dans les faits sinon dans les textes, puisque d'ores et déjà 15 % des clients éligibles (les grands industriels) ont choisi d'autres fournisseurs que Gaz de France.

Depuis, le projet de loi de transposition est toujours dans son tiroir, et les déclarations très consensuelles de M. Jospin et M. Chirac au récent sommet européen de Barcelone, sur la nécessité de préserver les services publics à la française, n'augurent pas d'une évolution rapide sur le sujet. La Commission a d'ailleurs saisi la Cour de jus-

EXPLOSION DES PROFITS

Résultat net, en millions d'euros



Source : Gaz de France

De Luxembourg de la non-transposition de sa directive par la France.

CONSENSUS POLITIQUE

Du bout des lèvres, cependant, le 21 février 2002, le premier ministre et candidat socialiste, sous l'influence de Dominique Strauss-Kahn, a fini par reconnaître – ce qui rejoint la position de Jacques Chirac – qu'il faudrait « admettre une certaine ouverture [du capital], à condition que celle-ci soit maîtrisée, d'une part, qu'elle repose aussi sur un consensus des salariés et que les missions de service public soient totalement préservées ». Une déclaration qui concernait EDF, mais M. Gadonneix a capté également le message, espérant que la majorité, de gauche ou de droite, qui sortira des urnes au printemps n'« oubliera » pas GDF, au lendemain des élections.

Car le groupe public, même s'il a renforcé son bilan – son taux d'endettement sur capitaux propres a été ramené de 64 % à 54 %, pour une dette nette stabilisée à 3,4 mil-

liards d'euros, et la rentabilité des capitaux employés portée à 13,6 % – va avoir besoin d'argent frais pour mener sa stratégie de mutation en industriel global du gaz, qui passe par une intense politique d'acquisitions. Sans attendre un hypothétique déblocage de sa situation politique, Gaz de France a poursuivi, tout au long de 2001, ses emplettes à l'étranger et son déploiement dans tous les métiers du gaz. Le groupe a accru ses réserves propres de 80 %, à 51 milliards de mètres cubes. En rachetant à Texaco douze licences d'exploration en Mer du Nord britannique, en juin, le gazier français a renforcé sa position de producteur. Mais il n'est encore qu'à mi-parcours de son objectif de porter de 5 % à 15 %, fin 2002, la part du gaz qu'il distribue produite par lui-même.

Gaz de France a raté la privatisation de son homologue tchèque, remportée par les Allemands, mais il a conclu début 2002 un contrat de long terme pour la production et l'exportation du gaz égyptien. Il s'est également mis sur les rangs pour le prochain round d'attribution de licences d'exploration-production pétrolière en Mer du Nord norvégienne. GDF poursuit par ailleurs ses incursions dans la production électrique, s'associant à des projets de centrales à cycle combiné, à Dunkerque avec le sidérurgiste Sollac, ou en Espagne avec le chimiste Solvay. Enfin, clin d'œil aux marchés financiers, M. Gadonneix, très admiratif de ce que faisait Enron dans le trading avant sa chute, a conclu en juillet la création d'une filiale commune de négoce d'énergie avec la Société générale, Gaselys, qui aurait d'ailleurs recruté d'anciens traders du groupe américain en faillite.

Le Crédit du Nord sanctionné

LE CONSEIL DE DISCIPLINE de la gestion financière (CDGF) a sanctionné la banque Clément et son actionnaire, le Crédit du Nord, pour non-respect des règles de sécurité du Marché des options négociables de Paris (Monep), indique le bulletin de la Commission des opérations de Bourse de février. Le conseil de discipline reproche à la banque Clément de ne pas avoir exercé son activité de vente d'options dans le respect de la sécurité du marché, en n'appliquant pas notamment la réglementation en matière de couverture des risques. Il a donc prononcé un blâme et infligé une sanction pécuniaire de 152 450 euros contre la banque Clément et une autre du même montant pour le Crédit du Nord.

Le président de la banque Clément s'est vu infliger, quant à lui, une sanction pécuniaire de 61 000 euros et une interdiction définitive d'exercer une activité dans le domaine de la gestion pour compte de tiers. La banque Clément et son président ainsi que le Crédit du Nord ont fait savoir qu'ils avaient déposé un recours contre cette décision devant le Conseil d'Etat.

L'Empire State Building a été vendu pour 57,5 millions de dollars

PROPRIÉTAIRE depuis les années 1990 de l'Empire State Building, le magnat américain Donald Trump a décidé de le vendre. L'immeuble a été vendu au prix de 57,5 millions de dollars (65,2 millions d'euros), selon le Wall Street Journal du 19 mars. Construit en 1931 et haut de 448 mètres, l'Empire State Building est le bâtiment le plus élevé de New York depuis la destruction des tours du World Trade Center le 11 septembre. Son faible prix de vente s'explique par des contraintes juridiques. L'actuel détenteur du bail de la tour, la société Peter Balkin, a été le seul candidat à l'acquisition. Elle détient un contrat de 114 ans, signé en 1961, et qui stipule que le montant total des loyers annuels ne peut dépasser 1,97 million de dollars.



ADAM NADLER/AP

En juillet 2001, le World Trade Center avait été acheté par un fonds d'investissement, Silverstein Properties, pour 3,2 milliards de dollars.

Janine Langlois-Glandier quitte le Conseil supérieur de l'audiovisuel

JANINE LANGLOIS-GLANDIER a décidé de quitter le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) « pour des raisons personnelles », a annoncé l'autorité de régulation de l'audiovisuel, mardi 19 mars, dans un communiqué. Chargée des dossiers publicité, sport et télévision, programmes et production audiovisuelle, et de la chaîne Canal +, M^{me} Langlois-Glandier avait été nommée le 24 janvier 1997 par René Monory, alors président du Sénat (sur les neuf membres du CSA, trois sont nommés par le président de la République, trois par le président de l'Assemblée nationale et trois par le président du Sénat). Son mandat expirait le 23 janvier 2003.

Janine Langlois-Glandier a été notamment directrice de la Société française de production (SFP) de 1982 à 1985, présidente de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) de 1987 à 1990 ; elle a rejoint le groupe Pathé avant d'en prendre la direction générale en 1996. Christian Poncelet, président du Sénat, a vingt jours pour désigner un remplaçant.

INDUSTRIE

■ **GENERAL MOTORS** : le premier constructeur automobile mondial prévoit de réduire cette année de 1,3 milliard de dollars ses coûts d'exploitation, a annoncé mardi le directeur général des activités de GM en Amérique du nord, Gary Cowger.

SERVICES

■ **KIRCH** : Jan Mojto, directeur général chargé des programmes, pourrait quitter ses fonctions à la direction du groupe allemand pour aller fonder sa propre société de production, baptisée Events on Screen (EOS), signale le Figaro du mercredi 20 mars. Kirch a reconnu la création de cette société mais n'a pas confirmé le départ de ce proche collaborateur de Leo Kirch.

■ **AÉROPORTS** : les aéroports français ont accusé en 2001 un recul de trafic de 3,9 %, pour atteindre le chiffre de 128,4 millions de passagers, après plusieurs années de croissance. 2002 s'annonce aussi morose. C'est ce qu'a indiqué mardi l'UCCEGA (Union des chambres de commerce et établissements gestionnaires d'aéroports).

FINANCE

■ **ING** : le groupe de bancassurance néerlandais va réduire le nombre de ses agences bancaires aux Pays-Bas, ce qui entraînera la suppression de 580 emplois, a indiqué mardi 19 mars le quotidien du soir néerlandais NRC Handelsblad.

■ **COB** : la Commission des opérations de Bourse recommande la publication des transactions effectuées par les dirigeants sur les titres de leur société, par souci de transparence, indique-t-elle dans son bulletin de février. Les « mandataires sociaux » des sociétés devraient « mettre sous la forme nominative les actions qu'ils détiennent » et déclarer « les opérations qu'ils effectuent sur les titres de leur société », conseille la COB.

■ **UNIBAIL** : la société foncière a obtenu, mardi, l'accord de la ville de Paris pour acquérir 50 % de la société d'exploitation du Palais des Sports pour 3 millions d'euros. Cette transaction renforce la présence d'Unibail dans la capitale, où elle contrôle déjà le Parc des expositions de la Porte de Versailles, l'espace Champéret, le Cnit ainsi que la plupart des grandes galeries commerciales (Carrousel du Louvre, Forum des Halles, Les Quatre Temps...)

RÉSULTATS

■ **KUONI** : le voyageur suisse a annoncé mercredi 20 mars une perte nette de 281,7 millions de francs suisses (192,2 millions d'euros) au terme de l'exercice 2001, contre un bénéfice de 115,1 millions de francs suisses (78,5 millions d'euros) en 2000. Le chiffre d'affaires a baissé de 1,2 %, atteignant 4,605 milliards de francs suisses (3,14 milliards d'euros).

Algérie et Russie redéfinissent leur stratégie gazière

VIENNE

de notre correspondant

La libéralisation du gaz oblige tous les fournisseurs de ce marché très cartellisé à repenser leurs stratégies. C'est le cas de l'Algérie, qui tire du gaz 45 % de ses revenus et figure au premier rang des partenaires de l'Union européenne. Aujourd'hui, l'Algérie veut s'allier à la Russie pour négocier avec Bruxelles.

La Commission européenne a ouvert une enquête pour déterminer si la « clause de destination », partie intégrante des contrats à long terme, qui interdit à l'acheteur de revendre sans accord préalable le gaz livré, est conforme au principe de la libre concurrence. « Notre souci est de savoir qui va bénéficier de la différence entre le prix d'achat et celui de revente, a déclaré au Monde le ministre algérien de l'énergie, Chakib Khelil, en marge de la dernière conférence de l'OPEP, le 15 mars à Vienne. Si je vends mon gaz trois dollars en Europe, mais que l'acheteur peut en obtenir dix dollars sur le marché américain, le bénéfice réalisé hors des coûts de transport doit être équitablement partagé. » M. Khelil s'apprête à discuter de ces questions, le 25 mars à Bruxelles, avec la commissaire européenne pour l'énergie et les transports, Loyola de Palacio, et le commissaire de la concurrence, Mario Monti. Le 26 mars, ces deux interlocuteurs recevront le vice-premier ministre russe, Viktor Khristenko.

PARTS DE MARCHÉ MENACÉES

« La Commission est d'accord sur le fait que les contrats à long terme doivent rester le socle du marché gazier. C'est aussi la position des Russes, souligne le ministre algérien, qui s'est rendu à Moscou avant la réunion de l'OPEP. Mais, pour avoir un marché vraiment ouvert, compétitif et transparent, la Commission doit se donner le temps d'établir les infrastructures industrielles adéquates. » La « première condition », rappelle M. Khelil, en visant Gaz de France, « c'est que le réseau de gazoducs ne soit pas la propriété des entreprises qui vendent ce gaz. »

Pour défendre ses parts de marché, menacées par le lancement de plusieurs projets de Gaz naturel liquéfié (GNL), l'Algérie veut mettre en route deux nouveaux gazoducs, l'un vers l'Espagne, l'autre vers l'Italie. Mais l'Algérie a un autre projet qui lui est cher : un gazoduc reliant le Nigeria à l'Europe, à travers le Niger et l'Algérie. En dépit des apparences, le Nigeria est plus proche de l'Europe que certains gisements gaziers de la Russie.

« C'est un projet d'importance stratégique, qui permettrait d'amener dans le nord du Nigeria, puis jusqu'à l'Europe, le gaz naturel brûlé en pure perte dans les torchères au sud du pays, explique le ministre algérien. Il aiderait le Niger, qui est

privé de toute source d'énergie et ouvrirait une nouvelle voie pour le Nigeria, qui dépend jusqu'alors de ses ports du sud. » Ce projet « intégrateur », que son homologue nigérian, Rilwanu Lukman, chiffre, pour l'instant, à 4 ou 5 milliards de dollars, pourrait intéresser deux grandes majors : Shell, très implanté au Nigeria, et BP, pressé d'entrer sur le marché du gaz.

Joëlle Stolz

Pascal Galinier

www.salondulivreparis.com

L'Italie à l'honneur

22^e Salon du Livre

livres
revues
multimédia
presse

22-27 mars 2002
Paris Expo, Porte de Versailles

Dès le 20 mars 2002 dans **Télérama**, édition parisienne, tout le programme du Salon du Livre.

Tous les jours de 9h30 à 19h
Nocturne : mardi 26 mars jusqu'à 22h
Journée Professionnelle : lundi 25 mars de 9h30 à 18h30

GAP

www.gap.fr

Internet véhicule une rumeur extravagante sur le 11 septembre

Le Réseau Voltaire, connu pour ses attaques contre le Front national et présidé par Thierry Meyssan, utilise une série de photos pour affirmer qu'aucun avion ne s'est écrasé sur le Pentagone. Par le biais de forums et de courriers électroniques, cette théorie du complot a gagné une audience mondiale

« **YA-T-IL** un avion dans le Pentagone ? » Depuis quelques semaines, la question parcourt la Toile. La thèse défendue par Thierry Meyssan, président du Réseau Voltaire, selon laquelle aucun avion ne s'est écrasé sur le Pentagone le 11 septembre 2001, rencontre sur le Net une audience exceptionnelle. L'affaire déborde même de ce cadre : M. Meyssan a été reçu par Thierry Ardisson, samedi 16 mars, dans son émission *Tout le monde en parle* sur France 2. Le lendemain, *Al-Watan*, le journal à plus fort tirage d'Arabie saoudite, a publié un entretien de M. Meyssan, sans prendre aucune distance vis-à-vis de sa thèse. Ce succès médiatique vient soutenir le lancement de son livre (*L'Effroyable Imposture*, Ed. Carnot, 18 euros, 235 pages), lundi 11 mars.

Dans de très nombreux forums sur Internet, la polémique enfle, avec son lot d'invectives. La thèse, pourtant, n'est pas récente. Le Réseau Voltaire en publie les prémices sur son site (reseauvoltaire.net) à peine un mois après le 11 septembre. « *Juste après les attentats, les gens avaient un peu honte de douter de la thèse officielle* », affirme M. Meyssan. Le site de l'association, selon lui, enregistre alors 45 000 visites par mois.

Mais, le 10 février, le site L'Asile utopique (asile.org) géré par le fils de Thierry Meyssan, Raphaël,



MARK FARAM/AP/NAVY TIMES

publie une version alléguée de cette thèse. La présentation, courte et scandée, exhibe des photos de l'attentat contre le Pentagone, toutes reprises de sites officiels américains. Une minute suffit à parcourir ce montage, agrémenté de légendes au ton badin et énigmatique, qui stigmatisent l'absence de débris sur les lieux de l'attentat mais ne démontrent pas la théorie du complot. Dans cette sélection sur asile.org, la photo d'Associated Press (AP), montrant un morceau de fuse-

lage gisant à une centaine de mètres du Pentagone, n'y figure toutefois pas. « *On nous raconte que l'avion s'est complètement désintégré (...) mais on retrouve à plusieurs dizaines de mètres de l'explosion un morceau de carlingue torde, mais pas calciné* », rétorque Raphaël Meyssan.

Dès le 22 février, le site enregistre 15 000 visites par jour. La théorie se propage via des forums en listes de discussion, le courrier électronique et les magazines en ligne.

Cette image a été prise par un photographe militaire du « *Navy Times* », le 11 septembre 2001. Selon l'agence Associated Press (AP), qui la diffuse, la photo montre un débris de l'avion sur l'héliport-ouest du Pentagone. AP précise que des morceaux de l'avion ont été éparpillés par le choc jusqu'à l'autoroute avoisinante. Il s'agit de l'un des rares documents disponibles dans les agences photographiques. Mark Faram, l'auteur du cliché, a confirmé son authenticité au « *Monde* », mardi 19 mars.

Mardi 12 mars, alors que ni la thèse du Réseau Voltaire ni asile.org n'ont bénéficié de relais dans la presse, ce site culmine à 85 000 visites selon les mesures de son hébergeur, Gitoeyn. Largement plus que beaucoup de sites de la presse écrite française. « *Ces médias non officiels captent une audience très forte sur le Net*, analyse Karim Stambouli, directeur-conseil à Publicis e-brand. *La rumeur d'Abbeville, expliquant "les causes" du débordement de la Somme, y avait déjà trou-*

vé un certain écho. Mais ici, la Toile permet de légitimer une parole [celle de Réseau Voltaire], car tous les éléments présentés sont sourcés, et directement consultables en ligne. » Pour M. Stambouli, les médias en ligne vont se révéler de plus en plus capables « *d'influer sur la presse* ».

« *Il ne faut pas exagérer le rôle joué par le Réseau, tempère Pascal Froissart, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris-VIII et spécialiste de la rumeur. Internet ne dicte pas de nouvelles conduites dans l'opinion. Il est tout au plus un espace de contestation populaire, comme l'ont été les radios libres.* »

La déferlante n'est pas circonscrite à un pays. « *Environ deux tiers de nos connexions viennent des Etats-Unis* », assure Raphaël Meyssan. De nombreux sites américains reprennent – souvent pour la démonter – la thèse de M. Meyssan. Les télévisions aussi. La chaîne d'information CNN a diffusé, le 7 mars, les images – prises par une caméra de sécurité – d'une forte déflagration sur la façade du Pentagone.

Si Internet et les autres médias participent à la diffusion de cette thèse, ils peuvent aussi contribuer à son discrédit. Depuis début mars, plusieurs sites, aux Etats-Unis et en France, décortiquent et contredisent les arguments du Réseau Vol-

taire (lire page 16). Ainsi d'Hoaxbuster (hoaxbuster.com), site spécialisé dans la chasse aux rumeurs sur le Net. « *Dans un contexte de défiance de l'opinion française, depuis la guerre du Golfe, vis-à-vis de la capacité du gouvernement américain à dire la vérité, la façon dont a été posée la question [de la présence de*

La présentation, courte et scandée, exhibe des photos de l'attentat contre le Pentagone

l'avion] ne pouvait générer qu'une rumeur », estime Guillaume Brosard, cofondateur de Hoaxbuster. D'autant que le Pentagone a livré peu d'informations sur les attentats de septembre et que, le 20 février, alors que la thèse du Réseau Voltaire commençait à agiter la Toile, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, reconnaissait l'existence d'un Office d'influence stratégique au sein du Pentagone.

Stéphane Foucart et Stéphane Mandard (Le Monde interactif)

Danone, le FN et l'Opus Dei pour cibles du Réseau Voltaire

FONDÉE en février 1994, l'association Réseau Voltaire déclare avoir pour vocation la « *défense de la liberté et de la laïcité* ». Sous l'égide de son fondateur et actuel président Thierry Meyssan, le réseau revendique 500 correspondants bénévoles dans les administrations ou les institutions internationales, qui l'alimentent en informations. Les cibles sont variées : au printemps 2001, une campagne de boycott de la marque Danone avait été lancée par le biais d'Internet, un mode de communication désormais privilégié par M. Meyssan et ses proches. L'association dénonce aussi régulièrement l'Opus Dei, une organisation religieuse conservatrice influente au Vatican. En 1997, elle avait diffusé auprès des députés un dossier plaçant pour une commission d'enquête parlementaire sur le DPS, service d'ordre du Front national (FN). Cette action avait valu au Réseau Voltaire un procès en diffamation, dont le FN avait été finalement débouté le 12 septembre 2001 par la cour d'appel de Paris.

Après le renouvellement du bureau en janvier 1999, l'association regroupait notamment, autour de M. Meyssan, le président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Alain Calles, et Yves Fremion, un dirigeant des Verts

d'Ile-de-France. Michel Sitbon, qui avait lancé en juin 1990 *Maintenant*, un magazine proche des idées libertaires, occupait la fonction de trésorier. Il préside aussi les éditions Dagorno, spécialisées dans la littérature érotique.

Quelques autres personnalités s'étaient associées à l'action du Réseau Voltaire, depuis sa création, il y a huit ans. Jean-Luc Bennhamias, actuel directeur de campagne du candidat Vert à l'élection présidentielle Noël Mamère, fut administrateur de l'association, de même que l'ancien dirigeant des radicaux de gauche Jean-François Hory. L'animateur du réseau chrétien contestataire Golias, Christian Terras, tint le même rôle.

Le réseau avait aussi des accointances policières. L'ancien secrétaire général du SGP-FO (syndicat de gardiens de la paix et gradés parisiens) Jean-Louis Arajol en fut un membre actif jusqu'à son départ en novembre 1999. Il avait alors rejoint Charles Pasqua, sur les listes duquel il fut élu conseiller de Paris (20^e arrondissement) aux élections municipales de 2001. Plusieurs anciens contestent aujourd'hui la trop grande place prise par M. Meyssan, qui transformerait à leurs yeux l'association en centre de documentation à son service.

Pascal Ceaux

Thierry Meyssan : de la lutte contre la calotte à la politique mondiale

MINCE, le regard sombre, Thierry Meyssan ne correspond guère à l'image qu'on se fait du plumeur besogneux découvrant chaque jour un nouveau complot

■ PORTRAIT

A 44 ans, le président du Réseau Voltaire affiche un itinéraire aux contours sinueux

depuis son officine. L'homme, né en 1957, est secrétaire national du Parti radical de gauche. Si aujourd'hui son nom se confond surtout avec celui du Réseau Voltaire qu'il préside, son itinéraire présente des contours plus sinueux. Thierry Meyssan a fréquenté, du temps où il était proche du Renouveau charismatique, le séminaire d'Orléans avant de devenir un pourfendeur inlassable de l'Opus Dei, partisan opiniâtre de la laïcité. Marié à l'époque de ses études de théologie, il n'aurait toutefois jamais envisagé de devenir prêtre.

Les premiers engagements de Thierry Meyssan sont plutôt d'ordres « *sociétaux* ». Via une association aujourd'hui en sommeil, Le projet Ornicar, il milite pour les droits des homosexuels. A force d'arpenter les couloirs du Parle-

ment de Strasbourg, M. Meyssan rencontre Yves Frémion, alors député européen (Vert). Avec lui et quelques autres, il lance le Réseau Voltaire en 1994. L'extrême droite constitue, à cette époque, la cible privilégiée. Mais le Réseau Voltaire n'hésite pas à s'en prendre à des mythes nationaux plus consensuels. Ainsi M. Meyssan et ses amis parviennent-ils, en 1996, à diffuser la lettre de soutien de l'abbé Pierre à Roger Garaudy, alors que ce dernier propose d'ouvrir le débat sur l'histoire de la Shoah aux auteurs négationnistes.

Thierry Meyssan affiche son appartenance à la franc-maçonnerie dont il est un membre remuant. Il ne cache pas être l'une des sources de l'ouvrage sulfureux *Les Frères invisibles* de Ghislaine Ottenheimer et Renaud Lecadre (*Le Monde* du 15 mai 2001). La réunion organisée le 22 janvier 2000 dans les locaux du Grand Orient, rue Cadet à Paris, avec des nationalistes corses dans le but de discuter, à l'en croire, de « *l'indépendance* » de l'île (*Le Monde* du 18 mars 2000) ouvre un conflit direct avec l'actuel grand maître Alain Bauer. Un temps suspendu de l'obédience, parce qu'il accusait M. Bauer d'être à l'origine de la rencontre, Thierry Meyssan y sera finalement rétabli, non sans avoir présenté ses excuses – est-il précisé dans *Grand O* (Denoël), l'ouvrage du grand maître.

Avec *L'effroyable Imposture* (Car-



not), la méthode de Thierry Meyssan se précise : asséner. Cette fois dans le but, assure-t-il, de « *défendre la liberté et la démocratie en Amérique*. » « *Nous aimons l'Amérique de Tocqueville et non celle du Patriot Act* », ajoute-t-il. Et de citer Jean Moulin – « *un radical* » comme lui – lui aussi « *un terroriste* ». Sa pratique du radicalisme renvoie plutôt au Partit radical de Marco Panella qu'à Edouard Herriot ou Pierre Mendès France.

EN CURIEUSE COMPAGNIE

Bien que les Verts soient partie prenante du Réseau Voltaire, la dernière initiative laisse un Jean-Luc Bennahmias, directeur de campagne de Noël Mamère, des plus sceptiques. La stratégie reste apparemment contrôlée, mais désormais la scène se veut mondiale ! Contre

ceux qui lui reprochent une vision conspirationniste du monde, Thierry Meyssan invoque la contre-expertise citoyenne ou le journalisme d'investigation. « *Certains groupes d'individus peuvent coordonner leur action. Cela explique le cours de leur carrière, mais pas l'histoire* », précise-t-il.

Il n'empêche qu'avec sa mise en question de la version généralement admise du 11 septembre 2001, cet homme de gauche se retrouve aujourd'hui en bien curieuse compagnie. Celle d'Emmanuel Ratier, disciple de l'agitateur antisémite Henry Coston (1910-2001, *Le Monde* du 2 août 2001), qui dans sa lettre diffusée sur Internet (*Faits et documents* n° 23, daté du 20 octobre 2001) mettait également en doute qu'un avion se fût écrasé sur le Pentagone (doutes rappelés à l'occasion du conseil scientifique du Front national le 1^{er} décembre 2001). De même a-t-il profité des conseils et de l'expertise de personnalités inattendues comme celle de Pierre-Henri Bunel, cet officier condamné à cinq ans de détention dont trois avec sursis pour avoir transmis, en 1998, les plans des frappes de l'OTAN à un colonel serbe, en pleine guerre du Kosovo. Certes les deux hommes ne partagent pas les mêmes convictions. Ils ont seulement le même éditeur.

Nicolas Weill

Un avion a bel et bien frappé le Pentagone

La thèse du Réseau Voltaire ne tient pas, mais l'information officielle des autorités américaines reste lacunaire

► **Y a-t-il des témoins de l'impact de l'avion sur le Pentagone ?** Plusieurs témoignages visuels mentionnant explicitement l'aéronef ont été publiés par la presse américaine : un pompier, Allan Wallace, et un retraité, Ralph Banton, cités par une dépêche d'Associated Press, Fred Hey, un assistant parlementaire, cité par le *Christian Science Monitor*, ou Mike Walter, employé du quotidien *USA Today*, par la chaîne de télévision CNN. Le 11 septembre 2001, le site Internet du *Washington Post* cite lui aussi plusieurs témoins décrivant l'aéronef, tels Kirk Milburn, un contremaître d'Atlantis Co., Steve Patterson, un designer graphique indépendant, Asework Hagos, un consultant de télécommunications. *Le Monde* a, de son côté, recueilli le témoignage de David Winslow : M. Winslow, âgé de 54 ans, est journaliste depuis trente ans et travaille à Associated Press. Il vit au dixième étage d'un immeuble à 300 mètres du Pentagone. « *J'étais de repos, ce jour-là. Je*

regardais à la télévision les images des attentats sur New York. A ce moment, vers 9 h 30, j'ai entendu un son énorme de moteurs d'avion – mon frère est pilote d'avion, ainsi qu'un très bon ami, je connais ce bruit –, je l'entendais de plus en plus fort, j'ai tourné la tête vers la droite, par la fenêtre, j'ai vu une queue énorme d'avion passer à toute vitesse, j'ai distingué un logo rouge, et puis bang sur le Pentagone, une énorme boule de feu. Je suis journaliste depuis des années, je le jurerais sur ma vie : c'était un avion. »

► **Pourquoi ne voit-on pas de débris d'avion sur les photos ?** C'est le principal argument soulevé par le Réseau Voltaire : il s'appuie sur les photos qui ne montrent pas de grosse pièce de l'appareil. Indépendamment du fait que d'autres images montrent de petits débris, qui pourraient provenir de l'appareil, cet argument ne convainc pas les experts aéronautiques consultés par *Le Monde* : pour eux, la violence du choc et l'incendie subséquent

expliquent qu'on ne retrouve pas de débris importants. « *L'impact s'est produit avec une extrême énergie, provoquant la pulvérisation de l'appareil*, note l'un d'entre eux, et un embrasement immédiat. A la différence des voitures, les avions sont surtout composés d'aluminium, qui rentre en fusion vers 600 °C, et les structures de l'appareil ont pu fondre. » Un autre ingénieur ajoute qu'« *il est facile de prouver qu'il y a eu un accident d'avion. On prend beaucoup de photos de près dans les enquêtes, et les débris d'avion sont très caractéristiques* ». De telles photos n'ont pas été diffusées. Un porte-parole du ministère de la défense, Glenn Flood, nous a déclaré : « *J'étais sur les lieux le matin même, j'ai vu des pièces de l'avion, très petites.* »

► **Pourquoi la façade du bâtiment ne s'est-elle pas écroulée tout de suite sous le choc ?** L'avion, qui emportait cinquante passagers, six membres d'équipage et trois ou quatre terroristes, a frappé la façade ouest du Pentagone vers

9 h 37 avec, selon les données parcellaires communiquées par le département de la défense, une vitesse de l'ordre de 560 km/h. L'énergie cinétique d'un tel choc s'exprime par la formule 0,5 fois la masse multipliée par la vitesse au carré, soit, pour un avion de 115 tonnes chargé de 75 tonnes de kérosène, une énergie de l'ordre de plus de 2 millions de kilojoules, comparable à une énergie libérée par 490 kg de TNT ou à celle représentée par la chute d'une masse de 2 000 tonnes tombant de 100 mètres de haut. L'avion a pénétré horizontalement dans le Pentagone, comme une flèche creusant un trou, et perdant son énergie en perçant trois bâtiments successifs, ou anneaux, selon la structure circulaire du Pentagone. La résistance initiale du bâtiment, dont une partie s'est écroulée dans l'heure qui a suivi le choc, s'explique par sa construction très solide, qui venait d'être renforcée dans le cadre de sa rénovation.

► **Un pilote non professionnel pouvait-il diriger la trajectoire sophistiquée du Boeing 757 ?** Dick Cheney, le vice-président des Etats-Unis, a indiqué dans un entretien, le 16 septembre 2001, sur la chaîne de télévision NBC que l'avion avait viré pour revenir sur le Pentagone. Il est ensuite rapidement descendu pour venir frapper presque horizontalement et de biais, avec un angle horizontal de 45°, la façade du Pentagone. « *La trajectoire est possible, juge un pilote de ligne français. On appelle cette manœuvre la "panne verticale" : faire un tour de piste, virer, et descendre. On peut virer avec un rayon de 2 km. Dans le cas du Pentagone, je pense que des personnes qui se seraient intensément entraînées sur des logiciels de simulation de vol pourraient faire la manœuvre : sur de gros avions comme le B 757, l'essentiel est d'avoir soigneusement paramétré le vol.* »

► **Pourquoi dispose-t-on de très peu d'informations officiel-**

les ? Aucun scénario officiel du crash n'existe. Seules des informations éparses ont été divulguées. En particulier, les photos de près et les enregistrements des boîtes noires de l'avion, qui leveraient les questions qui peuvent subsister, restent confidentiels. « *Toute cette matière fait l'objet d'une investigation criminelle*, explique Chris Murray, un porte-parole du FBI (Federal Bureau of Investigation), et les éléments de preuve ne peuvent être diffusés. Quand l'enquête sera achevée, ses résultats seront communiqués au procureur du district ouest de Virginie, qui décidera de la suite à donner. » L'absence d'information alimente évidemment la rumeur. Il est à noter que, depuis que celle-ci s'est élevée, le correspondant militaire de CNN, qui dispose d'un bureau au Pentagone même, a diffusé des images du crash « *de source inconnue* », qui ne montrent d'ailleurs pas l'avion.

Hervé Kempf

Hausse modérée à New York et en Europe, rechute à Tokyo

LES MARCHÉS européens ont continué à gagner du terrain, mardi 19 mars, terminant la journée en hausse modérée. L'indice Euro Stoxx 50 s'est apprécié de 0,46 %, à 3 796,26 euros. A Francfort, le DAX a gagné 0,67 %, à 5 462,55 points. A Londres, l'indice Footsie a progressé de 0,31 %, à 5 316,10 points. Corrigeant son repli de la veille, l'indice Mib 30 de la Bourse de Milan a engrangé un gain de 1,05 %, à 33 174,00 points. La Bourse de Stockholm s'est singularisée, réagissant à un relèvement des taux d'intérêt d'un quart de point par la Banque de Suède : l'indice OMX a reculé de 0,98 %, à 797,12 points.

A Paris, l'indice CAC 40 a progressé de 0,41 %, à 4 644,93 points. Parmi les plus fortes hausses, l'action Vivendi Environnement

INDICE CAC 40

En points, à Paris



Source : Bloomberg

(+ 2,96 %, à 35,88 euros) a bénéficié de l'annonce d'un contrat de gestion des eaux de la ville de Minneapolis aux Etats-Unis. Le plus fort recul a touché le titre EADS (- 5,48 %, à 16,04 euros), les analystes se déclarant déçus par les perspectives de production d'Airbus en 2002 et 2003.

Selon un sondage de la banque américaine Merrill Lynch auprès des gérants internationaux, les professionnels des marchés ont accru leurs investissements en actions en mars, 62 % favorisant les actions par rapport aux produits de taux, contre 15 % qui préfèrent ces derniers. En février, seulement 49 % privilégiaient les actions. Après la hausse de mars, Merrill Lynch indique néanmoins que l'environnement boursier pourrait maintenant se détériorer.

Sur les marchés américains, les indices ont réduit leurs gains en fin de séance, après les déclarations d'Alan Greenspan, le patron de la Réserve fédérale, laissant entrevoir la fin de la baisse des taux. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a gagné 0,54 %, à 10 635,25 points. Riche en valeurs de technologie, le Nasdaq a grignoté 0,2 %, à 1 880,87 points.

L'indice Nikkei s'est replié de 2,26 %, à 11 526,78 points à Tokyo. Après des prises de bénéfice, le marché nippon a presque annulé ses gains de la veille.

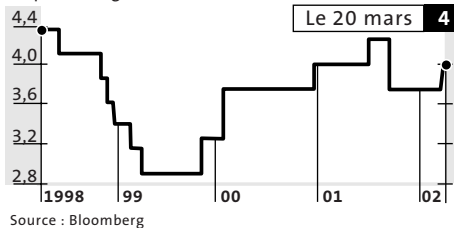
Adrien de Tricornot

La Suède monte ses taux, contrairement aux Etats-Unis et au Japon

CHRONIQUE DES MARCHÉS

TAUX REPO DE LA RIKSBANK

En pourcentage, en Suède



Source : Bloomberg

HAUSSE ATTENDUE À LA FIN DU SEMESTRE

Selon les prévisions des économistes des milieux bancaires, la Fed devrait attendre quelques mois avant de relever ses taux. « *Un resserrement trop rapide pourrait remettre en cause une reprise économique particulièrement fragile, l'endettement des agents rapporté au produit intérieur brut (PIB) demeurant à son plus haut niveau historique*, rappellent les experts d'Aurel Leven. *Mais, face à une croissance forte du PIB au premier trimestre, la banque centrale ne peut maintenir durablement une politique aussi expansionniste, le marché obligataire "surrégirait" aux indicateurs d'activité. Ainsi, dès sa réunion de mai prochain, même si la reprise est en partie technique (fin de l'ajustement des stocks), la Fed devrait relever ses taux directeurs d'un quart de point.* »

Pour d'autres professionnels, comme Lyle Gramley, l'un des anciens gouverneurs de la Fed et aujourd'hui consultant pour le courtier américain Charles Schwab, les banquiers centraux de la Fed pourraient attendre la réunion des 25 et 26 juin pour se décider, d'autant que l'inflation ne donne pas de signe d'inquiétudes. Il estime

que « *l'économie montre des signes de décollage, avec une fermeté des dépenses de consommation combinée à une reconstitution des stocks qui pourrait déboucher sur une hausse de la croissance du PIB de près de 5 % au premier trimestre* ». Il considère qu'une croissance de 4 % sur l'année est tout à fait envisageable et n'exclut pas que les taux remontent jusqu'à 3 % voire 3,5 % à la fin 2002. La réunion de juin est également retenue pour les économistes de Goldman Sachs, tandis que, pour Evariste Lefeuvre, économiste chez CDC Ixis Capital Markets, la Fed commencera à relever ses taux lors de celle du 13 août.

PREMIER MOUVEMENT EN SUÈDE

La banque centrale suédoise, dont la politique monétaire est encore autonome de la Banque centrale européenne, puisque le pays n'a pas adopté l'euro, a été la première à prendre le virage de la hausse des taux d'intérêt. La Riksbank a annoncé, mardi, qu'elle relevait d'un quart de point son principal taux directeur, le repo, pour le porter à 4 %. Ce geste était largement attendu par la communauté financière. La banque centrale, qui avait modifié ses taux pour la dernière fois le 17 septembre, lors de l'action concertée avec les autres instituts internationaux, fait aujourd'hui face à des risques inflationnistes. En février, la hausse des prix à la consommation a atteint 2,8 % en glissement annuel, après 2,9 % en janvier, alors que l'objectif de la Riksbank en matière d'inflation est de 2 %. Dans le même temps, la banque centrale suédoise a révisé en baisse ses prévisions de croissance pour 2002, à 1,6 % contre 1,8 % lors de précédentes prévisions, et table sur une croissance du PIB à 3 % en 2003 et à 2,6 % en 2004.

Cécile Prudhomme

LES BOURSES DANS LE MONDE 20/3, 10h07

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	5425,68 20/3	-0,67	5467,31 19/3	4706,01 20/2	26,70
	Euro Neu Markt Price IX	1023,34 20/3	-0,69	1212,43 4/1	913,75 20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1242,60 20/3	0,25	1250,49 11/3	1109,88 9/1	14,10
BELGIQUE	Bel 20	2736,72 20/3	-0,09	2815,19 28/1	2609,61 15/1	13,30
DANEMARK	Horsens Bnex	275,32 20/3	-0,76	277,69 19/3	254,91 30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	8451,80 20/3	-0,23	8608,50 4/1	7628,00 22/2	19,40
FINLANDE	Hex General	8295,30 20/3	-0,40	9224,39 4/1	4,30 19/2	20,70
FRANCE	CAC 40	4640,20 20/3	-0,10	4720,04 4/1	4210,30 20/2	21,60
	Mid CAC	2133,04 19/3	0,44	2136,31 18/3	1929,16 2/1	15,20
	SBF 120	3228,58 20/3	-0,10	3248,59 4/1	2924,74 20/2	21,70
	SBF 250	3053,99 19/3	0,32	3053,99 19/3	2782,54 20/2	21,30
	Indice second marché	2467,35 19/3	0,42	2467,35 19/3	2287,73 2/1	14,40
	Indice nouveau marché	1100,64 20/3	-0,37	1175,41 7/1	980,76 22/2	
GRÈCE	ASE General	2354,23 20/3	-0,16	2655,07 3/1	2321,35 28/2	14,50
IRLANDE	Irish Overall	5146,18 20/3	-0,10	6085,03 18/1	4636,97 6/2	12,70
ITALIE	Milan Mib 30	33098,00 20/3	-0,23	33218,00 18/3	29542,20 20/2	20,60
LUXEMBOURG	Lux Index	1153,83 19/3	-0,35	1169,48 14/1	1103,43 6/3	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	525,17 20/3	-0,30	527,66 19/3	475,19 22/2	18,30
PORTUGAL	PSI 20	7887,37 20/3	-0,04	7998,50 4/1	7161,67 25/2	18,40

EUROPE Mercredi 20 mars 10h07

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	244,79	-0,80
BANQUES	288,19	-0,45
PRODUIT DE BASE	212,96	-1,54
CHIMIE	370,82	-0,41
TÉLÉCOMMUNICATIONS	427,95	-0,42
CONSTRUCTION	240,56	-0,24
CONSOMMATION CYCLIQUE	138,07	-0,45
PHARMACIE	490,51	-0,17
ÉNERGIE	359,03	-0,03
SERVICES FINANCIERS	241,38	-0,42
ALIMENTATION ET BOISSON	241,49	-0,02
BIENS D'ÉQUIPEMENT	378,03	-0,06
ASSURANCES	338,45	-0,81
MÉDIAS	291,61	-0,08
BIENS DE CONSOMMATION	388,81	-0,04
COMMERCE ET DISTRIBUTION	280,56	-0,14
HAUTE TECHNOLOGIE	496,10	-0,74
SERVICES COLLECTIFS	294,02	-0,07

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	21,51	-0,60
AEGON NV	28,24	-0,21
AIR LIQUIDE	168,20	0,24
ALCATEL A	16,10	-0,86
ALIANZ N	282,57	-1,47
AVENTIS	80,05	-0,31
AXA	25,72	-1,15
BASF AG	46,67	-0,10
BAYER	40,32	-0,40
BAYR.HYP.U.VERBK	39,40	-1,50
BBVA	14,10	-0,42
BNP PARIBAS	56,80	-0,00
BSCH	9,88	-0,50
CARREFOUR	51,40	-0,39
DAIMLERCHRYSLER N	53,76	-0,99

DANONE	136,80	-0,07
DEUTSCHE BANK AG	73,52	-0,92
DEUTSCHE TELEKOM	16,73	-0,12
E.ON	58,10	-0,21
ENDESA	17,36	-0,00
ENEL	6,48	-0,77
ENI SPA	16,32	-0,12
FORTIS	25,43	-0,78
FRANCE TELECOM	32,05	3,22
GENERALI ASS.	29,24	-0,03
ING GROEP CVA	30,41	-0,46
KONINKLIJKE AHOLD	29,34	-0,27
L'OREAL	84,40	-0,06
LVMH	60,75	-0,33
MUENCHENER RUECKV	298,00	-0,14
NOKIA OYJ	24,90	-0,28
PINAULT PRINTEMPS	131,40	-0,68
REPSOL YPF	15,77	-0,00
ROY.PHILIPS ELECTR	33,88	-0,73
ROYAL DUTCH PETROL	62,40	-0,16
RWE	42,15	-0,24
SAINT GOBAIN	187,80	-0,05
SANOFI-SYNTHELABO	72,95	-0,21
SANPAOLO IMI	13,15	-0,38
SIEMENS	75,67	-0,98
SOCIETE GENERALE A	70,35	-0,14
SUEZ	32,48	-0,25
TELECOM ITALIA	9,72	-0,10
TELEFONICA	13,54	-0,15
TIF	5,44	-0,55
TOTAL FINA ELF	173,20	-0,12
UNICREDITO ITALIAN	4,84	-0,21
UNILEVER CVA	67,55	-0,22
VIVENDI UNIVERSAL	45,45	-0,02
VOLKSWAGEN	59,87	-0,22
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).		
HORS ZONE EURO - CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

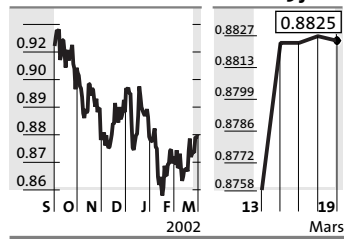
MARCHÉ DES CHANGES 20/3, 10h07

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,75630	0,87945	1,42170	0,60070
TOKYO (¥)	132,25000		116,29500	187,95075	79,42095
PARIS (€)	1,13705	0,85995		1,61645	0,68295
LONDRES (£)	0,70345	0,53205	0,61860		0,42255
ZURICH (FR. S.)	1,66500	1,25890	1,46415	2,36690	

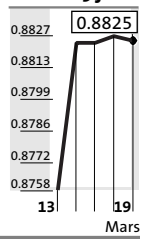
COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4327	7,4337
COURONNE NORVÈGE	7,7226	7,7276
COURONNE SUÉDOISE	9,0234	9,0329
COURONNE TCHÈQUE	31,1184	31,5724
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6647	1,6655
DOLLAR CANADIEN	1,3926	1,3936
DOLLAR HONGKONG		
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0130	2,0167
FORINT HONGROIS	244,9290	245,0844
LEU ROUMAIN	28838,0000	28896,0000
ROUBLE	27,4043	27,4255

EURO à 6 mois



EURO à 5 jours



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI						
	FTSE 100 index	5291,70 20/3	-0,46	5362,30 4/1	5015,50 20/2	17,90
	FTSE techMark 100 index	1233,62 20/3	-0,34		126,80	
SUÈDE						
	OMX	794,21 20/3	-0,37	878,88 4/1	741,84 20/2	25,80
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7753,26 20/3	-0,87	8448,46 7/3	7052,97 3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1303,04 19/3	-0,29	1308,75 18/3	1142,62 7/1	
POLOGNE	WSE Wig	1311,61 20/3	-0,97	1486,23 28/1	1200,32 2/1	16,60
TCHÈQUE	Exchange PX 50	420,00 20/3	-0,21	441,70 14/3	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	349,73 19/3	0,37	348,44 18/3	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	6606,50 20/3	-0,35	6654,20 19/3	6059,10 6/2	18,50
TURQUIE	National 100	10806,48 20/3	1,53	15071,84 8/1	10443,81 18/3	11,80
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	407,58 19/3	2,93	471,34 6/2	323,69 2/1	
BRESIL	Bovespa	14117,81 19/3	-0,89	14495,28 18/3	12300,70 30/1	10,30
CANADA	TSE 300	7936,88 19/3	0,24	7992,70 7/3	7402,70 20/2	21,50
CHILI	Ipsa	99,83 19/3	-0,67	102,37 4/1	94,80 20/2	
ÉTATS-UNIS						
	Dow Jones ind.	10635,25 19/3	0,54	10663,83 8/3	9529,46 30/1	23,30
	Nasdaq composite	1880,87 19/3	0,20	2098,88 9/1	1696,55 22/2	49,90
	Nasdaq 100	1504,67 19/3	-0,08	1710,23 9/1	1329,93 22/2	47,90
	Wilshire 5000	10953,64 19/3	0,34	10973,46 7/1	10040,55 20/2	
	Standards & Poors 500	1170,29 19/3	0,41	1176,97 7/1	1074,36 20/2	22,20
MEXIQUE	IPC	7427,92 19/3	1,13	7352,56 18/3	6365,72 14/1	13,50

FRANCFORT

19/3 : 151 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
IFCO SYSTEMS	0,61	22,00
M&S ELEKTRONIK	0,19	18,75
KNORR CAPITAL PART	1,60	10,34
D+S ONLINE N	2,70	9,76
LS TELCOM	3,95	9,72
NEUE SENTIME FILM	3,01	9,45
POET HOLDINGS A	1,27	8,55
Plus mauvaises performances		
SCHOLZ & FRIENDS	3,22	-19,50
CARRIER ONE	0,20	-16,67
VI Z RT	1,00	-9,09
INNOTEC TSS	1,19	-8,46
EINBECKER BRAUHAUS	17,40	-8,42
FJA	59,22	-7,14
IN MOTION	4,15	-6,74

LONDRES

19/

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 20 mars 9h57

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	46,20	46,45	-0,54	13,15	47,71	38,03	1,00	12040
AFFINE	39,99	40,00	-0,03	8,37	40,05	30,34	1,20	3610
AGF	56,55	56,50	0,09	4,91	57,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	20,63	20,60	0,15	25,48	21,19	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	167,80	167,80	n/d	6,60	171,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	16,08	16,24	-0,99	16,25	21,62	14,62	0,48	13000
ALCATEL O	6,27	6,32	-0,79	18,78	9,62	5,00	1,00	13015
ALSTOM	15,58	15,76	-1,14	24,73	16,30	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO.#	61,50	60,50	1,65	21,18	62,90	48,50	0,14	3463
ARBEL	5,70	5,70	n/d	83,87	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	189,00	190,50	-0,79	18,49	192,00	160,00	22,85	4524
ATOS ORIGIN	88,55	89,60	-1,17	20,39	94,40	71,15	n/d	5173
AVENTIS	80,05	80,30	-0,31	0,37	85,95	74,10	0,50	13046
AXA	25,74	26,02	-1,08	9,67	26,06	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	n/d	107,00	n/d	21,59	118,80	83,30	0,90	6089
BAL INVESTIS.CA.	134,80	135,00	-0,15	11,31	135,50	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	n/d	130,20	n/d	1,08	152,80	124,50	3,00	12547
BEHGIN SAY	43,26	43,58	-0,73	6,02	44,50	39,20	n/d	4455
BIC	38,50	38,70	-0,52	0,36	40,98	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	56,65	56,80	-0,26	12,73	58,30	49,77	2,25	13110
BOLLORE	248,00	241,00	2,90	3,24	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	51,90	52,00	-0,19	1,07	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAND	45,00	45,00	n/d	n/d	45,80	41,70	1,40	12010
BOUYGUES	38,66	38,59	0,18	5,05	38,95	30,51	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	43,65	44,00	-0,80	8,98	45,30	38,60	1,10	13070
B T P (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	0,46	3360	
BULL#	1,07	1,08	-0,93	13,00	1,36	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	54,50	54,00	0,93	9,81	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	49,77	49,80	-0,06	32,54	51,00	37,01	n/d	12074
CANAL +	3,69	3,70	-0,27	3,07	3,79	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	85,05	87,65	-2,97	4,87	90,70	70,40	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	33,36	33,37	-0,03	11,20	35,80	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	51,35	51,20	0,29	12,07	58,80	49,23	0,50	12017
CASINO GUICHADP	61,05	61,00	0,08	-2,32	63,95	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD	83,00	83,30	-0,36	-4,21	87,30	75,05	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(L)	59,85	60,20	-0,58	3,45	61,90	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	82,00	81,00	1,23	4,65	90,50	70,00	2,00	12470
CEREL	29,50	29,37	0,44	3,69	30,49	28,00	n/d	4456
CERESTAR	32,69	32,72	-0,09	6,13	32,77	30,70	n/d	4457
CFR.RECYCLING	47,70	47,70	n/d	19,25	47,90	38,50	1,30	3905
CGP	37,20	37,48	-0,75	n/d	38,30	34,80	n/d	12102
CHARGEURS	78,20	78,20	n/d	4,33	79,90	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	44,75	44,79	-0,09	29,82	45,55	32,50	0,28	13040
CIC - ACTIONS A	121,60	120,20	1,16	0,91	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	51,35	51,60	-0,48	6,97	52,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	71,80	72,00	-0,28	13,24	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	54,55	54,50	0,09	33,04	56,40	41,52	1,10	12156
CNP ASSURANCES	38,23	37,95	0,74	7,08	38,94	33,60	1,08	12022
COFFACE SVN CA	58,00	57,90	0,17	22,36	61,90	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	164,00	164,40	-0,24	3,14	168,20	145,00	n/d	13064
COLAS	71,20	71,25	-0,07	12,39	71,80	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	45,73	46,00	-0,59	2,30	46,90	41,50	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	19,83	19,90	-0,35	11,46	20,18	17,58	n/d	4507
CRÉD.FON.FRANCE	15,01	15,10	-0,60	3,23	15,19	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	42,36	42,56	-0,47	12,96	43,29	36,14	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES	10,38	11,10	-6,49	25,06	11,90	7,60	n/d	7896
DAMART	94,35	94,00	0,37	17,05	98,00	79,50	3,80	12049
DANONE	136,80	136,90	-0,07	-0,14	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	332,00	348,50	-4,73	4,73	348,50	284,90	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	53,25	53,20	0,09	-1,38	59,40	47,60	0,31	13065
DEV.R.N.P.CAL LI #	14,50	14,60	-0,68	0,69	15,00	14,25	0,55	12423
DEVALUX(LY)#	74,20	73,85	0,47	-7,82	75,00	66,90	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	70,00	n/d	14,75	70,50	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	10,80	10,75	0,47	44,19	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACTON	31,00	31,56	-1,77	15,24	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	82,15	83,25	-1,32	20,10	86,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	22,60	22,60	n/d	0,44	24,90	22,40	n/d	3571
ELIOR	9,02	8,99	0,33	11,91	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENAL(EX CDE)	32,48	32,50	-0,06	28,12	32,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	38,30	38,10	0,52	10,69	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	39,20	39,20	n/d	15,46	39,90	31,20	3,90	12166
ESSO	93,70	93,15	0,59	16,83	93,70	79,50	2,75	12066
EULER	43,10	43,10	n/d	1,41	47,40	40,60	1,40	12130

NOUVEAU MARCHÉ

19/3 : 27 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
SYSTRAN	2,60	31,31
INFOTEL #	34,80	16,94
BRIME TECHN.B500	0,08	14,29
SOI TEC B5 00	11,47	14,13
ITESOFT	1,42	11,81
CAC SYSTEMES #	3,05	9,32
GUAYANOR ACTION B #	0,26	8,33
TITUS INTER.B599	0,77	6,94
GUILLEMOT B5 99	3,20	6,67
INTEGRA	1,00	6,38
METROLOGIC GROUP #	46,95	5,98
SYSTAR #	4,05	5,19
DMS #	14,00	4,87
PROSODIE #	34,01	4,65
Plus mauvaises performances		
IMECOM GROUP	1,15	-8,00
IPSO B500	1,20	-7,69
LA TETE DS NUAGES#	1,15	-7,26
REGINA RUBENS #	0,34	-5,56
GENUITY INC A	1,08	-5,26
CROSS SYSTEMS #	1,14	-5,00
V CON TELECOM.#	1,05	-4,55

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 20/3 à 9h

Valeur	Cours en euro	date	% var. 31/12
AGIPI	www.agipi.com	01 40 08 93 00	
AGIPI ACTIONS	27,21	19/3	1,91
AGIPI AMBITION	25,76	19/3	1,33
BNP PARIBAS	3615 BNP	08 36 68 17 17	(0,34€/min)
BNP ASSOC.PREMIERE	9849,02	19/3	0,66
BNP EURIBOR ASSOC.	52309,39	19/3	0,68
BNP MONE C.TERME	2524,85	19/3	0,66
BNP MONE EURIBOR	18694,64	19/3	0,71
BNP MONE PLACE.M.C	13833,89	19/3	0,61
BNP MONE TRESORE.	78940,85	19/3	0,70
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1848,30	19/3	0,60
Banque populaire Asset Management	www.bpam.fr	01 58 19 40 00	
BP OBLIG EUROPE	52,20	19/3	-0,07
BP SECURITE	104402,59	19/3	0,73
FRUCTIFRANCE C	84,14	19/3	4,06
Fonds communs de placements			
BP CYCLOEUROPECR.	107,75	18/3	-9,04
BP CYCLOEUROPEPCV	116,85	18/3	6,00
BP CYCLOEUROPEDEF	102,19	18/3	0,30
BP MEDITER.DEVEL	56,26	18/3	0,78
BP NIVERLE ECONOMIE	84,93	18/3	-10,06
BP OBLI HAUT REND.	112,93	18/3	4,00
EUROACTION MIDCAP	138,94	19/3	9,98
FRUCTI EURO SO	96,50	19/3	-1,96
FRUCTI FRANCE NM	191,73	19/3	7,20
Sicav en ligne	CAISSE D'ÉPARGNE	08 36 68 09 00	(0,34€/min)
EURACT.1,2,3...FUTUR	52,77	19/3	3,21
EURACT.EUROPE.C	17,95	19/3	1,94
EURACT.FUT.D/PEA	65,10	19/3	1,41
EUR.CAPITAL.C	44,01	19/3	-0,61
EUR.DYNAMIQUE +	43,46	19/3	1,22
EUR.ENERGIE	44,40	19/3	1,00
EUR.EXPANSION C	14942,04	19/3	0,73
EUR.EXPANSIONPLUS	42,67	18/3	0,66
EUR.INVEST.D/PEA	53,79	19/3	2,00
EUR.MONETAIRE C	225,81	19/3	0,54
EUR.MONETAIRE D	188,09	19/3	0,53
EUR.OBLIG.INTER.	176,14	19/3	-0,11

GENÉRIX #	19,10	-4,21
CRYO #	2,81	-4,10
FIMATEX #	3,38	-3,43
FI SYSTEM #	1,42	-3,40
MEDIDEP #	26,60	-3,27
MILLIMAGES	8,93	-3,15
PHONE SYS.NETW. #	1,55	-3,13
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	18,75	0,11
DEVOTEAM #	24,45	3,65
DMS #	14,00	4,87
EGIDE #	88,70	1,90
EUROFINS SCIENT.#	19,14	-0,83
FIMATEX #	3,38	-3,43
GENESYS #	13,92	-0,64
HIGHWAVE OPTICAL	2,28	-0,87
ILOG #	17,00	2,72
INFO VISTA	4,00	-2,91
IPSO #	70,90	0,71
LINEDATA SERVICES#	24,00	0,00
MEDIDEP #	26,60	-3,27
MEMSCAP	2,71	4,23
NICOX #	46,00	0,00
PROSODIE #	34,01	4,65
SOI TEC SILICON #	23,80	-0,13
UMANIS #	4,12	-0,96
VALTECH	2,01	0,00
WAVECOM #	34,91	2,68

EURC.TECHNOLOGIESC	37,43	19/3	-4,07
EURC.TECHNOLOGIESD	37,43	19/3	-5,35
EURC.TRIMESTR.D	269,28	19/3	-1,58
EURCULI PRUDENCED	33,88	19/3	0,00
EPARCOURT-SICAV D	28,48	19/3	-0,10
GEOPTIM C	2343,50	19/3	0,04
Fonds communs de placements			
EURC.EQUILIBRE C	37,73	19/3	0,15
EURC.PRUDENCE C	34,68	19/3	0,11
EURC.VITALITE	41,35	19/3	1,32
NECTRA 2 C	1015,72	19/3	-0,25
NECTRA 2 D	1015,72	19/3	-0,25
NECTRA 5 C	1016,87	19/3	-0,20
NECTRA 5 D	1016,87	19/3	-0,20
NECTRA 8 C	1015,03	19/3	0,02
NECTRA 8 D	1015,03	19/3	0,02

CDC IXIS	www.cdcixis-am.fr		
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	183,55	18/3	1,25
NORD SUD DEVELOP.C	517,12	18/3	-0,19
NORD SUD DEVELOP.D	399,09	18/3	-0,19
CREDIT AGRICOLE	08 36 68 56 55	(0,34€/min)	
ATOUT CROISSANCE	358,76	19/3	4,85
ATOUT EUROPE	513,75	19/3	-0,25
ATOUT FCE ASIE	77,85	19/3	0,78
ATOUT FRANCE C	197,31	19/3	0,19
ATOUT FRANCE D	175,47	19/3	0,19
ATOUT FRANCE EUR.	176,93	19/3	-0,58
ATOUT FRANCE MONDE	45,03	19/3	0,17
ATOUT MONDE	53,05	19/3	-0,01
ATOUT SELECTION	104,05	19/3	-0,74
CAPITOP EUROBLIG C	100,90	19/3	-0,51
CAPITOP EUROBLIG D	83,25	19/3	-0,51
CAPITOP MONDOBLIG	45,10	19/3	-0,04
CAPITOP REVENUS	170,40	19	

AUJOURD'HUI

TECHNOLOGIES

D'abord destinés à perturber le fonctionnement des **ORDINATEURS PERSONNELS**, voire à détruire certaines données, **LES VIRUS INFORMATIQUES** pourraient s'attaquer à d'autres cibles. La prolifération

d'appareils électroniques, même de taille très réduite, exécutant des logiciels crée des victimes potentiels. Du fait de leur nombre, les **TÉLÉPHONES PORTABLES** font partie des objectifs probables des auteurs

de virus, notamment lorsque les nouveaux modèles (GPRS) seront connectés en permanence à **INTERNET**. Mais d'autres appareils tels que les assistants numériques ou même **LES CONSOLES DE JEUX VIDÉO** ne

sont pas à l'abri d'attaques virales, particulièrement en cas de partage d'un même **SYSTÈME D'EXPLOITATION**. D'où l'intérêt de diversifier ces derniers afin de rendre l'action des auteurs de virus moins efficace.

Les virus informatiques menacent de nouvelles cibles

Après les ordinateurs, tous les appareils électroniques exécutant des logiciels se révèlent vulnérables. Si la diversité des systèmes les protège encore, le risque est pris au sérieux par les fabricants de téléphones portables, d'assistants numériques ou de consoles de jeux

Le Monde
INTERACTIF

LES TÉLÉPHONES portables, assistants numériques, lecteurs de musique et de disques optiques. Avec la multiplication des objets électroniques, les créateurs de virus ont de quoi se frotter les mains. Chaque jour s'ouvrent en effet à eux de nouveaux terrains de propagation de leurs redoutables inventions. Mieux, les sujets qui semblaient en principe à l'écart de tout risque de contagion, se connectent désormais à la principale voie de contamination, Internet. Au point que « les virus sur téléphones portables et assistants numériques sont un domaine à surveiller en 2002 », prévient Pascal Lointier, vice-président du Clusif, le club de la sécurité des systèmes d'information français.

Pour l'heure, aucune épidémie d'importance n'a certes encore été signalée. Quelques foyers infectieux, ici ou là, ne s'en sont pas moins déclarés. Le site Zataz.com, magazine en ligne traitant de la sécurité informatique et des virus, relate ainsi régulièrement des « inoculations » isolées. En octobre 2001, par exemple, c'est un DVD vidéo – le dessin animé *Les Super Nanas* – qui fut contaminé par le virus Fun Love. Sans danger pour le lecteur de salon. Mais pour peu que l'on ait alors cherché à installer sur son ordinateur les jeux « bonus », l'effet pouvait se révéler dévastateur.

Deux mois plus tard, en décembre 2001, c'était au tour d'un jeu pour la console Dreamcast de Sega. Cette fois, l'infection pouvait rendre l'utilisation de la machine impossible. Enfin, des découvertes de failles dans les systèmes d'exploitation des téléphones portables laissent craindre de possibles

intrusions. Des SMS, ces courts messages de texte que l'on s'échange par téléphone portable, pourraient ainsi bloquer complètement les appareils qui les reçoivent.

Pis, des chercheurs américains ont révélé en début d'année qu'ils venaient de découvrir comment il était possible de détruire à distance des téléphones mobiles. « Attention, on ne fabrique pas un virus pour téléphone portable comme pour un ordinateur, tempère Damien Bancal, responsable de l'information du site Zataz. Le virus "Kournikova", qui fit beaucoup parler de lui en février 2001 en infectant des milliers de PC, fut ainsi créé par un jeune pirate qui n'avait pas de grandes connaissances en informatique. Il a tout simplement utilisé un générateur de virus, assez fréquent sur Internet. »

« DES CIBLES POUR LES VIRUS »

Rien de semblable pour les téléphones portables. Pour l'heure, les alertes restent encore affaire de théorie et de laboratoire. Il n'empêche, la menace n'est pas à prendre à la légère. « Un virus n'est rien d'autre qu'un petit programme, par conséquent tous les systèmes aptes à partager des programmes et à les exécuter représentent des cibles pour les virus, explique-t-on ainsi chez Panda Software, éditeur européen de solutions antivirus. A mesure que tous ces objets électroniques deviennent plus sophistiqués, ils deviendront des cibles pour les virus. »

Il faut également que l'architecture soit répandue, « qu'elle n'empêche pas intrinsèquement l'exécution de programmes, il faut aussi qu'il existe des informations, des documents sur son fonctionnement », précise Pascal Lointier, du Clusif. Enfin, d'évidence, la cible potentielle doit être reliée à un

réseau de propagation. Les assistants numériques personnels (Personal Digital Assistant, PDA) sont les premiers, après les PC, à remplir toutes ces conditions. « Je n'ai pourtant dénombré qu'une douzaine de virus pour PDA, précise Pas-

cal Lointier. Ils remontent tous à un ou deux ans, alors que, s'agissant des ordinateurs, on constate l'apparition de plusieurs dizaines de nouveaux virus par mois. »

Si le danger n'est pas très élevé, estime-t-on chez Panda Software,

« c'est qu'il n'existe pas encore suffisamment de machines de ce style, que le marché n'est pas considérable. Or les créateurs de virus s'efforcent toujours de faire autant de dégâts que possible ». De sorte que si un autre éditeur d'antivirus, le



WWW.TINOLAND.COM

britannique Sophos, dispose d'une équipe spécialisée pour veiller sur les menaces d'infection des appareils mobiles, son discours ne se veut pas plus alarmiste. « Un an après la première alerte, déclarait récemment Graham Cluley, consultant technique chez Sophos, nous n'avons pas vu un seul virus dans la nature. » « Il n'y a pas de raisons techniques à cette absence, confirme pour sa part Stephan Roux, ingénieur avant ventes chez Sophos France, mais force est en effet de la constater. »

Épargnées jusqu'ici, les consoles de jeux pourraient bien désormais constituer les nouvelles cibles des pirates. En se connectant pour offrir aux joueurs des mises à jour, des joutes en réseau, elles prêtent désormais le flanc aux attaques virales. Pour prendre les devants, Sony a choisi de doter sa PS2 d'un identifiant unique par machine, et de vérifier son « immunité » à chaque connexion. « Pour faire un virus pour PS2, précise en outre Richard Brunois, directeur de la communication chez Sony Computer France, il faudrait un kit de développement que seuls les développeurs possèdent. Ils sont protégés et identifiés, afin de repérer le cas échéant d'où peut provenir la fuite. »

Quant à la Xbox, la console Microsoft lancée le 14 mars, elle ne sera tout simplement pas connectée au Web. « Notre mode on-line passera par des serveurs Microsoft protégés pour éviter tout risque de virus, explique Pierre Bichelot, responsable marketing France. C'est sur ces serveurs que les joueurs pourront télécharger des bonus ou jouer entre eux. » Mais Microsoft et Sony reconnaissent qu'aucune méthode n'est fiable à 100 %.

Olivier Zilbertin

La préservation de la diversité des systèmes d'exploitation constitue un gage de sécurité

LES CONSTRUCTEURS d'assistants personnels numériques et de téléphones portables se méfient des monopoles. Entre autres, la perspective de voir tous ces appareils se connecter prochainement à Internet et prêter ainsi le flanc à des attaques virales fait pencher la balance vers une plus grande diversité des systèmes d'exploitation. Car, explique un spécialiste en sécurité informatique, en termes de vulnérabilité, « plus un système est répandu, plus il est fragile ».

Dans le monde de l'informatique de bureau, la présence dominante des produits de Microsoft – et notamment de son système d'exploitation Windows – a rendu possibles les grandes épidémies comme celles de « I Love You » ou de « Chernobyl ». Indépendamment de ses failles de sécurité, la trop grande popularité d'un système le rend, de facto, plus sensible aux attaques virales : la diffusion et la nocivité d'un programme malveillant sont généralement liées à un système informatique ou à un logiciel précis.

« On est un peu dans la même situation que l'agriculture irlandaise au milieu du XIX^e siècle, explique Bernard Lang, chercheur à l'Institut de recherche en informatique et en automatique (Imria). Comme on

ne cultivait que la patate, le jour où un champignon ne s'attaquant qu'à ce tubercule est apparu, ça a été la famine. » Dans le cas des épidémies virales sur Internet, les utilisateurs de systèmes d'exploitation alternatifs à Windows (MacOS, Linux, etc.) n'ont pas été touchés. De plus, les développeurs de virus ont tout intérêt, pour leur assurer le « succès », à adapter leurs créations aux systèmes les plus couramment utilisés.

En comparaison de l'hégémonie de Windows sur l'informatique de bureau, les systèmes qui pilotent les assistants personnels numériques (PDA) sont plus diversifiés. PalmOS, selon le cabinet d'études Dataquest, détient environ 57 % des parts de marché sur les systèmes d'exploitation de PDA, contre 21 % pour Microsoft. Linux commence à séduire quelques constructeurs, à l'image de Compaq, qui vient de commercialiser une version sous Linux de l'iPaq, son PC de poche. Celui-ci n'était jusqu'alors disponible que sous Windows CE.

L'HISTOIRE S'INVERSE

En ce qui concerne le marché des systèmes d'exploitation des téléphones mobiles, l'histoire s'inverse. Sur ce secteur, c'est le finlandais Nokia qui tient le haut du pavé. Microsoft développe quant à lui un logiciel concurrent qui, dans ce cas précis, viendra amener de la diversité à cet écosystème informatique.

A l'occasion du salon européen de la téléphonie mobile, qui s'est tenu fin février à Cannes, les responsables de la firme de Redmond ont annoncé avoir été contactés par de nombreux constructeurs à la recherche, justement, d'une alternative au système Nokia. Preuve que les perspectives de connection à Internet des futurs « téléphones intelligents » de troisième génération enjoignent les constructeurs à

miser sur la diversité. Ce problème de diversité des systèmes ne se pose pas dans le secteur de l'informatique « enfouie » (systèmes embarqués dans l'automobile, ceux permettant le contrôle des outils industriels, etc.). Beaucoup de ces dispositifs fonctionnent sur des logiciels développés uniquement pour un seul type de matériels. L'an dernier, selon le cabinet d'études américain Evans Data, Windows CE ne représentait que 8,9 % des développements en cours dans ce secteur où, selon le Evans Data, Linux connaît un fort engouement.

« Aujourd'hui, entre un quart et un cinquième de notre chiffre d'affaires est lié à des systèmes embarqués. Et de gros contrats sont en cours de signature », confirme Franz Meyer, directeur Europe du Sud de Redmond, principal éditeur de Linux. La sécurité n'est pas la seule raison de l'intérêt que portent Sharp, Sony, Compaq ou encore Ericsson au système d'exploitation créé par Linus Torvalds.

Pour autant, ce système d'exploitation n'est pas exempt de risques. « Développer des virus sous Linux, par exemple, ne pose aucun problème, affirme François Paget, directeur de recherche chez MacAfee, un éditeur d'antivirus. Mais développer des virus qui fonctionnent de la même façon dans plusieurs environnements devient plus compliqué. » Winux, un virus capable de s'exécuter aussi bien sur le système d'exploitation de Microsoft que sur Linux, a été mis en circulation l'an dernier, mais sans provoquer de dégâts importants.

Mais l'apparition de virus capables de se propager grâce à des langages informatiques utilisés par la plupart des plates-formes pourrait toutefois changer les termes du problème.

Stéphane Foucart

Les fabricants protègent leurs téléphones portables

Les modèles connectés à Internet sont dotés de systèmes antivirus

LES TÉLÉPHONES portables vont-ils connaître les mêmes problèmes que les ordinateurs en matière de virus informatiques ? Au moment où se profile la troisième génération de téléphonie mobile, qui permettra aux terminaux de recevoir des données par le biais de l'Internet, cette question agite constructeurs et spécialistes de la lutte antivirus.

Pour l'heure, inutile de s'inquiéter outre mesure. Les téléphones portables GSM actuels ne sont pas concernés par les virus qui empoisonnent la vie des possesseurs d'ordinateurs personnels. Ces téléphones ne font en effet que recevoir ou transmettre de la voix et des messages textuels (SMS). Ils ne permettent ni d'exécuter des programmes ni de stocker de grosses quantités d'informations. De plus, ils n'offrent pas de passerelle vers l'Internet, ce qui limite encore les risques de contamination virale.

Quant aux téléphones WAP, qui autorisent la réception d'informations sous forme de texte, ils n'encourent quasiment aucun risque d'être affectés par un virus. « Le téléphone WAP ne peut pas stocker d'informations, analyse Stephan Roux, ingénieur avant-vente chez Sophos, éditeur de logiciels antivirus. Avec le système WAP, le mobile reçoit des informations depuis un serveur, mais il ne communique pas ensuite vers ce serveur. L'ensemble n'est pas assez sophistiqué pour être infecté. »

Malgré cela, les téléphones mobiles d'aujourd'hui ne sont pas totalement à l'abri. En novembre 2001, un pirate a mis au jour des failles dans plusieurs modèles de la marque Nokia. A partir d'un SMS « trafiqué », il a montré qu'on pouvait neutraliser le téléphone. Il fallait ensuite débloquer la carte SIM, qui se trouve au cœur du téléphone, pour pouvoir à nou-

veau se servir de l'appareil. Le problème a, depuis, été résolu par le constructeur.

Certains virus informatiques peuvent, eux aussi, avoir des répercussions minimes sur les téléphones mobiles. Le virus VBS/Timo-A, qui s'est propagé dernièrement via les boîtes aux lettres électroniques, s'est ainsi servi des modems pour envoyer des messages à certains numéros de téléphones portables contenus dans les carnets d'adresses des ordinateurs infectés. Même chose pour le célèbre virus Love Bug. Dans ces deux cas, le portable n'a en aucun cas hébergé le virus, il a juste servi de récepteur à des messages indésirables. Des risques de saturation des réseaux sont aussi à envisager dans le cas d'un virus qui enverrait automatiquement des dizaines et des dizaines de messages.

MÉMOIRES ÉTANCHES

L'arrivée prochaine de terminaux téléphoniques multimédias va ouvrir une brèche dans ce monde jusque-là protégé. Les téléphones vont s'interconnecter entre eux sans forcément passer par un serveur centralisé et sécurisé. A l'image du terminal i-mode au Japon, des petits programmes écrits en langage Java pourront aussi être téléchargés. Difficile dans ces conditions de garantir un risque zéro.

« Nous risquons en effet de voir arriver des problèmes, précise Damase Tricart, chef de produit chez l'éditeur de logiciels antivirus Symantec. Les nouveaux téléphones auront des systèmes d'exploitation plus ouverts, ils posséderont plus de fonctions, et cela multipliera les risques de failles. Les premiers virus qui pourront toucher les mobiles seront des virus qui, comme sur un PC, s'installeront dans les boîtes de courrier électronique pour envoyer des messages aux personnes présen-

tes dans le répertoire. » Pour faire face à ces menaces, les constructeurs misent sur des infrastructures réseaux le plus hermétiques possible aux attaques virales.

« Nous disposons de protections type logiciel pare-feu (firewall) pour faire face à l'arrivée des protocoles utilisés par Internet sur le réseau mobile, explique Eric Hatton, architecte réseaux mobiles chez Ericsson France. Nous utilisons aussi la cryptographie pour protéger les données qui circulent. Il faut enfin savoir que, s'il est assez facile de fabriquer un virus pour un PC, il n'en va pas de même pour un téléphone portable. Il faut disposer d'un matériel télécom spécialisé, qui est assez confidentiel. »

Pour parer à tout risque de contamination, Motorola compte également sur un système d'étanchéité des mémoires à l'intérieur de ses téléphones capables de gérer des fichiers exécutables (type Java). Ainsi, sur le téléphone GPRS Accompli 008, la mémoire dédiée à la téléphonie n'a aucun lien avec celle dédiée aux fichiers exécutables (jeux, création de sonneries...).

« Avec ce système, les fonctions de téléphonie ne peuvent pas être touchées par d'éventuels problèmes survenus dans la partie applicative, confirme Pierre Rouillac, directeur technique et produit chez Motorola France. Plus tard, quand il faudra mettre en place des passerelles entre ces deux mémoires, nous disposerons de systèmes antivirus pour protéger nos appareils. » Comme pour les ordinateurs, la protection contre les virus sur les téléphones mobiles passera donc sans aucun doute par l'implantation de logiciels spécialisés. Aux utilisateurs ensuite de veiller à ce que ces antivirus pour portables soient régulièrement mis à jour.

Guillaume Fraissard



L'Espagne et l'Angleterre dominant la Ligue des champions

Football • Trois clubs espagnols – le Real Madrid, le FC Barcelone et La Corogne – sont qualifiés pour les quarts de finale de la compétition. Seuls les Anglais, avec Manchester United, Liverpool et peut-être Arsenal, peuvent rivaliser

LE FC LIVERPOOL et le FC Barcelone ont obtenu, mardi 19 mars, leurs billets pour les quarts de finale de la Ligue des champions. Lors de la sixième et dernière journée de la deuxième phase de la compétition européenne, les Anglais, dans leur antre d'Anfield Road, ont dominé les Italiens de l'AS Rome (2-0), tandis que les Catalans arrachaient leur qualification en Turquie face à Galatasaray (1-0). Dans un groupe B indécis jusqu'au bout, les Espagnols terminent premiers, deux points devant Liverpool.

« Nous avons vécu une émotion extraordinaire, comme seul Anfield peut en produire », a expliqué Phil Thompson, l'entraîneur des Reds. L'AS Rome, premier de ce groupe avant la rencontre, totalise finalement sept points, tout comme Liverpool, mais est éliminée à la différence de buts particulière entre les deux équipes. En effet, les champions d'Italie n'avaient pu faire mieux que match nul (0-0) face aux



Hargneux et pugnace, l'attaquant de Liverpool Emile Heskey (à droite), ici à la lutte avec le Romain Aldair, a inscrit le second but de son équipe, scellant la qualification des Reds pour les quarts de finale de la Ligue des champions.

Anglais lors du match aller, le 5 décembre. Des deux confrontations, les Reds sortent donc vainqueurs. Le succès obtenu mardi soir ne souffre d'aucune contestation et permet à Liverpool de retrouver, dix-sept ans après, un quart de finale de Ligue des champions.

La soirée de gala avait débuté par le retour surprise du manager français Gérard Houllier, qui reprenait place sur le banc anglais cinq mois après son opération cardiaque. A la suite d'un malaise survenu à la mi-temps du match Liverpool-Leeds, le 13 octobre, l'ancien sélectionneur de l'équipe de France avait subi une opération de l'aorte de près de onze heures. Son retour a été salué par les 42 000 supporters anglais, qui ont déployé dans les travées une banderole en français, en hommage au retour du technicien tricolore, sur laquelle on pouvait lire « Allez LFC ! »

« Sa présence et son discours ont galvanisé les joueurs. On savait que ce serait une soirée spéciale, car il existe entre lui et le club un lien très fort », a expliqué Phil Thompson, son adjoint, aux commandes depuis l'incident cardiaque. « Il

nous avait parlé à midi, mais il ne nous avait pas dit qu'il serait sur le banc », a expliqué le défenseur suisse Stéphane Henchoz.

LE REAL MADRID FAVORI

Cette surprise a semblé survoler les joueurs, qui ouvraient le score dès la 7^e minute, sur un penalty transformé par le milieu de terrain finlandais Jari Litmanen. L'attaquant britannique Emile Heskey parachevait d'une tête magistrale à la 64^e minute ce premier succès des Reds, auteurs de quatre matches nuls dans la deuxième phase de Ligue des champions. « Même si on

a longtemps été derniers de ce groupe, on pensait que tout restait possible. Certains vont se réjouir de l'élimination de la Roma, mais ils feraient bien de se méfier de Liverpool. Nous ne craignons personne », a prévenu Phil Thompson.

En quarts de finale, les derniers vainqueurs de la Coupe de l'UEFA seront accompagnés par les Espagnols du FC Barcelone, victorieux de Galatasaray grâce à un but de l'attaquant international Luis Enrique. Les Catalans parachevent ainsi un nouveau grand chelem ibérique, puisque les trois formations espagnoles engagées dans cette

Le FC Nantes termine sur une défaite

Pour son dernier match de Ligue des champions, et le centième de son histoire toutes compétitions européennes confondues, le FC Nantes s'est incliné sur le terrain du Bayern Munich (2-1). Le club bavaïse, tenant du trophée, a peiné pour se dépêtrer d'une équipe française pourtant composée en majorité de jeunes joueurs. Ces remplaçants pleins d'allant et de culot avaient profité d'une énorme erreur d'un défenseur allemand pour ouvrir la marque grâce à Hassan Ahamada, à la 54^e minute. Les Allemands, piqués au vif, ne mettaient que quatre minutes pour réagir et égalisaient par Jens Jeremies. Ils s'imposaient finalement grâce à un but inscrit à la 87^e minute par leur attaquant péruvien Claudio Pizarro, non sans avoir raté à la 72^e minute un penalty bien stoppé par le suppléant de Mickaël Landreau, Willy Grondin. Les Munichois, qui terminent deuxièmes de leur groupe derrière Manchester United victorieux du Boavista Porto (3-0), auront le désavantage de jouer leur quart de finale retour à l'extérieur.

deuxième phase (le Real Madrid et le Deportivo La Corogne étant déjà qualifiés) disputeront les quarts de finale, les 2 et 3 avril.

C'est un nouveau succès pour le football espagnol, qui domine la Ligue des champions depuis deux ans : en 2000, au Stade de France, la finale avait opposé le Real Madrid et le FC Valence. L'année suivante, Valence ne s'était incliné qu'aux tirs au but face au Bayern Munich, trouble-fête de cette « Liga de Campeones », puisqu'il avait sorti en demi-finales le Real Madrid.

Le Real Madrid et sa pléiade de stars, toujours vaincu dans la compétition, restent les favoris. Les coéquipiers de Zinedine Zidane aspirent à compléter un palmarès déjà unique en décrochant à Glasgow, le 15 mai, leur neuvième trophée. Son principal concurrent pourrait bien être le Deportivo La Corogne, impressionnant la semaine passée face aux « Frenchies » d'Arsenal et victorieux 2-0 sur le gazon de Highbury. Les Galiciens avaient gâché, quelques jours plus tôt, le centenaire du club madrilène en s'imposant sur ses terres en finale de la Coupe d'Espagne.

Seuls les Anglais, qui sont d'ores et déjà assurés de compter deux représentants en quarts (Manchester United et Liverpool, Arsenal jouant sa qualification mercredi 20 à Turin), semblent en mesure de contester la suprématie espagnole. A l'inverse, pour la deuxième année d'affilée, les clubs italiens, longtemps dominateurs en Europe, ne compteront aucun représentant dans la phase d'élimination directe. Une faillite largement commentée de l'autre côté des Alpes, dans un championnat qui s'est longtemps enorgueilli d'être le plus relevé du monde. Les raisons de ces échecs répétés ? Fabio Capello, l'entraîneur de l'AS Rome, reste évasif : « Elles ne sont pas seulement tactiques ou techniques, il y en a d'autres. » La supériorité des clubs espagnols, par exemple ?

E. La. (avec AFP)

Manchester et Barcelone premiers

● **Groupe A**
Bayern Munich (All) - Nantes (Fra) 2 - 1
Boavista (Por) - Manchester United (Ang) 0 - 3
Classement : 1. Manchester United, 12 pts ; 2. Bayern Munich, 12 ; 3. Boavista, 5 ; 4. Nantes, 2. Manchester et Munich qualifiés.

● **Groupe B**
Galatasaray (Tur) - FC Barcelone (Esp) 0 - 1
Liverpool (Ang) - AS Rome (Ita) 2 - 0
Classement : 1. FC Barcelone, 9 pts ; 2. Liverpool, 7 ; 3. AS Rome, 7 ; 4. Galatasaray, 5. Barcelone et Liverpool qualifiés.

● **Groupes C et D** : les derniers matches de la deuxième phase devaient avoir lieu mercredi 20 mars. Le Real Madrid (Esp) et La Corogne (Esp) sont déjà qualifiés. Le tirage au sort des quarts de finale sera effectué vendredi 22 mars.

Un scandale portant sur des matches truqués ébranle le football turc

ANKARA (Turquie)
correspondance

« En Turquie, tout le monde – y compris les dirigeants de la fédération de football et les présidents des "Trois Grands" [les clubs de Galatasaray, Fenerbahçe et Besiktas] – intervient auprès des arbitres. Si on trouve quelque chose de criminel dans ce que j'ai fait, alors tout le

championnat turc doit être annulé. » Ali Fevzi Bir, l'auteur de ces propos, sait de quoi il parle. Depuis un mois, il est l'un des protagonistes d'un roman-feuilleton où se côtoient arbitres véreux, hôtesse de charme et parrains de la mafia. Accusé d'avoir organisé un réseau de truquage des matches, l'homme a été arrêté mercredi 6 mars dans

un hôtel de Düsseldorf, en Allemagne.

Tout ce que la Turquie compte d'amateurs du ballon rond attend désormais l'aboutissement de sa procédure d'extradition... et ses révélations. Ali Fevzi Bir n'est pas inconnu du grand public turc. Le nom de cet homme d'affaires était apparu pour la première fois dans les journaux en 1996, après l'assassinat de son associé, Ömer Lütfü Topal, le « Roi des casinos ».

Peu après, il avait été impliqué dans le plus grand scandale politico-mafieux qu'a connu la Turquie : l'affaire de Susurluk. Dans la nuit du 3 novembre 1996, une Mercedes percutait un camion aux abords de cette bourgade de l'ouest anatolien. Du véhicule accidenté, on dégageait un blessé, Sedat Bucak, député du Parti de la Juste Voie (DYP), et les cadavres du directeur adjoint de la Sûreté d'Istanbul, d'une ancienne reine de beauté et d'un parrain de la mafia en cavale, Abdullah Catli, un autre associé d'Ömer Lütfü Topal.

ARBITRES MIS EN CAUSE

Cet accident avait ouvert la voie à une vaste enquête sur l'infiltration des rouages de l'Etat par la mafia. Jugé et condamné dans le cadre de cette affaire à trois ans et huit mois d'emprisonnement, Ali Fevzi Bir était pourtant resté en liberté surveillée et avait pu prendre la direction d'un club de football de troisième division, Öz Fähray Ceditspor, dont la montée rapide à l'étage supérieur avait suscité quelques interrogations : « Lors d'un match crucial pour l'accession à la deuxième ligue, l'équipe d'Ali Fevzi Bir a bénéficié de deux penalties consécutifs, se souvient un chroniqueur sportif. La formation adverse était tellement outrée par l'arbitrage qu'elle avait préféré quitter le terrain. »

Il a fallu attendre février 2002 pour que le scandale du *sike çetesi* (« le gang du chiqué ») éclate au grand jour. Du 14 au 16 février, le

quotidien *Milliyet* a publié une série d'articles mettant en évidence l'existence d'un réseau de corruption des arbitres, articles reposant sur des extraits de conversations téléphoniques d'Ali Fevzi Bir interceptées par la Cour de sûreté de l'Etat d'Istanbul dans le cadre de l'affaire de Susurluk. Cinq arbitres de première catégorie ont été mis en cause, dont l'un, Sadik Ilhan, aurait servi d'intermédiaire à Ali Fevzi Bir, tandis que les autres se seraient rendus coupables de corruption passive en échangeant leurs services contre ceux de « M^{me} Dilek », directrice d'une agence de « mannequins » basée dans un hôtel chic d'Istanbul. Plusieurs matches auraient été arrangés au profit de deux équipes de Superlig (la D1 turque), Gaziantep et Gençlerbirliđi, et d'autres formations de rang inférieur. Dès le 7 février, Ali Fevzi Bir avait préféré prendre la poudre d'escampette

sous un faux passeport américain et à destination de l'Italie. Piégé une fois encore par l'interception de l'une de ses conversations téléphoniques, il a été arrêté à Düsseldorf lors d'une opération menée conjointement par les polices turque et allemande. Interviewé par *Milliyet* le 19 février, il affirmait que, « si toutes les conversations étaient enregistrées, la Turquie ne serait plus en mesure de participer à la Coupe du monde ».

Lundi 18 mars, le procureur de la République du tribunal de Kadiköy a requis des peines allant jusqu'à dix-huit ans de prison pour corruption et constitution d'une bande criminelle organisée à l'encontre de onze prévenus dont Ali Fevzi Bir, Sadik Ilhan et les entraîneurs des équipes de Gaziantep et Gençlerbirliđi.

Nicolas Cheviron



Sur les routes du comté

Au-delà d'une histoire de fromage, de foin odorant et de clarines, une façon de découvrir un « pays » et ses traditions, de lire ses paysages, d'en savourer le goûteux patrimoine

POLIGNY

de notre envoyé spécial

Jusqu'ici, il y avait « la » Route du comté, mentionnée dans les brochures régulièrement rééditées par les offices de tourisme locaux. A l'image d'autres régions où le visiteur est invité à folâtrer le long de la route des églises fortifiées, des vins, des chaumières ou sur les traces de Jacques Cœur. Désormais, on parle « des » Routes du comté, un pluriel qui, dans cette Franche-Comté où le fromage au lait cru qui lui emprunte son nom est roi, prend toute sa signification lorsque fleurissent, sur une carte du massif du Jura, quelque 200 petits points rouges représentant les fruitières où il est fabriqué en grandes meules de 35 kilos.

Les fruitières – encore appelées chalets – sont des fromageries coopératives de village, la plupart artisanales, dont les larges façades les font ressembler à de coquettes maisons d'habitation et où une poignée d'agriculteurs déposent chaque jour leur précieux lait. Le mot, apparu au XIII^e siècle, n'a pas vieilli, la fruitière étant toujours le fruit du travail des ouvriers de la terre. Parfois, c'est un camion qui assure le ramassage. Mais à Mouthé ou à Frasné, ce sont les éleveurs qui, matin et soir, apportent eux-mêmes, dans une bonbonne accrochée à leur voiture, le lait encore chaud. C'est l'heure de la « coulée », un moment d'animation intense dans la vie sociale du bourg, lorsque se rencontrent le fromager, les agriculteurs, la vendeuse du petit magasin attenant à la fabri-

que, les visiteurs et les acheteurs de passage. Dans certaines communes, c'est même à la fruitière, plutôt qu'à la mairie, que sont affichées les annonces municipales.

Denis Michaud est de ces jeunes agriculteurs ravis à leur métier et à leur terroir. Dans sa ferme de Reculfoz, ses vingt montbéliardes à la robe rouille et blanche séjournent à l'étable de fin novembre à fin avril. Nourries au foin odorant en hiver, elles iront ensuite, dès le retour du printemps, faire tinter leurs clarines dans des prairies foisonnant de fleurs innombrables et variées.

« Cette flore, explique-t-il, varie en fonction de l'altitude et de la géologie, et elle détermine autant de crus de fromage aux arômes typiques qu'il existe de mini-territoires. Les jurys de dégustateurs de comté ne s'y trompent pas. D'ailleurs, insiste-t-il, nous sommes des producteurs de fromage, non des producteurs de lait. »

Les agriculteurs ne sont en effet payés que lorsque le fromage est vendu par l'affineur, soit, au plus tôt, quatre mois après sa fabrication. Un fromage qui vieillira ensuite, comme les bons vins, et qui aura son identité de village et de fruitière. A l'instar des autres fromages réputés de la région (morbier, bleu de Gex ou mont-d'or), le comté, produit d'appellation d'origine contrôlée (AOC), est soumis à un cahier des charges très rigoureux imposant des règles strictes à tous les stades de la fabrication. Autre conséquence : le prix du lait est nettement supérieur à celui payé au paysan lorsqu'il s'agit, dans l'Ouest par exemple, de le transformer en



PHOTOS JEAN-FRANÇOIS MARIN/ÉDITIONS

emmental commun ou en yaourt. « Ce n'est pas Byzance, commente Denis Michaud, mais on peut vivre et avoir des projets. »

DE COMBES EN RECLÉES

Vivre au pays, vivre pour son pays et en défendre le patrimoine. Ainsi la Route du comté est-elle bien plus qu'un simple fléchage ponctué de poteaux indicateurs. Née d'une volonté collective des responsables professionnels, du Conseil régional et de l'Etat, elle s'appuie sur une idée forte : le paysage est l'écho du fromage. A partir d'un produit ancré dans les traditions ancestrales, le visiteur est en effet invité à comprendre la signification des paysages et le fonctionnement d'une économie locale fondée sur la solidarité territoriale. Ce que résume ainsi Jean-Louis Berthod, président de la fromagerie de Frasné : « Le paysage, c'est un ensemble complexe de liens aux lieux et aux histoires. » Baptisée « Gens de pays », une association rassemble notamment d'anciens agriculteurs ou fromagers, passeurs de savoirs et conteurs fascinants qui, une fois à la retraite, choisissent de transmettre aux visiteurs motivés l'histoire et l'amour de leur cadre de vie. « Nous essayons de calquer notre stratégie sur celle des viticulteurs producteurs de grands crus bien identifiés, où les terroirs sont différents, les techniques de vinification et les tours de main aussi... Tous comtés, certes, mais tous spécifiques ! » insiste, pour sa part, Jean-Jacques Bret,

Dès le retour du printemps, le troupeau de Roland Saillard fait tinter ses clarines (ci-dessus). Dans les alentours de Frasné, les tourbières aménagées de passerelles ; l'ancien fort militaire Saint Antoine sert de lieu d'affinage à la fromagerie Marcel Petite ; l'heure de la « coulée », à Frasné : les éleveurs apportent eux-mêmes le lait encore chaud (en haut, et de gauche à droite). L'église de Foncine-le-Haut, dans la vallée du Doubs (à droite).

Le retour de l'absinthe

Interdite en France depuis... 1915, l'absinthe retrouve vie. Voilà que sa fabrication et sa consommation sont de nouveau autorisées. Ce qui réjouit le Haut-Doubs et Pontarlier qui, jadis, fut, avec vingt-trois distilleries, la capitale mondiale de cet alcool. Pendant la Grande Guerre, les autorités avaient interdit ce breuvage titrant quelque 80 degrés, une molécule, la thuyone, provoquant des hallucinations et des troubles cérébraux chez ceux qui la consommaient. Moins précautionneux, Espagnols et Portugais continuaient à la fabriquer et à la vendre, ce qui, évidemment, donnait lieu à des trafics illégaux et souvent juteux. Nos pharmacologues et chimistes ayant réussi à éliminer ou à réduire sensiblement cette molécule indésirable, et à faire tomber le degré à 45-55, la fabrication de la « fée verte » a pu reprendre à partir de l'*Artemisia absinthium*, cette grande plante verte qui, jadis, fit la fortune de l'économie locale. Pontarlier compte encore aujourd'hui trois distilleries fabriquant « un spiritueux à base de plante d'absinthe ».

directeur du Comité interprofessionnel du gruyère de comté (CIGC).

Les Routes du comté ne sont pas directives. Elles laissent le choix, mais elles aboutissent toujours à une fruitière. Elles s'entrecroisent, s'éloignent vers le Haut Doubs et ses grands espaces, là où jadis passait la Route du sel, surveillée par les gabelous. Elles serpentent en dévalant vers les combes et les reclées des Planches ou d'Arbois au vin célèbre. A Levier, un intéressant Musée du cheval comtois attend le visiteur. De chaque côté de la route, ébénisteries et fabriques d'horloges ouvrent leurs portes aux amateurs épris de belles

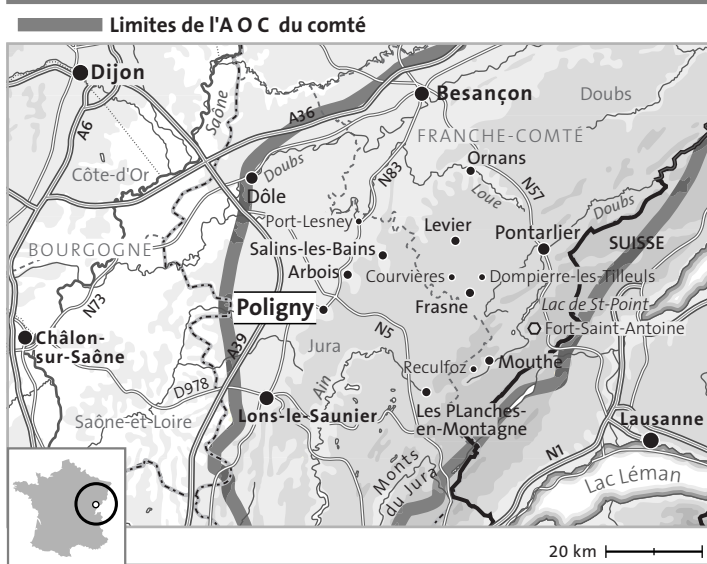
choses et de travail manuel bien fait.

A travers la forêt de Joux, la Route des sapins flirte parfois avec celles du comté. On y admire des arbres gigantesques appelés « sapins présidents ». C'est le pays rêvé pour les randonnées de ski de fond. La source de la Loue n'est pas loin ni le Musée Gustave-Courbet, à Ornans. Cette route-là, près de Poligny ou de Salins, est fantastique et ardue. Elle enjambe puis se

glisse sous la ligne TGV Paris-Lausanne avant de s'apaiser en abordant la plaine pour se diriger vers Lons-le-Saulnier ou Besançon en frôlant Port-Lesney, où flotte encore le souvenir d'Edgar Faure.

A Courvières, du haut du promontoire où est juchée l'église, on voit, quand la neige a fondu, des espaces vert vif. Ce sont les prés de fauche promis aux fenaisons, incontournables pour qui veut faire hiverner les troupeaux lorsque les premiers froids s'annoncent. Devant le sombre rideau crénelé de la forêt de résineux, s'étendent les terrains de pâture. Le sol y est plus pauvre, la roche affleurante et des blocs ruiniformes, d'aspect étrange, voire fantomatique, semblent y tenir conseil... A Dompierre-les-Tilleuls, si l'on gravit la côte, on découvre l'endroit, sinistre à souhait en hiver, où, en 1390, le comte Hugues de Chalons fit installer des bois de justice pour y pendre les manants qui attaquaient les collecteurs d'impôts.

Le chemin de pierre qui monte vers le fort Saint-Antoine, surplombant le lac de Saint-Point aux rives



Offres exclusives ! Réservez avant le 24 mars !

voyages-sncf.com

les Départs en Or

- 50% sur le train en week-end et court séjour (à saisir du 20/03 au 23/03)*

Vols sur Tunis, Istanbul, Miami... à partir de 252 €**

Djerba, séjour en Club 4 étoiles (vol + 7 nuits, pension complète) 594 €***

Londres, hôtel 4 étoiles 50 €***

-10% sur le ski à Val d'Isère à Pâques 93 €****

et plus d'offres encore sur www.voyages-sncf.com !

* A/R du 20 au 26/03 (nuit du samedi obligatoire). ** Prix TTC par personne, au départ de Paris. *** Prix par personne à partir de, sur base chambre double (hors taxe d'aéroport pour Djerba). **** Prix TTC par personne en studio 4 personnes (occupation maximale). Toutes les conditions sur le site.

Voyageurs

DU MONDE

La direction de **Voyageurs du Monde** souhaite informer ses clients et l'ensemble de ses visiteurs du Salon Mondial du Tourisme qu'à la suite d'un vol commis dans la nuit sur son stand, elle sera dans l'impossibilité de contacter les personnes intéressées par ses voyages.

Voyageurs du Monde vous présente ses regrets sincères pour les désagréments occasionnés et invite toutes les personnes qui nous ont fait l'amabilité de nous rencontrer à reprendre contact avec nos conseillers-voyageurs aux coordonnées suivantes :

Voyageurs du Monde

55, rue Sainte-Anne - 75002 PARIS
 Sur Place : du lundi au samedi de 9h30 à 19h
 Par téléphone : 01.42.86.17.01
 par mail : vdm@vdm.com
 Sur notre site internet : <http://www.vdm.com>

AUJOURD'HUI VOYAGES



peuplées de villas cossues, débouche sur un paysage saisissant. Austère comme une prison, le bâtiment militaire, construit après la guerre de 1870, abrite, depuis 1966, une maison d'affinage réputée, la fromagerie Marcel Petite. Dans les galeries de pierre de taille, plus de 60 000 meules de comté des montagnes sont placées sous haute surveillance, analysées, humidifiées, gardées à la température idéale (8 degrés), retournées régulièrement, salées et brossées par une machine robotisée qui les repose délicatement sur des planches d'épice.

Sur certaines meules, sont tracées des initiales ou dessinées des marques que seuls les chefs de cave peuvent identifier. « Ces fromages-là ont presque deux ans d'âge, c'est le fin du fin », assure l'un d'eux. Pour apprécier un comté, il faut pincer entre les doigts l'échantillon qu'on vous a présenté, le garder en bouche, savoir distinguer le premier goût de la saveur qui, elle, persistera longtemps.

Quand on quittera finalement le Jura et les Francs-Comtois, on saura ce qu'est, pour un comté, une pâte couleur jaune beige, une odeur fruitée de noisette fraîche, une texture qui a du corps ou qui, au contraire, est farineuse avec un arôme tirant sur l'oignon, le caramel ou la prune.

François Grosrichard

VADE-MECUM

► **ACCÈS.** De Paris, nombreuses liaisons TGV vers Besançon (en 2 h 30) ou Dole, mais aussi vers les gares de Mouchard et de Frasnay (3 heures), sur la ligne Paris-Lausanne (tél. : 08-36-35-35-35). La Franche-Comté est également facilement accessible par la route, notamment via l'A 39 Dijon/Bourg-en-Bresse et depuis l'Allemagne du Sud ou la Suisse, via l'A 36 Mulhouse-Dijon.

► **ETAPES.** A Chaux-Neuve (Doubs), l'auberge du Grand Gît propose une cuisine familiale soignée avec fondues, raclettes et filets de truite au vin jaune. (8, rue des Chaumelles, 25240 Chaux-Neuve, tél. : 03-81-69-25-75). Ceux qui aiment les chambres d'hôtes apprécieront l'accueil chaleureux d'Yves et Jeanne Jeunet, à Villers-sous-Chalamont (tél. : 03-81-49-37-51). Et l'Association des gîtes et logis de France (tél. : 03-81-82-80-48).

► **VISITES.** Celles des caves d'affinage des fromageries Marcel Petite, au fort de Saint-Antoine (tél. : 03-81-49-14-34 ou à l'office de tourisme de Malbuisson, au 03-81-69-31-21), de la fromagerie-musée de Trepot (tél. :

03-81-86-71-06), du Hameau du fromage, à Cléron (tél. : 03-81-62-41-51), et de la fruitière du hameau des Plans, au Musée de plein air des maisons comtoises, à Nancray (tél. : 03-81-55-29-77). La distillerie Pierre Guy (liqueurs, eaux de vie, apéritifs et absinthe) au 49, rue des Lavaux, à Pontarlier (tél. : 03-81-39-04-70) dont le musée (tél. : 03-81-38-82-14) évoque notamment l'histoire de l'absinthe. Le Musée de l'horlogerie du Haut-Doubs, au château Pertuisier (tél. : 03-81-67-40-88).

► **LIRE.** Le guide Gallimard *Franche-Comté*, le Guide vert Michelin *Jura/Franche-Comté*, le Routard *Bourgogne/Franche-Comté* (Hachette) et le Petit Futé *Escapades dans le Doubs. Aimer la Franche-Comté*, d'André Besson et d'Hervé Hughes (Editions Ouest-France) qui accorde une large place au patrimoine naturel et culturel. *Saveurs de Franche-Comté*, de Gérard Gambier et Denis Maraux (Editions de la Taillanderie), très illustré, avec recettes et histoire des produits régionaux. Sur l'absinthe, deux livres de Marie-Claude Delahaye, *L'Absinthe, son histoire* (Ed. Musée de l'absinthe) et *Promenade autour de l'absinthe* (Ed. Sekoya).

► **RENSEIGNEMENTS.** A Paris, la Maison de Franche-Comté (2, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris, tél. : 01-42-66-26-28). Sur place, le comité régional du tourisme de Franche-Comté (La City, 4, rue Gabriel-Plançon, 25044 Besançon Cédex, tél. : 03-81-25-08-08 et 54-54, et, pour demander de la documentation, le 03-81-47-85-47). Parc naturel régional du haut Jura (Lajoux, 39310, tél. : 03-84-34-12-30). Et sur Internet : www.comte.com, www.doubs.org et www.franche-comte.org. A Poligny (Jura), le Comité interprofessionnel du gruyère de comté, avenue de la Résistance, BP 26, 39801 Poligny Cedex, tél. : 03-84-37-23-51.

Week-end « hot-pot » à Reykjavik

Légion en Islande, ces bains bouillants se prennent en plein air

IMAGINEZ, enfouie dans le sol, une marmite d'eau chaude, 37 à 40 °, en plein air, ronde et peu profonde, avec un rebord intérieur tout autour pour s'asseoir, de sorte que la tête seule sort de l'eau. La température extérieure ? La semaine dernière, de zéro à - 8 °. Et on barbote là-dedans dans la bonne humeur. De temps à autre, on sort le buste de l'eau, tout fier de braver ainsi la froidure extérieure, et on s'immerge à nouveau. Est-on las ?

On s'enveloppe d'un peignoir, on court vers la piscine, un peu moins chaude mais tout aussi pleine de vertus, en offrant son visage à la neige qui tourbillonne doucement. On sort de là détendu, tonifié. Le sang fouetté circule à plein régime, le corps a emmagasiné de la chaleur, on craint de moins en moins le froid.

Vous ne pratiquez cette activité, conviviale et bien-faisante nulle part ailleurs dans le monde qu'en Islande - du moins à une telle échelle, à l'exception du onsen japonais. Car, ici, la terre, basalte brun sous l'herbe ou la mousse, tremble, sue et gronde. Elle se fait chaleur, jet d'eau, vapeur tourbillonnante. Qui chauffe les maisons, éclaire les rues, fait pousser les légumes dans les serres géothermiques, maisons de lumière dans la nuit. Chargée de minéraux, son eau désaltère et guérit.

Des « hot-pot », il y en a partout en Islande. Mais le



plus beau de tous est à Hveragerdi, à 45 km à l'est de Reykjavik. Là, au creux de la faille, au bord de la rivière, voici Frost and Fire, une maison d'hôtes nommée Feu et Glace. Islandaise : en bois, toit de tôle, architecture intérieure où tout est pensé : variateur de lumière pour les spots au plafond bleu nuit, sol en briques de tek, aux murs, tableaux de bois aux couleurs vives. A l'entrée, rigoles d'eau bouillante et vapeurs de soufre : une légère odeur de pourriture flotte dans l'air. La maison est entre la piscine et le « hot-pot »

de notre envoyée spéciale Danielle Tramard

► **Reykjavik** (3 heures de vol de Paris) : 7 piscines, avec bassins et « hot-pot » à différentes températures (www.spacity.is). Soins et massages de Shiva au Mecca Spa (www.meccaspa.is), qui vient chercher les clients à leur hôtel. Blue Lagoon (www.bluelagoon.is), lac bleu (les algues) bordé de blanc (la silice) au milieu d'un champ de lave. Hveragerdi : Frost & Fire (www.frostandfire.is) : 110 € la chambre double et petits déjeuners. Forfaits « hot-pot », 3 nuits, vols inclus : Icelandair Holidays (01-44-51-60-51 et www.icelandair.fr) à partir de 400 € ; Comptoir d'Islande (01-53-10-21-50 et www.comptoir.fr), charme au landmark, 838 € ; Island Tours (01-56-58-30-20 et www.islandtours.fr) à partir de 856 €. Office national du tourisme d'Islande : 01-53-64-80-50.

A TOUS PRIX

► **95 € : LONDRES EN EUROSTAR**, à prix unique pour un aller-retour en 2^e classe, au départ de Paris ou de province (Rennes, Nantes, Lyon, Tours, Marseille, Montpellier, Biarritz, etc.). Baptisée « France entière », cette formule inclut le parcours en TGV depuis une soixantaine de villes françaises, en correspondance avec l'Eurostar, à Lille ou Paris, et une arrivée en gare de Waterloo, au cœur même

de la capitale britannique. Un tarif valable du 26 mars au 30 juin, en billet « Loisirs 14 », impliquant de réserver au moins 14 jours à l'avance et de rester sur place les samedi ou dimanche ou deux nuits consécutives (en « Loisir 7 », 7 jours à l'avance, comptez 115 €). Réservation au 08-92-35-35-39 (0,34 € la minute) ou sur Internet (www.eurostarplanet.com).

► **MOINS DE 600 € TTC : ABIDJAN, DAKAR, CONAKRY ET**

COTONOU, depuis Paris/CDG, avec Air France (aller-retour en cabine Tempo). Les billets doivent être achetés 14 jours avant le départ pour des voyages compris entre le 15 avril et le 21 juin (dernier retour). Air France dessert quotidiennement Abidjan et Dakar (sans escale), Conakry (4 vols directs et 3 vols via Nouakchott) et Cotonou, 4 fois par semaine. Renseignements au 0820-820-820.

EVASION
Publicités

Club Aventure
Voyages pour Actifs de Nature
90 pays, 260 itinéraires
CATALOGUE GRATUIT AU
0 825 306 032
www.clubaventure.fr
18 rue Séguier, 75006 Paris

PROMO L'Afrique, c'est magique !
à 4 680 F (714) / 8 j. au Mali, c'est incroyable !
NOMADE
Infos : 01 46 33 71 71 ou www.nomade-aventure.com
c'est aussi 250 autres voyages d'aventure à travers le monde

ebokers
votre agence de voyages
N° Indigo 0 820 00 00 11
<http://www.ebokers.fr>

Rome	227€
New York	329€
Miami	373€
Los Angeles	427€
La Havane	623€
Mexico	628€
Casablanca	288€
Dakar	444€

Vol Aller-Retour, Tarif TTC, parti de, sous réserve de disponibilité. © 2002 ebokers plc. Licence LIC 075006047

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
PROMOTION Madère CROWNE PLAZA 5*
dispos AVRIL.
8j/7n **715 € TTC**
cure Thalasso Thalgo 5 jours : **410 €**
Séjour 2 enfants gratuits.
www.directours.com
3615 Directours (0,34 €/min) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

CUBA
Location villas et voiture
Hôtels de charme
Programmes à thèmes, circuits à la carte
Séjours balnéaires
Pour plus d'informations, brochure sur demande
"CUBA TROPICAL"
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
info@cubatropical.com

ISLANDE ILES FÉROË
Faites la traversée avec le Ferry de la Smyril Line
Agent général :
TOURISME voyages gallia
12, rue Auber
75009 Paris
Tél. 01 53 43 36 36 - Fax 01 47 42 84 07
www.voyages-gallia.fr
Brochure FERRY SMYRIL LINE
NOM / PRÉNOM
ADRESSE

Spécialiste de l'Italie, Sicile, Sardaigne, Malte
cit evasion
Pâques en Italie
Venise 440,50 €
du 29 mars au 1er avril*
4 jours / 3 nuits
OFFRE SPÉCIALE
1 EXCURSION OFFERTE*
Prix par personne comprenant : Vol spécial A/R au départ de Paris, transferts aéroport/centre ville/aéroport, 3 nuits sur la base d'une chambre double en hôtel** et petit-déjeuner, les taxes aériennes, l'assurance assistance/rapatriement et la garantie retard d'avion.
*offre spéciale excursion "Les trois Iles". Cette excursion sera réalisée le 30 mars après-midi.
Hôtels autre catégories : voir pages 14/15 brochure CIT Evasion Villes d'Art 2001-02 2^{ème} édition.
Accueil, conseils et réservations **0810 00 70 70**
ou dans toutes les agences de voyages
www.citevasion.com - e-mail : citvd@citvoyages.com

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.
L'INRATABLE DU JOUR
Réservez le 26 mars 2002
Les USA
à partir de **329 € TTC***
New York, Boston, Miami...
UNITED AIRLINES
0 825 314 315** www.anyway.com
3615 anyway***
*Prix par personne TTC à partir de. Vols AR. Autres destinations, Washington, San Francisco, Los Angeles. Départs en mai 2002. Pour la validité, nous consulter. Lic. 075960011 **0,15€/min ***0,35€/min

LA DOUBLE SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS

Formule B&B à la **Ferme de la Rançonnière**** à Crépon
CÔTÉ TERRE
à partir de **130€**
La chambre double pour 2 nuits et la 3^{ème} nuit offerte jusqu'au 30 mars

Deauville, entre terre et mer
CÔTÉ MER
3 jours/2 nuits, à partir de **93 €/personne**
Au menu de ces deux journées gastronomiques, un dîner "Saveurs Normandes" et un dîner du terroir, servis par deux établissements de qualité. Élégante et prestigieuse, Deauville éblouit vos jours, illumine vos nuits... Prenez l'air du vent pour profiter de l'air du temps à Deauville.

RÉSERVATION
Route d'Arromanches - Crépon - 14480 Creully - Tél. : 02 31 22 21 73
Fax : 02 31 22 98 89 - E-mail : Hotel@ranconniere.com Réf. GW16

RÉSERVATION
Office de Tourisme - B.P. 64800 - 14804 Deauville - Tél. : 02 31 14 40 00
Fax : 02 31 88 78 88 - E-mail : promo-lpean@deauville.org Réf. GW31

GRATUIT, sur simple demande
Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002
Tél. 02 31 27 90 30 - www.calvados-tourisme.com

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.63

AUJOURD'HUI

Souvent nuageux

JEUDI 21 MARS

Le lever du soleil à Paris : 6 h 53
Coucher du soleil à Paris : 19 h 03

Une perturbation assez peu active circule sur le pays. Le matin, le ciel sera couvert et faiblement pluvieux sur la moitié nord. Les nuages glisseront progressivement vers le centre du pays. Seules les régions méridionales conserveront un temps ensoleillé avec des températures exceptionnellement douces.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le matin, le ciel sera très nuageux et quelques pluies faibles se produiront. L'après-midi, le soleil reviendra par le nord. Les températures maximales seront comprises entre 12 et 15 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages parfois accompagnés de pluies faibles seront bien présents le matin. L'après-midi, les précipitations cesseront et des éclaircies se développeront sur la plupart des régions. Les températures atteindront 12 à 15 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le temps sera souvent maussade avec des nuages et de la pluie. L'après-midi, quelques rayons de soleil perceront la couche nuageuse en Champagne et en Lorraine. Les températures atteindront 13 à 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes le ciel sera souvent nuageux. Ces nuages gagneront progressivement le nord de l'Aquitaine. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 17 et 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Malgré quelques apparitions du soleil en tout début de journée, le ciel se chargera rapidement. L'après-midi, il pleuvra sur Rhône-Alpes. Les températures maximales seront comprises entre 15 et 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur ces régions, le soleil brillera tout au long de la journée. Le mistral, la tramontane et le vent d'ouest sur les côtes varoises et les côtes corses se renforceront. Les rafales atteindront 60 à 90 km/h. Les températures seront très agréables, comprises entre 22 et 27 degrés.

21 MAR. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLE			
Ajaccio	9/20 S	Milan	11/23 C
Biarritz	10/19 N	Moscou	1/8 P
Bordeaux	9/20 N	Munich	6/14 P
Bourges	10/17 C	Naples	10/19 S
Brest	10/14 C	Oslo	-2/4 *
Caen	9/11 N	Palma de M.	11/20 S
Cherbourg	9/12 N	Prague	3/9 P
Clermont-F.	11/18 C	Rome	8/18 S
Dijon	9/15 P	Séville	10/28 S
Grenoble	10/18 N	Sofia	8/14 N
Lille	10/12 N	St-Petersb.	2/6 C
Limoges	9/15 C	Stockholm	-2/3 *
Lyon	8/18 C	Ténérife	19/25 S
Marseille	14/23 S	Varsovie	3/7 N
Nancy	9/13 P	Venise	9/18 S
Nantes	10/14 C	Vienne	8/15 P
Nice	15/21 S		
Paris	11/14 N		
Pau	8/21 N		
Perpignan	14/22 S		
Rennes	11/16 C		
St-Etienne	9/18 N		
Strasbourg	10/14 P		
Toulouse	9/21 S		
Tours	10/15 C		

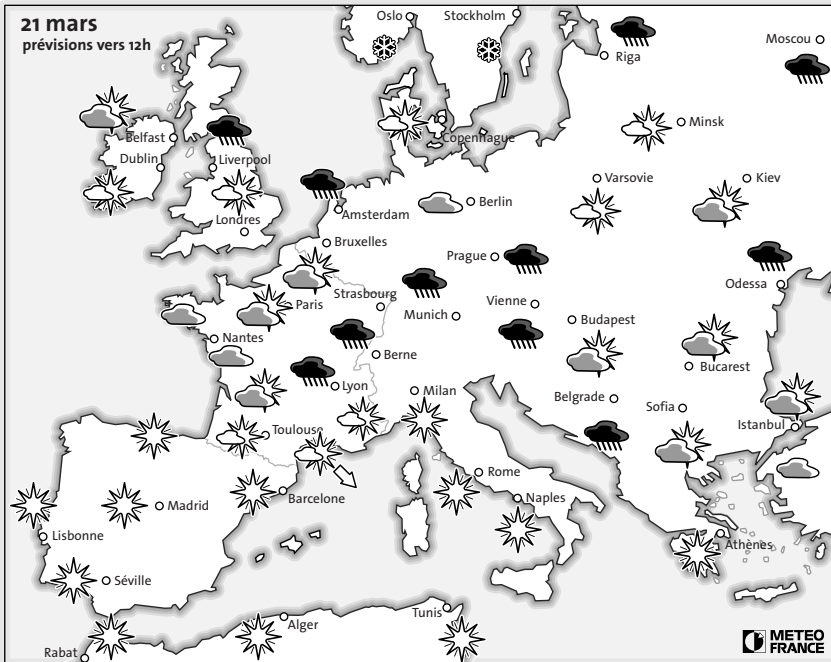
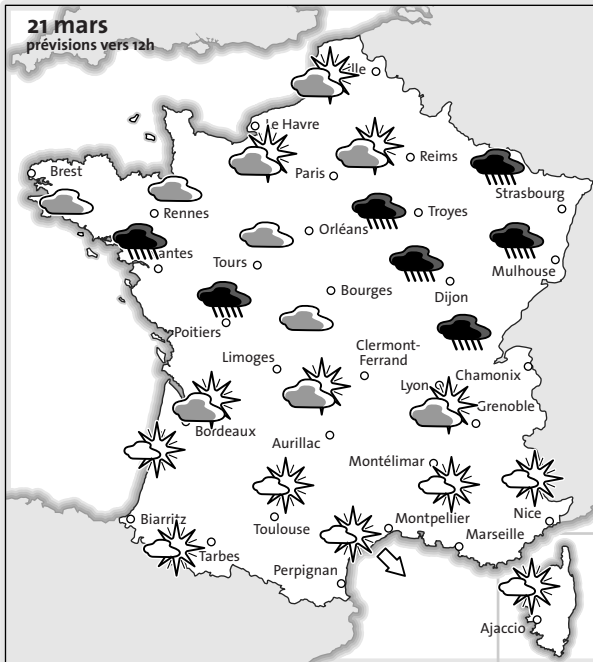
AMÉRIQUES		
Brasilia		19/28 P
Buenos Aires		16/25 S
Caracas		23/27 P
Chicago		-7/-2 *
Lima		21/28 C
Los Angeles		11/22 C
Mexico		11/21 S
Montréal		-8/2 C
New York		3/10 S
San Francisco		9/17 C
Santiago Ch.		13/28 S
Toronto		-8/0 *
Washington DC		4/14 S

AFRIQUE		
Alger		7/24 S
Dakar		19/24 S
Kinshasa		23/31 P
Le Caire		16/23 N
Nairobi		16/27 S
Pretoria		19/30 P
Rabat		12/25 S
Tunis		15/24 S

ASIE-OcéANIE		
Bangkok		26/35 S
Beyrouth		16/18 P
Bombay		23/34 S
Djakarta		24/29 P
Dubaï		22/33 S
Hanoï		22/26 P
Hongkong		19/24 S
Jérusalem		8/13 P
New Delhi		20/31 P
Pékin		5/12 S
Séoul		8/12 S
Singapour		26/30 P
Sydney		18/23 P
Tokyo		10/21 S

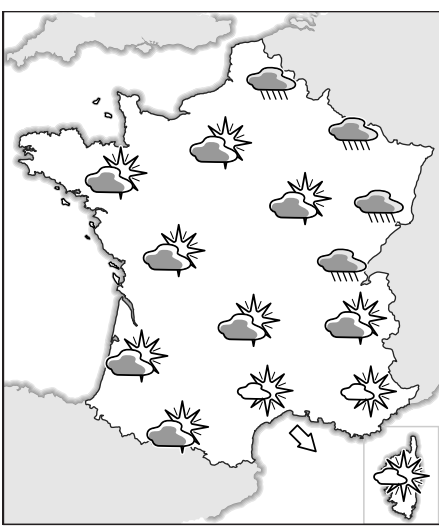
FRANCE OUTRE-MER			
Cayenne	24/28 P	San Francisco	9/17 C
Fort-de-Fr.	26/29 S	Santiago Ch.	13/28 S
Nouméa	24/29 S	Toronto	-8/0 *
Papeete	26/31 S	Washington DC	4/14 S
Pointe-à-P.	21/28 P		
St Denis Réu.	25/29 P		

EUROPE			
Amsterdam	7/10 P		
Athènes	11/21 S		
Barcelone	11/19 S		
Belfast	7/13 N		
Belgrade	12/16 P		
Berlin	3/7 C		
Berne	7/14 P		
Bruxelles	8/13 N		
Bucarest	4/18 N		
Budapest	9/14 N		
Copenhague	2/6 N		
Dublin	8/13 N		
Francfort	7/14 P		
Genève	6/16 P		
Helsinki	-1/3 *		
Istanbul	9/12 N		
Kiev	2/10 N		
Lisbonne	9/20 S		
Liverpool	9/13 S		
Londres	8/15 N		
Luxembourg	9/12 P		



21 mars prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



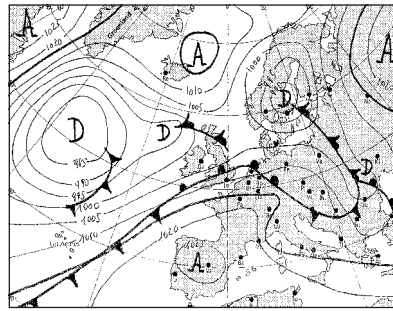
PRÉVISIONS POUR LE 22 MARS

Plus vous voyagez = Plus vous voyagez.

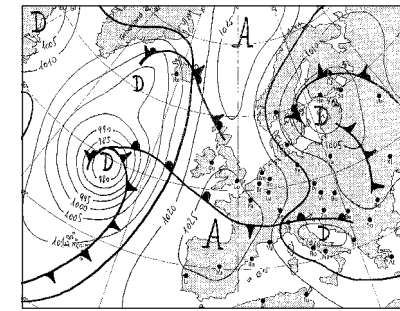
Fréquence Plus faire du ciel le plus bel endroit de la terre

AIR FRANCE

Le 22 mars
Du Nord-Pas-de-Calais aux Ardennes, à l'Alsace, à la Franche-Comté et aux Alpes, les nuages seront nombreux et quelques ondées se produiront sur le relief. Ailleurs, les passages nuageux n'empêcheront pas une journée assez bien ensoleillée.



SITUATION LE 20 MARS À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 MARS À 0 HEURE TU

Eloge de la mousse

Paradoxe. Pour éviter son retour, il faudrait donc chauler les pelouses comme les agriculteurs le font de leurs prairies humides et de leurs champs de culture dès que le besoin s'en fait sentir.

Les économistes de leur temps et tous ceux qui ne veulent pas se lever perclus de douleurs musculaires usent d'un scarificateur à moteur. Le moteur fait le travail, il n'y a qu'à pousser. Que faire du tas de mousses mortes, noircies ? Le brûler ? Pitié pour les voisins ! La fumée qui se dégage d'un feu de mousse encore humide est lourde et empestée. D'un autre côté, la mousse se décompose lentement, avec difficulté, en raison de son acidité. La tourbe est d'ailleurs essentiellement constituée de mousses, de lichen qui se sont stratifiés depuis des millénaires et des millénaires dans des marais.

Pour en tirer profit, il faut la mettre sur le tas de compost, mélangée à des débris végétaux et organiques, des branches broyées, des tontes de gazon que l'on

pourra arroser de temps à autre avec du purin d'ortie. Le tas sera placé à la mi-ombre, remué fréquemment pour l'aérer, le temps fera son œuvre, mais il ne faudra pas s'étonner si cette mou-

se ne se délite pas bien. Il est certes possible de la passer au broyeur... après avoir inspecté chaque poignée car les lames de la machine ne présentent guère le sable et les petits cailloux arrachés à la terre par le scarificateur.

On peut aussi la laisser tranquille, cette mousse. De toute façon, elle revient toujours à l'ombre et dans les sols compactés par les passages. A moins d'utiliser de façon permanente l'une de ces spécialités aussi coûteuses qu'efficaces qui, après avoir grillé la mousse, seront appliquées fréquemment pour empêcher son retour. Beaucoup de travail, de suivi pour pas grand-chose, car la mousse, c'est joli. C'est doux au toucher, au pas. D'un vert tendre et délicat. Vue de près, elle est comme une minuscule forêt d'où émergent, le temps venu, de minuscules plumets rous. Quand la sécheresse vient, elle s'endort, mais jaunit beaucoup moins vite que l'herbe. Que l'eau revienne en automne et la voici qui reprend vie. L'automne, l'hiver sont ses saisons ; le printemps l'exalte. D'un coup, elle illumine les coins les plus sombres, semble se détacher délicatement du sol, n'avoir pas plus de poids qu'une crème Chantilly.

La mousse est si belle que les Japonais la cultivent dans un des plus paisibles et beaux jardins d'un pays qui en est riche. Les pagodes

et les temples qui émergent du bien nommé jardin de mousse de Kyoto en sont plus beaux encore que ceux qui se reflètent dans les eaux calmes d'un lac. Et la mousse qui pousse, qui gagne sur le sommet d'un mur, celle qui, dit-on, indique le nord sur les troncs d'arbre des forêts ? Il faut l'observer s'étendre doucement, lancer ses minuscules pousses à l'entour, s'arrêter pile là où le soleil cuit la pierre, là où le lichen prend la relève. Ce lichen encore plus beau - est-ce possible ? -, dégradé de gris, de jaunes, de violette, qui rivalise avec les plus belles fleurs du jardin. Regardez bien, mousse et lichen abritent de minuscules insectes qui font le quotidien des mésanges, des rouges-gorges, des troglodytes mignons et des sittelles qui inspectent, grattouillent pour les faire sortir et les manger en un tour de bec. Non, décidément, la mousse est bien là où elle est.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 069

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Une mise aux points qui devient une bonne affaire. - II. Une fois au pouvoir, il faudra passer aux choses concrètes. - III. Dans les sabots. Va droit au cœur. Droit sur la planche. Roule sur la piste. - IV. Ensemble. Pas très appréciant. - V. Même s'il est seul, on ne peut pas vivre avec. Jamais seul en son milieu. - VI. N'essayez pas de le chasser. Ouverte au plus grand

nombre. - VII. Possessif. Interjection. Choisit. - VIII. Pris en pitié. Peut gagner gros dans la descente. D'un auxiliaire. - IX. Prépare les récoltes. L'un dirigea les Etats-Unis, l'autre les fit rêver. - X. Président arabe. Vous êtes sûr d'y trouver des moutons.

VERTICALEMENT

1. Responsable du débit. - 2. Fait peur aux plus froussards. Sa victoire ouvrit les portes de Berlin. -

3. Première manifestation. En feu. Dur et blanc. - 4. Sans connaissances, mais pas seules dans ce cas. - 5. Un peu de fièvre. Conjonction. Dans les habitudes. - 6. Contente d'elle-même. - 7. Dans les comptes de l'entreprise. Quand les fosses sont pleines. - 8. Drôlement mal fagoté. Un symbole chez les durs. - 9. Fresquiste vénitien. Refus chez Tony. - 10. Belle des champs. Attrapé. Mouvement risqué en liquide. - 11. Mouvement en liquide. - 12. Fournissent des explications de textes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 068

Horizontalement

I. Primesautier. - II. Rigolo. Sucre. - III. Igné. Routine. - IV. Nô. Lit. Ré. Ec. - V. Tuile. Seul. - VI. Ardent. Rami. - VII. Néo. Arcs. Cet. - VIII. Iule. Orbe. Nu. - IX. Esérine. Tour. - X. Respectueuse.

Verticalement

1. Printanier. - 2. Rigoureuse. - 3. IGN. Idoles. - 4. Moelle. Erp (pré). - 5. El. Iéna. Ie. - 6. Sort. Tronc. - 7. Secret. - 8. Usure. Sb. - 9. Tuteur. Été. - 10. Ici. Lac. Ou. - 11. Erne. Menus. - 12. Réécriture.

BRIDGE

N° 1988

LA CHANCE EXISTE

Dans cette donne, la chance a été un élément décisif pour réussir cette manche médiocre.

♠ 7 6 4 2
♥ 9 8 7
♦ D 7 5 4 2
♣ A

♠ 10 5
♥ D 10
♦ A R 10
♣ R V 10 7 4 2

♠ DV
♥ R V 4 3
♦ V 8 3
♣ D 9 5 3

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♣	1 ♠	1 ♠	1 ♠
2 ♣	4 ♠	1 ♠	1 ♠

Ouest a entamé le Roi de Carreau pour le 3 d'Est, et a contre-attaqué la Dame de Cœur. Comment Sud a-t-il gagné le contrat de QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

Comment éviter la perte de l'As et du Roi de Carreau ainsi que deux Cœurs ? Sud a compris qu'il y avait au moins une distribution qui pouvait permettre de ne perdre qu'un seul Cœur : une répartition favora-

ble à Carreau (3-3), deux Cœurs seulement en Ouest et, bien entendu, les atouts adverses partagés 2-2. Il a donc laissé passer la Dame de Cœur et il a pris la continuation à Cœur avec l'As. Ensuite il a tiré l'As et le Roi de Pique, puis il a joué un Carreau. Ouest a fait le Roi de Carreau, mais les derniers Carreaux du mort étaient maîtres, et il permettaient à Sud de défausser ses deux perdantes à Cœur. Ne faut-il pas prendre la Dame de Cœur dans le cas où Ouest aurait un singleton à Cœur ? En effet, si Sud ne met pas l'As, il risque qu'Est prenne avec le Roi de Cœur ultérieurement et continue Cœur pour la coupe et la chute. Mais cette distribution est moins probable que celle du doubleton à Cœur, car elle nécessite qu'Ouest ait sept Trèfles puisqu'il est indispensable que les Piques soient 2-2 et les Carreaux 3-3...

LA BONNE CONTRE-ATTAQUE

Cette donne montre comment, en reconstituant les mains adverses, on peut battre un chelem. Cachez les mains d'Est et de Sud et mettez-vous en Ouest. Ouest a entamé l'As de Carreau pour le 3 d'Est et Sud a coupé. Le déclarant a tiré le Roi de Cœur (Est a fourni le 10), puis il monté au

♠ 8 4 3
♥ A 9 7 4
♦ D 10 7 2
♣ 8 2

♠ R 9 2
♥ V 5 2
♦ A R V 6
♣ R 5 3

♠ 10 6 5
♥ 10
♦ 9 8 5 4 3
♣ 9 7 6 4

♠ A D V 7
♥ R D 8 6 3
♦ -
♣ A D V 10

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	-	1 ♠	1 ♠
1 ♠	2 ♠	1 ♠	2 ♠
1 ♠	4 ♠	1 ♠	6 ♠

mort en jouant le 6 de Cœur pour le 5 et le 9 (Est défaussant le 4 de Carreau). Ensuite, il a joué le 8 de Trèfle pour le 7 et la Dame de sa main. Comment Ouest a-t-il fait chuter ce PETIT CHELEM À CŒUR ?

Note sur les enchères

La redemande de « 2SA » était une enchère d'essai forçant qui demandait au partenaire de développer sa main. Le plus souvent, l'essai à « 2SA » ne concerne que la manche, mais, ici, elle était destinée à rechercher le chelem.

Philippe Brugnion

CULTURE

ARCHITECTURE

Les gratte-ciel monumentaux, aux multiples tourelles et aux colonnades kitsch, dans la droite ligne de l'architecture qui prévalait sous Staline, font leur retour en force dans la capitale russe sur fond de spéculation immobilière intense et de regret d'une grandeur passée

La nostalgie stalinienne du nouveau Moscou

MOSCOU

de notre correspondante

Colonnades, volutes, marbres dans les vestibules, tourelles et flèches sur les toits... A quoi reconnaît-on, aujourd'hui à Moscou, l'immeuble « néostalinien », celui qui, selon les promoteurs immobiliers, constitue une bonne affaire car son parfum « rétro » est à la mode et attire les acheteurs ? Outre les ornements, il y a, bien sûr, la taille. Il faut du grand, du triomphal. Des étages grimpaient vers le ciel, des formes pyramidales. Comme si, au moment où le sentiment domine d'une érosion de la Russie, de son poids sur la scène internationale, les Moscovites, ou du moins ceux qui ont les moyens de s'offrir de tels logements, cherchaient une sorte de consolation dans cet habitat qui se répand, et qui rappelle les échos d'une grandeur perdue.

Quoi qu'il en soit, le phénomène est identifié : « Grande nostalgie ! », titrait en février la revue moscovite *Expert*, « l'architecture soviétique renaît ». Mais pas n'importe laquelle. Le style stalinien, ce mélange de gothique et de néoclassique, symbolisé avant tout par ces immenses tours décorées de colonnes, d'incrustations et d'aiguilles, dont Staline initia la construction dans les années d'après-guerre dans le but de damer le pion aux Etats-Unis. L'obsession, à l'époque, était de construire toujours plus haut, toujours plus grand, plus imposant que les gratte-ciel de New York ou Chicago, qui suscitaient, selon des témoins, l'envie du « petit père des peuples ». Mais il fallait aussi remédier au vide laissé par la destruction, dans les années 1930, d'innombrables églises qui, avec leurs clochers et leurs bulbes brillants, formaient le panorama de la ville.

Aujourd'hui, le style « stalinien » est un bon argument de vente d'appartements (pour gens aisés, avec un prix moyen de 1 300 dollars [1 478 euros] le mètre carré). Moscou, 8 millions d'habitants, concentre 70 % des ressources financières du pays et est l'objet d'une importante spéculation immobilière. La ville poursuit sa mue architecturale, entamée il y a dix ans. « Les immeubles staliens, ceux qui datent des années 1930-1950, ont toujours été considérés comme prestigieux. Ils

étaient bien construits, avec des murs épais, plafonds hauts, des moulures, des cuisines plus larges, des balcons en pierre », explique une habitante contente d'avoir passé son enfance dans une « visotka ». Le terme désigne les sept constructions gigantesques de l'ère Staline dans la capitale, les plus célèbres étant l'université Lomonossov et le ministère russe des affaires étrangères. « Ce qui s'est construit après, dans les années 1960-1970, est laid et se trouve dans un mauvais état, poursuit cette Moscovite. Ni les immeubles préfabriqués de l'ère Khrouchchev, à quatre étages, ni les barres de banlieue qui se sont multipliées sous Brejnev, ne

« C'est un décor qui voulait exprimer la stabilité, la durée dans le temps, un certain ordre, et les Russes aspirent à cela aujourd'hui »

peuvent constituer des modèles. Quant aux immeubles modernes des années 1990, avec leur béton et leurs façades vitrées, ils ont été prisés par les grandes compagnies, mais ne correspondent pas à un style russe. »

Dans un grand élan de retour aux années 1950, la mairie de Moscou a commencé à mettre en œuvre, en 2001, un projet de construction d'un « nouvel anneau » de tours imposantes, qui jalonnent la périphérie de la ville. Une soixantaine de nouveaux gratte-ciel rappelant, à des degrés divers, l'ère Staline, sont prévus. « Les quatre premiers seront bien avancés d'ici la fin 2002, le processus s'accélère », dit Vladimir Demoura, directeur de la société Konti chargée du projet par la mairie. L'idée est de faire surgir des « dominantes », des structures visibles de loin, qui rythmeront le paysage urbain, selon le schéma des

cercles concentriques, qui est celui, traditionnel, de Moscou, avec comme point central, bien sûr, le Kremlin. Il s'agit de renouer avec une vision stalinienne, restée inachevée – au début de la deuxième guerre mondiale, le projet monumental de Palais des Soviets, qui s'inscrivait dans le plan historique d'aménagement de Moscou de 1935 avait été abandonné.

Les nouveaux immeubles « devront, au bout du compte, former un ensemble uni, rappelant l'anneau de gratte-ciel construit dans les années 1950 », explique aujourd'hui un communiqué de la mairie. « Je préfère parler de style moscovite, plutôt que de style stalinien, précise M. Demoura, c'est une façon de rendre hommage aux artistes et architectes des années 1950, qui, il se trouve, travaillaient sous Staline. » Il admet toutefois le phénomène nostalgique : « C'est un décor qui voulait exprimer la stabilité, la durée dans le temps, un certain ordre, et les Russes aspirent à cela aujourd'hui. »

Des détracteurs dénoncent le côté « monumental, grandiose » et coûteux du projet, alors que les problèmes sociaux abondent. « Personne ne peut dire si tout cela sera mené à terme », critique, sous couvert d'anonymat, un membre du Conseil des experts auprès de l'architecte en chef de la ville. « La mairie est dans une fuite en avant, ils ont tellement construit, tellement voulu transformer la ville depuis dix ans, qu'ils sont aujourd'hui otages du secteur du bâtiment. Beaucoup de gens ont placé leurs intérêts dans les spéculations immobilières. Il leur faut, encore et toujours, de nouveaux projets. »

Mais pour le constructeur, M. Demoura, il s'agit de remédier à la crise du logement : « Aux Etats-Unis, on compte, en surface d'habitation, 60 mètres carrés par personne. A Moscou, c'est 22 mètres carrés selon les statistiques. Quand un pays se développe, ce qui est le cas de la Russie, il faut que le logement s'agrandisse. Et comme il y a un manque de terrains libres dans la ville, eh bien, Moscou pousse vers le haut ! » Les débats ont été tranchés, comme de coutume, par la figure omniprésente du maire, Iouri Loujkov, en poste depuis 1992. Avec sa casquette et son entourage de gros bras, « il fait chaque samedi une tournée des sites de construction »,

raconte un connaisseur, « il aime le monumental, il donne des ordres, corrige les plans, il fait ajouter ici une rotonde, là une tourelle ». En décembre 2001, M. Loujkov a donné son feu vert à une construction gigantesque, le Triomphe Palace.

A Moscou, le style stalinien se faufile aussi dans les détails, sur les façades, dans les intérieurs. C'est une mode décorative, faite de frises, d'effets de marbre, de colonnes, un « kitsch qui rappelle plus le style Disneyland que le véritable style impérial stalinien », disent les critiques. Mais ça se vend. Il ne se construit plus guère, ces temps-ci, d'immeuble d'habitation « élitiste » sans qu'y figurent quelques attributs (forme pyramidale, sommet en pointe, balcons arrondis), réminiscences d'une époque où

La démesure du Triomphe Palace

MOSCOU

de notre correspondante

« C'est un style qui se vend bien. Tout ce qui s'est construit après la période de Staline était lamentable. Lorsqu'on regarde le siècle écoulé, en matière d'architecture en Russie, il a peu de choses à imiter. » Milana Zotova a un enthousiasme certain pour le style stalinien. Penchée sur des dessins de maquettes, dans un bureau aéré et moderne, cette jeune femme représente la société Donstroï, qui construit à Moscou l'immeuble devenu le symbole de la mode du retour aux années 1950.

C'est le « Triomphe Palace », dont les huit premiers étages (sur quarante) s'élèvent déjà dans le quartier Sokol, au nord de la ville. Un géant qui comptera, lorsque les travaux s'achèveront, en principe début 2003, 800 appartements de luxe, d'une moyenne de 130 mètres carrés, au prix de 1 500 dollars (1 700 euros) le mètre carré. La silhouette dessinée de l'immeuble, massive à sa base, puis pointue comme une fusée, ressemble à s'y méprendre aux sept « sœurs », le surnom donné aux tours édifiées dans le centre de Moscou selon les consignes de Staline. On raconte

que le dictateur, mécontent de voir que celle abritant le ministère des affaires étrangères était dépourvue de flèches au sommet, donna l'ordre aux ouvriers de combler cette lacune, « ce qui fut exécuté en quelques jours », raconte un guide.

Mais Milana Zotova insiste : il ne faut pas confondre architecture et politique. « Il ne s'agit pas de revenir au totalitarisme. Dans le style stalinien, il y a un certain triomphalisme, mais ces ensembles évoquent surtout des logements de qualité. Ces immeubles ne comportaient pas de "kommounalka" [appartement communautaire]. Dans l'esprit des gens, ils incarnent une notion d'espace, d'élitisme. Il faut rappeler qu'à l'époque soviétique, la norme pour les attributions de logements était de 9 mètres carrés par personne. »

« Triomphe Palace » s'adresse à une classe de privilégiés. Les étages supérieurs seront occupés par des « penthouses » et des « cottages », accessibles « directement du rez-de-chaussée par des ascenseurs spéciaux ». L'immeuble comportera « salons de beauté, aquaparc, centre commercial ». Entouré d'un parc, le terrain sera fermé par une haute barrière, avec « un service de sécurité

permanente », précise Milana, « c'est important pour nos clients ». Ceux-ci ne manquent pas, assure-t-elle. « Les acheteurs sont pour la plupart jeunes, entre 30 et 45 ans. C'est la génération active, des hommes d'affaires, des gens aux revenus stables, salariés de grandes compagnies, russes ou étrangers. Des banquiers, mais aussi des acteurs, des chanteurs, le monde du spectacle. Moi-même, j'ai été étonnée de voir que tant de gens disposaient de telles sommes d'argent. »

Pour cette génération-là, poursuit Milana, « l'aspect noir des années Staline, avec les massacres et les déportations, est quelque chose qu'ils n'ont pas vécu. Ils associent les années 1950 à l'époque où le peuple soviétique venait de gagner la guerre ». La société Donstroï a beaucoup usé de références au passé dans sa campagne publicitaire. « Donstroï, des habitations à destination spéciale ! », clame son slogan à la radio, en allusion aux Omon et aux Spetznaïz, les unités armées « à destination spéciale » des forces soviétiques. « Oui, nous jouons sur une corde nostalgique », sourit la jeune représentante.

« Offrez-vous l'un des meilleurs appartements de Moscou », dit le slogan du gigantesque projet du Triomphe Palace, qui devrait compter, à terme, 40 étages (ci-dessus). Ci-contre, le Patriarch Building, rue Malaya Bronnaya, symbolise la mode soviétique des années 1950.



D. R.

« Offrez-vous l'un des meilleurs appartements de Moscou », dit le slogan du gigantesque projet du Triomphe Palace, qui devrait compter, à terme, 40 étages (ci-dessus). Ci-contre, le Patriarch Building, rue Malaya Bronnaya, symbolise la mode soviétique des années 1950.



YURI PALMIN

sur le développement de Saint-Pétersbourg, sa ville natale. »

Y aurait-il, derrière l'engouement pour Staline en architecture, une once de nostalgie politique ? « Simples spéculations », estime M. Demoura, en réalité, cela montre surtout un goût pour la qualité, que les Russes découvrent après des décennies de logements exigus et mal meublés. Ce style, avec son aspect pompeux et ses volumes, incarne aux yeux des gens une certaine identité, une spécificité russe. Et coïncide avec une envie d'être propriétaire de quelque chose de beau. Des études marketing nous l'ont montré. » Mais Moscou demeure avant tout un cas de chaos architectural, où tout se carambole, le tsariste, le constructiviste, le stalinien, les mauvaises imitations de Las Vegas, le décrépiti, le vieux, le nouveau, sans réflexion aucune. Selon le journal *Expert*, « le nouveau style stalinien veut exprimer une gaieté, et non la soumission. Ces immeubles sont là pour dire : Voyez, nous avons fait mieux [que dans les années 1950]. Ils ont une dimension ironique ».

N. No.

TROIS QUESTIONS À... BORIS PASTERNAK

1 Vous êtes architecte au sein d'une société privée chargée de projets de restaurations d'immeubles à Moscou. Vous êtes aussi le petit-fils de l'écrivain Boris Pasternak. Que dites-vous du retour du style stalinien dans l'architecture ?

C'est une mode, les gens sont demandeurs d'effets de luxe. Les immeubles de l'époque de Staline ont après tout une certaine force d'attraction. Les autorités de Moscou ont un penchant évident pour le gigantisme. Ce qui se construit est-il fidèle à ces années-là ? On voit surtout beaucoup de pastiches, des effets de répétitions de décorations. Les immeubles staliens se distinguaient par leur robustesse, la qualité des matériaux. Je ne suis pas certain que les constructions actuelles soient d'une grande qualité, contrairement à ce que prétend la publicité qui les entoure.

2 Peut-on parler de nostalgie ?

D'une certaine façon. Mais ces projets, notamment la construction d'un nouvel « anneau » de tours autour de la ville, ont aussi suscité des réticences. Tout le monde n'applaudit pas à ce gigantisme. Des habitants du quartier où se construit le « Triomphe Pala-

ce », par exemple, ont protesté. Ils s'inquiètent de l'impact qu'aura cet ensemble sur les infrastructures du quartier, sur la circulation.

3 Moscou s'est beaucoup transformée en dix ans. Y a-t-il une vision derrière tout cela ?

Officiellement la mairie veut restaurer l'ancien, rétablir les liens rompus avec le passé. Mais en fait, on assiste insidieusement à une érosion des vieux quartiers du centre. Des façades sont certes repeintes, « des églises sont refaites. La ville, qui était triste, terne, s'est égayée. Mais quand on regarde de près, ces ambiances qui cherchent à évoquer Pouchkine sont artificielles, tandis que de nombreux bâtiments authentiques, à deux étages, datant de l'époque préévolutionnaire, sont laissés à l'abandon ou détruits. La ville est marquée par les sautes d'humeur des dirigeants : ici une statue géante de Pierre le Grand, là un projet de centre commercial. Il faudrait enfin choisir : Moscou aura-t-elle un centre historique préservé ou sera-t-elle un lieu d'expérimentations ?

Propos recueillis par Natalie Nougayrède

Théâtre de la Ville
PARIS

SAM. 23 MARS 17H violoncelle
Alban Gerhardt
Cecil Licad piano
BEETHOVEN - CHOPIN -
CHOSTAKOVITCH - PÂRT

2 PLACE DU CHÂTELET, 4°
01 42 74 22 77
theatredelaville-paris.com

N. No.

Nouveaux remous au Centre des monuments nationaux

LE MALAISE du Centre des monuments nationaux (Monum) s'éternise (*Le Monde* du 21 février). Après la pétition remise à Catherine Tasca lors du Salon du livre 2001, la ministre de la culture en recevra une autre pour l'édition 2002 de la manifestation. Le motif des premières doléances était le retard considérable que l'ex-Caisse des monuments historiques avait accumulé en matière de paiement de ses fournisseurs. La seconde pétition a pour objet le départ de Christine Richet, directrice adjointe des éditions du Patrimoine, un département de Monum. Le contrat de cette fonctionnaire, détachée du ministère de la culture depuis cinq ans, n'a pas été renouvelé par Jacques Renard, le président du Centre. Christine Richet avait joué un rôle capital dans la création de cette structure éditoriale, dirigée par Dominique Carré, qui emploie une vingtaine de personnes. Le président de Monum lui reproche la « diffusion, à l'extérieur de Monum, d'une lettre publique, injurieuse pour sa hiérarchie ». Christine Richet, déléguée syndicale CFDT, avait conduit, le 20 février, une délégation du Centre des monuments nationaux après du cabinet de Catherine Tasca, pour faire état du grave « dysfonctionnement de la maison ». Une partie du ministère de la culture se mobilise en sa faveur. D'où la pétition qui pointe « l'implosion du Centre des monuments nationaux ».

Par ailleurs, Henri Maurel, chargé de la communication de Monum, écarté en même temps que Patricia Loué, responsable de l'action culturelle, puis réintégré peu après, en tant que conseiller du président, est de nouveau sur le départ. Argument avancé : la publication d'un entretien dans les colonnes du *Monde*.

Nombreuses préemptions pour la vente du fonds de Viollet-le-Duc

LA VENTE DU FONDS PHOTOGRAPHIQUE appartenant aux héritiers de l'architecte Viollet-le-Duc (1814-1879), spécialiste de la réhabilitation de monuments historiques, de Vézelay à Carcassonne (*Le Monde* du 15 mars), qui a eu lieu à Drouot le 19 mars, sous le ministère de l'étude Piasa, a été marquée par de nombreuses préemptions de l'Etat français – acheter les pièces en se substituant au dernier enchérisseur. 103 lots étaient dispersés, pour la plupart des années 1850-1860, atteignant un produit total appréciable de 390 000 euros, « équivalent à l'estimation haute », affirme Marc Pagneux, expert de la vente. Le prix record de 45 000 euros est obtenu par un paysage de Carcassonne, réalisé par Le Gray et Mestral durant la Mission héliographique de 1851, acheté par un collectionneur américain.

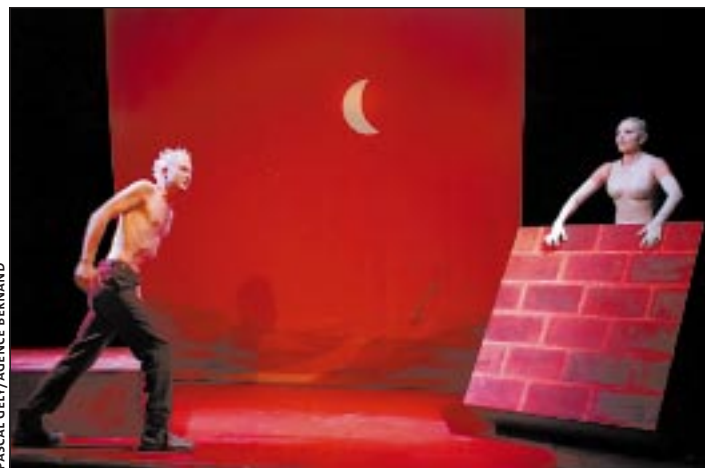
Quatre lots contenant des vues de Carcassonne, dont deux par Le Gray et Mestral (29 000 et 18 000 euros), ont été acquis par la municipalité de l'Aude. « Je n'ai jamais vu une ville de province préempter des images à ces prix », affirme Marc Pagneux. Le Musée Carnavalet, à Paris, a retenu deux vues de Notre-Dame, et la Direction de l'architecture et du patrimoine, huit épreuves, dont les arcs-boutants et un portail de la cathédrale d'Amiens, par Le Secq (17 500 et 5 500 euros), et deux Mestral (15 000 et 6 800 euros). Cette dernière administration a acheté, sans préempter, treize lots, dont des vues d'Egypte par Cammas, deux Le Secq d'Amiens et des vues primitives de Pierrefond.

THÉÂTRE • Gloria Paris met en scène « La Machine infernale » à l'Athénée, à Paris. Un hommage au travail de Louis Jouvet, qui avait créé la pièce en 1934 à la Comédie des Champs-Élysées

Jean Cocteau « met des jambes aux bustes » d'Œdipe et de sa mère

CETTE SAISON du Théâtre de l'Athénée est dédiée à Louis Jouvet. Plusieurs des pièces qu'il y joua et mit en scène y sont reprises. *La Machine infernale*, il l'avait créée, en fait, à la Comédie des Champs-Élysées, le 10 avril 1934, juste avant d'emménager à l'Athénée. Il avait demandé à Jean Cocteau de lui écrire une pièce. Le manuscrit l'enthousiasma. Il lui fallut, pour le présenter au public, patienter pas mal (ou s'impatisier) : Christian Bérard, le décorateur, ne se décidait pas à revenir de sa campagne et, pour la création des costumes, deux grandes couturières avaient été, par erreur, pressenties en même temps, Jeanne Lanvin et Gabrielle Chanel, l'une par Jouvet, l'autre par Cocteau. Elles s'étaient toutes deux mises d'emblée à la tâche. C'est Jeanne Lanvin qui eut l'élégance de laisser le champ libre.

C'était déjà une tendance, chez les auteurs dramatiques, que de choisir des thèmes célèbres pour leur faire subir un « lifting », dirions-nous aujourd'hui, par l'injonction de dissonances, plus ou moins bienvenues, qui réveillent le public. La reprise, par Jean Cocteau, de la tragédie grecque était d'une autre envergure, c'est ce qui plut à Louis Jouvet. Cocteau en vérité fit appel à des situations étrangères aux auteurs grecs. Les lettres échangées par Raspoutine et la tzarine orientèrent sa vision de Tirésias et Jocaste. La mort de la danseuse Isadora Duncan, tuée par son écharpe accrochée aux rayons d'une roue de sa voiture, aviva la vision de la mort de Jocaste. Mais ces interférences, pas une fois Coc-



Œdipe (Bruno Fleury) face au Sphinx (Daisy Amias).

teau ne les révèle, pas une fois il n'en fait un clin d'œil. Elles sont pour lui des visions intimes d'appoint, c'est tout.

Recoupement moins singulier : l'apparition du spectre du roi, à la première scène de *Hamlet*, est reprise à la première scène de *La Machine infernale*, mais les choses se passent autrement, le spectre ne parvient pas à prononcer son message. Cette scène, chez Cocteau, devient un acte entier, très beau, c'est tout un jeu de circonstances qui s'enchaînent, comme accompagnant le cours de la pièce grecque, comme y adjoignant des événements plausibles qui la font appa-

raître sous une autre lumière, sous un autre angle. Au cours de l'acte suivant, tout entier axé sur la rencontre d'Œdipe et du Sphinx, Jean Cocteau intervient lui-même, sans intermédiaire secret, au cœur de l'action, en développant le soliloque du Sphinx, mais avec un tel à-propos, une telle poésie, une telle sublimité, que rien ne détériore ou ne contrefait la pureté du texte grec original.

La Machine infernale n'ajoute pas des moustaches à la Joconde, elle ne fait qu'accompagner un peu plus loin Œdipe, Jocaste, Tirésias, Anubis. Cocteau ne fait qu'« ajouter des jambes à des bustes », com-

me il dit, et cela sans faute de ton, car il tient à éviter « la parodie, l'ironie, la fantaisie ».

La reprise de *La Machine infernale* dans la demeure de Louis Jouvet est attachante, car Gloria Paris, qui l'a mise en scène, a fait appel à des acteurs – Christine Gagnieux (Jocaste), Daisy Amias (le Sphinx), Pierre Vial (Tirésias), Bruno Fleury (Œdipe) – qui nous font entendre le texte de Cocteau avec un art très sûr, net, coupant comme peut l'être l'arête d'un bloc de glace. Cocteau, quand il lisait, prenait cette voix. Le décor d'Alain Chambon, modeste, est fidèle à l'esprit de ce qu'avait voulu Christian Bérard : un espace étroit de briques. Un détail : Olivier Constant (Anubis) est maquillé à la sauvage, à coups de balafres noires. Bérard avait caché la tête de Robert Le Vigan sous un masque de chacal, c'était mieux.

Michel Cournot

LA MACHINE INFERNALE, de Jean Cocteau. Mise en scène : Gloria Paris. Avec Christine Gagnieux, Daisy Amias, Pierre Vial, Bruno Fleury. ATHÉNÉE-LOUIS-JOUVET, 7, rue Boudreau, Paris-9^e. M^o Opéra. Tél. : 01-53-05-19-19. De 10 € à 18 €. Durée : 1 h 50. Mardi à 19 heures ; du mercredi au samedi à 20 heures ; dimanche à 16 heures. Jusqu'au 7 avril.

CHANSON • Toutes les époques du chanteur décédé en décembre 2001

L'album bleu de Gilbert Bécaud

LA VIE continue : Serge Lama est à l'affiche de l'Olympia, le label EMI change de nom et s'appellera désormais Capitol, et Gilbert Bécaud sort un nouveau disque – chez Capitol. Le roi est mort, vive le roi ! Quatre mois après sa disparition, le compositeur de *Je partirai* livre treize titres réunis sous un intitulé limpide : *Nouvel album*. Décédé des suites d'un cancer, Bécaud avait préparé les maquettes d'une trentaine de chansons de 1999 à septembre 2001. L'album serait presque posthume, s'il n'était habité si ardemment par la voix et le piano de Gilbert Bécaud, et si bien défendu par Gaya Bécaud, son fils, par ailleurs responsable de la « couleur » d'antenne de RTL, qui s'est enfermé pendant quatre semaines au studio Guillaume-Tell de Suresnes afin de terminer l'ouvrage inachevé.

Le temps fort de ce *Nouvel album* est fourni par l'un des prétendants les plus sérieux à la succession, Serge Lama. En duo, voix croisées, l'une méditerranéenne, l'autre plus sèche, mâles et énergiques tous deux, les deux compères regardent le temps passer. La chanson *Le Train d'amour* (paroles de Serge Lama) est digne des meilleurs crooners américains, avec solo de saxophone, ornements au piano très ellingtoniennes (Raymond Bernard) et orchestre de cordes : « Sur le quai de la gar' du temps, j'attends buté un train nouveau, c'qu'on est patient à cinquante ans. »

Autre rareté, les deux chansons interprétées par Annie Cordy, *Bravo* et *Faut vivre un peu*, extraites de la comédie musicale *Madame Rosa*, écrite d'après le roman de Romain Gary/Emile Ajar par Gilbert Bécaud et montée à Broadway en 1987 (livret de Julian

Moore, adaptation de Claude Lemesle). Bécaud avait mal vécu le succès mitigé de *Madame Rosa* en France, alors qu'elle était restée plusieurs mois à l'affiche à New York. Il n'avait jamais admis l'ignorance dans laquelle avait été tenu *L'Opéra d'Aran*, son œuvre la plus élaborée selon lui. Ce *Nouvel album*, qui commence avec le chant des cigales et s'achève par un gospel emphatique, rassemble ainsi époques et désirs de Gilbert Bécaud.

Il s'ouvre – c'est le choix de Gaya Bécaud – sur une nouvelle version de *Je partirai*, une composition de 1963, réorchestrée de manière classique. L'absence, la perte y sont évoquées avec délicatesse – les paroles sont signées du « préfet poète » Louis Amade. Gilbert Bécaud dont le dernier album, *Faut faire avec*, datait de 1997 a privilégié ici ses paroliers fétiches, Amade, Pierre Delanoë (une reprise du *Pommier à pommes*), Claude Lemesle et Maurice Vidalin. Bécaud aimait le slow à deux temps, assoupli aux violons, façon Platters. *Viens dans la lumière* en est un vrai, bien musclé avec chœurs adéquats. M. 100 000 Volts a également mis des compositions d'allures très country, aidé en cela par l'harmoniste Jean-Jacques Milteau, dont l'une, *Adieu l'ami*, devait être interprétée à l'origine en duo avec Eddy Mitchell. Cravate à pois, yeux au ciel, Gilbert Bécaud apparaît sur la pochette comme on l'a connu : direct, boxeur, déterminé, et tout en bleu.

Véronique Mortaigne

« Nouvel album », 1 CD EMI Music/Capitol.

Laurent Bayle dévoile l'avenir proche et lointain de la Cité de la musique

LE NOUVEAU directeur général de la Cité de la musique, Laurent Bayle, devait présenter sa première saison, pour 2002-2003, au public et à la presse, le mardi 19 mars en fin de journée, à la Cité de la musique, à Paris. Son élection et vaste programmation est placée sous le signe généraliste mais savamment thématisé de la « transversalité », et s'ajoute aux activités du Musée de la musique, de pédagogie, des services de formation et de documentation.

Mais Laurent Bayle devait surtout confirmer deux éléments structurels importants concernant l'avenir proche et plus lointain de la Cité : la construction d'une grande médiathèque et l'extension du site dans le sens de ce qui devrait devenir, vers 2007, selon le meilleur des scénarios, un complexe comprenant un grand auditorium symphonique venant compléter l'actuelle salle de

concert de quelque 800 places conçue par l'architecte français Christian de Portzamparc et inaugurée le 12 janvier 1995.

La nouvelle médiathèque devrait permettre un rassemblement des services documentaires (livres et partitions) et des outils informatiques à disposition du public, jusqu'ici répartis en divers endroits de la Cité. Un espace de 700 m², situé au-dessus du hall d'entrée, dans le prolongement du Café de la musique, devrait être aménagé à cet effet. Il devrait ouvrir en 2004. Interrogé par *Le Monde*, Laurent Bayle a précisé que « l'espace ainsi dégagé serait réintégré par les services pédagogiques et les ateliers à destination des jeunes publics et par des bureaux dont la réaffectation était devenue indispensable ».

Laurent Bayle devait aussi évoquer le projet, plus lointain, de la construction de la salle symphonique. Avant les élections municipi-

pales de 2001, l'Etat et la future municipalité parisienne (*Le Monde* du 24 février 2001) s'étaient accordés à penser qu'elle serait la mieux placée sur le site actuel de La Villette. « Un budget d'études pour la construction d'un auditorium de 2 000 à 2 500 places, au mieux dans six ans, est prévu en 2002, et il devra tenir compte, que cette salle sera la résidence de l'Orchestre de Paris et que, par an, 250 soirées de musiques de tous horizons y seront proposées », a déclaré Laurent Bayle. Il a par ailleurs rappelé que la construction de cet auditorium (prévue dans le projet original de la Cité de la musique) serait soumise « à un nouvel appel d'offres puisque, contrairement à la médiathèque, qui concerne l'aménagement d'une "zone existante", la grande salle se rapporte à une "extension des zones" ».

Renaud Machart



Sushi, goulasch de coq ou poke de thon ?
120 pages de recettes et de reportages
sur la gastronomie des cinq continents

Photographie Les débuts d'YSL dans l'œil de Boulat



LYON Le rêve de tout photographe de presse, au-delà des scoops et des images spectaculaires, est d'accompagner un moment d'histoire, qu'il touche à la grande actualité, à la société, à la culture. Sans doute, la satisfaction est plus intense quand ce moment correspond au début d'une aventure, quand la personnalité centrale du reportage n'est pas encore un monstre sacré et que son triomphe est alors incertain. Durant l'hiver 1961, Pierre Boulat, « *frenchie du magazine américain Life* », a photographié les préparatifs de la première collection d'Yves Saint Laurent sous son nom.

Le styliste a 25 ans, le photographe 37. Pendant six semaines, dans des locaux fraîchement retapés, Pierre Boulat, seul photographe

à pouvoir entrer dans ce que Christian Dior appelait « le bureau des rêveries », là où tout s'imagine, se dessine, se crée, va prendre plus de 250 clichés.

Le reportage de Pierre Boulat paraît le 9 avril 1962 dans *Life* sous le titre « The Come Back of Yves Saint Laurent ». Le premier défilé a eu lieu quelques semaines auparavant, le 29 janvier 1962 exactement.

Un livre et une exposition itinérante dans les magasins Fnac – actuellement à Lyon – rendent compte largement, au-delà de quelques images célèbres, des premiers pas créatifs. Ils donnent un éclat supplémentaire au quarantième anniversaire des collections Saint Laurent pour la haute couture, d'autant plus que le styliste a annoncé, le 7 janvier, qu'il mettait fin à ses activités.

Les images de Boulat sont un document, un hommage à un couturier, et un témoignage précieux sur un métier, une époque, une personnalité à la fois fragile et déterminée, aux cheveux impeccablement rangés, aux lunettes carrées, vêtu d'une blouse blanche ceinturée, aux gestes délicats et sûrs. « *En face de Saint Laurent, je ne vois qu'Orson Welles. Même sincérité profonde dans le vrai et le faux. Rien de*

bidonné, a dit Pierre Boulat. *Il exécutait une complexe pantomime, son calme apparent masquant l'anxiété à laquelle se mêlait une superstition aux "gris-gris du jour".* »

Quatre-vingts ouvrières s'affairaient autour du maître. Boulat arrive à traduire l'effervescence, la joie apparente, l'excitation de ces débuts. Il entre dans l'intimité du travail en train de se faire, bien avant que les images glacées, gouvernées par des stratégies de communication, n'envahissent la photo de mode. La figure du couturier, son regard, ses gestes et ses mains dominent les images. Photographe à la forte personnalité, polyvalent à qui on doit un reportage, en 1945, sur Berlin en ruine, comme des centaines de portraits célèbres, Boulat apporte une foule d'informations et de détails, sans cadrages sophistiqués inutiles. Il arrive même à traduire ce qui semble être une prise de bec entre Saint Laurent et Pierre Bergé, le complice et directeur de la maison de couture.

Boulat a photographié Saint Laurent et ses collections pendant trente ans. « *Il est l'un des fils de ma vie* », dira le photographe. Ce dernier est mort le 11 janvier 1998, à l'âge de 73 ans. Cette exposition et ce livre sont un bel hommage à un photographe qui était autant préoccupé par la compréhension de ce qu'il voyait que par la traduction en formes de son sujet.

Michel Guerrin

Fnac Lyon Part-Dieu, centre commercial La Part-Dieu, 17, rue du Docteur-Bouchout, Lyon (69).

Tél. : 04-78-71-87-00. Du 18 mars au 27 avril. « Yves Saint Laurent, naissance d'une légende », photos de Pierre Boulat, introduction de Laurence Benaim, éd. de La Martinière, 128 p., 30 €, 50 €. Photo : © Pierre Boulat.

OPÉRA

« Au théâtre ce soir » avec Offenbach chez Jérôme Savary

Les spectacles de Jérôme Savary à l'Opéra-Comique ne sont pas pour ceux qui rêvent encore aux subtilités rhétoriques de l'Atys de Lully, qui firent les beaux soirs de la Salle Favart il y a quinze ans.

Pour aimer cette *Vie parisienne*, de Jacques Offenbach, adaptée par Savary et réorchestrée par Gérard Daguette, il faut venir à l'Opéra-Comique comme on regarde les rediffusions d'« Au théâtre ce soir ». Il faut vouloir s'y amuser comme on s'amusait, enfant, au mariage de cousines dans la banlieue lilloise : encaisser les plaisanteries limite, les plumes dans le cul, les blagues à 0,15 euro – (« *Roméo aimait Juliette, Tristan aimait Isolde, Peléas aimait Lisande* », un exemple entre trente), les ficelles rongées jusqu'à la corde.

Il faut accepter de battre des mains, de se laisser aller au diapason d'un public qui n'est pas forcément plus imbécile que celui qui venait à Atys. Car, oui, ce public est différent : à la sortie, à chaque fois qu'on vient voir un spectacle de Savary, on entend : « *Je n'étais jamais venu, quelle belle soirée !* » Et l'on entend aussi, beaucoup : « *Qu'est-ce qu'on a ri !* »

Et nous aussi avons ri aux bêtises infantiles de Savary, à la bonne humeur communicative de ses interprètes, qui mouillent la chemise, même si certaines chemises rappellent, en plus « kolossal », celles de Luis Mariano aux temps héroïques du Châtelet.

Musicalement, on n'aime pas l'adaptation pâteuse (trop de cuivres – et surtout mal jouée) de Gérard Daguette. Mais on aime les artistes, pas tous aussi aguerris et épatants que l'immense Michel Trempont, témoin d'un « métier » comme on ne le sait plus, mais tous parfaits dans leur imperfection, du jeune sémillant Martial Defontaine au contorsionniste Pierre-Antoine Dussouillez, qui nous fait serrer les cuisses au fur et à mesure qu'il desserre les siennes. C'est une idée de ce qu'est une troupe, de ce qu'est une certaine culture populaire. Savary n'a pas menti en rebaptisant l'Opéra-Comique « Théâtre musical populaire ».

Renaud Machart

LA VIE PARISIENNE, opéra-bouffe de Jacques Offenbach (adaptation de Jérôme Savary). Gérard Daguette (direction), Jérôme Savary (mise en scène) Opéra-Comique, place Boieldieu, Paris 2^e. M^o Richelieu-Drouot, le 19 mars. Jusqu'au 27 avril. Opéra-Comique, De 18 à 42 €. Tél. : 0-825-00-00-58.

Musique

VILLEPINTE

Taraf de Haïdouks

Revoici la joyeuse bande du village de Clejani, avec ses élans de vie, ses voix brûlées par l'alcool de prune, ses virtuoses enflammés. Le Taraf de Haïdouks, groupe tzigane le plus célèbre de Roumanie, héros du film *Latcho Drom*, de Tony Gatlif, rassemble des faiseurs de bal magnifiques qui jouent sur scène comme s'ils étaient dans n'importe quelle fête de village, naturels et stupéfiants de décontraction. Une leçon de bonheur, de simplicité et de vraie générosité.

Espaces V, avenue Jean-Fourgeaud, Villepinte (Seine-Saint-Denis). Tél. : 01-49-22-10-10. RER B : Villepinte, puis navette. Le 21, à 20 h 30. 11 € et 15 €.

PARIS

Redonnons vie aux lycées franco-afghans de Kaboul

Il n'y aura pas de jaloux. La salle Olivier-Messiaen de Radio-France accueille le concert de soutien organisé par France-Culture au profit de la reconstruction de deux lycées franco-afghans à Kaboul : un pour les filles (Malalai), un pour les garçons (Esteqlal). Au programme : le pianiste turc Fazil Say, la Maîtrise de Radio-France dirigée par Toni Ramon, la chanteuse Brigitte Fontaine, le maître du rubâb Ustad Rahim Khushnawaz et le joueur de dotâr Gueda Mohammad. Tous ces

artistes ont accepté de jouer gracieusement.

Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^o Ranelagh. Tél. : 01-56-40-15-16 (de 11 heures à 18 heures). Le 20, à 20 heures. 10 € et 20 €.

Classique

PARIS

Orchestre national du Capitole de Toulouse

Quelque temps après sa disparition (décembre 1999), la figure de Marcel Landowski grand ordonnateur de la musique en France sous le ministère d'André Malraux, réformateur et créateur de nombreuses institutions musicales françaises, s'efface au profit de celle de compositeur. Grâce à des concerts de ce type, la musique de l'ancien patron de l'Institut de France peut enfin être jugée pour ce qu'elle est, ce qui, l'avenir le dira, n'est pas forcément à son avantage. Michel Plasson, un fidèle reconnaissant, donne une suite de concerts de *Montségur*, l'un des opéras de Landowski, créé en 1985 à Toulouse par l'Orchestre national du Capitole.

Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Le 21 mars, à 21 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 10 € à 58 €.

RENNES

Pelléas et Mélisande

Le Français Alain Garichot est l'un des secrets les mieux gardés de la

mise en scène lyrique. L'Opéra de Rennes, l'un des théâtres les plus fidèles au travail de Garichot, recevra la lecture, probablement désincarnée et essentielle, de l'ouvrage décisif, pour l'histoire de la musique, de Claude Debussy, créé il y a cent ans à l'Opéra-Comique. Distribution française et chef belge dont on avait aimé la lecture claire du *Conte d'hiver*, de Philippe Boesmans, à l'Opéra de Lyon.

Opéra, place de la Mairie, Rennes (Ille-et-Vilaine). Le 22 à 20 h 30 ; le 24, à 16 heures ; le 26, à 20 h 30. Tél. : 02-99-78-48-78. 38 €.

Danse

SCEAUX

Les rendez-vous chorégraphiques

Les Rendez-vous de Sceaux ont déjà commencé avec *Cactus* de Catherine Berbessou, chorégraphe attirée du théâtre – déjà partie en tournée – et continuent avec Daniel Larrieu, Yann Alexandre en création, Françoise Adret, Jean-François Duroure/Mathilde Monnier, et Russell Maliphant, lui aussi en création. Sans oublier Joëlle Bouvier, José Montalvo. Ces Rendez-vous, très bien équilibrés, s'échelonnent pour fêter le printemps jusqu'à fin mars. Avec un saut en avril.

Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, Sceaux (Hauts-de-Seine). RER B : Bourg-la-Reine. Tél. : 01-46-61-36-67. 20 h 45, les 22, 29 mars, 4, 5, 6 avril ; 17 heures, les 24 mars et 7 avril. De 7,62 € à 22,11 €.

Sélection disques rock

THE HERBALISER

Something Wicked this Way Comes



Depuis leur premier album, *Remedies* (1995), Ollie Teeba et Jake Wherry cultivent une vision excentrique du

hip-hop. Dans un petit studio de Twickenham, The Herbaliser avait l'habitude de rouler dans son sampler les plants de funk, dub, soul ou rap les plus enivrants. Les tournées aidant, le duo s'est étoffé d'un groupe d'instrumentistes, complété en studio de nombreux vocalistes et de sections de cuivres et de cordes. Si le binôme confond parfois gourmandise et boulimie, s'il se soucie plus de forme que de profondeur, il sait aussi façonner des chansons accrocheuses dans une réjouissante variété de styles : soul symphonique (*Something Wicked*) ou psychédélique (*Mr Holmes*), reggae hip-hop (le single *Good Girl Gone Bad*), chevauchée épique (*The Turnaround*), rap affûté (*Verbal Animé*). – S. D.

1 CD Ninja Tune. Distribué par P.I.A.S.

Timeless

Hank Williams

Le 1^{er} janvier 1953, Hank Williams mourait à l'arrière de sa Cadillac. Il n'avait pas trente ans. Avant de sombrer dans l'alcool et les drogues et d'être déchu par les institutions de Nashville, le chanteur fut la plus grande star du honky-tonk (country

électrifiée) et l'auteur de chansons ancrées dans la souffrance du blues. En douze reprises, cet album rassemble un casting de premier ordre pour célébrer son génie. Bob Dylan ouvre le bal des vieux briscards avec un radieux *I Can't Get You off of my Mind*, Keith Richards chante très convenablement *You Win Again* et Tom Petty dynamite *You're Gonna Change*. Les jeunes turcs n'ont pas à rougir, que ce soit Beck pour un *Your Cheatin' Heart* de profundis ou Ryan Adams pour un *Lovesick Blues* idéalement instable. Les femmes – Emmylou Harris (*Alone and Forsaken*) et Lucinda Williams (*Cold, Cold Heart*) – font vibrer ces chants d'amoureux transi. Même la seconde division (Sheryl Crow, Keb Mo) s'en tire à son avantage. C'est dire la réussite de cet hommage qui réunit symboliquement le petit-fils du grand disparu, Hank III, et l'héritier spirituel Johnny Cash. – B. Lt

1 CD Lost Highway. Distribué par Mercury/Universal.

AND YOU WILL KNOW US BY THE TRAIL OF DEAD

Source Tags & Codes

Tonitruant groupe de scène, ces Texans impressionnent en studio. Propulsé par un batteur à explosion, zébré de guitares barbelées, leur magma punk n'a aucune velléité pop. Comme pour beaucoup de leurs compatriotes guerroyant sous la bannière du « lone star state » – *At the Drive-In, Lift to Experience, Explosion in the Sky* –, la vision sonore prime la joliesse des refrains. Le groupe ne néglige pas pour autant

les mélodies. Entre deux cyclones ou face aux éléments, la voix sur la brèche de Conrad Keely empoigne les émotions. Cette vulnérabilité sur des charbons ardents et une production qui sait nuancer les tensions multiplie les moments mémorables dans ce troisième album. – S. D.

1 CD Interscope. Distribué par Universal.

RITA LEE

Aqui, ali, em qualquer lugar

Figure incontournable du rock brésilien, Rita Lee reprend onze chansons des Beatles, en anglais, les doublant pour certaines en portugais – ce qui porte le nombre des plages à quatorze. On pourra ainsi comparer les musicalités respectives des deux langues, notamment pour *If I Fell* ou *In My Life*, ainsi que la remarquable souplesse des chansons signées Lennon/McCartney. Dans sa carrière, Rita Lee a navigué entre le gros son très électrique, la révolte façon Patti Smith et les langueurs d'un tropicalisme très bossa. Elle n'a donc aucune peur devant *A Hard Day's Night*, *Michelle* ou *In My Life*, traitées avec la douceur et l'habileté nécessaires à la réinterprétation de ces standards entendus mille fois. De la guitare acoustique, quelques touches d'accordéon, et beaucoup d'attention portée aux structures mélodiques par une fan qui avoue avoir « *bu, mangé, respiré Beatles de 1963 à 1970* ». Réorchestrées à la lueur de la bossa, *All My Loving* ou *Lucy in the Sky with Diamonds* prennent les couleurs des mégapoles sud-américaines. – V. Mo.

1 CD Abril Music. Distribué par DAM.

Avec Wanadoo eXtense, surfez Haut Débit sur Internet.

Lâchez-vous ! 45€ remboursés sur le pack eXtense.*



Découvrez en toute simplicité l'Internet Haut Débit grâce au pack eXtense de Wanadoo. Avec Wanadoo eXtense, vous pourrez explorer tout l'univers multimédia d'Internet (jeux en réseau, musique, vidéo clips) avec un accès jusqu'à 10 fois plus rapide et un forfait illimité. Alors abonnez-vous vite au forfait Haut Débit illimité pour 45,42 Euros TTC par mois (soit 298 F TTC).

Pour plus d'informations :

N°Azur 0 810 03 13 23

ou tapez : wanadoo.fr

Darty, Boulanger, Espaces Culturels Leclerc et magasins spécialisés.

Wanadoo

Werner Spies, la dévolution surréaliste

L'historien d'art, fin connaisseur de Max Ernst, défend inlassablement, au Centre Pompidou, l'idée que ce courant a dominé le XX^e siècle

WERNER SPIES aime tant les peintres surréalistes qu'il n'est jamais las d'en parler. Pourtant, il vient d'en parler une semaine entière, plutôt fatigante, celle de l'inauguration de son exposition « La révolution surréaliste » à Beaubourg. N'empêche : le samedi après-midi, il en parle avec autant d'ardeur que le lundi précédent, quand il dirigeait les ultimes détails d'accrochage. Et il en parle tant qu'il est difficile de le décider à parler de lui-même. D'ailleurs, pour régler ce problème, il a apporté un *curriculum vitae* dans le plus pur et austère style universitaire : trois lignes sur l'homme, suivies de trois pages de bibliographie.

« Ça suffit, non ? » Pas vraiment. On insiste. Il cède sans plaisir : « Je suis né à Tübingen, qui s'est trouvée, en 1945, en zone d'occupation française. J'ai donc appris le français. J'ai commencé à traduire, pour moi-même, Saint-Exupéry et Camus. Des officiers français achetaient pour moi les livres que je leur demandais de me rapporter, les livres de chez Gallimard... C'est ainsi que je suis entré en contact avec la littérature française. La *Süddeutsche Rundfunk* m'a alors chargé de trouver des textes d'auteurs français pour des pièces radiophoniques. »

Au tout début des années 1960, il se trouve donc à Paris, passant des commandes à des écrivains nommés Sarraute, Ponge, Pinget, Robbe-Grillet, Beckett, Tardieu. « Ils écrivaient, je traduais, la radio diffusait. C'était un genre typiquement anglo-saxon et allemand, peu pratiqué en France, mais qui avait beaucoup de succès en Allemagne. Au même moment, j'ai fait la connaissance de Kahnweiler, de Leiris, de Picassot... Pour le quatre-vingtième anniversaire de Kahnweiler, en 1964, Leiris et moi avons préparé un volume d'hommage : mon premier livre. » Voici également pourquoi il a épousé une Française et vit près de Paris, dans une villa de banlieue – mais de cela, il ne dira pas un mot.

« Kahnweiler a été un homme déterminant pour moi. Parce qu'il ne se contentait pas d'être un marchand et, parce qu'il m'a mis en garde contre le surréalisme. Il n'en aimait pas les côtés alchimiques et sensuels. Du coup, il m'a donné envie d'aller voir de ce côté-là. » D'un coup, le ton du récit change. Il cesse de sourire. Il se souvenait avec bonheur, maintenant il attaque. « On a du mal aujourd'hui à imaginer la situation artistique de la France à ce moment-là : l'École de Paris régnante, l'abstraction informelle partout, à tel point que c'en était terrifiant. Le surréalisme était quasi absent des musées. Je me souviens du mépris avec lequel était traité Duchamp, de

BIOGRAPHIE

► **1937**
Naissance à Tübingen, en Allemagne.

► **1966**
Rencontre Max Ernst.

► **1997**
Directeur du Musée national d'art moderne.

► **2001**
Commissaire de l'exposition « La révolution surréaliste ».

l'absence de livre le concernant en dehors de celui de Robert Lebel. L'incompréhension était totale. » La plupart des grands artistes du mouvement étaient encore vivants, admettant avec plus ou moins de flegme l'indifférence des institutions françaises.

Il les a fréquentés. Il a accompagné Duchamp à Rouen, en train, et Duchamp a profité du voyage pour lui raconter la genèse de son tableau *Jeune homme triste dans un train*. Il a rendu visite à Ernst en 1966 – l'éblouissement a été rapide et définitif. « Un cerveau supérieur, lumineux, poétique. Un genre de Heinrich Heine. Il lisait de la poésie tous les jours. Lui-même avait un sens de la langue merveilleux.

– De la langue allemande ?

– Oui. Nous nous parlions en allemand. D'ailleurs, ça agaçait Dorothea Tanning, sa compagne, parce qu'elle ne comprenait rien à ce que nous nous disions. » Cette amitié a rapidement décidé Spies à entreprendre un premier travail sur les frottages d'Ernst. « Et là, c'est devenu plus difficile. Max avait zéro archive, pas de catalogue de ses œuvres. Il disait de lui-même qu'il était à l'inverse de Dubuffet. « Dubuffet, disait-il, donne d'abord un numéro à l'œuvre pour son catalogue raisonné et, après, il fait le tableau. » Lui, c'était le contraire : aucun ordre. En 1966, son œuvre avait disparu dans les collections pri-

ées. Il a fallu envoyer des milliers de lettres pour commencer à la rassembler... Max était heureux de retrouver des œuvres oubliées. »

Les anecdotes affluent. Ainsi apprend-on qu'Ernst, dans son « horreur du courrier », s'était fait faire un tampon pour imprimer sur les enveloppes, sans les ouvrir. « Sans Intérêt Retour à l'Expéditeur » et prétendait répondre par ce moyen aux lettres du fisc. Ou que, visitant avec lui une collection où ses toiles étaient mal conservées, Spies, qui s'indignait, s'était entendu rétorquer : « De toute façon, tout disparaîtra ! » « Il n'avait aucun fétichisme de l'œuvre », commente Spies.

UN FÉTICHISME AGGRAVÉ

Sur ce point, les deux hommes diffèrent vivement. Il suffit d'écouter l'historien évoquer sa poursuite des tableaux, des dessins, des sculptures et des livres précieux pour le soupçonner de fétichisme – et même de fétichisme aggravé. Il y a un plaisir intense dans ses yeux quand il cite telle toile ou tel objet de Miro, de Picasso, de Masson, dont il sait l'histoire dans ses moindres détails. Sa connaissance des collections et de leurs possesseurs n'est pas moins exceptionnelle, mais de cela non plus il n'a guère envie de parler. « J'ai une assez bonne mémoire visuelle... Je voyage beaucoup. » On

insiste à nouveau : comment obtient-il tant de prêts d'origine privée ? « Avec des visites, des lettres, de la ténacité. » Il nomme cette activité sa « chasse subtile ».

Allusion à Jünger ? Une moue est la seule réponse. Ses préférences littéraires vont à Sarraute, à Beckett, à Simon. Ne sont-elles pas pourtant à l'opposé du surréalisme ? « Pas du tout. » En 1964, rappelle-t-il, Rauschenberg a eu le prix de la Biennale de Venise, que les Français croyaient promis à Bissière. « Ce choc a permis aux artistes du pop et du nouveau réalisme de trouver une place en France. Jusque-là, où la question de l'objet, qui est essentielle pour eux, était-elle présente, si ce n'est dans la littérature, chez Robbe-Grillet par exemple ? Or l'objet, n'est-ce pas dada et le surréalisme qui ont révélé son importance ? »

On aimerait objecter, nuancer, évoquer d'autres noms, d'autres filiations : impossible. La parole de Werner Spies est trop vive, sa ferveur trop intense. « Est-il donc impossible de faire admettre que le surréalisme a été le mouvement artistique le plus important du XX^e siècle à Paris ? », feint-il de se demander. Et il s'en va : il est 18 h 30, il doit retourner dans son exposition, la faire visiter à un couple d'amis.

Philippe Dagen



P. TOURNIER/LENDANGEL

LES GENS DU MONDE

■ L'acteur **Charlton Heston**, 77 ans, président de la National Rifle Association, lobby américain qui milite pour le droit au port d'arme, inaugure à Hollywood, en compagnie de son confrère **Tom Selleck**, une exposition sur les armes célèbres du cinéma. « Les armes à feu font partie de notre culture nationale et pour les acteurs c'est très excitant de les utiliser dans des rôles », a assuré l'interprète de *Ben Hur*.

■ Les présentateurs et les participants à la cérémonie des Oscars se verront offrir, le 24 mars, à Hollywood, un sac contenant des cadeaux d'une valeur de 22 533 euros. Ils trouveront dans leur « goody bag » une montre, un sac à main, des bons pour une chaise longue, un lit double ou simple, une séance de blanchiment des dents et une cure dans une station balnéaire mexicaine.

■ L'actrice **Nathalie Baye** part aux Etats-Unis tourner dans le prochain film de **Steven Spielberg**, *Catch Me If you Can*, avec **Leonardo DiCaprio** et **Tom Hanks**.

■ Le chanteur écossais **Rod Stewart**, 57 ans, a signé un contrat avec J. Records, le label fondé par **Clive Davis**, après avoir été remercié par Warner Music, sa maison de disques depuis plus de vingt-cinq ans, qui vient pourtant de publier *The Story so Far*, une compilation de ses succès. Davis a été, à la fin des années 1990, l'artisan du retour du guitariste mexicain **Carlos Santana**. Il fut, dans les années 1980, le mentor de la chanteuse américaine **Whitney Houston**.

■ **Robert Plant**, chanteur du groupe *Led Zeppelin*, apparaîtra au festival de l'île de Wight le 3 juin. Il sera accompagné par une nouvelle formation, les *Strange Sensations*, et devrait interpréter au moins cinq titres de son ancien groupe. Au sujet de *Led Zeppelin*, l'ancien bassiste **John Paul Jones** a confié au journal *Arizona Republic* le désarroi qui fut le sien à la mort du batteur **John « Bonzo » Bonham** en 1980 : « J'avais fait partie du meilleur groupe du monde et je ne pouvais pas imaginer entrer dans un autre. » Les fans qui rêvent de réunir Robert Plant, le guitariste **Jimmy Page** et John Paul Jones seront déçus puisque ce dernier a ajouté : « Pas de John Bonham, pas de *Led Zeppelin*. »

■ L'écrivain espagnol **Juan Goytisolo** a obtenu lundi 18 mars le prix d'essai et de poésie Octavio-Paz 2002, doté de 100 000 dollars (112 956 euros), a annoncé le jury du prix littéraire. Présidé par l'écrivain colombien **Alvaro Mutis**, le jury a décidé à l'unanimité d'attribuer le prix à Goytisolo « parce que l'écrivain navigue entre l'essai créateur et une narration habitée par la poésie ». Goytisolo est né en 1931 à Barcelone et réside depuis 1956 à Paris. Il est l'auteur de *Duel au paradis* (1955), *Pour vivre ici* (1960), *L'île* (1961), *Jean sans terre* (1975) et *La Saga des Marx* (1993).

RADIO

JEUDE 21 MARS

► La danse des mots

11 h 10, RFI
Yvan Amar, responsable du magazine de la langue française, et Candice Olivari se penchent sur « Les Mots du Scrabble ».

► Poésie sur parole

14 h 55 et 20 h 25, France-Culture
Depuis Dante et Pétrarque, la poésie est le plus beau fleuron de la littérature italienne. Sa vitalité ne s'est pas démentie au XX^e siècle.

André Velter et Jean-Baptiste Para accueillent dix poètes d'aujourd'hui, toutes générations confondues.

► 5 questions à...

18 heures, RTL
Dans le journal de Jean-Marie Lefebvre, Jean-Pierre Defrain interroge Daniel Gluckstein, candidat du Parti des travailleurs.

► **La série piano**
20 h 40, Radio Classique
En 2001, pour fêter son 70^e anniversaire et ses cinquante ans de carrière, Alfred Brendel a effectué une tournée mondiale. Le pianiste s'est arrêté trois fois au Théâtre du Châtelet, à Paris. « Les Rendez-Vous du soir » présentent le récital enregistré le 23 mai 2001 : Haydn, Mozart et Beethoven.

DOMINIQUE DHOMBRES

Désolé

IL VOULAIT en parler. Elise Lucet avait prévu de lui en toucher un mot. Ils étaient destinés à faire affaire... Lionel Jospin a donc déclaré, mardi soir, sur France 3, qu'il était « désolé » d'avoir eu des mots blessants pour Jacques Chirac, le 10 mars, dans l'avion qui le ramenait de la Réunion. Devant quelques journalistes, il avait alors jugé que son adversaire était « fatigué, vieilli, gagné par une certaine usure du pouvoir ». Hier soir, dans le « 19-20 » de France 3, face à sa belle interlocutrice, Lionel Jospin a pris son air le plus grave pour s'expliquer. Il ne pensait pas que ses propos « seraient projetés devant l'ensemble des Français ». Mais, puisqu'ils l'ont été, et que « c'est devenu un fait politique », il souhaitait mettre les choses au point. « Je veux dire, très simplement, que je suis désolé (...) parce que ça n'est pas moi, ça ne me ressemble pas. » Pas question pour autant de sombrer dans la repentance, une pratique très à la mode ces temps-ci. « Cela veut dire que vous regrettez », insiste Elise Lucet. « Je viens de vous dire, dans les termes qui me sont venus spontanément à l'esprit, ce que je pensais et ce que je ressentais », conclut-il. Il ne le répétera pas indéfiniment. Et

c'est « spontanément », et non parce qu'elle l'interrogeait, qu'il s'est exprimé de la sorte. Il est « désolé » certes, mais davantage par rapport à l'idée qu'il se fait de lui-même que vis-à-vis de son adversaire.

On retiendra également de ce mardi soir, sur les écrans, que Jean-Pierre Chevènement était remonté comme une pendule lors de son entretien en direct d'Ajaccio au cours du journal télévisé de France 2. Des manifestants nationalistes venaient de casser une porte du bâtiment où il tenait un meeting électoral et David Pujadas trouvait le moyen d'évoquer les « dérives » du préfet Bonnet lorsqu'il était « placé sous les ordres » du ministre de l'intérieur Chevènement. « Permettez-moi de vous dire que je n'accepte pas la manière dont vous vous exprimez », disait le « Che », blanc de colère. L'accent était plus gaullois que jamais à propos du « combat » qu'il mène « seul contre l'immense appareil de l'argent et de la communication ». Il n'y avait plus que lui pour sauver la République et la France. Les nationalistes corses l'avaient mis dans un état pas possible. Son récent tassement dans les sondages n'avait pas amélioré son humeur.

TÉLÉVISION

Une fenêtre sur l'Algérie

France 5 présente *Algérie, paroles de tortionnaires*, 52 minutes de témoignages d'appelés, de soldats et d'officiers qui ont pratiqué la torture, recueillis en 2001 par Jean-Charles Deniau. Ce documentaire (déjà diffusé sur Odyssee) inaugure une programmation sur l'Algérie voulue par la chaîne pour marquer le quarantième anniversaire des accords d'Évian et « faire mieux connaître et comprendre une époque et des événements longtemps passés sous silence ». Après *La Guerre d'Algérie dans les Actualités filmées Pathé*, de Gilles Dinematim (rediff. : vendredi 22 mars à 14 h 05, samedi 23 à 17 h 25), on pourra voir : *Harki, un traître mot*, réalisé par Marie Colonna, une fille de pieds-noirs dont les parents ont choisi le camp de l'Algérie indépendante (les 26 et 29 avril) ; *Les Algériens de Lyon*, de Jean-Bernard André, un film de la collection « Français d'ici, peuples d'ailleurs » (en mai) ; une histoire de l'OOAS racontée par ceux qui en ont fait partie et recueillie par François Margolin et Georges-Marc Benamou (en juin) ; *Été 62*, de Jean-Michel Meurice et Benjamin Stora, chronologie de juin à septembre 1962 ; *Algérie-Montpellier, aller simple*, de Benoît Califano, sur le parcours des pieds-noirs rapatriés... Au total, une dizaine de documentaires éclairant différents épisodes de cette période capitale dans l'histoire de l'Algérie et de la France. La diffusion s'étalera jusqu'en décembre. – Th.-M. D.

« Algérie, paroles de tortionnaires », jeudi 21 mars, 14 h 05, France 5.

JEUDE 21 MARS

► **Voyages, voyages : Ile de Ré**
19 h 00, Arte
Serge Viallet parcourt à vélo l'île de son enfance. Il se souvient des grandes marées, qu'on appelle ici les « grandes malines », et de la pêche en écluse. Entre une ascension au phare des Baleines – « contre-indiquée aux enfants, aux fumeurs et à ceux qui sont en état d'ébriété » – et une visite au petit Musée de la

mer, il évoque pêle-mêle la brève escale du président Félix Faure en 1898, le tournage du *Jour le plus long*, de Darryl F. Zanuck, en 1962, et l'embarquement pour Cayenne ou la Nouvelle-Calédonie de quelque 100 000 condamnés au bagne. Rien sur le tourisme, sauf pour expliquer le choix du pont, inauguré en 1988. ► **Envoyé spécial : Les tueurs rentrent au bercail**
21 h 05, France 2
Dans un premier reportage à la

prison de Pollfmoor, en Afrique du Sud, où sont incarcérés des criminels condamnés à des longues peines, Clifford Bestall et Allan Little avaient suivi le travail d'une psychologue spécialiste du comportement avec quelques détenus ultraviolents. Six mois plus tard, les deux journalistes ont filmé la sortie de prison de deux détenus, leurs retrouvailles avec leur famille, après des années passées derrière les barreaux. ► **Comedia : Tous des Indiens**
22 h 25, Arte
Tosca, Kosovo, Frankie et leurs familles vivent dans deux maisons préfabriquées séparées l'une de l'autre par une étroite ruelle. Situations affectives folles et banales, explosions de rage et de violence. Pendant une heure et demie, ces familles occupent la scène au rythme électrique impulsé par Alain Platel et Arne Sierens. Depuis plusieurs années, ces deux « faiseurs de théâtre » belges saisissent à bras le corps les questions de la pauvreté et de la marge. Ils mettent en scène les violences que subissent les exclus en fuyant l'approche psychologique ou explicative, préférant laisser parler la présence physique des acteurs. Faim d'amour, tendresse, désespoir, tout se dit en figures acrobatiques et en mots poétiques.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 20 MARS

TF1

14.45 S.O.S. Barracuda Rendez-vous avec le Caméléon. Série [1 et 2/2] **16.30** ET 1.10 Excl. **17.05** Melrose Place Rien ne va plus ! Série **17.55** 7 à la maison Une chambre sous le toit. Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal.



20.35 GRANDE SOIRÉE FOOTBALL DE LA LIGUE DES CHAMPIONS Juventus Turin - Arsenal et la Corgne-Leverkusen (2^e phase, 6^e journée, Groupe D). 20.45 Coup d'envoi en duplex. 72001 C'est sur le terrain d'une Juventus déjà éliminée que l'équipe anglaise d'Arsenal, à égalité de points avec Leverkusen, va tenter de se qualifier...

22.45 GRANDE SOIRÉE FOOTBALL DE LA LIGUE DES CHAMPIONS Panathinaïkos - Real Madrid et Sparta Prague - FC Porto (2^e phase, 6^e et dernière journée). En direct et en duplex. 150865

0.15 Vol de nuit Des morts et des fusils **1.25** Très pêche **2.15** Mode in France **3.50** Confessions intimes **5.20** Musique **5.30** Reportages Les prêtres de la dernière heure (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

16.25 La Femme modèle ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1957, v.m., 125 min). TCM
17.25 Adhémor ou le jouet de la fatalité ■■■ Festival
Fernandel (France, 1951, N., 100 min).
18.00 Les Misérables ■■■ Raymond Bernard. Avec Harry Baur, Charles Vanel (France, 1933, N., 105 min) [1/3] ○
19.35 L'Alibi ■■■ Pierre Chenal (France, 1937, N., 85 min) ○
20.45 Les Misérables ■■■ Raymond Bernard (France, 1933, N., 80 min) [2/3] ○
20.45 Je vous aime ■■■ Claude Berri (France, 1980, 100 min) ○
20.45 L'Étoffe des héros ■■■ Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, v.m., 195 min) ○
20.45 Révolution ■■■ Hugh Hudson (EU - GB, 1985, v.m., 120 min) ○
21.00 Le Distract ■■■ Pierre Richard (France, 1970, 80 min) ○
22.05 Les Misérables ■■■ Raymond Bernard (France, 1933, N., 85 min) [3/3] ○
23.30 Le Mur ■■■ Serge Roulet (France, 1967, N., 90 min) ○
0.00 Jules César ■■■ Joseph L. Mankiewicz. Avec Marlon Brando (Etats-Unis, 1953, N., v.m., 125 min). TCM

FRANCE 2

16.35 Premier rendez-vous **17.10** Le Groupe Série **17.40** Friends Celui qui rencontrait le père. Série **18.10** JAG Jusqu'au bout du monde. Série **19.00** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.



20.55 MÈRE ET FILLE, MODE D'EMPLOI Téléfilm. Thierry Binisti. Avec Maruschka Detmers, Constance Dollé, Malcolm Conrath (France, 2001). 4757488 Une quadragénaire s'éprend d'un jeune trentenaire et décide de partager sa vie. Mais quand sa fille s'installe chez elle à la suite d'une déception sentimentale, tout est remis en question.

22.35 ÇA SE DISCUTE Mères-filles : sont-elles faites pour s'aimer ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 3969285

0.50 Journal de la nuit, Météo **1.15** Des mots de minuit Magazine **2.45** Emissions religieuses **3.30** 24 heures d'info **3.50** La Citadelle de Namur Documentaire **4.20** Safari namibien Documentaire (40 min) ○

FRANCE 3

16.35 MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazines **20.20** ET 2.30 C'est mon choix... ce soir.



20.55 DES RACINES ET DES AILES Depuis la Conciergerie. Présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Un palais au cœur de la Cité ; Notre-Dame, cette inconnue ; Les anges gardiens de la Seine. 338681

22.55 Météo **23.00** Soir 3.

23.25 CULTURE ET DÉPENDANCES Nos hommes politiques sont-ils à la hauteur ? Magazine présenté par Franz-Olivier Giesbert. Invités : Jean-Marie Colombani, directeur du Monde, etc. 4910469

1.05 Ombre et lumière Magazine **1.35** Les Dossiers de l'Histoire Les journalistes dans la tourmente : 1940-1944 : la presse face à l'Occupation **2.55** Soir 3 **3.15** Vie privée, vie publique Magazine (120 min).

CANAL+

17.10 Eddy Time ► En clair jusqu'à 21.00 **18.40** Grandat 0 **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma, + de sport Magazine **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols de l'Info **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma.



21.00 HAPPY TEXAS ■ Film. Mark Illsley. Avec Jeremy Northam, Steve Zahn, William H. Macy, Ally Walker, Illeana Douglas. Comédie (EU, 2000) ○. 1048575 Deux mafrats se réfugient dans une petite ville du Texas et se font passer pour deux homosexuels. Une comédie où la satire de mœurs provinciales se mêle au comique de situation.

22.35 SAMIA ■ Film. Philippe Faucon. Avec Lynda Benahouda, Mohamed Chaouch, Kheira Oualhaci, Lakhdar Smati. Drame (Fr., 2000) ○. 6781865 Un portrait sensible et juste.

23.50 Midnight + **0.40** Jeu de rôles Film. Mateo Gil. Drame (Fr. - Esp., 1999, v.o.) ○ **2.25** Capitaines d'avril ■ Film. Maria de Medeiros. Histoire (Fr. - Port., 2000) ○ **4.35** Maradona par Diego Ma vérité (50 min).

FRANCE 5 / ARTE

17.05 Va savoir **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.05** Connaissance La Fièvre du rubis Documentaire **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton Et plus si affinités [8/10]. Enfin là. Documentaire.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE Histoire d'une droite extrême [2/2]. Documentaire. William Karel. Magazine présenté par Alexandre Adler. 8271391 *Second volet de l'enquête menée par William Karel.*

21.40 Musica : Figures libres Le Tanztheater de Brême. Documentaire. Marcus Behrens (Allemagne, 2001) 4566198

22.40 CINÉ-DÉCOUVERTE - LE PASSE-MONTAGNE ■ Film. Jean-François Stévenin. Avec Jean-François Stévenin, Jacques Villere, Alexandre Barberat. Comédie dramatique (France, 1978). 4389865

0.20 Mélodie pour un meurtre ■ Film. Harold Becker. Avec Al Pacino, Ellen Barkin. Policier (EU, 1989) ○. 3821570 **2.20** Epouses sur catalogue Documentaire (Allemagne, 25 min) 4238228.

M6

17.05 Gundam Wing Pilotes d'élite. Quatre contre un. Série **18.00** Sept jours pour agir Série **18.55** The Sentinel Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série **20.40** Caméra Café.



20.50 DUELLES Trahisons ○ 9937159. L'affaire Duchene. 8675372. Série. Avec Laetitia Lacroix, Blanche De Saint Phalle, Laure Marsac, Sophie Forte, Arnaud Binard. *Dans Trahisons, l'une est juge, l'autre avocate, elles sont amies dans la vie mais, dans leur travail, tout les oppose. Pourtant, diverses affaires les amènent à travailler de concert.*

22.55 INTIMIDATIONS Téléfilm. Ken Cameron. Avec Mary Tyler Moore, Edward Asner, Denis Arndt, Fredric Lane, Adam Scott (Etats-Unis, 1997) ○. 405827

0.25 Drôle de scène Divertissement **0.50** Strange World Eliza. Série 4229773 **1.34** Météo **1.35** M6 Music Emission musicale (325 min) 24707228.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Radiodrames. Au bord du vide, de Giuseppe Manfridi. **21.00** Mesures, démesures. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.05** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Welsch-Möst : Œuvres d'Einem, Prokofiev, Dvorak. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz, suivez le thème. **0.00** Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Mozart, Beethoven, 20.40 Le Jacobin. Opéra de Dvorak. Par le Chœur d'Enfants Kantliena, le Chœur Mixte, P. Kühn et l'Orchestre philharmonique de Brno, dir. Jiri Pinkas. **23.20** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Brahms. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

18.30 Face à la presse. Josselin de Rohan. Public Sénat
22.10 Forum public. La réforme des impôts. Invités : Gilles Carrez ; Réjane Hugouneq ; Nicole Bricq ; Nicolas Miguet. Public Sénat

MAGAZINES

14.15 Campus, le magazine de l'écrivain. Les écrivains et la politique. TV 5
15.55 Des livres et moi. Invités : Morgan Sportès ; Eric Laurent. Paris Première
16.10 ET 0.10 i comme idées. Jacques Drucker. i télévision
16.15 TV 5, l'Invité. Jean Daniel. TV 5
16.50 Les Lumières du music-hall. Charles Dumont. Nicole Croisille. Paris Première
18.15 « J'y étais ». Eric Serra. Match TV
19.00 Explorer. Les canyons des profondeurs. Kamikaze. National Geographic
20.15 Strip-tease. Mon prince charmant. Sur le banc. Portraits d'un mort vivant. La route enchantée. RTBF 1

DOCUMENTAIRES

18.00 Une histoire de Coca-Cola. Histoire
19.05 Des animaux et des hommes. [2/5]. L'orphelinat de Pauline. Odysée
19.45 Renaissance. La fin de la Renaissance. Odysée

20.00 Vietnam. Du Tonkin à la Cochinchine. Voyage
20.00 L'Invasion des serpents. National Geographic
20.30 Le Retour du puma. National Geographic
20.50 La Guerre d'Algérie. [3/5] « Je vous ai compris ». La Chaîne Histoire
21.00 L'Espoir pour mémoire. [3/3]. Le testament espagnol. Histoire
22.00 Chronique du coq et du dragon. Histoire
22.05 Biographie. Mahatma Gandhi, le pèlerin de la paix. La Chaîne Histoire
23.00 Il vole avec les oies. National Geographic
23.05 Pilot Guide. Le Sud-Ouest de l'Australie. Voyage
23.25 Giraud Moebius. Planète
0.45 La Guerre d'Algérie. [2/5]. Un problème de conscience. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Eurolige masculine (2^e phase, 3^e journée) : Real Madrid - Kinder Bologne. Pathé Sport

DANSE

21.00 Casse-Noisette. Chorégraphie de Bart. Musique de Tchaïkovski. Enregistré en 1999. Par le corps de ballet de la Deutsche Staatsopéra de Berlin. Avec Nadja Saidakova (Marie), Olivier Matz (Drosselmeyer). Avec la Staatskapelle de Berlin, dir. Daniel Barenboïm. Muzzik

MUSIQUE

17.05 Beethoven. Sonate pour piano n°15 en ré majeur, opus 28, dite « Pastorale ». Enregistré en 1983. Avec Daniel Barenboïm (piano). Mezzo
17.45 ET 20.35, 23.30 Bach. Préludes et fugues BWV 888 et 889. Jörg Demus (piano). Mezzo
19.05 Bruckner. Symphonie n°7 en mi majeur. Enregistré en 1992. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Sergiu Celibidache. Muzzik
19.30 Guillaume Sutre et Kyng-Hee Kim. Reims 1999. Avec G. Sutre (violin), Kyng-Hee Kim (harpe). Mezzo
21.00 Classic Archive. Enregistré en 1961. Avec Elisabeth Schwarzkopf (soprano), Herta Töpper (alto), Julius Patzak (ténor), Gerald Moore (piano). Mezzo
22.00 Trio Esperança. Bruxelles, 1995. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.50 Le « Titanic ». Robert Lieberman. TF 6
21.00 Un homme de cœur. Paul Planchon. Téva
22.10 Meurtre dans les hautes sphères. J. Byrum. Festival
22.50 Une femme pour moi. Arnaud Sélignac ○ TMC

SÉRIES

20.45 Les Chemins de l'étrange. Spike. 13^{ème} RUE
20.50 Star Trek, DS 9. Babel. La poursuite. Canal Jimmy
22.40 Les Chroniques de San Francisco. [3/6]. Téva

JEUDI 21 MARS

TF1

12.50 A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'Amour Feuilleton **14.45** Une jeune fille trop parfaite Téléfilm. Craig R. Baxley. Avec Melissa Joan Hart, Daniel Baldwin (Etats-Unis, 1997). **16.30** ET 2.10 Excl. Magazine **17.05** Melrose Place La voie de la guérison. Série **17.55** 7 à la maison L'étudiant étranger. Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 FEMMES DE LOI Une occasion en or. Série. Avec Natacha Amal, Ingrid Chauvin, Michel Duchaussoy, Olivier Sitruk, Eric Savin. 6366150 *Le procureur Brochère est appelé à traiter le dossier d'un maftrat du milieu. Sûre de son témoin, elle attend le procès avec sérénité. Mais, le témoin numéro un va être exécuté.*

22.45 AU CŒUR DE LA FOURNAISE Téléfilm. Dusty Nelson. Avec Jeff Fahey, Janet Gunn, Dean Stockwell, Richard Danielson, Lukas Behnken (EU, 2001). 7277570 *Une ville est menacée par un incendie gigantesque. L'experte appelée sur les lieux pense que son origine est criminelle. Les autorités soupçonnent la fille de cette dernière d'en être l'instigatrice.*

0.25 Les Couillises de l'économie Magazine **1.10** Mode in France Prêt-à-porter automne-hiver 2002-2003 [6/6] **2.45** Vis ma vie Magazine **4.20** Reportages Quand je serai grand, je serai flic **4.50** Musique (10 min).

CÂBLE ET SATELLITE

17.25 La Fille de Ryan ■■■ David Lean (Grande-Bretagne, 1970, v.m., 200 min) ○
18.15 La Collectionneuse ■■■ Eric Rohmer (France, 1967, 85 min) ○
20.45 Strictement personnel ■■■ Pierre Jolivet (France, 1985, 85 min) ○
20.45 Le Hussard sur le toit ■■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1995, 125 min) ○
20.45 Whisky à gogo ■■■ Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) ○
21.00 L'espion qui venait du froid ■■■ Martin Ritt (GB, 1965, N., v.o., 110 min) ○
21.00 Descente aux enfers ■■■ Francis Girod (France, 1986, 90 min) ○
22.25 La Soif du mal ■■■ Orson Welles. Avec Orson Welles, Charlton Heston, Janet Leigh, Marlene Dietrich (Etats-Unis, 1958, N., v.o., 95 min). 13^{ème} Rue
22.40 Sur la route de Madison ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, v.m., 135 min). TCM
22.50 Trahison sur commande ■■■ George Seaton (Etats-Unis, 1961, v.o., 140 min) ○
23.05 La Grande Lessive ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1968, 95 min) ○
23.35 Virgin Suicides ■■■ Sofia Coppola (Etats-Unis, 1998, v.m., 95 min) ○
23.55 La Tour infernale ■■■ John Guillermin (Etats-Unis, 1974, v.m., 160 min) ○
0.55 The Crowd Roars ■■■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 90 min). TCM

FRANCE 2

13.50 Patinage artistique Championnats du monde. Programme libre messieurs. A Nagano (Japon). En différé **14.55** Un cas pour deux **15.15** En quête de preuves Série **16.55** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** JAG Une soirée à l'ambassade. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal **20.30** Elections 2002 Noël Mamère **20.50** Météo.



21.05 ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Françoise Joly. Au sommaire : Les tueurs rentrent en berceuil ; Jeux interdits. 5715976 *Dans ce premier reportage, on découvre le pénitencier de Polfmoor en Afrique du Sud, où des criminels qualifiés de très violents, sèment la terreur au sein même de l'établissement. En liberté, certains ont du mal à se réinsérer.*

23.10 CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT Le Salon du livre : spéciale Italie. Magazine présenté par Guillaume Durand. 6323247 *A l'heure où la France entière fête le bicentenaire de Victor Hugo, l'Italie, vedette du Salon du livre met en relief ses liens culturels et historiques l'unissant aux français.*

1.10 Nikita Adieu au passé. Série ○ **1.50** Falait y penser ! Magazine **3.55** 24 heures d'info **4.15** Oh ! Les Villes d'eau ! Documentaire **4.50** Dites-le en vidéo Documentaire (65 min).

FRANCE 3

13.50 Keno **13.55** C'est mon choix **15.00** Le Pirate Téléfilm. Ken Annakin. Avec Franco Nero, Christopher Lee (EU, 1978). **16.35** MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier Le sel, de la mer à la terre **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.09** Consomag **20.15** Tout le sport **20.25** C'est mon choix... ce soir.



20.55 LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS Film. Peter Weir. Avec Robin Williams, Robert Sean Leonard, Ethan Hawke, Josh Charles, Gale Hanson. Drame (Etats-Unis, 1989) ○. 2244995 *Un professeur de lettres (Robin Williams), aimé de ses étudiants, apprend à ceux-ci à s'émanciper, au risque de catastrophes familiales.*

23.05 NOS ENFANTS À L'ÉCOLE, ÉCHEC OU RÉUSSITE ? Réussir à l'école. Débats en régions. 5710353 *Treize débats simultanés en région.*

0.00 Météo **0.05** Soir 3 Interview du secrétaire d'Etat américain Colin Powell **0.35** La Case de l'oncle Doc Sur les traces de Dieu.

1.25 Espace francophone Cheikh Hamidou Kane, une aventure ambiguë. Magazine **1.55** Ombre et lumière Invité : Daniel Prévost **2.20** C'est mon choix... ce soir **2.45** Soir 3 **3.10** Des racines et des ailes Magazine (115 min).

CANAL+

14.10 Vercingétorix Film. Jacques Dorfmann. Avec Christophe Lambert. Histoire (Fr., 2000, DD) ○ **16.10** Surprises **16.20** En aparté **17.05** Belle arnaque Téléfilm. Steven Schachter. Avec Rebecca De Mornay (EU - All., 1998). ► En clair jusqu'à 20.45 **18.40** Futurama L'évadé de Glace-Catraz. Série **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz.



20.45 MON CHIEN SKIP Film. Jay Russell. Avec Frankie Muniz, Diane Lane, Luke Wilson, Kevin Bacon, Bradley Coryell. Comédie (Etats-Unis, 2000) ○. 434570 *En 1942, au Mississippi, un petit garçon, enfant unique d'une modeste famille, apprend à grandir grâce à un chien. Un océan de guimauve.*

22.20 UN BRIN DE MEURTRE Téléfilm. Steven Schachter. Avec William H. Macy, Adam Arkin, Felicity Huffman, James Cromwell, Julia Campbell (EU, 1999) ○. 6881686 *Témoin de l'assassinat d'une jeune femme, un privé entreprend de faire chanter le meurtrier.*

23.50 Minutes en + Spécial Yves Saint Laurent 2249353 **0.05** Yves Saint Laurent Le temps retrouvé. Documentaire 1245322

1.25 Yves Saint Laurent 5 avenue Marceau 75116 Paris **2.50** Hockey sur glace Championnat de la NHL Dallas Stars - Saint Louis Blues **4.50** L'Experte Téléfilm. Graham Theakston. Avec Dervla Kirwan (GB, 2001, 135 min) ○.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Algérie, paroles de tortionnaires **15.00** La Terre en éruption Dompter le dragon **16.00** Planète insolite Le sud de l'Espagne **17.05** Fenêtre sur La Mauritanie **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Voyages, voyages Ile de Ré **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton Et plus si affinités. [9/10]. Seules au bout du monde.



20.45 PREMIÈRE SÉANCE - L'EXAMEN DE MINUIT ■ Film. Danièle Dubroux. Avec François Cluzet, Serge Riaboukine, Julie Depardieu, Danièle Dubroux. Comédie (France, 1998) ○. 717315 *Dans une petite ville de campagne, une jeune femme qui a répondu à une annonce matrimoniale rencontre un paysan braqueur de banque.*

22.25 COMEDIA - TOUS DES INDIENS Pièce d'Alain Platel. Mise en scène d'Alain Platel et Arne Siensens. Avec Vanessa, Lies Pauwels, Johan Heldenbergh, Clara Van den Broek, Natacha Nicora. 7082773 *Un sociodrame à mi-chemin entre real-TV et sitcom. Alain Platel plante le décor fait de deux maisons à deux étages grandeur nature, habitées par deux familles en marge de la société.*

0.00 La dolce vita ■■■ Film. F. Fellini. Avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg. Chronique (Italie, 1959, N., v.o., 85 min) 5876648. *Un portrait cruel et exubérant, un grand conte moral.*

M6

13.35 Toi, rien que toi Téléfilm. Marco Serafini. Avec Florian Fitz (All., 2001) ○ **15.15** Destins croisés Série **16.05** Lois et Clark Série **17.05** M6 Music **17.30** Gundam Wing Face à son destin. Série **18.00** Sept Jours Pour Agir Le serment. Série **18.55** The Sentinel Protection rapprochée. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Cody est un homme riche. Série **20.40** Caméra Café.



20.50 LE RÉVEIL DU VOLCAN Téléfilm. Graeme Campbell. Avec Dan Cortese, Cynthia Gibb, Don Davis, Lynda Boyd, Colin Cunningham (Etats-Unis, 1997) ○. 816686 *Un géologue pressentant l'éruption imminente d'un volcan endormi sous les installations d'une station de sports d'hiver, se heurte au scepticismisme du maire et de ses comparses.*

22.35 HANTÉE Téléfilm. Larry Shaw. Avec Beau Bridges, Sharon Lawrence, Shirley Knight, Alex D. Linz, Lawrence Pressman (Etats-Unis, 1996) ○. 8761624 *Peu après avoir emménagé dans leur nouvelle demeure, la propriétaire est le témoin de manifestations surnaturelles. Faisant appel à un médium, lui lui confirme que la maison est hantée et que sa famille court un grand danger.*

ALAIN LOMPECH

La voix de son maître

LES JEUNES retenus à Roissy et d'autres mineurs sans papiers pourront être hébergés à Taverny dans un lieu d'accueil et d'orientation aménagé et géré par la Croix-Rouge française. La mairie de cette ville du Val-d'Oise l'écrit au *Monde*, qui est tout heureux de publier les bans : lundi 25 mars, toute la ville est invitée à se réunir dans la salle du conseil et des mariages de la mairie, pour une union républicaine entre devoir d'assistance et ordre public. Le second n'est jamais mieux assuré que quand le premier est rempli.

Aucun lien bien sûr avec cette déclaration immortelle de George W. Bush : « *Nous devons nous protéger des importations, particulièrement quand elles viennent de l'étranger.* »

Les Etats-Unis sont encore une terre d'accueil. C'est même ce qui a fait et fera demain encore sa force et ses faiblesses mêlées. Un grand pays libéral dont certains services publics et services privés au public, nuance subtile, battent de l'aile. Les citoyens grognent de plus en plus.

Déjà en butte à un service postal facétieux, contraints de prendre des trains qui avancent à la vitesse d'un cheval au galop, les Etats-Unis découvraient avec stupeur, il y a quelques jours, que deux des terroristes impliqués dans les attentats du 11 septembre s'étaient vu envoyer par la poste leur visa d'étudiant, après leur mort.

Les dossiers ont continué leur chemin, d'un bureau à un autre, d'une pile à une autre, pour finalement être tamponnés et mis au courrier.

Prenons les choses du bon côté : l'immigration américaine n'a pas d'états d'âme. Si le dossier est complet, le visa est accor-

dé. Elle ignore le délit de sale nom. En France, certains employés de la préfecture inventent de nouvelles pièces à fournir et parlent un peu trop durement à ceux qui viennent pour un renouvellement de carte de séjour. Des pièces qui ne figurent évidemment pas sur le listing. Que faire ? Se plaindre ? Plutôt se taire, revenir et revenir encore.

Déjà passablement atterrés de voir le monde entier les moquer pendant que leurs machines à décompter les votes cafoillaient lors de l'élection présidentielle qui a vu la victoire paradoxale de George W. Bush, les Etats-Unis viennent d'apprendre qu'un toutou, un caniche nain, avait été enregistré sur les listes électorales californiennes sous le nom de Barnabas Miller. Ce faisant, le tribunal du comté de Costra Costa, près de San Francisco, avait convoqué ce citoyen à siéger comme juré dans un procès qui doit se tenir fin mars. Embarras.

Donald Miller, âgé de 78 ans, a expliqué à la presse qu'il avait de l'aile. Les citoyens grognent de plus en plus.

Déjà en butte à un service postal facétieux, contraints de prendre des trains qui avancent à la vitesse d'un cheval au galop, les Etats-Unis découvraient avec stupeur, il y a quelques jours, que deux des terroristes impliqués dans les attentats du 11 septembre s'étaient vu envoyer par la poste leur visa d'étudiant, après leur mort.

Les dossiers ont continué leur chemin, d'un bureau à un autre, d'une pile à une autre, pour finalement être tamponnés et mis au courrier.

Prenons les choses du bon côté : l'immigration américaine n'a pas d'états d'âme. Si le dossier est complet, le visa est accor-

On continue à parler de « jeunes » au lieu de dire « voyous »

PONT-SAINTE-MAXENCE (Oise)

de notre envoyée spéciale

Comme il a aimé Jacques Chirac ! Comme il a cru en lui ! Une vraie passion, dit-il, se rappelant ses années de militantisme RPR, son engagement pour coller les affiches, distribuer les tracts, propager les idées et promesses de son héros, si chaleureux, si séduisant. « *C'était l'idole. J'aurais tout fait pour lui. Alors que la Mitterrandie des années 1980, pleine de suffisance et d'euphorie béate, semblait dans le laxisme et la démagogie, Chirac incarnait l'espoir. C'était la force, l'énergie. Il disait : "Stop à l'immigration."* Et Pasqua, son ministre, voulait "terroriser les terroristes". Vous auriez vu les meetings ! Les foules totalement transportées ! Et moi j'étais drôlement heureux, au soir du deuxième tour de la présidentielle, en 1995 ! » Cela n'a pas duré.

Bernard Burel parle d'une voix douce et ne masque pas ses émotions. Dans ce petit café de Pont-Sainte-Maxence, dans l'Oise, où nous nous retrouvons, cet homme de 51 ans, qui fait du conseil en reclassement dans un cabinet de ressources humaines, paraît presque heureux de pouvoir exprimer l'amertume qui teinte désormais ses souvenirs et la colère qui l'étirent depuis le début de la campagne.

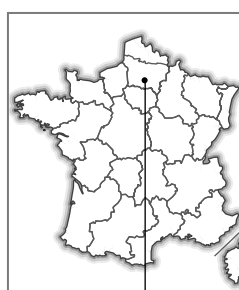
D'abord, raconte-t-il, « *il y eut la fin de la belle histoire* », entendez la dissolution de 1997, « *que le RPR nous présentait sans rire comme un truc positif, hautement stratégique* » et qui marqua l'éloignement du président d'avec ses militants, son acceptation d'une « *cohabitation-trahison* » et son « *socialisme déguisé* ». On s'est d'abord dit, se souvient Bernard Burel : « *Chirac a pété un plomb, il va se ressaisir. Eh bien non ! Non seulement il trompait ses électeurs mais il contribuait à diaboliser ceux qui, comme Le Pen, continuaient à marteler des convictions jusqu'alors pas très éloignées des siennes. Alors, on a arrêté de militer.* »

De militer. Mais pas de penser, d'observer, de bouillir. Ni de brocarder la campagne en cours, « *où les deux têtes d'affiche font des pantomimes*



Pour Bernard Burel, Chirac était une idole. Aujourd'hui, il lui reproche son « socialisme déguisé ».

et se disputent sur l'âge du capitaine. Quelle indécence ! C'est prendre les citoyens pour des demeurés ! Car pendant ce temps-là, des gens souffrent. Et se joue le drame d'Evreux. » Ah ! Si seulement la mort de ce père de famille, venu défendre son fils devant ses jeunes agresseurs, pouvait servir d'avertissement et donner envie de brandir dans la rue les drapeaux tricolores en criant : « *Réveillez-vous, citoyens ! Les vrais problèmes sont là !* » Mais non, dit Bernard Burel. On continue à parler de « *jeunes* » au lieu de dire « *voyous* », et on s'obstine à évoquer un « *sentiment* » d'insécurité, comme s'il s'agissait d'une vague impression !



Pont-Sainte-Maxence

« *Une voiture est volée toutes les heures dans l'Oise, d'autres sont brûlées chaque semaine, chaque mois mon village connaît de nouveaux cambriolages ; le monument aux morts de Senlis a été maculé, des inscriptions pro-Ben Laden sont apparues dans une cité de Compiègne, et il y a plein d'endroits où policiers, médecins, pompiers n'osent plus entrer. Il faudrait un plan de sauvetage de la France : un flic devant chaque réverbère, et le fichage des jeunes remarqués pour incivilité. Nous sommes des millions à penser cela, mais contraints de l'exprimer sous le manteau pour ne pas être stigmatisés sous l'étiquette lepéniste égale skinhead égale nazi. Trop facile ! Non, je ne suis pas raciste. Mais je souhaite qu'on stoppe l'immigration. Et je ne veux pas de mosquées. Nos racines appartiennent à l'Occident chrétien. Quiconque choisit la France doit se plier aux règles républicaines et accepter l'assimilation comme l'ont fait Polonais, Portugais et Italiens. Faute de quoi, la France, déjà confrontée à la technocratisation de l'Europe, perdra son identité.* »

Bernard Burel, dont les grands-parents étaient agriculteurs en Bretagne, a longtemps travaillé dans l'enseignement agricole catholique, avant de se fâcher avec la congrégation régissant son lycée et de rompre avec l'Eglise. Sa femme, économiste dans le lycée, a également cessé de faire la catéchèse. Les fêtes Bleu-blanc-rouge du FN leur ont permis de trouver une nouvelle famille. Alors, si Le Pen n'obtient pas ses 500 signatures, Burel le calme sortira de ses gonds et descendra dans la rue. « *Et ce n'est pas une image !* » Il criera à la censure, au scandale, sûr de faire partie « *des 10 à 15 % de Français décidés à voter Le Pen* ». Et puis, ajoute-t-il, « *je me suiciderai politiquement. Et je déposerai dans l'urne un bulletin Jospin* ». Sans aucune mauvaise conscience. Et juste avant de courir vers son coin de jardin où poussent des pétunias, des lobélías, des œillets d'Inde. Et une belle collection de fuchsias.

Annick Cojean

 IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Un succès pour Eisenhower

LES ÉLECTIONS PRIMAIRES pour le choix du candidat républicain dans le Minnesota ont témoigné en faveur du général Eisenhower. Le général n'était pas officiellement candidat, et c'est seulement quatre jours avant le scrutin qu'il fut décidé de compter les bulletins en son nom. Ses partisans les plus optimistes escomptaient une cinquantaine de milliers de voix ; or aux dernières informations (le dépouillement n'est pas tout à fait

terminé) elles dépassaient 106 000. M. Stassen, qui atteint 128 000 voix, occupe dans cet Etat une situation privilégiée : il n'était pas seulement le candidat officiel de son parti, il est natif du Minnesota, il en est depuis longtemps gouverneur. Enfin n'ayant aucune chance d'être choisi par la convention républicaine, il a donné à entendre que ses voix se reporteraient finalement sur le général Eisenhower. Le véritable concurrent de celui-ci, M. Taft,

n'a obtenu hier que 23 000 voix. Le général marque donc un point important. Ce résultat tendrait à prouver qu'un mouvement de popularité le porte à la présidence et qu'il n'a pas besoin de se jeter dès aujourd'hui dans la bagarre électorale. Si l'électeur le préfère aux politiciens professionnels, sans doute n'attend-il pas de lui qu'il recoure aux méthodes classiques pour capter les suffrages.

(21 mars 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Elysée 2002.** Corse, sécurité, fiscalité... : les propositions résumées des candidats sur 19 thèmes de campagne.

■ Les éditoriaux de Pierre-Luc Séguillon (LCI) et de Gérard Courtois (*Le Monde*).

■ Tous les résultats de l'élection présidentielle de 1995 par ville, par département ou par candidat, extrait la base de donnée électorale du *Monde*.

■ Les analyses du *Monde*, les vidéos de TF1. <http://elections.lemonde.fr/presidentielle>

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
 Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
 Par courrier : bulletin p. 14
 Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
 Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
 Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
 Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
 Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
 Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>
 ► TÉLÉMATIQUE
 3615 lemonde
 ► DOCUMENTATION
 Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
 ► COLLECTION
 Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
 Le Monde sur microfilms 03-88-71-42-30
 ► LE MONDE 2
 Abonnements : 01-42-17-32-90
 En vente : « L'Amérique guerrière ».

■ Tirage du *Monde* daté mercredi 20 mars 2002 : 512 920 exemplaires. 1 - 3
 Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « *aden* » ainsi qu'un encart publicitaire « *Regus* ».

 Demain, dans le supplément *Le Monde des Livres*

Les écrivains italiens font salon

 Le Monde
 DES LIVRES



L'envolée des prix des logements ne décourage pas les acheteurs

L'année 2002 aurait pu commencer de manière très terne pour le marché du logement. Les périodes d'élections ne sont en effet guère favorables aux transactions immobilières. Elles plongent acheteurs et vendeurs dans l'attentisme. Après le scrutin, l'activité reprend en général au diapason des mesures annoncées par le candidat élu et du calendrier prévu pour leur mise en œuvre.

2002 semble toutefois faire exception à cette règle. A la mi-mars, en tout cas, les transactions n'avaient pas marqué le pas. « Il y a eu un fléchissement de l'activité au cours de la première partie de 2001 et une reprise vers la fin de l'année, qui se prolonge début 2002 », constate Didier Chappet, président de l'UCB, établissement spécialisé dans le crédit immobilier du groupe BNP Paribas. Au deuxième semestre 2001, les crédits à l'habitat ont progressé de 11,2 % en France. « Cette appétence se confirme au début de l'année 2002 », constate Michel Mouillart, professeur à Paris X-Nanterre, spécialiste des questions immobilières.

Comment expliquer l'indifférence nouvelle des acquéreurs de logement aux élections ? « Ce ne sont pas des échéances de rupture, relève maître Robert Panhard, notaire à Paris. Lors des élections précédentes, certains acheteurs préféraient attendre espérant des allègements fiscaux ou une baisse des taxes. On sait maintenant que le prix de l'argent est une question européenne et, sur le plan fiscal, les deux favoris sont perçus comme des candidats de continuité. »

FLUIDITÉ DU MARCHÉ

L'immobilier a en outre été plutôt bien traité ces dernières années. Dès 1995, le gouvernement d'Alain Juppé a lancé le prêt à taux zéro, qui a facilité l'accès à la propriété. Il a favorisé l'investissement locatif en lançant le dispositif Périssol, un grand succès. Le gouvernement de Lionel Jospin a ensuite consolidé le financement du prêt à taux zéro, puis prolongé le dispositif Périssol par la loi Besson, moins favorable pour les bailleurs, mais tout de même incitative. Sous l'impulsion de Dominique Strauss-Kahn, les droits de mutation ont été dimi-

nués de 30 % au 15 septembre 1999. « La baisse de ces taxes a favorisé la fluidité du marché de l'ancien. Entre 1997 et 2001, il a crû de 30 %, passant de 508 000 transactions par an en 1997 à 616 000 en 2001 », relève M. Mouillart.

A écouter les candidats, quasi unanimes sur le sujet, ces taxes pourraient encore baisser : Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au logement du gouvernement de Lionel Jospin, voit dans leur diminution un « levier pour l'acquisition de la résidence principale », tandis que Nicolas Sarkozy, pour Jacques Chirac, a indiqué le 13 décembre 2001, devant l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), que les droits de mutation devaient baisser d'un point pour rejoindre la moyenne européenne.

Quant aux investisseurs et aux bailleurs, qui attendent beaucoup des candidats à l'élection présidentielle, ils sont sans illusions. « Il n'y a plus d'investissement locatif, le parc de logements à louer se réduit et il y a une très forte tension sur les loyers », remarque M^r Panhard. « Ce n'est pas tant la fiscalité

qui inquiète les investisseurs que les lois qui protègent les occupants », explique ce notaire. Le projet de M^{me} Lienemann, annoncé en décembre, de supprimer le dépôt de garantie demandé aux locataires au profit d'un fonds destiné à couvrir les impayés, a renforcé les inquiétudes.

Si le placement immobilier n'a pas le vent en poupe, l'achat de sa résidence principale, qui n'est certes pas encore ouvert à tous, est de plus en plus fréquent, et ce, malgré la forte hausse des prix depuis 1997. Celle-ci a conduit les candidats à l'achat à étendre leur zone géographique de prospection, sans les décourager radicalement. « En 2001, 680 000 ménages ont accédé à la propriété (en achetant ou en construisant), contre 590 000 en 1999, considérée pourtant comme une année exceptionnelle », note M. Mouillart.

HAUT DE CYCLE

Les ménages profitent de taux d'intérêt très attractifs. Leur apport personnel augmente aussi, passant de 33,9 % en 1997 à 37,2 % en 2001. « Malgré la baisse de la Bourse, nous n'avons pas constaté

de baisse du niveau d'apport des acquéreurs », confirme M. Chappet. La baisse des droits de mutation, qui fluidifie le marché de l'ancien, incite également les primo-acquéreurs à y entrer. Ceux qui ont acheté leur premier bien il y a quelques années, parfois avec un prêt à taux zéro, animent aujourd'hui le marché en concluant leur deuxième opération.

Pour 2002, les pronostics des professionnels de l'immobilier sont toutefois prudents. La tendance à la baisse des taux des crédits pourrait s'inverser dans le courant de l'année, selon les économistes. Sur le front des prix, les experts commencent à prédire la fin de la hausse. « Certains propriétaires tentent des coups de poker, en mettant leurs biens en vente à un prix très haut. C'est un signe de haut de cycle », note M. Chappet. Que feront les acheteurs en 2002 ? Les ventes continueront bon train, si les ménages ont confiance dans l'évolution du marché de l'emploi et voient des perspectives d'amélioration de leurs revenus.

Sophie Fay
et Isabelle Rey-Lefebvre

SOMMAIRE

- La bonne santé de l'immobilier ne se limite pas à Paris et à l'Île-de-France. La province se porte plutôt bien. (Pages II et III.)
- Les nouvelles tendances du logement. (Page VI.)
- Le dispositif Besson pour l'investissement locatif trouve sa place ; Taux, durée et type de crédit : savoir bien emprunter. (Page VII.)

Illustration :
Eric Giriat

POUR LE FINANCEMENT DE VOTRE PROJET IMMOBILIER



Venez rencontrer quelqu'un de foncièrement différent sur le stand T24

CRÉDIT FONCIER
Foncièrement différent.

De 1997 à 2001, les prix des logements de la capitale ont augmenté de près de 50 %. Ils pourraient marquer une pause en 2002. Toutefois, la baisse des valeurs n'est pas à l'ordre du jour, au grand dam des familles ou des primo-accédants qui ont du mal à devenir propriétaires à Paris et s'orientent vers la petite couronne. Celle-ci voit, à son tour, les prix s'élever. La province est également touchée par ce mouvement de hausse, surtout sensible pour les maisons

Les prix du marché parisien résistent à la chute des transactions

Le marché de l'immobilier à Paris marque une pause. Pour la première fois depuis 1996, les transactions devraient être en baisse en 2001. Selon la Chambre des notaires de Paris, les actes de vente ont enregistré un recul de 5,9 % sur les onze premiers mois de l'année (les chiffres de l'année pleine ne seront connus qu'en avril). Selon la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim), qui regroupe quelque 8 000 agences, la baisse serait de 1,7 % sur les trois premiers trimestres.

S'agit-il d'une simple pause, après quatre années de hausse, ou le signe annonciateur d'une véritable crise comme celle du milieu des années 1990 ? Les professionnels de l'immobilier sont unanimes pour parier sur la première option. Les candidats à l'accession à la propriété aimeraient, bien entendu, que la seconde se réalise pour pouvoir acheter à bon compte.

Pour l'instant, sur le front des prix, il semble que le marché soit particulièrement résistant. Certes, pour la première fois depuis deux ans, le rythme annuel de hausse des prix devrait se situer sous la barre des 10 %. Mais avec une progression de 9,2 % à la fin du troisième trimestre 2001 (contre 14 % en 2000 et 10 % en 2001), selon les notaires parisiens, on est encore loin de pouvoir parler de crise. L'hebdomadaire *De particulier à particulier* a, lui, calculé, sur les transactions qui lui sont signalées, que les prix de l'immobilier ont progressé de 6 % sur l'année (en retrait également par rapport aux 10 % et 15 % des années 1999 et 2000).

Au total, le marché continue donc d'augmenter en valeur, si l'on conjugue les effets nombre de transactions et prix. Les 6^e et 7^e arrondissements de Paris ont été les premiers, en 2001, à franchir à nouveau la barre des 5 000 euros le mètre carré en moyenne.

Les prix de l'immobilier n'ont pas encore atteint les niveaux historiques des années 1990 et 1991. Ils leur sont encore inférieurs de 6 % en francs courants et de 20 % en francs constants. Les records de

Le nombre d'actes de vente a reculé à Paris en 2001, alors que, du côté des prix, les records des années 1990 et 1991 sont désormais à portée de main. Le décalage surprend les professionnels, qui restent prudents sur l'avenir

1990-1991 (5 761 euros pour le 7^e arrondissement et 5 643 euros pour le 6^e) sont toutefois désormais à portée de main.

En moyenne, le prix du mètre carré dans la capitale s'établissait à 3 134 euros, fin septembre. En vedette, les 6^e, 7^e, 5^e, 16^e et 4^e, tous au-dessus des 4 000 euros.

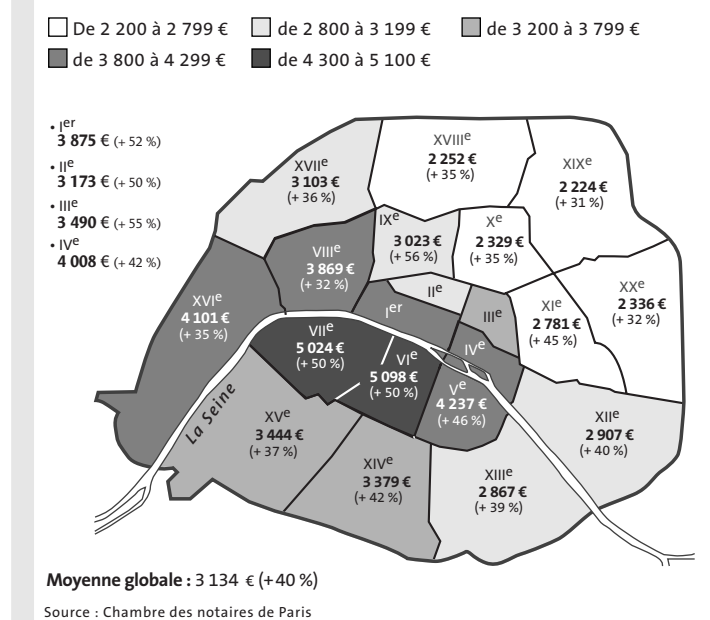
LES NOUVEAUX « BRANCHÉS »

Depuis la crise de 1997, tous les quartiers du centre de Paris (du 1^{er} au 7^e) sont ceux qui ont le plus progressé, avec des hausses de prix d'environ 50 %.

Aux quartiers bourgeois traditionnels sont venus s'ajouter de nouveaux quartiers « branchés ». L'effet « bo-bo » (« bourgeois-bohème ») a ainsi joué sur l'Est parisien où certains quartiers considérés auparavant comme populaires ont été pris d'assaut. Le 9^e arrondissement enregistre ainsi l'une des plus fortes progressions (+ 56 %). L'attention s'est surtout portée sur certains secteurs des 10^e et 11^e, où le canal Saint-Martin, Bastille et Oberkampf ont enregistré des hausses de 35 % à 45 %. En queue de peloton, pour la progression des prix en quatre ans (1997-2001), on trouve les 18^e, 19^e et 20^e arrondisse-

DES HAUSSES DE 50% DEPUIS LA CRISE DE 1997

Prix par arrondissement (en euros par m²) et évolution depuis la crise de 1997 (en %) (valorisation indices notaires-Insee Paris, chiffres provisoires, fin 3^e trimestre 2001)



ments ainsi que le 10^e et curieusement le 8^e, mais avec de fortes disparités par microquartiers dans ce dernier. Certains secteurs du 8^e semblent souffrir de la désertion des habitants au profit des bureaux. De même, le très bourgeois 15^e a moins bénéficié de cette nouvelle vague de spéculation, ses prix, même s'ils n'ont augmenté que de 35 % mais restent parmi les plus chers.

Phénomène instructif des dernières années de hausse, les quartiers les plus recherchés ont encore plus profité de la flambée du marché : alors que le rapport entre les quartiers les plus chers et les moins chers s'établissait aux alentours de 2 en période de crise (1985 et 1997), il monte jusqu'à près de 2,5 en période d'euphorie (1991 et 2001). Conclusion : mieux vaut acheter des valeurs sûres lors des périodes de crise, pour parier sur une flambée future, et se replier sur des quartiers négligés en période de boom, pour se prémunir contre une dépréciation trop forte de son patrimoine.

Volume de transactions en baisse, prix en hausse : ce décalage surprend les professionnels. « Nous sommes perplexes. Nous pensions vraiment qu'il y aurait une stabilisation des prix dès l'année 2001 », explique M^r François Carré, responsable de la cellule conjoncture de la Chambre parisienne des notaires. « La baisse des taux d'intérêt a continué de soutenir le marché. Mais, finalement, je pense que nous devrions observer la stabilisation des prix, mais pas la diminution, cette année », poursuit-il. Grégoire Berthou, directeur de la communication de *De particulier à particulier*, a observé la rupture dès la mi-2001 : depuis cette date, les prix sont restés dans leur ensemble quasi inchangés. Il est vrai que les notaires, qui fondent leurs statistiques sur la signature du contrat de vente et non pas sur celle de la promesse, enregistrent les évolutions du marché avec quelques mois de décalage.

Pour l'instant, les vendeurs se montrent toujours très gourmands.

Selon l'hebdomadaire *Pro-A-Part* (De professionnel à particulier), qui recense les annonces d'un millier d'agences immobilières, les biens proposés ont enregistré une inflation de 16,09 % entre janvier et novembre 2001 ! « Heureusement, les prix réels de transaction ont été bien inférieurs », précise Philippe Fontaine, président de Pro-A-Part. Selon la Fnaim, les prix des transactions ont augmenté d'environ 9 % à fin septembre, un chiffre qui corrobore celui des notaires.

PETITES CORRECTIONS À LA BAISSÉ

Sur le terrain des transactions, les premières semaines de 2002 ont bien commencé. Certains notaires se disent même « surpris par le niveau de transaction des premières semaines de l'année, habituellement très calmes ». Mais d'autres professionnels font désormais preuve de prudence. « La période préélectorale et les incertitudes sur la conjoncture du marché de l'emploi et quelques petites corrections à la baisse ne sont pas à exclure ici et là », estime M. Berthou. Déjà sur le marché des logements neufs, qui représente moins de 5 % des transactions à Paris mais donne le la du marché, les prix semblent orientés à la baisse. Quelques promoteurs commencent, par exemple, à accorder quelques discrets avantages : Bouygues prend à sa charge les frais de notaire ; Meunier y ajoute les frais de dossier d'un crédit s'il est souscrit auprès de sa maison mère, BNP Paribas ; Kaufman & Broad offre une cuisine équipée.

« Les stimuli qui avaient relancé le marché depuis 1997, la baisse des droits de mutation, des taux de crédit, la mort annoncée de la loi Périssol et surtout la santé florissante des marchés boursiers, s'essoufflent ou disparaissent », indique pour sa part le réseau d'agences immobilières Century 21 dans sa dernière note de conjoncture. Plus que jamais, l'année 2002 s'annonce comme une année charnière. Une pause, avant un trou d'air ou un nouveau rebond.

Christophe Jakubyszyn

Grande fermeté des loyers en France en 2001

Le marché locatif en France reste tendu, souffrant d'une pénurie d'offre, surtout à Paris et en région parisienne. En province, la demande de maisons et de grands appartements peine à être satisfaite. Les loyers négociés au cours de l'année 2001 sont donc en hausse. Selon le baromètre des agences Hestia (fondé sur 24 200 offres de location), le prix moyen au mètre carré hors charges en France ressort à 9,57 euros, en hausse de 6 % par rapport à 2000. Les loyers des appartements de quatre pièces progressent de 8 % (7,04 euros au mètre carré) ; ceux des studios, de 3 % à 12,36 euros. La région parisienne, 50 % plus chère que la province, affiche une progression des loyers deux fois plus rapide que celle du reste de la France, avec un prix moyen à Paris de 16,66 euros.

Une mini-ruée vers la proche banlieue

Les candidats à l'achat d'un logement à Paris n'hésitent plus à franchir le périphérique pour trouver l'appartement ou la maison de leurs rêves. En 2001, à l'exception de l'Essonne, l'ensemble des départements franciliens ont vu le prix des logements orienté à la hausse. Ils ne semblent pas gênés par le ralentissement économique. De nombreux acheteurs, rebutés par les prix observés dans la capitale, se sont reportés sur la première couronne. Résultat, les différences de prix s'estompent entre les communes de la petite couronne et la capitale. Les prix à Boulogne se rapprochent de ceux pratiqués dans le 16^e arrondissement, ceux en vigueur à Issy-les-Moulineaux sont comparables avec ceux du 15^e arrondissement, comme ceux de Vincennes sont du même ordre que les prix dans le 12^e arrondissement.

En proche banlieue, les situations sont disparates suivant les départements. C'est le Val-de-Marne qui progresse le plus. Sur un an, les appartements ont augmenté de 11,42 % et les maisons de 10,77 %. « A cela, deux explications. La première concerne un report de plus en plus souvent constaté des candidats à l'achat de Paris vers la première couronne. La seconde, étroitement liée à la première, réside dans le fait que le Val-de-Marne (94) constitue une solution équilibrée entre les Hauts-de-Seine (92) - dont les prix dans certaines communes n'ont rien à envier à ceux de la capitale - et la Seine-Saint-Denis qui souffre d'une image négative auprès des acquéreurs », note Grégoire Berthou, directeur de la communication de l'hebdomadaire d'annonces *De particulier à particulier*. Dans les Hauts-de-Seine, les différences s'estompent entre les communes. Ainsi les prix à Malakoff rattrapent ceux pratiqués à Vanves, ville jusqu'à présent plus prisée que la première.

Si le Val-de-Marne a le plus bénéficié de cette ruée vers la banlieue, les deux autres départements de la première couronne ne sont pas en reste. Les Hauts-de-

Les différences de prix des appartements s'estompent entre les communes de la petite couronne et la capitale. En revanche, en grande banlieue, les situations restent disparates suivant les départements

Seine et la Seine-Saint-Denis ont progressé de plus de 7 % sur un an pour les appartements. « Les similitudes s'arrêtent là. Car, en moyenne, un appartement ou une maison coûtent deux fois plus cher dans les Hauts-de-Seine qu'en Seine-Saint-Denis », note M. Berthou. Proches de Paris, les villes du Pré-Saint-Gervais et des Lilas (Seine-Saint-Denis) sont très appréciées, mais les prix y restent très en dessous de communes des Hauts-de-Seine comme Neuilly ou Boulogne. En Seine-Saint-Denis, la ville de Montreuil fait presque figure de valeur sûre. Bagnolet et Pantin sont en devenir. Saint-Denis bénéficie d'un effet Grand Stade. « Attention toutefois, nous ne sommes pas dans l'Ouest parisien. Dès qu'on s'éloigne de Paris, les prix baissent rapidement », observe Philippe Fontaine, le président de *Pro-A-Part*, autre hebdomadaire d'annonces immobilières.

HAUSSE EN SEINE-ET-MARNE

En grande banlieue, la situation est encore plus contrastée que dans la petite couronne parisienne. Des quatre départements, c'est la Seine-et-Marne qui a le plus progressé, enregistrant une

hausse de 7,64 % sur un an pour les appartements et 9,85 % pour les maisons. « Le marché de l'agglomération melunaise se développe fortement », note M. Fontaine.

Les Yvelines ont fait preuve d'une certaine stabilité avec des hausses inférieures ou égales à 3 %. Toutefois, ce département avait déjà atteint des niveaux de prix élevés. Ils demeurent les plus chers pour la grande banlieue, notamment à Versailles, Conflans-Sainte-Honorine, Le Vésinet, ou Saint-Germain-en-Laye. L'Essonne, quoique moins chère, s'inscrit sur la même ligne et reste stable.

Si le Val-d'Oise reste orienté à la hausse sur un an (appartements et maisons), c'est notamment grâce au bond enregistré au premier trimestre 2001, les prix ayant fait preuve d'une grande sagesse au cours des trois trimestres suivants.

Sur l'ensemble des départements franciliens et suivant les trimestres, les taux de négociation, qui correspondent à la marge concédée par le vendeur sur le prix de vente, tant pour les appartements que pour les maisons, ont été compris entre 3,4 % et 4,8 %. C'est « signe d'un marché dynamisé par une demande soutenue », observe M. Berthou.

La durée moyenne de transaction reste courte dans tous les départements. Elle s'échelonne de 1,5 à 1,8 mois suivant les trimestres et les départements pour les appartements. Elle est parfois un peu plus longue pour les maisons : de 1,6 à 2 mois suivant les départements et les trimestres. « Dans tous les cas, ces délais restent courts. A titre de comparaison, il fallait compter entre 2,20 mois et 2,70 mois fin 1999 », souligne M. Berthou.

A l'instar du marché parisien, le marché francilien a enregistré une baisse du volume de transactions en 2001 par rapport aux deux années précédentes avec un recul de 2,7 % des actes de vente sur les onze premiers mois de 2001 par rapport à la période équivalente de 2000, selon la Chambre des notaires. Sur les onze premiers mois de 2001, les ventes se

sont repliées de 1,1 % dans les Hauts-de-Seine. La Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne ont enregistré une progression de respectivement 2,4 % et 3,5 %. Au troisième trimestre, le volume des transactions, tous biens immobiliers confondus, a connu un repli de 2,1 % en région parisienne par rapport à la même période de 2000, inférieur à celui observé aux deux premiers trimestres (respectivement - 8,5 % et - 3,1 %). Cependant, les années 1999 et 2000 avaient été exceptionnelles. Le marché de l'immobilier demeure donc dynamique. Les notaires estiment que, sans les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, il aurait pu passer dans le vert au troisième trimestre.

PHASE DE STABILISATION

Pour l'année 2002, « les mêmes causes produisant les mêmes effets, le marché francilien devrait suivre sensiblement la même orientation qu'à Paris intra-muros » estime M. Berthou. Selon lui, le premier trimestre 2002 devrait voir s'accroître la baisse du volume de transactions, la période préélectorale laissant souvent place à un certain attentisme en matière d'immobilier. De nombreux vendeurs devraient provisoirement geler leur projet et le reporter après les élections. Même si certains acheteurs, pour des raisons similaires, reportent également leur projet d'acquisition, les taux bancaires qui restent bas et qui pourraient remonter permettront d'appuyer une certaine demande. « Les délais moyens de transactions observés au cours des mois de janvier et février 2002 restent relativement courts », remarque M. Berthou. « Dans ce contexte, les prix devraient entrer en phase de stabilisation, voire de légère baisse, sauf pour les départements de la première couronne qui pourraient voir leurs prix progresser légèrement. Si les prix ne baissent pas dans la capitale, les candidats à l'acquisition continueront de se tourner vers la première couronne », conclut M. Berthou.

Joël Morio

LW. Promoteur Constructeur

Maisons Individuelles Appartements neufs

NOUVEAU À CHARENTON LE PONT

NOUVEAU DANS LE 12^{ème}

"L'Orée du Bois"
94 Charenton le Pont
Réalisation de 5 maisons d'exception
Rens. et vente : Tél : 01 53 66 95 55

"10 rue de Citeaux"
75012 Paris
Une co - promotion Provinci - LW
Rens. et vente : Tél : 01 41 31 80 00

"L'Orée de Saint Prix"
95 Eaubonne
en co - réalisation avec SEPIMO
Rens. et vente : Tél : 01 34 27 67 12

"81, rue de Rébeval"
75019 Paris
Rens. et vente : Tél : 01 44 52 05 79

"Le Parc Séchan"
95 Montmorency
Réalisation de 12 maisons de grand Standing
Rens. et vente : Tél : 01 34 27 67 12

"33, rue Paul Bert"
92 Boulogne
en co - réalisation avec SEPIMO
Rens. et vente : Tél : 01 41 31 80 00

"9 Rue Franceschi"
94 -Afortville
Rens. et vente : Tél : 01 41 31 80 00

"L'Orée de Moissy"
77 Moissy Cramayel
Réalisation de maisons individuelles en village dans la tradition LW.
Rens. et vente : Tél : 01 41 31 80 00

"9 & 11 JB Clément"
92 Boulogne Nord
Réalisation de 5 appartements d'exception
Rens. et vente : Tél : 01 46 04 41 41

"66 rue de la Folle Méricourt"
75011 Paris
en co - réalisation avec SEPIMO
Rens. et vente : Tél : 01 41 31 80 00

49 rue de Sèvres 92100 Boulogne
Tél. : 01 41 31 80 00 Fax : 01 41 31 31 08 www.lwpierre.fr

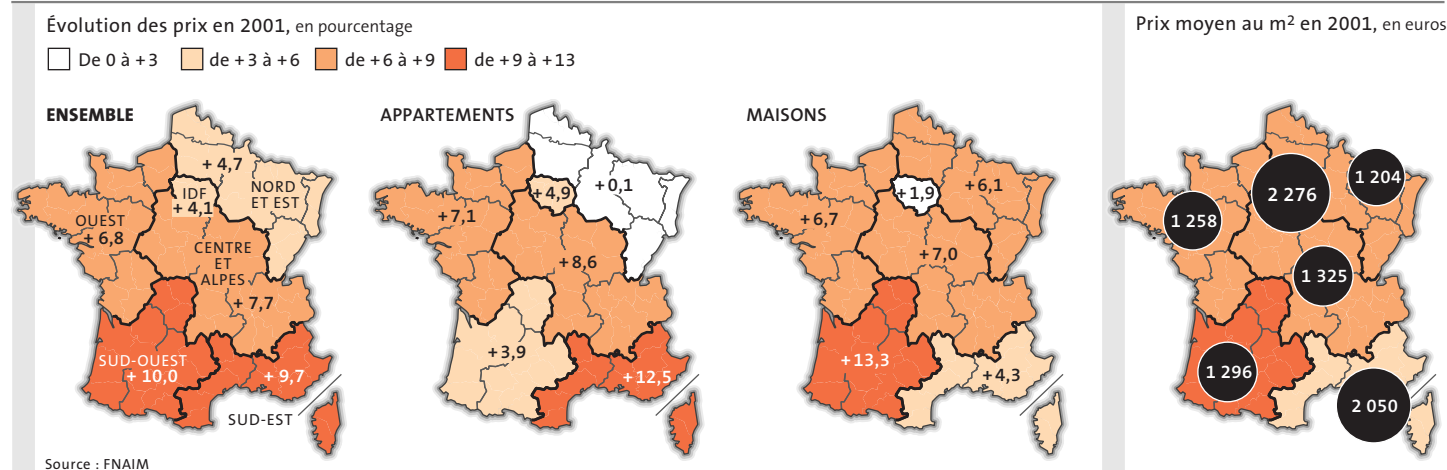
Aix-en-Provence, Nice, Strasbourg, Lyon, villes les plus chères de province

L'année 2002 devrait être une année parenthèse, les appétits des Français étant freinés par les échéances électorales», estime Philippe Audras, président de la Fédération nationale des agents immobiliers (Fnaim). 2001 a été une «excellente année», selon M. Audras, avec 616 000 transactions (604 000 en 2000 et 597 000 en 1999). «Nous sommes les premiers surpris de constater qu'il n'y a pas de ralentissement de la hausse des prix», constate M^e Pierre Bazaille, notaire à Givors (Rhône) et président du groupe Marché immobilier en province de la Chambre des notaires. «Le rythme de progression devrait être plus faible dans les mois à venir, tout en restant supérieur à l'inflation», ajoute M. Bazaille.

Ce dernier note que le marché immobilier en province connaît toujours un décalage de six mois par rapport à Paris. La province peut en tout cas se targuer de voir l'immobilier s'apprécier mieux dans ses grandes villes qu'à Paris. Sur une longue période, les plus-values sont identiques en province et à Paris ou en Ile-de-France, voire supérieures. Ainsi, depuis 1995, les prix des appartements anciens ont progressé de 14 % en province, contre 9,3 % dans la capitale. Explication: la crise de la pierre entre 1995 et 1998 a moins affecté la province que l'Ile-de-France.

Les prix de l'immobilier ancien ont progressé de 6,5 % en 2001 pour la totalité du marché (l'Ile-de-France se situant à + 4,1 %). Le Sud-Ouest occupe la tête avec une hausse de 10 %, en raison d'une forte augmentation du prix des maisons (13,3 % contre 3,9 % en 2000), talonnée par le Sud-Est. Aix-en-Provence et Nice restent les deux villes les plus chères de France, avec des prix, respectivement, de 1 548 euros (+ 10,7 %) et de 1 486 euros (+ 7,2 %) le mètre carré. Les prix au mètre carré s'établissent fin 2001 à 1 529 euros dans la France entière dans l'immobilier ancien. Dans le neuf, le prix du mètre carré a atteint en moyenne

LES ACHATS DE MAISONS TIRENT LES PRIX À LA HAUSSE



La bonne santé de l'immobilier ne se limite pas à Paris et à l'Ile-de-France, loin de là. La province se porte plutôt bien... même si de fortes disparités existent entre les différentes régions

1 900 euros dans l'Hexagone, hors Ile-de-France.

Si l'Ile-de-France figure toujours en haut du tableau en termes de prix, avec des valeurs, dans l'immobilier ancien, supérieures de 38 % à celles de la moyenne nationale, la région PACA (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) affiche une surcote de 55 % sur les maisons par rapport à la moyenne nationale. Pourtant, l'activité a baissé dans cette région, mais la situation s'explique par une forte présence d'étrangers qui achètent à prix

fort, remarque la Fnaim. Paris et les Alpes-Maritimes sont «deux régions atypiques», en raison «d'une clientèle internationale pour laquelle le prix est moins déterminant que l'adresse».

LA PORTE DU MIDI

A titre d'exemple, à Antibes, les étrangers ont représenté 42 % des acquisitions de plus de 3 millions de francs pour les maisons anciennes et 38 % des achats d'appartements anciens de plus de 15 000 francs le mètre carré. Derrière Aix-en-Provence et Nice, les huit autres villes les plus chères sont Strasbourg, Lyon, Rennes, Reims, Nantes, Grenoble, Lille et Dijon, dont les prix varient entre 1 228 euros pour Strasbourg et 1 111 euros le mètre carré pour Dijon.

Autre enseignement, Lyon a gagné quatre ou cinq places dans le classement des villes de province de plus de 200 000 habitants les plus chères. «Le dynamisme de Rhône-Alpes rend le marché actif. De beaux produits à Lyon étaient sous-évalués et affichent aujourd'hui des prix plus élevés. Lyon est la porte du Midi», observe M. Bazaille. Certains quartiers émergent tels que Vaise, en amont de la Saône, le secteur des Brotteaux ou le quartier

d'Ainay, toujours prisés. Un bémol, toutefois: si les prix dans les beaux quartiers de Lyon peuvent paraître élevés pour les Rhônalpins, ils restent inférieurs de moitié à la moyenne du prix au mètre carré parisien (3 000 euros selon les chiffres de la Chambre des notaires).

Les régions du Centre, des Alpes (1 325 euros le mètre carré), de l'Ouest (1 258 euros), se situent dans la moyenne, tandis que le Nord et l'Est (dont les prix, de 1 204 euros le mètre carré, ont augmenté de 4,7 %) affichent les progressions de prix les plus faibles. Sept villes figurent quant à elles en bas du palmarès, Saint-Etienne, Perpignan, Brest, Nîmes, Mulhouse, Limoges, et Clermont-Ferrand, entre 657 euros pour la capitale stéphanoise et 900 euros pour le bastion auvergnat.

S'agissant de l'activité, les enseignements sont quelque peu différents. «L'Ouest, le Nord et l'Est restent les régions les plus dynamiques», indique la Fnaim, avec une activité en hausse respectivement de 8,1 % et 11,1 %, soit plus que la moyenne générale (+ 4,3 %). Si les régions du Sud-Ouest, du Centre et des Alpes sont dans la moyenne, le Sud-Est poursuit son recul (- 4,5 %), l'offre de produits étant moins forte.

Dans tous les cas, tant en termes de transactions que de prix, les plus fortes progressions sont souvent liées au dynamisme commercial et économique des villes. Ainsi Marseille, Lille, Lyon, Nantes ou Bordeaux progressent fortement, car elles attirent des entreprises et donc des habitants. Autre raison de cet attrait, des efforts de rénovation et d'amélioration des transports importants y ont été réalisés.

CLIENTÈLE AISÉE

«Une nette opposition se dessine entre les régions du Nord du pays, de la Basse-Normandie à la Franche-Comté, qui voient partir plus de migrants qu'elles n'en accueillent, et les régions du Sud et de l'Ouest, où les arrivées sont au contraire nettement plus nombreuses que les départs», souligne une étude de l'Insee de février 2001 sur les migrations en France entre 1990 et 1999. Ainsi «l'attractivité des régions du Sud-Ouest et de l'Ouest (Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Limousin) s'est encore renforcée alors que leurs échanges étaient déjà excédentaires entre 1982 et 1990. Le Sud-Ouest bénéficie désormais d'un taux de migration net plus favorable que les régions Pro-

vence-Alpes-Côte d'Azur et Corse», poursuit l'Insee.

Autre enseignement de l'Insee, seize villes de province de plus de 150 000 habitants s'affirment avec une croissance démographique double de celle de la France métropolitaine, dont Montpellier, Toulouse, Rennes, etc. Le grand Sud-Est et le Val-de-Loire figurent parmi les plus dynamiques.

A l'inverse, les régions telles que l'Auvergne, la Bourgogne, Champagne-Ardenne et le Limousin, affichent des prix très en deçà (- 35 %) de la moyenne. Les écarts de prix sont de l'ordre de 1 à 2,5 entre le Limousin et l'Ile-de-France et de l'ordre de 1 à 2 entre l'Auvergne, la Bourgogne, la Champagne-Ardenne et l'Ile-de-France.

Dans tous les cas, les maisons, qui représentent environ 70 % du total des transactions, tirent l'activité. Les prix ont augmenté de 6,5 % en 2001 et de près de 40 % sur six ans. «Le marché des maisons en province n'a jamais connu de baisse depuis 1994», résume M. Bazaille, qui rappelle que la maison reste le rêve de tous les Français. En outre, l'arrivée d'une clientèle aisée sur ce type de marché pousse les prix à la hausse. Le Nord et l'Est ont affiché de belles performances en 2001 (une activité en hausse de 16 %), soit plus que la moyenne pour la France entière (+ 4,9 %). Ainsi, les villes de Lille ou de Reims marchent très bien. Le marché des maisons a également tiré l'Ouest (+ 9,8 %), où l'activité sur les appartements s'essouffait (- 2,3 %), plus que pour la France entière (- 1 %). Autre exemple, le prix moyen d'acquisition d'une maison ancienne aux alentours de Marseille est de 170 000 euros. Il est quasiment du double à Nice (325 760 euros), Antibes, Cannes ou Mougins. Nombre d'acheteurs ont vendu une maison pour en racheter une autre, ce qui ne fait qu'alimenter la hausse.

Pascale Santi

POUR LE
FINANCEMENT
DE VOTRE
PROJET
IMMOBILIER

Votre projet immobilier est forcément différent, parlez-en à quelqu'un de foncièrement différent !

Rendez-vous
au stand T24

www.creditfoncier.fr

L'emprunteur dispose d'un délai de 10 jours pour accepter l'offre de prêt; la vente est subordonnée à l'obtention du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'acheteur les sommes versées (art. L. 312-5 code de la consommation).

CRÉDIT FONCIER
Foncièrement différent.

Les nouvelles tendances du logement

Les Français restent plutôt classiques dans leurs goûts lorsqu'il s'agit de logement. Ils se montrent même rétifs à l'architecture contemporaine : les architectes restent peu présents dans l'élaboration des 300 000 logements neufs construits chaque année en France. L'introduction des nouvelles technologies dans le bâtiment et l'évolution des modes de vie transforment pourtant peu à peu la conception des maisons et appartements.

Les premiers producteurs de logements sont les constructeurs de maisons individuelles, qui en ont bâti 175 000 en 2001, à partir de modèles-types en catalogues, plus ou moins adaptables aux clients et aux terrains. Les sociétés d'envergure nationale, comme MISA, qui commercialise sept marques dont les maisons Phénix, ne comptent pratiquement aucun architecte dans leurs équipes, même s'il leur arrive, ponctuellement, de faire appel à l'un d'eux dans la mise au point d'un modèle. Les promoteurs, qui sont essentiellement des immeubles collectifs, sont, en revanche, tenus par la réglementation de faire élaborer les plans par un architecte. Ils contrôlent cependant son crayon, prétendant souvent mieux connaître que lui les attentes des acheteurs potentiels. La production française de logements se trouve ainsi plutôt stéréotypée.

Selon l'observatoire du Cetelem (société de crédit à la consommation du groupe BNP Paribas), la maison est la deuxième priorité des Français (63 %), après la famille (86 %) mais devant le travail (59 %) et les loisirs (48 %) (enquête menée en octobre 2001 auprès d'un échantillon représentatif de 800 personnes). Ils apprécient le confort, le vrai, celui qui ne se résume pas à l'eau chaude et au gaz à tous les étages : ils veulent de l'espace, de la luminosité et une bonne isolation acoustique, car entendre ou être entendu est presque considéré comme une agression, qui perturbe l'intimité. Ils privilégient aussi les aspects pratiques du logement : la présence de placards, la facilité d'en-

Espace, luminosité et isolation acoustique font partie des valeurs prioritaires pour l'acquisition d'un appartement

retien, quitte à sacrifier un peu l'esthétique.

Côté conception de l'espace, les Français adoptent enfin le principe du séjour polyvalent, vaste pièce à vivre décloisonnée : « La cuisine ouverte devient une demande banale même si, parfois, on nous demande la possibilité de la refermer à l'aide de volets roulants ou de cloisons coulissantes », témoigne Jean-Claude Szaleniec, directeur général de la centrale de vente Sinvim, qui commercialise les programmes d'une vingtaine de promoteurs, dont Meunier, filiale de BNP Paribas.

ESPACES VITRÉS

Dans le logement neuf, la demande de balcons et, surtout, de terrasses est très forte. Ils sont même l'un des atouts du neuf : « Nous en prévoyons autant que possible, mais, en site urbain, les règles de construction interdisent malheureusement souvent cette option », regrette M. Szaleniec. « Nous constatons une demande paradoxale d'espaces vitrés de plus en plus grands, de communication avec l'extérieur, les terrasses, le jardin, mais avec une volonté de s'enfermer, de tourner le dos à l'espace public en lui offrant le moins de regards possible, et le besoin d'une sécurité accrue, avec du verre feuilleté anti-effraction et des serrures sophistiquées », indique Jacques Repiquet, rédacteur en chef de la revue Architectures à vivre.

Si elles en avaient les moyens, les personnes sondées pour l'observatoire du Cetelem aimeraient aussi disposer de vastes salles de bains, éclairées par la lumière du jour, et de chambres bureaux où l'on peut

lire ou travailler au calme. « Le besoin d'une pièce dédiée au travail reste minoritaire parmi nos clients, qui ne sont que 5 % à la réclamer », précise M. Szaleniec, qui reconnaît que l'augmentation des prix, depuis 1998, peut aussi être à l'origine de ce renoncement à une pièce supplémentaire. Dans les programmes neufs, ce sont les grands logements qui se vendent en premier alors qu'ils coûtent parfois plus cher au mètre carré que les studios notamment dans les quartiers qui manquent de grandes surfaces. Une demande également nouvelle est la possibilité de pouvoir rendre indépendante une partie de l'appartement pour accueillir un ascendant ou un enfant décidé à rester chez ses parents bien au-delà de la

majorité légale. Ce peut être une chambre avec salle de bains qui devient studio avec un accès autonome, deux étages qui peuvent être séparés. On retrouve là le désir d'être ensemble en respectant l'autonomie de l'autre.

« Les Français sont de plus en plus sensibilisés aux problèmes écologiques, aux questions d'hygiène et de santé, à la qualité de l'air, de l'eau, du chauffage. Ce sont des préoccupations nouvelles qui apparaissent avec force dans tous les milieux », note également Monique Eleb, sociologue spécialiste de l'habitat, dans la revue Architectures à vivre.

Parmi les clients des architectes, le minimalisme fait encore des ravages : le béton brut est roi, même au sol ou comme plan de travail de cui-

sine. Les innovations techniques du bâtiment arrivent peu à peu à s'imposer dans le logement : c'est le cas du chauffage à basse température par le sol, qui évite les radiateurs et libère de l'espace, ou des panneaux radiants qui remplacent avantageusement les inesthétiques convecteurs électriques en diffusant une chaleur moins desséchante. La domotique, c'est-à-dire l'automatisation et la programmation de certaines fonctions comme le chauffage, la surveillance ou la gestion des volets électriques, s'insinue dans les logements de façon discrète et atomisée : pas de gestion centralisée à distance de toutes les fonctions techniques de la maison, trop compliquée à manier et vulnérable à la moindre panne. Le construc-

teur de maisons Cocoon, qui proposait une maison domotisée, câblée et informatisée, n'a pas réussi à convaincre et a fait faillite en décembre 2001. En revanche, les Français apprécient l'arrosage automatique, les volets roulants électriques, la gestion de la température dans chaque pièce ou la réception satellitaire de la télévision, qui peut s'installer facilement, sans bouleverser la maison. Ce sont donc les nouvelles technologies qui doivent s'adapter au logement et non l'inverse : le succès du téléphone mobile et de l'accès Internet à haut débit par la ligne de téléphone, sans câblage ni équipement démesuré, en est un bon exemple.

I. R.-L.

L'offre Internet reste désordonnée

Agents immobiliers et promoteurs prennent conscience que la majorité de leurs acheteurs ont aujourd'hui un accès Internet à domicile ou sur leur lieu de travail et qu'il s'agit là d'un moyen d'information incontournable. Les acheteurs potentiels d'un logement, à la recherche du bien de leurs rêves, ont pourtant de quoi être désorientés par l'offre multiforme et désordonnée du réseau, malgré l'épuration sévère des années 1999-2000, qui a rayé du paysage les sites imaginés par des créateurs complètement novices en matière immobilière. Exit Home Village, pourtant né dans le giron de Century 21. Exit Smart-immo ou 123 Immo.

Ce sont les opérateurs classiques du secteur immobilier qui n'attendent pas une rentabilité du site mais en ont simplement fait un canal supplémentaire de prospection qui se sont le mieux maintenus. Dans le domaine de la petite annonce, pap.fr (Particulier à particulier) est le leader, qui a réus-

si à faire payer les annonceurs, avec Se Loger, Fnaim.fr, avec ses offres émanant d'agents immobiliers, ou encore Explorimmo, filiale de la Figaro, qui trouve un public mais pas l'équilibre financier. Le salut tient peut-être à la synergie du site avec un support papier, comme le tente l'hebdomadaire Pro à Part et son site Pro-part.com. Immostreet, autrefois simple portail Internet, vient de lancer son bimensuel papier. Une autre stratégie est de cibler son public et jouer la spécialisation, pour enrichir son métier de base. Direct Gestion s'adresse aux bailleurs ; Universimmo.com est un site lancé par un ancien syndic de copropriété, qui donne des informations pointues et originales sur la gestion locative et la copropriété ; Ateliers Lofts et Associés vise, sur son très beau site, les amateurs de surfaces atypiques et chères.

Selon une enquête sur les sites immobiliers, faite par Nielsen/NetRatings à partir de l'observation d'une population de 10 000

internauts, pap.fr a été le plus consulté au quatrième trimestre 2001 avec 1,033 million de visiteurs, qui y ont passé en moyenne 15 minutes et 55 secondes (le temps de consultation le plus long), devant seloger.com (284 000 visites de 11 minutes 2 secondes en moyenne), lesiteimmobilier.com (253 000 visites de 2 minutes et 43 secondes), fnaim.fr (161 000 visites de 13 minutes et 38 secondes) et immostreet.com (145 000 personnes de 4 minutes et 50 secondes). C'est le site pap.fr qui recueille le plus de visites par un même internaute avec 2,64 visites pour le quatrième trimestre en moyenne, 2,56 pour seloger.com, comme pour lesiteimmobilier.com, 2,36 pour fnaim.fr et 1,82 pour immostreet.com.

Les promoteurs viennent aussi au Net en ordre dispersé. Vivolio.com a été fondé par l'équipe renommée « KGB » (Kaufman & Broad, George-V et Bouygues) et espère parvenir à l'équilibre financier par les commissions réa-

lisées sur les ventes, de 2 %, pour un budget annuel d'environ 2 millions d'euros. La centrale de vente Sinvim met en ligne les offres d'une quinzaine de promoteurs et a tenté de commercialiser un programme à Montrouge uniquement par Internet, avec un succès mitigé. Les internautes apprécient d'abord la précision des annonces, avec le plan, la disponibilité, le prix et l'adresse du bien, voire une visite virtuelle. Mais aucun site n'est exhaustif et, pour les logements anciens, seul le quartier est mentionné, pas l'adresse précise : les agents immobiliers craignent, en effet, la concurrence car ils ne disposent pas d'un mandat exclusif de la vente de ce bien et ne mettent donc pas leurs fichiers d'offres en commun.

L'hécatombe est aussi générale du côté des sites de crédit en ligne : E loan a disparu, comme Mynewdeal et 123 Prêt... Meilleurtaux.com, Discountis et Selectaux restent, eux, dans la course.

M. P. et I. R.-L.

Eric Justman, architecte

« Chaque maison est une expérimentation »

Eric Justman édite la revue Architectures à vivre. Il anime un réseau d'architectes, Renov, dont la filiale Renov-cem propose des solutions de rénovation complète. Il organise également les Journées de la maison contemporaine - les 7, 8, 9 juin et 14, 15, 16 juin - où le public peut, partout en France, visiter des maisons réalisées par des architectes.

Pourquoi le grand public fait-il si peu appel aux architectes ?

Les particuliers ne savent pas toujours comment contacter un architecte ni lequel choisir. L'offre même d'un architecte est souvent peu rassurante, contrairement à celle des constructeurs de maisons individuelles. L'architecte n'a pas de modèle prêt à habiter à montrer. Chaque maison est une expérimentation, il ne peut donc pas

d'emblée chiffrer les travaux ni garantir les délais. Le client ressort souvent du premier entretien avec plus de questions que de réponses. Mais lorsque le contact est établi entre architecte et client, la confiance s'instaure, avec une reconnaissance des compétences de ce professionnel. Je souhaite d'ailleurs la création d'un label « qualité d'architectures », assorti d'un avantage fiscal pour inciter les particuliers à recourir à notre profession.

Comment leur faire apprécier l'architecture contemporaine ?

Nous essayons de sensibiliser les particuliers. La revue Architectures à vivre, qui en est à son septième numéro, présente des réalisations, constructions, rénovations et extensions, menées par des parti-

culiers avec des architectes, et donne des informations précises, financières, techniques, largement illustrées. Mais rien ne remplace la visite d'une maison et l'expérience physique de la perception de l'espace. C'est pourquoi nous organisons chaque année, depuis 1999, les Journées de la maison contemporaine : des propriétaires ouvrent les portes de leurs maisons, en présence des concepteurs qui peuvent expliquer leur démarche et répondre aux questions du public. En 2001, 220 maisons ont accueilli 11 500 visiteurs. En juin 2002, nous ouvrirons 300 maisons et quelques bâtiments contemporains.

Propos recueillis par Isabelle Rey-Lefebvre

Les diagnostics obligatoires avant la vente

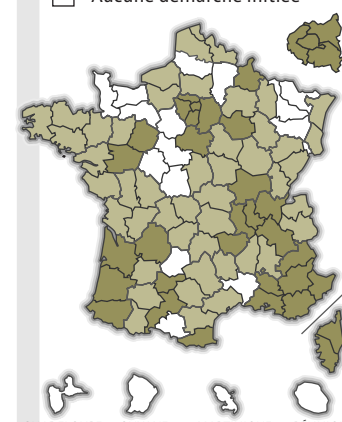
Avant de vendre un appartement, le propriétaire doit désormais fournir plusieurs certificats au futur acquéreur.

● **Loi Carrez.** La loi Carrez, entrée en vigueur le 19 juin 1997, oblige le vendeur à mentionner la superficie du bien dans toute promesse ou compromis de vente. A défaut, la transaction peut être annulée. Sont concernés tous les biens faisant partie d'une copropriété. Sont exclus les ventes sur plan, les terrains à bâtir et les maisons individuelles ne faisant pas partie d'une copropriété. La surface mesurée est celle de la partie privative du bien, définie comme « la superficie des planchers, des locaux clos et couverts, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des parties des locaux dont la hauteur est inférieure à 1,80 m ». Si la loi ne donne aucune indication concernant les personnes habilitées à mesurer les biens immobiliers, il est conseillé d'avoir recours à un géomètre-expert dont la responsabilité jouera en cas de litige. Le tarif pour un trois pièces : 110 à 120 euros ; pour un quatre pièces : 150 euros. En cas d'erreur, si la superficie réelle est supérieure à celle mentionnée dans l'acte, le vendeur ne peut demander aucun supplément de prix ; si la superficie réelle est inférieure de plus de 5 %, l'acquéreur a un an à compter de l'acte de vente pour obtenir une réduction de prix proportionnelle à l'erreur.

● **Recherche d'amiante.** Tous les immeubles collectifs construits avant le 1^{er} juillet 1997 doivent faire l'objet d'une recherche d'amiante au terme des décrets de février 1996, septembre 1997 et septembre 2001. Seules les maisons individuelles ne sont pas concernées. Les propriétaires doivent faire appel à un technicien de la construction ayant contracté une assurance professionnelle afin qu'il procède à une recherche, dans les parties communes et privatives, de la présence d'amiante dans les flocages, calorifugeages ou faux-plafonds. La recherche dans les parties

EXPOSITION AU PLOMB

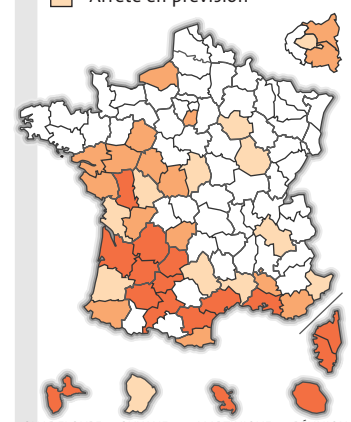
- Arrêté préfectoral définissant une zone à risque
- Démarche de zonage en cours
- Aucune démarche initiée



34 départements sont classés « zones à risque d'exposition au plomb » par arrêté préfectoral, et une démarche d'évaluation est en cours dans 46 autres. Source : DGS, Drass, Ddass

PRÉSENCE DES TERMITES

- Arrêté préfectoral sur l'ensemble du département
- Sur une partie seulement
- Arrêté en prévision



Des foyers de termites ont été repérés dans 56 départements. Des arrêtés préfectoraux délimitent les zones contaminées. Source : CTBA

communes a été renforcée et étendue aux revêtements de sol par décret du 13 septembre 2001 (Journal officiel du 18 septembre 2001). Avant le 31 décembre 2005, chaque immeuble devra posséder un dossier technique « Amiante » pour les parties communes des immeubles collectifs. La loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) du 13 décembre 2000 impose, lors d'une vente, que soit annexé à l'acte de vente le diagnostic portant sur l'immeuble et les parties privatives. Le coût pour un trois ou quatre pièces : environ 100 euros.

● **Accessibilité au plomb.** La loi du 29 juillet 1998 oblige les vendeurs d'un bien immobilier construit avant 1948 (y compris les maisons individuelles) et situé dans une zone à risque, définie par le préfet (disponible sur le site www.sante.gouv.fr), à dresser un état d'accessibilité au plomb des parties privatives. Il a pour objet d'identifier les supports comportant une présence de plomb, d'évaluer la teneur en plomb et d'estimer l'état de conservation. Il doit être réalisé depuis moins d'un an et annexé à toute promesse de vente ou d'achat. Le coût moyen de cet état

pour un trois pièces est de 300 euros et de 350 euros pour un quatre pièces.

● **Etat parasitaire et termites.** La loi du 8 juin 1999 et le décret du 7 juillet 2000 imposent à tout occupant ou propriétaire d'un bien immobilier bâti ou non bâti de déclarer en mairie la présence de termites dès qu'il en a connaissance. Lorsque plusieurs foyers de termites sont identifiés dans une ou plusieurs communes, un arrêté préfectoral délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. Dans les zones délimitées par arrêté préfectoral, le vendeur a l'obligation de fournir un état parasitaire datant de moins de trois mois lors de la transaction. Les principales régions concernées sont, selon le Centre technique du bois et de l'ameublement (www.termite.com) : le Sud-Ouest, les départements des côtes atlantique et méditerranéenne, les départements bordant les vallées du Rhône, de la Garonne et de la Loire, l'Ile-de-France. Le tarif moyen de l'expertise est de 175 euros pour un trois pièces et de 200 euros pour un quatre pièces.

Martine Picouet

Le dispositif Besson pour l'investissement locatif trouve sa place

Après deux ans de démarrage poussif, le dispositif Besson semble enfin atteindre sa vitesse de croisière. « En 2001, 30 % des 80 200 logements neufs vendus l'ont été dans le cadre de la fiscalité Besson, ce qui représente 25 000 logements contre seulement 19 000 en 2000 », précise-t-on à la Fédération nationale des promoteurs constructeurs (FNPC). Lancé en 1999, le régime Besson a eu quelques difficultés à prendre le relais du système Périssol qui, mis en place sous le précédent gouvernement, permettait au propriétaire bailleur d'amortir au bout de quatre ans 40 % du prix d'achat d'un logement neuf locatif tout en déduisant chaque année de son revenu foncier jusqu'à 15 245 euros au titre du déficit foncier.

Destiné à favoriser le logement intermédiaire, le dispositif fiscal élaboré sous l'égide de Louis Besson, alors secrétaire d'Etat au logement, est apparu dans un premier temps moins avantageux et surtout plus contraignant aux yeux des investisseurs. Le conventionnement Besson concerne en effet exclusivement des logements neufs ou anciens qui sont achetés pour être loués pendant une durée minimale de neuf ans (six ans dans l'ancien) à des personnes dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond (31 321 euros pour un couple marié en Ile-de-France, 35 299 euros pour un couple marié avec deux enfants en province) et moyennant un loyer, lui aussi, plafonné.

ECONOMIE D'IMPÔTS

En contrepartie, l'investisseur, s'il s'est endetté pour acheter son bien et que les loyers perçus ne compensent pas les intérêts de son emprunt immobilier, pourra déduire de ses revenus jusqu'à 10 700 euros par an au titre de ce déficit foncier. Par ailleurs, s'il s'agit d'un logement neuf, le propriétaire est habilité à soustraire chaque année de ses revenus fon-

Si la loi Besson ne convient pas pour l'acquisition d'un appartement ancien, dans le neuf, en revanche, le constat est plus avantageux

ciers l'équivalent de 8 % du prix d'acquisition du logement pendant cinq ans, puis de 2,5 % pendant les quatre années restantes, ce qui revient à amortir au bout de neuf ans 50 % de l'investissement initial, voire 65 % si le logement est loué pendant quinze ans (durée maximale autorisée par la loi). Dans l'ancien, en revanche, l'atout fiscal se limite à une déduction forfaitaire sur les revenus fonciers de 25 % contre 14 % en régime locatif commun et 6 % dans le cas de l'investissement Besson neuf. Ce qui, comparé notamment aux avantages du régime micro-foncier, qui permet, en deçà de 15 000 euros de revenus fonciers bruts annuels, de bénéficier d'un abattement de 40 % (ce pour une durée classique de bail et des loyers libres), ne suffit pas à attirer les investisseurs.

« La loi Besson dans l'ancien ne marche pas du tout », affirme Michel Piloquet, président fondateur de Liins, société immobilière spécialisée dans l'information et la vente en ligne de programmes Besson. Dans le neuf en revanche, le constat est plus optimiste, notamment dans la zone 2 (agglomérations de plus de 100 000 habitants hors Ile-de-France), qui concentre environ les deux tiers des opérations. « L'investissement Besson séduit davantage pour au moins deux raisons, poursuit M. Piloquet. D'une part, contrairement à ce que l'on pourrait penser,

il cible une population large de locataires, les plafonds de ressources retenus concernent environ 80 % des ménages en France. Surtout, la hausse récente des seuils de loyers donne une véritable bouffée d'oxygène au marché. »

Pour 2002, le montant maximal du prix du mètre carré loué a augmenté de 8 % en moyenne sur l'ensemble des quatre zones géographiques concernées. Mais aussi significative soit-elle, cette augmentation des loyers reste relative. Non seulement elle ne fait que compenser partiellement la hausse du prix de vente de l'immobilier neuf observée depuis deux ans (selon la FNPC, le prix moyen du mètre carré est passé de 1 600 euros en 1999 à 2 050 euros en 2001). Surtout, elle n'efface pas les limites intrinsèques du dispositif.

« Tout en restant fiscalement vraiment avantageux pour une large catégorie d'investisseurs qui, dans nombre de cas, achètent un logement Besson en vue, de leur retraite, ce dispositif demeure trop restrictif puisque dans les faits, il exclut Paris et sa proche banlieue, ainsi que le centre-ville des grandes agglomérations », rappelle Alain Dinin, vice-président du promoteur Nexity. A l'heure actuelle, la plus forte hausse des loyers concerne la zone 3 (+ 11,6 % dans le neuf), les communes rurales, ce qui, selon M. Piloquet, a toutes les chances « d'encourager certains professionnels peu scrupuleux à promouvoir des programmes médiocres aux chances de valorisation plus qu'incertaines... »

DEUX ATOUS MAÎTRES

Mis en place afin de favoriser le développement du logement social, le prêt locatif social (PLS) est accessible à tout particulier qui s'engage à acquérir un logement afin de le louer pendant quinze ans au moins, sous certaines conditions de loyers et à des locataires dont les revenus n'excèdent pas un certain plafond. L'investisseur peut cumuler les avantages Besson avec ceux du prêt locatif social à condition de res-

pecter les contraintes de ressources des locataires et les plafonds de loyers des deux dispositifs.

Distribué par quelques établissements comme le Crédit Foncier, le Crédit Agricole, les Caisses d'Épargne, Dexia ou le Crédit Mutuel, le PLS, présente, outre son taux relativement avantageux (de 4,7 % à 5 % en moyenne, indexé sur le livret A), deux atouts maîtres puisqu'il permet à l'investisseur de bénéficier d'un taux de TVA de 5,5 % dans le neuf (contre 19,6 %) et, sous réserve que le PLS finance au moins 50 % de l'opération, d'une exonération de la taxe foncière pendant quinze ans. « Dans certaines zones ou villes

comme Rennes ou Strasbourg par exemple, financer un investissement Besson avec un PLS permet d'augmenter significativement la rentabilité de l'opération. La revente peut de plus dégager une plus-value puisque le bien a été acquis avec une TVA à taux réduit de 5,5 % », souligne Raymond Le Roy Liberge, président du groupe Les Provinces, l'un des rares promoteurs à proposer des montages à base de PLS. Rares sont en effet les professionnels privés qui déposent des dossiers de demande de financement en PLS pour leurs clients. Et pour cause.

Contingentes par région et par année, les demandes de PLS nécessitent l'agrément du préfet.

Or, en 2001, la très grande majorité des 8 000 PLS mis sur le marché a été monopolisée par des organismes d'HLM et des sociétés d'économie mixte.

En 2002, ce sont 12 000 PLS qui devraient être distribués et Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au logement, a indiqué qu'elle souhaitait qu'ils soient davantage ouverts aux promoteurs privés. Mais encore faut-il que ces derniers soient prêts à consacrer du temps à des procédures souvent lourdes, contraignantes et surtout, de prime abord, moins séduisantes qu'un programme Besson simple.

Laurence Delain

DES LOYERS ET DES CONDITIONS DE RESSOURCES PLAFONNÉS					
Composition du foyer locataire	Dispositif Besson		Logement financé par un PLS		
	Ile-de-France	Province	Paris et communes limitrophes	Ile-de-France ¹	Autres régions
Personne seule	19 058 €	15 911 €	19 358 €	19 358 €	16 839 €
Couple marié	31 321 €	24 362 €	28 930 €	28 930 €	22 474 €
Personne seule ou couple marié ayant 1 pers. à charge	37 620 €	29 167 €	37 926 €	34 776 €	27 028 €
Personne seule ou couple marié ayant 2 pers. à charge	44 910 €	35 299 €	45 279 €	41 657 €	32 629 €
Personne seule ou couple marié ayant 3 pers. à charge	53 197 €	41 431 €	52 872 €	49 314 €	38 382 €
Personne seule ou couple marié ayant 4 pers. à charge	59 824 €	46 734 €	60 622 €	55 492 €	43 254 €
Majoration par pers. à charge	+ 6 796 €	+ 5 305 €	+ 6 755 €	+ 6 183 €	+ 4 824 €

¹ Les ressources à prendre en compte correspondent au revenu fiscal de référence de l'année 2002. 1 hors Paris et communes limitrophes

Plafonds des loyers en 2002				
	Dispositif Besson		Logement financé par un PLS	
	Neuf (au m ² mensuel)	Ancien (au m ² mensuel)	Paris et communes limitrophes	
Zone 1 bis : Paris et communes limitrophes	12,5 € + 6,5 %	11,0 € + 7,7 %	7,55 €	
Zone 1 : reste de l'agglomération parisienne	11,0 € + 7,7 %	9,5 € + 9,3 %	7,11 €	
Zone 2 : reste de l'Ile-de-France et agglomérations de plus de 100 000 habitants	8,5 € + 7,2 %	6,0 € + 6,3 %	6,23 €	
Zone 3 : reste du territoire	8,0 € + 7,6 %	5,5 € + 12,3 %	5,78 €	

Source : ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement).

Taux, durée et type de crédit : savoir bien emprunter

Emprunter pour acquérir un logement est aujourd'hui peu cher. Le coût d'un crédit immobilier à taux fixe est calculé sur le rendement des obligations d'Etat émises à dix ans qui se situe à 5,30 %. Toutefois, la fourchette de taux est assez ample : elle varie de 4,88 % à 6,63 %. Très compétitive, la Poste propose les taux de crédit les plus bas, mais il faut être titulaire d'un plan d'épargne-logement domicilié ou transféré chez elle. Parmi les banques classiques, c'est le Crédit du Nord qui affiche actuellement les taux les plus attractifs. A l'inverse, au Crédit commercial de France (CCF, groupe HSBC), les crédits immobiliers sont chers, le taux minimum pour un prêt sur sept ans est de 5,55 %.

Plus la durée du prêt est courte, plus le taux est bas. A La Poste, il est possible d'obtenir un prêt à 4,88 % en empruntant sur sept ans mais le taux monte à 6,63 % pour un crédit à vingt ans.

Les meilleurs taux ne sont pas accessibles à tout le monde. Les établissements financiers font de leurs crédits immobiliers un produit d'ap-

pel, destiné à garder ou à attirer certains clients. Il ne faut donc pas se satisfaire des taux annoncés par les banques. En général, le chargé de clientèle dispose d'une marge de négociation à la baisse. L'emprunteur doit toutefois pouvoir disposer de certaines cartes pour être en position de force face à son banquier. A la Caisse d'épargne Ile-de-France Paris, on indique que, pour obtenir un bon taux, il faut « disposer d'un apport personnel, avoir un projet bien ficelé ou être un client fidèle à la banque ». Le CCF est encore plus précis. Pour bénéficier du taux le plus favorable, il faut que « le prêt soit limité à 70 % de la valeur du bien acheté, le solde pouvant être constitué d'apport personnel, d'un prêt épargne-logement ou d'un prêt 1 % patronal... »

Il existe une autre possibilité pour abaisser le coût d'un crédit immobilier : opter pour un prêt à taux variable. L'UCB (groupe BNP Paribas) prête ainsi à partir de 3,90 % alors que son meilleur taux fixe s'élève à 5,20 %. Cette formule a toutefois ses limites. Le taux affiché n'est valable que la première

année. Il évolue ensuite en fonction des taux d'intérêt. Ainsi, la deuxième année, le coût du crédit est égal au taux de marché à trois mois plus une marge allant de 0,60 % à 1,75 % soit un coût actuel de 4,2 % à 5,15 %, une différence bien faible par rapport au taux fixe. Surtout qu'en cas de hausse des taux le coût du crédit se renchérit. La seule sécurité pour l'emprunteur est que la mensualité ne peut s'envoler, elle ne peut augmenter à un rythme supérieur à celui de l'inflation. D'autres établissements prévoient un « cap », une limite, à la hausse. En clair, le taux du crédit ne peut aller au-dessus d'un certain niveau (2 % voire 3 % au-dessus du taux de départ). Le taux de départ se situe à mi-chemin entre celui d'un crédit variable non « capé » et le coût d'un crédit à taux fixe.

Souscrire un prêt à taux variable est-il intéressant aujourd'hui ? Les experts estiment que l'écart entre le taux fixe et le taux variable qui est proposé doit être de 2 % pour qu'il soit intéressant d'opter pour le second. C'est loin d'être le cas. De plus, les taux d'intérêt sont aujourd'hui à des niveaux historiquement bas. Toutefois, les prêts à taux variable ont un fonctionnement plus souple. Il est, la plupart du temps, possible de le rembourser par anticipation sans pénalité ou de modifier ses remboursements à la hausse. La formule peut donc être intéressante si on prévoit des revenus à la hausse dans les années qui suivent son acquisition. Des clauses similaires sont parfois aussi négociables pour les crédits à taux fixe.

Une autre solution consiste à marier les deux formules. Le client a la possibilité d'emprunter une partie à taux variable, l'autre à taux fixe. Enfin, quelques établissements proposent des crédits révisables à partir de plusieurs années. Ils permettent d'obtenir un taux de départ plus faible que pour un crédit classique.

J. Mo.

La caution financière peut supplanter l'hypothèque

Les organismes de crédit exigent une garantie pour tous les crédits immobiliers. L'emprunteur a le choix essentiellement entre deux solutions : l'hypothèque ou la caution d'un organisme spécialisé. La deuxième, proposée par toutes les banques, s'avère moins coûteuse. Les banques s'appuient notamment sur trois organismes : le numéro un, Crédit logement, longtemps filiale du Crédit foncier avant d'être repris en 1999 par les banques (dont BNP Paribas, Société générale et Crédit agricole) et La Poste ; viennent ensuite Eulia Caution (Caisses d'épargne-CDC) et CNP Caution. « Pour un prêt de 76 000 euros sur quinze ans, le coût de la caution est moitié moindre, à 1 334 euros contre 2 356 euros pour l'affectation hypothécaire, donnant lieu à des frais de mainlevée à son arrivée à échéance », explique Philippe Plancoulaine, président de CNP Caution. Plus souple que l'hypothèque, la caution peut être

transférable sur un autre crédit. Plus de 70 % des prêts sont remboursés par anticipation. « La caution prend en compte les nouveaux comportements des emprunteurs, plus jeunes et plus mobiles », juge Gabriel Benoin, directeur général de Crédit Logement. Gérard Lunel, directeur général d'Eulia Caution rappelle l'avantage psychologique de la caution, l'hypothèque donnant lieu à des procédures traumatisantes en cas de défaillance (saisie, expulsion, vente judiciaire). « Sa rigidité est d'autant moins justifiée que le taux de défaillance des emprunteurs est faible », de l'ordre de 0,10 % des encours en 2001, estime M. Plancoulaine. L'hypothèque, plus développée en milieu rural, doit sa résistance – plus de 60 % du marché en 2001 – à la ténacité des notaires, commissionnés sur les démarches afférentes.

Anne Michel

DES CONDITIONS D'EMPRUNT TOUJOURS TRÈS ATTRACTIVES

Etablissements	Pour un prêt à taux fixe (en %)			Pour un prêt à taux variable plafonné* (en %)		
	de 7 ans	de 10 ans	de 15 ans	de 7 ans	de 10 ans	de 15 ans
BNP Paribas	5,20 à 6,20			4,70 à 5,60		
BRED Banque Populaire	5,50	5,60	5,70	5	5,10	5,20
Caisse d'éparg. d'Ile-de-Fr.	5,15 à 5,35	5,25 à 5,45	5,45 à 5,60	4,70 à 4,90	4,80 à 5	4,90 à 5,05
Caixa Bank	5,60 à 6,30			4,30		
CCF	5,55 à 6	5,65 à 6,25		4,40 à 5		
CIC Paris	5,10 à 5,30	5,25 à 5,55	5,40 à 5,70	4,40 à 5,95	4,50 à 6,60	
Crédit agricole Ile-de-Fr.	5,05 à 5,75	5,30 à 6	5,45 à 6,15	4,55 à 5,30	4,75 à 5,55	4,85 à 5,70
Crédit du Nord	5,05	5,35		4,45		
Crédit foncier de France	5,10 à 5,85	5,25 à 5,95	5,40 à 6,10	4,50 à 5,20		
Crédit lyonnais	5,30 à 5,90	5,55 à 6,15	5,60 à 6,20	4,35 à 5,05		
Crédit mutuel Ile-de-Fr.	5,10	5,20	5,30	ND	5,10**	
La Poste	4,88 à 5,98	5,03 à 6,13	5,18 à 6,33	4,88	5,16	
Société générale	5,40	5,50	5,60	4	4,10	4,40
UCB	5,20 à 6,05	5,35 à 6,30		3,90 à 4,70***		

Source : Etablissements

* Taux la première année, **taux révisable à partir de la 5^e année seulement, *** seule la mensualité est plafonnée, le taux ne l'est pas. ND : non disponible.

INVITATION Salon & Conférences
Entrée gratuite pour 2 personnes

21 . 22 . 23 . 24 MARS 2002
Paris - Palais des Congrès - Porte Maillot
 10h à 19h - Nocturne Vendredi 22 jusqu'à 21 h



Salon de l'Immobilier
de la Porte Maillot

Paris - Ile de France - Province

HABITER ou INVESTIR
Concrétisez vos projets immobiliers

IMMOBILIER NEUF
IMMOBILIER ANCIEN
MAISON INDIVIDUELLE
FINANCEMENTS
CONSEILS GRATUITS
DÉBATS PUBLICS

www.salonimmobilier.com






Organisateur : Promo Expo Conseil - 17, rue de Saint-Benoît - 75017 Paris